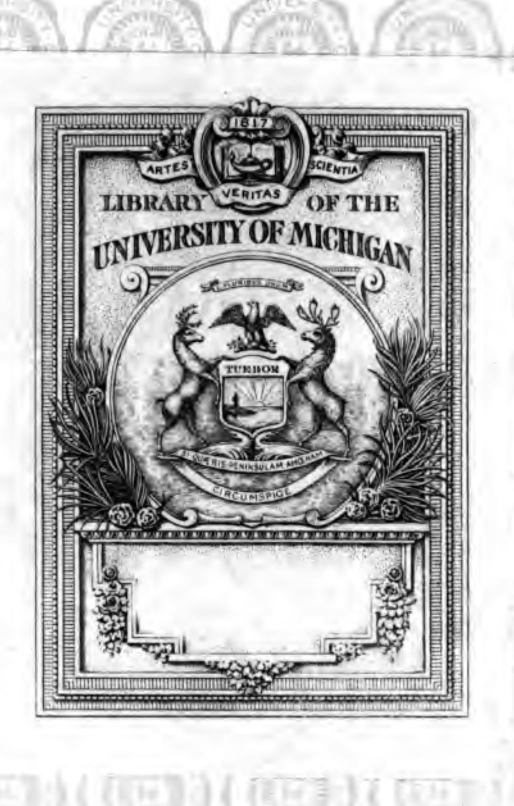


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

Edmond BIRÉ

Écrivains

ET

Soldats

*

PARIS
H. FALQUE, Éditeur
15, rue de Savoie

1907

ÉCRIVAINS ET SOLDATS

Edmond BIRÉ

Écrivains

ET

Soldats

LE PÈRE GRATRY
BENJAMIN CONSTANT
LE GÉNÉRAL DE LA MOTTE-ROUGE
FÉLIX ARVERS
M. CUVILLIER-FLEURY ET SON JOURNAL INTIME
LE MARÉCHAL CANROBERT
TEMPS PASSÉ. JOURS PRÉSENTS
M. JULES SIMON



PARIS
H. FALQUE, ÉDITEUR
15, rue de Savoie

1907

ÉCRIVAINS ET SOLDATS

LE PÈRE GRATRY (1)

I

Le P. Gratry est mort le 7 février 1872. L'heure était venue d'écrire sa vie. En moins d'un an, deux biographies de l'illustre Oratorien ont paru, l'une publiée par le cardinal Perraud, évêque d'Autun et membre de l'Académie française ; l'autre par le P. Chauvin, de l'Oratoire, supérieur de l'Ecole Massillon. Le cardinal Perraud s'est

(1) *Le Père Gratry* (1805-1892). *L'Homme et l'Œuvre d'après des documents inédits*, par le *P. P. Chauvin*, de l'Oratoire. Un vol. in-18 avec portrait. Librairie Bloud et Barral, 4, rue Madame, 1901.

surtout attaché à mettre en lumière le philosophe et l'écrivain. Il n'a peut-être pas suffisamment développé la partie biographique de son sujet. Cette partie a été, au contraire, de la part du P. Chauvin, l'objet d'une longue et consciencieuse enqnête. Et c'est pourquoi son livre me paraît, plus encore que celui de Mgr l'évêque d'Autun, mériter de retenir l'attention du lecteur.

Alphonse Gratry naquit à Lille, le 30 mars 1805 Son père occupait un emploi dans l'intendance militaire. Il appartenait à cette génération de l'époque impériale, toute pénétrée des préjugés du dernier siècle, emportée dans un mouvement effréné, le plus souvent ignorante des dogmes, étrangère aux pratiques chrétiennes, mais qui gardait un haut sentiment de l'honneur, du courage et de la loyauté. Il n'avait pas fait sa première communion. Ce fut son fils qui la lui fit faire, vingt ans après la sienne. Il épousa une jeune fille du pays de Flandre, douce, aimante, sincèrement religieuse, mais qui n'avait, comme lui, que des habitudes de religion naturelle. La mère du jeune Gratry s'était mariée à seize ans ; elle en avait dix-sept quand ce premier-né vint au monde. Dix-sept ans, et une nature si simple, si candidement épanouie ! A voir la jeune mère

auprès de ce berceau, on l'eût prise pour une sœur aînée. Cette influence, cette impression d'une nature presque enfantine, M. Gratry la conservera toute sa vie. Fils d'une enfant, il gardera toujours, au milieu des plus hautes spéculations de la métaphysique, le sourire et l'ingénuité de l'enfance. Les incidents de sa première éducation resserrèrent ces attaches déjà si fortes. Dans une vie errante, au milieu d'un pays étranger, — car les fonctions du chef de la famille l'avaient conduit de ville en ville jusqu'au fond de la Prusse, — l'enfant avait encore plus besoin de cette mère si tendrement aimée. Elle était pour lui la patrie sous sa plus douce image.

Son intelligence, cependant, prenait un rapide essor. La tendresse de sa mère lui évita les compressions et les dangers de l'internat. On lui offrait une bourse au collège Louis-le-Grand. Le père était d'avis de l'accepter. La mère, mieux inspirée, préféra garder son fils. Il échappa ainsi au fardeau déprimant qui accablait ses camarades. Tandis que ces derniers, dès l'âge de dix ans, étaient condamnés à rester enfermés dans un air vicié, et assis de six heures du matin à huit heures du soir, la journée du jeune Gratry, grâce à la prévoyance de ses parents, fut autrement orga-

nisée. Elle ne commençait qu'à huit heures du matin pour finir à quatre heures du soir. A ce régime humain, l'enfant resta frais, dispos, allègre. Aussi, dès le début, les succès furent-ils brillants, soit au collège de Tours, où il fit sa quatrième et sa troisième, soit au collège Henri IV, à Paris, où il ne tarda pas à prendre la tête de sa classe. En rhétorique, il fut le premier en toutes les facultés, et il obtenait le second prix d'honneur au concours général. En philosophie, au concours général encore, le prix de dissertation française et le second prix de dissertation latine couronnèrent glorieusement ses études classiques. C'était en 1824. Il l'emportait sur des condisciples qui sont devenus des hommes célèbres, tels que Natalis de Wailly, Drouyn de Lhuys, le comte Daru.

Le travail et les succès contribuèrent, pour leur part, à sauver l'adolescent. Pendant ce temps-là, en effet, il traversait une crise terrible.

C'est en octobre 1820, à quinze ans, qu'Alphonse Gratry s'était séparé de ses parents, pour entrer dans une institution en qualité d'interne. Il suivait les cours du collège Henri IV. Une épreuve redoutable l'y attendait. Le milieu où il était tombé était infecté d'un esprit d'irréligion,

de révolte et d'immoralité. A l'action des mauvais camarades se venait joindre celle des mauvais livres. Les *Ruines* de Volney, les *Cultes* de Dupuis, la *Profession de foi du vicaire Savoyard*, la *Nouvelle Héloïse*, les romans licencieux passaient de main en main, déséquilibrant les esprits et gâtant les cœurs. Ces lectures, les propos et les excitations de ses camarades, les leçons mêmes de quelques-uns de ses maîtres l'amenèrent à perdre la foi, et la perte de la foi s'accompagna bientôt chez lui d'une haine violente contre la religion et contre ses ministres. Les prêtres lui inspiraient le plus profond mépris, et le langage dévôt ordinaire le dégoût le plus insurmontable. « Jamais je ne mettais le pied dans une église, dit-il dans ses *Souvenirs de jeunesse*, et un jour, comme premier de la rhétorique, ayant dû adresser un compliment, très modéré d'ailleurs, en vers latins à Mgr de Quélen, archevêque de Paris, qui visitait le collège Henri IV, je m'en repentis ensuite comme d'une lâcheté. »

Un pareil désarroi moral ne va pas d'ordinaire sans une tristesse d'autant plus poignante que l'âme est plus riche et plus profonde. A certaines heures, ce sentiment douloureux du vide que laissent après elles la vérité absente et les croyan-

ces détruites, devenait tellement intense qu'il touchait au pessimisme le plus désespéré. Au milieu des succès les plus enviés et parmi toutes les promesses de l'avenir, ce brillant jeune homme en venait à souhaiter la mort.

Dieu n'abandonne pas les âmes en détresse, il les poursuit, il les appelle, il les sollicite. L'année même où Alphonse Gratry entrait en philosophie, survenait dans la pension un nouveau maître d'études, esprit distingué, lauréat du concours général en philosophie, âme élevée et profondément chrétienne. Sa parole avait un accent de noblesse, de conviction et de foi qui tranchait singulièrement sur les banalités et les sottises des conversations ordinaires. Le jeune Gratry se sentit aussitôt attiré vers cette nature d'élite. Tout ce qu'il entendait de cette bouche allait l'élever au-dessus des mesquines et bourgeoises préoccupations de la vie, lui inspirer la passion de justice et de la vérité, faire de lui un apôtre de la lumière et du bien sur le modèle de Jésus-Christ. Le dialogue qu'ils échangent et que les *Souvenirs de jeunesse* (1) nous ont conservé, rappelle les plus

(1) *Souvenirs de ma jeunesse*, par le P. Gratry, œuvre posthume publiée en 1894.

beaux de Platon. Ce langage, si nouveau qu'il fût aux oreilles de l'écolier, n'en répondait pas moins merveilleusement aux aspirations secrètes de son âme. Il était charmé, dilaté, entraîné. Seulement, reprenait son ami, si vous voulez entrer dans cette vie supérieure, il faut avant tout vous purifier. Commencez par rentrer en vous-même, rougissez de vos fautes, humiliez-vous et demandez-en pardon à Dieu. Par cet acte de vigueur et de vérité vous deviendrez un autre homme. Préparez-le par la prière et soyez assuré que Dieu vous répondra et effectuera en vous ce qu'il veut.

Le modeste maître d'étude qui a eu l'honneur d'amener ainsi le P. Gratry à l'Evangile et de donner à l'Eglise un de ses défenseurs les plus éloquents et à l'apologétique chrétienne un de ses plus brillants champions se nommait Latrêche. Il devint prêtre et chapelain français à Lorette. Il est mort à Lorette, en 1882, et, d'après son désir formel, a reçu la sépulture des indigents.

II

Le jeune philosophe alla se jeter aux pieds d'un prêtre. A quelques jours de là, il entrait dans l'église de l'Assomption, et, la main étendue vers l'autel, il faisait vœu de pratiquer les conseils évangéliques, de rester libre à l'égard de toutes choses, hors la volonté de Dieu, de se dévouer à répandre la vérité, pour arracher, dans la mesure de ses forces, les hommes à leurs ténèbres. Trente ans après, il écrira : « Je n'ai pas regretté ce vœu un seul jour. Il a fait le bonheur de ma vie. »

Cependant il ne songeait nullement à se faire prêtre. Encore moins voulait-il être avocat ou médecin, homme politique ou homme de lettres, bien qu'il fût assuré de réussir et de briller au premier rang dans chacune de ces carrières, quelle que fût celle à laquelle il se consacrerait. « Votre fils sera le premier partout », avait dit à son père, au moment où il sortait du collège, le proviseur de Henri IV. On lui promettait le succès, la fortune, la gloire peut-être. Rien de tout cela ne lui souriait. Alphonse Gratry ne voulait

qu'une chose, être apôtre. Seulement, pour devenir apôtre, il commencera par être polytechnicien. Il voyait qu'autour de lui beaucoup d'honnêtes gens s'enfonçaient dans l'irréligion sous prétexte de mathématiques, de chimie ou d'anatomie. Besoin était de leur montrer que la science et la religion n'étaient pas inconciliables, qu'elles avaient au contraire une affinité naturelle. Pour faire cette démonstration, il fallait qu'il possédât lui-même la clef des sciences et qu'il en pénétrât les secrets. Pour y parvenir le moyen le plus pratique et le plus sûr n'était-il pas de se faire admettre à l'Ecole polytechnique et de s'initier, près de vrais savants, aux connaissances et à la méthode scientifiques ?

Alphonse Gratry avait, à ce moment, dix-neuf ans et demi. Il ne savait pas faire une multiplication et il n'avait qu'un an devant lui. Les mathématiques élémentaires furent parcourues pendant les vacances, et des efforts surhumains vinrent à bout, en un an, des mathématiques spéciales. L'heure de l'examen arriva. Au moment de s'y rendre, Gratry se mit à genoux et fit cette prière : « Seigneur, mon Dieu ! c'est pour vous que j'ai travaillé cette année ; je livre le reste à votre Providence. Si c'est votre volonté que j'en-

tre à cette Ecole, vous me ferez recevoir. Sinon, vous me ferez refuser. »

Les programmes d'alors étaient beaucoup moins chargés que ceux d'aujourd'hui, et c'était tout profit pour l'Ecole, qui ne fut jamais plus brillante. Alphonse Gratry fut reçu. Ce fut du reste un singulier élève. Il fit de sa journée deux parties, la première consacrée aux études réglementaires, la seconde donnée à la lecture de l'Evangile et à la méditation écrite. Malgré cela, je crois bien qu'il y a lieu de regretter pour lui ces deux années passées à l'Ecole polytechnique. Plus tard, dans ses beaux livres sur la *Connaissance de Dieu* et sur la *Connaissance de l'âme*, il fera trop large la part des sciences. Il y aura quelque chose de vrai dans le mot ironique de Cousin, lui reprochant de vouloir démontrer Dieu par le calcul infinitésimal et de vouloir expliquer la création par les mathématiques. Et de même l'écrivain — si admirable chez le P. Gratry — ne laissera pas de se ressentir fâcheusement, par endroits, de l'influence de ce milieu scientifique. Parlant des ouvrages de l'illustre oratorien, M. Caro est amené à y signaler « un trop grand emploi de certaines formes empruntées au langage le plus technique, et qui, au lieu de varier le style,

lui infligent parfois une sorte de monotonie dans la singularité. » Et l'éminent critique ajoutait : « Il y a trop de foyers *concentriques*, ou *excentriques*, trop de *polarité*, trop de fluides *explicites* ou *implicites*, d'*ellipses* et de *paraboles*, dans la description des plus délicats mystères de la vie psychologique et morale. La géométrie et la physique abusent du droit que leur donne si bien M. Gratry d'être aimables, spirituelles, éloquentes, lyriques. » (1)

A sa sortie de l'Ecole, Alphonse Gratry fut classé quatre-vingt-douzième sur 113. Visiblement l'esprit et le cœur étaient ailleurs. Il donna sa démission, et, malgré les instances de sa famille, il la maintint. Ce fut pour les siens un coup extrêmement douloureux, l'anéantissement subit du fruit espéré de leurs sacrifices. Ils étaient sans fortune. Gratry, le cœur brisé, mais ferme et résolu, pria le Dieu auquel il se donnait de les éclairer, de les consoler, de pourvoir à tous leurs besoins. Peu après, un héritage inattendu mettait les parents à l'aise, et un mariage avantageux assurait l'avenir de la sœur.

Quant à lui, sans rien demander à personne, il

(1) Edme Caro, *Philosophie et philosophes*, p. 233.

s'enferma dans une petite chambre d'hôtel garni, avec ses vêtements et quelques livres pour tout bien. Dans cette solitude, il travaillait, méditait et priait, sortant peu, donnant quelques leçons pour vivre, s'endurcissant aux privations, et parfois réduit au pain et à l'eau. Il y connut la faim. Il dira plus tard que ce furent là ses meilleurs jours.

Deux ans se passèrent ainsi. Un jour, l'abbé Martin de Noirlieu, aumônier de l'Ecole polytechnique, au retour d'un voyage à Strasbourg, lui parla d'un groupe d'étudiants chrétiens, qui se pressaient, dans cette ville, autour de la chaire de M. Bautain, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres, et qui se réunissaient pour mettre en commun leur travail, leurs prières et leurs efforts. Gratry s'empressa d'y courir. Il y arriva le 15 mai 1828.

Nombreux étaient les jeunes hommes intelligents, distingués, pleins d'élan, qui suivaient les leçons de M. Bautain, lui-même bien jeune encore, mais qui forçait l'admiration par la variété de ses talents et par l'éclat de son éloquence. Même à Paris, on eût difficilement trouvé une pareille élite. C'étaient Adolphe Carl, qui fut un homme d'une science presque universelle, qui a

laissé à Juilly, où il est mort Oratorien, après avoir dirigé le collège pendant vingt-quatre ans, un nom aimé et vénéré ; Théodore Ratisbonne, fils du président de la synagogue de Strasbourg, futur fondateur de la Congrégation de Notre-Dame de Sion et de l'archiconfrérie des Mères chrétiennes ; trois autres Israélites, Jules et Nestor Level, de Nancy, et Isidore Goschler, de Strasbourg, celui-ci connu plus tard par ses travaux philosophiques et théologiques, directeur du collège Stanislas de 1846 à 1855 ; Eugène de Régny, auteur d'une *Vie de l'abbé Bautain* ; Jacques Mertian, plus tard Oratorien et curé de Juilly ; Henri de Bonnechose, avocat général à Besançon, plus tard cardinal et archevêque de Rouen ; Adrien de Reinach, d'une des plus nobles maisons d'Alsace, qui succomba en Crimée, victime volontaire de son dévouement religieux à nos soldats.

Ils se réunissaient presque tous les soirs chez Mlle Humann (1), femme d'une intelligence supérieure, d'une instruction profonde, d'une pitié ardente, et qui, sollicitée par l'attrait de la cha-

(1) Elle était sœur de M. Humann, ministre des finances sous la Monarchie de juillet, et tante du général et de l'amiral Humann.

rité, avait refusé de se marier, bien que sa fortune fût considérable. Déjà âgée, elle était pour ces jeunes hommes une mère spirituelle, « une mère, non comme la nature les fait par la chair et le sang, mais une mère en esprit et en vérité, comme la grâce les forme et comme Dieu les donne quelquefois aux âmes qu'il veut sauver (1) ».

Après avoir terminé leurs études et pris leurs grades dans les lettres, les sciences, le droit ou la médecine, tous les jeunes hommes que j'ai nommés tout à l'heure vinrent déposer leurs diplômes au pied des autels, et s'engagèrent à l'exemple de leur maître, dans le sacerdoce. Tous renoncèrent à leurs espérances d'avenir, et, la plupart, aux avantages d'une belle fortune, pour vivre en communauté dans la maison de Mlle Humann, amis de cœur et d'esprit, ayant, autant que possible, le même toit, la même table, une seule bourse, et confondant leurs biens, comme leurs âmes, à la manière des premiers chrétiens.

Plus encore que M. Bautain, Mlle Humann était l'âme de cette petite réunion, et c'est à sa mystérieuse et bienfaisante influence que celui-ci

(1) L'abbé Bautain, la *Chrétienne de nos jours,* Lettre XV, p. 391.

rapporte comme à sa source cachée tout le bien qui a été fait par ses fils spirituels. Elle dit un jour à Alphonse Gratry, qui étudiait encore sa vocation : « Ici, votre cœur est heureux, et par vos travaux vous pouvez espérer quelque réputation parmi les hommes. Auriez-vous la force de sacrifier tout cela si c'était la volonté de Dieu ? Or, je pense que votre vocation est de mener une vie très humble, très cachée, en présence de Dieu seul. Peut-être êtes-vous appelé à vivre d'une vie toute intérieure, à ne jamais rien écrire, à sacrifier toute votre science et tout vos goûts philosophiques, à ne jamais parler de Dieu qu'à de pauvres gens de la campagne. Par exemple, vous avez vu à l'entrée des Vosges le pauvre couvent du Bischenberg (1). Aimez-vous assez Dieu pour vivre et mourir là, si Dieu le veut ? Je vous demande d'y penser. Je crois que cette vie serait bonne, que le sacrifice serait grand et agréable à Dieu ; et je pense qu'il faut essayer. Ne vous engagez pas cependant ; faites un noviciat et éprouvez votre vocation. L'année révolue, vous vous déciderez après m'en avoir parlé. »

---

(1) C'était un couvent de religieux Rédemptoristes, établi à mi-côte d'un contrefort des Vosges, à quelques lieues de Strasbourg.

Le 13 mai 1830, Alphonse Gratry frappait à la porte du couvent ; il y entra avec la conviction qu'il y passerait sa vie tout entière. Sans doute, Mlle Humann s'était trompée sur la vocation de cette âme généreuse ; mais où elle ne se trompait point, c'était en mettant dans les fondements d'une vie apostolique ce qui en fera la force et la fécondité, un grand sacrifice.

La Révolution de 1830 dispersa les religieux du Bischenberg et rendit à Gratry la libre disposition de sa volonté. La religion était persécutée ; il n'hésita plus : l'heure de se faire prêtre était sonnée pour lui. Il alla trouver l'évêque, Mgr de Trédern, qui venait de confier aux disciples de M. Bautain la direction du petit séminaire de Saint-Louis, à Strasbourg. On était au mois d'octobre 1830. Alphonse Gratry reçut aussitôt la tonsure et l'habit clérical et se réunit avec joie à ses amis. Il monta rapidement les degrés qui conduisent au sacerdoce. Sous-diacre le 18 décembre 1830, en même temps que Henri de Bonnechose, diacre un an après, il était ordonné prêtre à la fin de 1832, et disait sa première messe en la fête de l'Epiphanie, 1833. Il avait vingt-huit ans.

III

L'abbé Gratry resta pendant dix ans à Strasbourg, soit au petit séminaire, où il professait la rhétorique, soit dans une maison libre d'enseignement secondaire, se faisant recevoir docteur ès lettres, étudiant à la fois la théologie et la philosophie réunies, la scolastique et la mystique prises ensemble, le tout comparé avec toutes les sciences qu'il pouvait connaître ou qu'il apprenait à mesure. C'est alors qu'il écrivit quinze ou vingt grands cahiers in-folio ; tantôt des méditations, dont les plus belles ont été publiées par le cardinal Perraud sous le titre de *Méditations inédites ;* tantôt des études philosophico-religieuses où percent et commencent à briller la plupart des idées qui feront plus tard le fond de la *Connaissance de Dieu* et de la *Connaissance de l'âme*. L'ensemble représente un travail immense, une maîtrise de pensée et de plume qui va s'affirmant de jour en jour.

En 1841, l'archevêque de Paris lui offrit la direction du collège Stanislas. Par esprit d'obéis-

sance, l'abbé Gratry accepta. Il reprit l'enseignement par la base et organisa une *Ecole préparatoire aux travaux classiques ;* il le couronnait en même temps au sommet par une *Ecole préparatoire* aux grandes écoles du gouvernement. Malheureusement, il était un très médiocre administrateur, si bien qu'au bout de cinq ans, il plia sous le poids de sa charge. Ses forces morales diminuaient ; sa santé s'altérait. Il chercha autour de lui de robustes épaules capables de porter le fardeau. L'abbé Goschler se présenta. C'était l'un de ses anciens amis de Strasbourg, qui venait de se détacher de la Société de Saint-Louis ; il était très instruit, ne manquait pas d'expérience, paraissait plein de confiance en lui-même et en son étoile. Il allait au-devant de cette mission avec autant de joie que l'abbé Gratry en éprouvait à s'en décharger. Ils se furent vite entendus. L'initiation du nouveau directeur se fit dans les derniers mois de 1846 et le changement eut lieu sans secousse et sans trouble. A cette heure-là même, Mgr Affre offrait à l'abbé Gratry des fonctions tout à fait en harmonie avec ses goûts, celles d'aumônier de l'Ecole normale supérieure. Il s'empressa de les accepter avec l'enthousiasme

qu'il apportait au début de toute nouvelle entreprise,

Durant les cinq années que l'abbé Gratry devait passer à l'Ecole normale, de 1847 à 1851, les promotions furent particulièrement brillantes. On y remarquait Prévost, Paradol, Gréard, Fustel de Coulanges, Levasseur, Léon Crouslé, Dyonis-Ordinaire, Paul Albert, Francisque Sarcey, J.-J. Weiss, Hippolyte Taine, C'était le groupe des voltairiens. Cette troupe compacte, agressive et caustique, trouvait cependant à qui parler. Un petit groupe de catholiques, courageux et décidés, faisait bonne contenance. Parmi eux se signalaient Adolphe Perraud, aujourd'hui cardinal, qui sortit de l'Ecole en 1850 ; Cambier, l'héroïque missionnaire, mort en Chine en 1866 ; Heinrich, auteur d'une *Histoire de la littérature allemande*, mort doyen de la Faculté des Lettres de Lyon ; Vignon, jeune Lyonnais, ardent de caractère et fervent chrétien ; Claude-Charles Charaux, plus tard professeur de philosophie à la Faculté de Grenoble, et qui représentait, au dire de Taine, « la foi du charbonnier » ; Barnave, petit-fils d'une sœur convertie du fameux Constituant, « catholique de toutes pièces, à la manière de Bossuet », disait de lui son camarade et ami, le

protestant Rieder. Ces jeunes chrétiens se relayaient sur la brèche et faisaient face à l'ennemi.

L'abbé Gratry les soutenait et les encourageait, indiquant les lectures à faire, résolvant les difficultés et se multipliant selon les nécessités de l'action. Sa situation était difficile et singulièrement délicate. Celui des professeurs dont le cours avait le plus de succès était M. Ernest Havet, esprit fin, incisif, mais dénigrant et passionnément injuste envers le christianisme. Le directeur des études, M. Vacherot, s'était fait l'apôtre de la doctrine hégélienne. Il enseignait que le christianisme n'est point d'origine surnaturelle et révélée, mais qu'il est simplement le fruit de la sagesse humaine et une transformation de l'hellénisme.

En 1844, l'Académie des sciences morales et politiques avait couronné un Mémoire de M. Vacherot sur l'*Histoire de l'Ecole d'Alexandrie*. Remis sur le métier, ce Mémoire se transforme en un grand ouvrage en trois volumes, dont les deux premiers parurent en 1846. Le troisième, retardé par la Révolution de février, ne fut publié qu'en 1851. Il accentuait encore le caractère antichrétien de l'ouvrage et se résumait en cette affirmation ; les dogmes chrétiens principaux, c'est-à-

dire le dogme de la divinité de Jésus-Christ et le dogme de la Trinité, sont le fruit d'une élaboration progressive, due à l'influence de la philosophie grecque, et surtout à l'influence de l'école néo-platonicienne d'Alexandrie.

A l'apparition de ce troisième volume, l'abbé Gratry alla trouver M. Vacherot, et lui dit : « J'ai examiné votre livre. La partie historique est un tissu d'erreurs et de contradictions ; la partie philosophique aboutit logiquement à une profession d'athéisme. Je vais être obligé de le combattre. Retirez-le de la circulation et corrigez-le. Vous m'éviterez le pénible devoir de le réfuter. »

M. Vacherot était trop convaincu et trop engagé pour reculer. Il refusa. L'abbé Gratry crut alors de son devoir de déclarer la guerre, non pas à l'homme, mais à la doctrine. Il se mit à l'œuvre avec douleur, et, en préparant sa réponse, « il fut toujours, dit-il lui-même, plus près des larmes que de la colère. » Cette réponse ne tarda pas à paraître sous le titre : *Une étude sur la Sophistique contemporaine*, ou *Lettre à M. Vacherot*. L'émotion qu'elle produisit fut profonde, le ministre de l'instruction publique, M. de Crou-

seilhes, déféra le cas au conseil supérieur de l'instruction publique.

La séance du Conseil fut présidée par M. Thiers. M. Portalis s'éleva avec force contre le scandale causé par l'ouvrage du directeur des études de l'Ecole Normale et contre les doctrines dissolvantes et pervertissantes qu'il répandait parmi la jeunesse. Il signala en particulier une formule évidente d'athéisme dans cette phrase : « Non seulement la substance universelle n'est pas sans les individus, mais elle n'a d'être et de réalité que dans et par les individus. Prise à part, elle n'est qu'une abstraction de l'esprit. »

M. Vacherot fut mis en disponibilité ; l'abbé Gratry avait donné sa démission quelques jours auparavant.

Sa *Lettre à M. Vacherot* était le premier de ses écrits, le premier du moins qu'il eût donné au public, et il avait alors quarante-six ans. Jusque-là, sans souci de la renommée, il s'était renfermé dans l'étude, la méditation et la prière. Son premier livre révélait à tous un esprit supérieur et un maître écrivain. Maintenant ses publications se succèderont, nombreuses, considérables, souvent profondes, toujours éloquentes ; et dans le nombre il y aura plus d'un chef-d'œuvre.

IV

Depuis le jour où Alphonse Gratry avait consacré sa vie à Dieu et à ses frères, la Providence n'avait cessé de le mener comme par la main. Elle l'avait conduit d'abord à Strasbourg, pour y continuer, pendant douze ans, dans un milieu très cultivé, généreux et plein d'élan, sa formation intellectuelle et spirituelle ; puis à Stanislas, où, tout en poursuivant ses méditations, il avait pu étendre son action éducatrice et compléter son expérience ; enfin à l'Ecole normale, où, tout en se dévouant à une jeunesse d'élite, il avait eu plus de loisirs pour approfondir les grandes questions philosophiques et religieuses et pour en mûrir la solution. Après cette longue préparation, après un labeur acharné, un instinct secret le poussait à déployer toutes ses facultés à agrandir le champ de ses opérations, à entamer l'œuvre qu'il avait rêvée : la réconciliation du christianisme et de l'esprit moderne, de la science et de la foi, la transformation de la société pré-

sente et du monde entier par l'Evangile mieux compris et mieux pratiqué.

Pour réaliser une telle œuvre, pour la tenter seulement, il lui était nécessaire, et l'abbé Gratry le comprit aussitôt, de multiplier ses forces par celles de l'association. « Il y a une œuvre, écrivait-il à Mgr Dupanloup, que Notre Seigneur demande depuis un demi-siècle au clergé français et qu'il ne peut obtenir, c'est un atelier d'apologétique, c'est l'étude de la science comparée et instaurée. »

Pour mener à bien son projet, le meilleur instrument lui parut être tout d'abord l'association telle que l'a conçue saint Philippe de Néri. « Petits groupes de prêtres, réunis en commun, sans vœux, très libres dans leurs travaux, mais s'aidant, s'encourageant et s'exhortant entre eux. Ces groupes demeurent absolument indépendants les uns des autres, et ne relèvent, comme il convient aux membres de l'ordre sacerdotal, d'aucun autre pouvoir que du pouvoir central de l'Eglise catholique, et du pouvoir prochain de chaque évêque. Point de supérieur général, point de maison centrale ; aucune maison n'en gouverne aucune autre, pas plus qu'aucune famille, dans la commune, ne gouverne les autres familles. Voilà

qui peut facilement s'étendre et s'établir partout, et puissamment contribuer à l'organisation de la vie des prêtres, pour tout le clergé séculier, dans tous les diocèses du monde (1). »

Il y avait justement alors, dans le clergé de Paris, un prêtre renommé pour sa vertu, pour l'ardeur de son zèle, pour sa grande autorité morale, qui nourrissait, non pas le même projet, mais un projet à quelques égards analogue. C'était l'abbé Pététot, curé de Saint-Roch. Il s'était entouré de jeunes prêtres animés de son esprit, désintéressés, dévoués, supérieurs aux préoccupations d'avancement, et il réalisait avec eux un essai de vie commune ecclésiastique. Son presbytère était devenu une sorte de couvent ; chaque semaine, des conférences spirituelles réunissaient autour de lui le petit groupe ; elles contribuaient à entretenir chez les membres la piété, la vie surnaturelle, la charité apostolique.

Cette généreuse tentative répondait trop bien aux idées de l'abbé Gratry pour ne pas l'intéresser singulièrement. Bientôt, il fit partie de la petite société, et le temps vint même où il allait passer tous les dimanches à Saint-Roch, assis-

(1) *Henri Perreyve*, par le P. Gratry, p. 79.

tant aux offices, dînant avec le curé et ses vicaires et revenant chaque fois plus édifié de ce qu'il avait vu et entendu.

Cependant, malgré l'admirable fécondité de son ministère, malgré la joie que lui donnaient, par leur dévouement, les jeunes prêtres groupés autour de lui et formés à son image, l'abbé Pététot ne se tenait pas pour satisfait. A ses yeux, pour sauver la religion en France, il fallait généraliser ce mouvement, il fallait multiplier, non point le nombre des prêtres, mais le nombre des apôtres détachés de tout intérêt humain et prêts à tous les sacrifices.

Pendant qu'au presbytère de Saint-Roch grandissait l'idée de régénérer le clergé par une éducation mieux appropriée au besoin des temps, à l'Ecole normale l'abbé Gratry nourrissait celle de défendre et propager la vérité chrétienne par la science. Ces deux idées suscitaient à la fois deux mouvements religieux et comme deux courants, dont la réunion prochaine allait bientôt former le nouvel Oratoire.

Le mot fut vite prononcé. « Un jour écrit le P. Gratry, je reçus la visite de l'abbé de Valroger: N'avez-vous jamais pensé à reconstituer l'Oratoire ? » me dit-il... Le soir même, j'en parlai au

curé de Saint-Roch, qui fut très frappé de cette idée, et qui, dès le premier moment, y vit une ouverture providentielle. On prit jour avec l'abbé de Valroger et quelques autres pour parler de cette fondation. On devait se réunir à Saint-Roch. L'évêque d'Orléans présida à la réunion (1). »

Pour répudier les souvenirs gallicans et jansénistes que le nom pouvait réveiller, il fut convenu qu'il serait modifié en celui de l'Oratoire de l'Immaculée-Conception. Tel fut, en effet, le premier titre de la Congrégation restaurée ; elle le garda jusqu'au décret d'approbation de 1864, qui la désigna définitivement sous celui de l'Oratoire de Jésus et de Marie-Immaculée.

Ainsi le projet mûrissait et se précisait peu à peu.

En 1852, l'heure d'une décision était venue. L'abbé Gratry, après sa démission d'aumônier à l'Ecole normale avait passé l'année près de Mgr Dupanloup, son conseiller et son ami, en qualité de vicaire général d'Orléans. C'est là qu'il prit sa résolution définitive. Cependant, s'il était bien résolu à se dévouer tout entier à l'œuvre de l'Ora-

(1) Manuscrit inédit.

toire, il estimait au-dessus de ses forces d'en être ou le fondateur, ou le supérieur. Un seul homme, selon lui, était à la hauteur de cette tâche, le curé de Saint-Roch. Sur ses instances, sur celles, non moins vives, de Mgr Dupanloup et du P. de Ravignan, l'abbé Pététot finit par se décider. Après avoir reçu à Rome les encouragements et la bénédiction de ses confrères et à la grande désolation de ses paroissiens, il renonça généreusement aux avantages et aux honneurs d'un poste brillant que des années d'activité féconde lui avaient rendu si cher.

V

Le premier groupe oratorien se réunit d'abord au 21 de la rue de Calais, en novembre 1852. Il ne se composait que de six membres : le P. Pététot supérieur, le P. Gratry, le P. de Valroger, chanoine titulaire de Bayeux. Les trois autres étaient des jeunes gens : le P. Adolphe Perraud et le P. Cambier, tous les deux sortis de l'Ecole normale ; enfin le P. Lescœur, brillant élève de Stanislas,

avocat et licencié ès-lettres. D'autres vocations s'annonçaient, en particulier celles de Henri Perreyve et de Charles Perraud.

Bientôt on put acheter, rue du Regard, 11, une maison très vieille et toute délabrée. On accédait à la chapelle provisoire par un escalier de bois massif et incommode. Mais on était chez soi, on avait un jardin d'une étendue raisonnable, une vaste pelouse, quelques arbres, et à peu de temps de là, sur un mot du P. Gratry, les fidèles allaient eux-mêmes construire une chapelle neuve et élégante.

C'est dans cette chapelle de la rue du Regard que, pendant plusieurs années, les homélies du P. Gratry attirèrent un auditoire d'élite. L'enceinte était trop étroite pour en contenir le flot débordant. Les degrés, le palier de l'autel eux-mêmes étaient submergés. Guizot y coudoyait le duc de Broglie ; Vitet s'y rencontrait avec Berryer ; Montalembert y était assidu. Le vaisseau de l'édifice, d'une étendue limitée, convenait parfaitement à la faible voix de l'orateur. Il était inégal sans doute, comme tous ceux qui ne disent que ce qu'ils sentent et qui ne connaissent point l'émotion de commande. Mais dans les jours de verve, cette parole était un charme. On ne résis-

tait point à l'enchantement, à ce don magique d'amener les âmes à soi, de les élever dans la lumière et dans l'amour.

Le succès fut tel qu'on demanda à l'orateur de donner ses conférences dans la chapelle des catéchismes de Saint-Etienne-du-Mont. Il s'empressa d'accepter. « J'ai trouvé, écrivait-il à l'un de ses amis, une chapelle incomparable, beaucoup plus grande que l'Oratoire, plus facile à la parole, contiguë à l'Ecole polytechnique, à l'Ecole normale, à l'Ecole de droit et à trois grands collèges. De là un auditoire nouveau et tel que j'aurais dû le chercher depuis longtemps.

« Une foule empilée remplit la chapelle. C'est une bataille pour entrer. Toute l'enceinte est réservée aux hommes ; les femmes, à l'entour et derrière, entrent avec des billets.

« Je ne puis vous dire la sympathie de l'auditoire. La solidité des résultats me comble de joie. »

Les divers travaux du P. Gratry ne l'empêchaient point de songer à l'organisation des études. C'est lui qui avait dressé le plan des cours pour les jeunes. Outre le noviciat proprement dit, pure école de formation spirituelle, à laquelle devait présider le P. Pététot, il y avait à mener

de front une double préparation, une préparation théologique et une préparation scientifique.

Pour présider à la première, le P. Gratry eut l'heureuse fortune de découvrir et de gagner à ses desseins un travailleur infatigable, homme d'une science prodigieuse, d'une modestie rare, l'abbé Gillet, prêtre du diocèse de La Rochelle. En ce qui concernait la préparation scientifique, il s'en réserva la direction. L'œuvre était donc en bonne voie ; il pouvait croire qu'il touchait enfin à la réalisation de son projet, si longtemps poursuivi, d'un atelier d'apolégétique religieuse, « d'une sorte de Port-Royal, moins le schisme et l'erreur ». Et pourtant, au bout de quatre ans, survenait une crise douloureuse.

Il est plus facile de s'estimer et de s'aimer que de s'entendre. Les deux fondateurs de l'Oratoire ne tardèrent pas à en faire l'expérience. Animés du même zèle, du même désintéressement, du même désir de servir l'Eglise, ils ne s'inspiraient pas, au fond, de la même idée directrice. Démontrer l'harmonie des sciences et de la religion, retourner le courant philosophique depuis si longtemps opposé à l'Evangile, tel était le rêve du P. Gratry depuis sa jeunesse. Toute autre, l'idée dont s'inspirait le P. Pététot. Pour celui ci, les

préoccupations scientifiques étaient d'ordre secondaire. Ce qui importait surtout à ses yeux, c'était de faire que les prêtres devinssent des hommes surnaturels et des saints. Les préparer dès l'adolescence, pénétrer les aspirants au sacerdoce de l'esprit de pauvreté, de désintéressement et d'abnégation, leur souffler le feu sacré du dévouement, telle était la réforme à entreprendre et le premier service à rendre à l'Eglise. Cette action, d'après le P. Pététot, devait commencer par les petits séminaires.

En 1857, l'évêque de Coutances, Mgr Daniel, offrit à l'Oratoire la direction du petit séminaire et collége diocésain de Saint-Lô. La majorité du Conseil, ne jugeant pas la société assez nombreuse pour suffire à une mission pareille sans appauvrir à l'excès le groupe de Paris, se prononça contre l'acceptation. Le P. Pététot passa outre et imposa sa décision. Huit Oratoriens durent prendre le chemin de Saint-Lô. Chaque année, une nouvelle trouée était faite parmi les jeunes confrères ; d'autre part, les Pères restés à Paris étaient contraints, par la nécessité de vivre, de s'employer à la prédication et dans des aumôneries. L'atelier tant rêvé ne se fondait pas.

Le P. Gratry restait, pour ainsi dire, seul. Il

était inconsolable. Cédant à la fois aux préoccupations d'une santé fatiguée et à l'impulsion de ses tendances naturelles, il s'écarta peu à peu de la vie commune. A partir de 1858, il paraissait rarement en récréation. Souvent il prenait ses repas dans sa chambre, parce qu'au moment de descendre, une idée l'avait frappé et qu'il avait voulu l'écrire de suite. Pour prévenir une rupture, la nécessité d'une solution s'imposait. Elle intervint en 1861. Il fut convenu que le P. Gratry en considération des immenses services qu'il avait rendus à la Congrégation, serait autorisé officiellement à se retirer de la communauté pour habiter chez lui, tout en conservant le titre d'Oratorien. Peu après, à la première assemblée générale, qui eut lieu en août 1861, une motion fut proposée ainsi conçue :

« Considérant les nombreux et éminents services rendus à la Congrégation par le P. Gratry, l'Assemblée, avant de se dissoudre, tient à inscrire dans le recueil de ses actes un témoignage public de son affection et de sa reconnaissance envers le P. Gratry. »

La motion fut votée à l'unanimité.

Le P. Gratry quitta la maison de la rue du Regard en juillet 1861 ; et, en octobre, il s'ins-

tallait avec son domestique rue Barbet-de-Jouy, 34.

VI

Toute consentie qu'elle fût et arrangée à l'amiable, cette séparation n'en était pas moins douloureuse. Le P. Gratry eut le sentiment très vif que c'en était fait du rêve de sa vie, de son atelier d'apologétique religieuse. Pour lui du moins, pendant les huit années qu'il avait passées à l'Oratoire ; il avait travaillé de son mieux. C'est de cette période de 1852 à 1861 que datent ses plus beaux ouvrages : *De la Connaissance de Dieu (*1853*) ; — Logique (*1855*) ; — De la Connaissance de l'âme (*1858*).; — Le Mois de Marie de l'Immaculée Conception (*1859*) ; — La Paix (*1861*) ; — La Philosophie du Credo (*1861*).*

M. Thiers, qui avait toutes les prétentions, même celle d'être un philosophe (!!!), refusait volontiers ce titre au P. Gratry. Sans doute, sa philosophie ne ressemble en rien aux analyses des Ecossais ou à celles des éclectiques. Rien

d'étonnant qu'elle déroute un peu l'observateur superficiel. On n'est plus habitué à ces démarches-là, qui rappellent Platon et saint Augustin. Par les principes de sa méthode, comme par les résultats obtenus, tout incomplets qu'ils soient, l'illustre Oratorien s'est rangé de droit parmi les maîtres de la pensée chrétienne. Son livre *De la connaissance de l'âme*, en particulier, est un admirable chef-d'œuvre. Si ce n'est pas de la philosophie classique, au gré de l'école, c'est à coup sûr de la philosophie vivante et de la philosophie féconde, qui classe le P. Gratry dans la famille des Platon, des saint Augustin, des Malebranche, des Maine de Biran et des Newman.

Pour le P. Gratry, la plume, comme la parole, ne fut qu'un instrument d'apostolat. Chez lui, rien de l'homme littéraire, aucun souci de l'applaudissement. Pensée, parole, style, tout tend à l'action. « C'est à l'action qu'il vise, et il suscite l'action, selon le mot d'Ollé-Laprune, et plus il s'éprend des divines clartés, plus il est impatient de les communiquer à autrui ; plus il participe à la vraie vie, plus il brûle d'en faire part aux autres ».

Les principes de son style sont simples et mâles. D'abord, pas de rhétorique. Retrancher ce

qui n'est que vêtement, ornement, appât, ruse, effet, précaution, transition. Ne penser qu'à Dieu et à la vérité, sans aucun respect humain. Rien que la sévère nudité du vrai.

Avant de rien publier, — et il aura alors quarante-six ans, — il a soumis son esprit à un long, multiple et intense labeur de préparation. Pendant vingt-cinq ans de silence méditatif, il a amassé un trésor intellectuel qui lui permettra d'être un admirable improvisateur, de puiser sans fatigue à une source intarissable. Elle a grossi ses eaux, lentement et dans l'ombre souterraine. Quand une fois elle a trouvé son issue vers le jour et sa pente dans un sol propice, elle se verse avec une sorte de joie et semble bondir vers la lumière (1).

Le style du P. Gratry est varié, rythmé, harmonieux. Il a le sens de la cadence et du nombre. Il a l'amour des mots nobles, sonores, et encore qu'un peu vagues, chers à l'oreille de nos contemporains. Comme le philosophe chez lui est doublé d'un poète, outre l'harmonie musicale du mot et de la phrase, ce qui caractérise son style, c'est la magie de la couleur. L'image ne cesse d'animer la mélodie.

---

(1) Caro, *Philosophie et philosophes*, p. 221.

Est-ce à dire qu'il soit un écrivain parfait ? Non sans doute. Chez lui la composition est souvent défectueuse. Il lui arrive d'avoir çà et là des subtilités étranges, des excès d'ingéniosité raffinée, des rencontres d'analogie bizarres, des entraînements de parole qui excèdent visiblement la pensée. Ces défauts et ces excès n'empêchent pas le P. Gratry d'être un écrivain d'une rare originalité, l'un des maîtres de la littérature du dix-neuvième siècle.

Aux ouvrages que j'ai déjà rappelés, beaucoup d'autres sont venus s'ajouter de 1861 à 1870 : *Les Sources* (1862) ; — *Commentaires sur l'Evangile de Saint Mathieu* (1863) ; — *Crise de la foi* (1863) ; — *Les Sophistes et la Critique* (1864) ; — *Henri Perreyve* (1866) ; *La Morale et la Loi de l'Histoire* (1868) ; — *Lettres sur la Religion* (1869); — *Les Sources de la Régénération sociale* (1871) (1).

Un jour vint où le grand écrivain songea à l'Académie. Il reconnaissait lui-même « qu'il tenait beaucoup, en toute modestie, suavité, sérénité, à entrer à l'Académie, mais par des motifs profondément philosophiques... L'Académie dou-

---

(1) Depuis la mort du P. Gratry ont paru : *Souvenirs de ma jeunesse* et *Méditations inédites* (1874).

blerait en Europe mon auditoire (1) ». Il n'épargna point les démarches pour préparer et assurer son élection. Y mit-il, à son insu, quelque complaisance humaine ? C'est possible. Le péché après tout serait véniel.

Dès 1858, il songea à l'Institut, et il s'en ouvre à Mgr Dupanloup qui lui répond, le 11 juillet de la même année : « Rien n'est plus difficile et délicat de décider le jour et l'heure d'une candidature comme la vôtre. »

En 1861, il aspire à remplacer Lacordaire, et il fait une démarche officielle près du secrétaire perpétuel, qui était alors M. Villemain. L'année suivante, il convoite le siège de Biot. Celui d'Ampère le tente ensuite. En 1865, il subit un pénible échec. Il ne se décourage pas. « Je pense parfois, écrit-il gaiement à Mgr Dupanloup, que je ferais bien — en égard au but très important que je poursuis — que je ferais bien de me présenter tranquillement, toutes les fois qu'il y a une place vacante, comme le conseillait Alfred de Vigny. Corneille ne s'est-il pas présenté sept fois et Voltaire huit fois ?

« Je ne suis pas plus fier que Corneille. »

---

(1) *Lettres à Montalembert.*

i les ajournements qu'il subit ne troublent sa sérénité, son ami, Mgr Dupanloup, s'imente davantage. « Mon cher ami, écrit-il à ıtalembert le 21 mars 1865, ce que je vous ande, c'est de bien faire sentir à ces Mesrs qu'on ne peut vraiment pas traîner ce bon e plus longtemps comme on le fait d'année en ée. Tout le monde connaît l'éminence de ses es. Il faut être tout à fait résolu à le présenter r l'élection prochaine. »

e 2 mai 1867, le P. Gratry fut élu en remplaent de M. de Barante, par 18 voix contre 12 ordées à Théophile Gautier. Le P. Chauvin ne ne aucun détail sur l'élection. Peut-être eût :é bon de rappeler la colère qu'elle souleva ni les partisans de la libre pensée, et en partier chez Sainte-Beuve. Lorsqu'il fut reçu, le nars 1868, l'auteur des *Lundis* écrivait à la cesse Mathilde :

L'Académie recueille ce qu'elle a semé. Ce *try* n'a pas même su nous donner une faible ıisse de ce pâle M. de Barante (1) ; il s'est jeté s l'abstraction et dans le mystique, non sans

) Sainte-Beuve, dans ses *Portraits contemporains* t célébré avec enthousiasme M. de Barante, quand ernier était vivant et le pouvait servir.

se passer les attaques et les sournoiseries. Ce qui ne me révolte pas moins, c'est l'éloge que M. Vitet a fait de ce faux savant et de cet esprit si peu juste. Nous voilà bien lotis avec ce nouveau confrère, qui fait la paire avec *le* Dupanloup. »

A quelque temps de là, il écrivait encore à M. Paul Albert :

« Cette Académie est *infectée* d'un prélat qui a commis une mauvaise action académique au sujet de Littré et qui n'est pas d'humeur à en rester là, car mauvaise action oblige ; elle est *infectée* de ce triste Gratry, qui poursuit depuis vingt ans son duel contre Vacherot, et qui n'est entré à l'Académie que pour s'asseoir dans le prétendu fauteuil de Voltaire, et il ne s'est trouvé personne pour l'avertir ou pour protester contre cet acte d'insigne mauvais goût. »

VII

Le P. Gratry avait depuis un an pris séance à l'Académie, lorsqu'éclata dans le public la controverse passionnée sur l'Infaillibilité pontificale.

Il avait écrit et réimprimé, dans les éditions successives de la *Connaissance de Dieu*, sa profession de foi explicite sur la question : « presque tous les catholiques, disait-il, croient en théorie, et tous admettent en pratique que le Souverain Pontife, jugeant solennellement, *ex cathedra*, en matière de foi ou de mœurs, est infaillible. » Entraîné par son amitié pour Mgr Dupanloup et pour Montalembert, il se jeta avec ardeur dans la lutte qui venait de s'ouvrir, et il essaya de prouver, contrairement à ses précédentes affirmations que la croyance à l'infaillibilité pontificale était une nouveauté. Mgr Dupanloup venait d'être pris à partie par Mgr Dechamps, archevêque de Malines, à propos de ses *Observations sur la controverse relative à la définition de l'Infaillibilité au futur Concile*. Une polémique animée s'en était suivie. Le P. Gratry s'empare brusquement de la discussion et publie une première *Lettre à Mgr Dechamps*. Trois autres suivirent, Elles eurent un retentissement immense, mais elles soulevèrent, en même temps, d'ardentes protestations.

Le 18 juillet 1870, l'infaillibilité fut proclamée.

Comme beaucoup de mathématiciens et de philosophes, le P. Gratry était homme à idées fixes, et il avait peine à s'en déprendre. Il eut le

courage cependant de reconnaître qu'il s'était trompé et de désavouer son erreur. Quand Mgr Guibert, transféré de l'archevêché de Tours à celui de Paris, eût pris possession de son siège, le Père s'empressa de lui écrire, le 25 novembre 1871 :

« Monseigneur,

« Si je n'étais fort malade et incapable d'écrire une lettre, je vous aurais déjà, depuis bien des jours, adressé mon hommage de bienvenue.

« Je veux du moins aujourd'hui, Monseigneur, vous dire simplement ce qui, ce me semble, n'avait pas même besoin d'être dit, savoir que j'accepte, comme tous mes frères dans le sacerdoce, les décrets du Concile du Vatican. Tout ce que, sur ce sujet, avant la décision, j'ai pu écrire de contraire aux décrets, je l'efface.

« Veuillez, Monseigneur, m'envoyer votre bénédiction et prier pour moi. »

Ces luttes morales, les douleurs de la patrie, les tristesses de la guerre et les horreurs de la Commune l'avaient atteint jusqu'au fond de l'âme ; elles avaient profondément altéré une santé fatiguée par toute une vie de travail intense. Depuis plusieurs mois déjà les premiers symptômes d'un mal inquiétant s'accusaient de plus

en plus. Une tumeur glandulaire se développait sous la joue gauche et prenait peu à peu des proportions effrayantes. En septembre 1871, le docteur Lustreman, beau-frère du Père, et le docteur Richet lui conseillèrent d'aller, pendant l'automne, tenter une cure de raisin à Montreux, sur les bords du lac de Genève, Il s'y rend le 8 octobre. Malgré le dévouement d'une famille amie, la famille Molher, qui était accourue de Sainte-Marie-aux-Mines, pour le soigner, le mal ne fit qu'empirer. Le 5 février 1872, l'Extrême-Onction lui fut donnée sur sa demande. Il la reçut avec une humilité et une foi profondes, témoignant, jusqu'à la fin, de la sincérité de son amour pour Jésus-Christ, baisant pieusement le crucifix ; après quoi, il donna à ses deux disciples fidèles, les PP. Charles et Adolphe Perraud, une bénédiction suprême. Le 7 février, après une lente et douce agonie, il expirait entre sa sœur et son beau-frère, soutenu par les prières de ses fils spirituels, et, au milieu des larmes de tous les siens, il rendait à Dieu sa belle âme, « toute faite de lumière et de paix ».

Les funérailles eurent lieu à Paris en l'église des Missions étrangères, le mardi 13 février au milieu d'un grand concours d'amis et d'admira-

teurs. Le corps du P. Gratry repose au cimetière Montparnasse.

La vie de ce grand croyant, de ce généreux apôtre, de cet admirable écrivain a été racontée par le P. Chavuin avec un rare talent, avec une émotion sincère, c'est un beau livre, vraiment digne de l'auteur de la *Connaissance de Dieu* et de la *Connaissance de l'Ame*, de celui dont le Pape Léon XIII a dit : « Ce fut un grand esprit et un noble cœur. »

Janvier 1902.

BENJAMIN CONSTANT [1]

I

M. Victor Glachant est un érudit très savant, très travailleur, et dont les livres méritent de retenir l'attention. Ce qu'il a dit de Fauriel, on le peut dire aussi de lui : « c'est un *piocheur* de premier ordre, un laborieux s'il en fut ». Il a l'amour des vieux papiers, l'ivresse de l'*inédit*, et de cela il le faut louer ; mais peut-être ne se préoccupe-t-il pas assez de l'importance que peuvent avoir les documents qu'il découvre, et de l'intérêt plus ou moins réel qu'ils peuvent présenter.

L'ouvrage qu'il publie aujourd'hui a pour ti-

(1) *Benjamin Constant sous l'œil du guet*, par *Victor Glachant*, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand. Un volume in-8°, librairie Plon, 1906.

tre : *Benjamin Constant sous l'œil du guet, d'après de nombreux documents inédits.* — Le *guet*, selon la définition de Littré, est l'*acte par lequel on observe, on épie ce qui se passe, ce qui se fait.* Benjamin Constant sous l'œil du guet, c'est donc Benjamin Constant surveillé par la police. Il l'a été, paraît-il sous le Consulat et l'Empire et sous la Restauration. Or, de la première de ces deux surveillances, M. Victor Glachant ne nous dit rien, ou à peu près rien. Pour toute la période de 1800 à 1814, il se borne à citer un certain nombre de lettres de Benjamin Constant à son ami Fauriel, lettres d'affaires et d'amitié, où la littérature tient plus de place que la politique. Il professe d'ailleurs, à leur endroit, une admiration qui me semble singulièrement exagérée. C'est ainsi, par exemple, qu'il écrit, à propos de l'une de ces lettres, celle du 15 septembre 1810 : « Elle me paraît proprement *exquise* : Mme de Sévigné et Voltaire en eussent été jaloux. » Est-ce bien sûr ? Et se seraient-ils vraiment extasiés à des phrases telles que celles-ci : « J'ai dit à Mme de Staël vos remords et vos scrupules. Elle serait charmée que vous *surmontassiez* les uns et que les autres vous *portassent* à la réparation au lieu de vous encourager à l'impénitence... » — « Je serai bientôt,

dans deux mois environ, *à ce que je désire*, près de vous. Je veux *m'enyvrer* d'études, si j'ai encore assez de force pour êtresusceptible, comme autrefois, de ce genre *d'yvresse.* »

La police impériale en est donc quitte à bon marché avec M. Glachant. C'est la police de la Restauration qui paiera pour elle. L'auteur réserve toute son indignation, toute sa colère pour les agents du gouvernement royal, pour les préfets, sous-préfets et gendarmes qui ont eu l'audace de signaler les agissements, les allées et venues de Benjamin Constant. Il a recherché, réuni, copié, avec une patience inlassable, tous les rapports, toutes les pièces, tous les bouts de papier déposés aux Archives et il les a intégralement publiés, sans même oublier les en-tête administratifs. C'est un dossier formidable... par sa grosseur, absolument insignifiant quant aux faits qu'il révèle. Il y a là cent pages de petit texte, qui se pourraient aisément réduire à une ou deux, sans que l'histoire de la Restauration et la biographie de Benjamin Constant y perdissent rien.

Ces pièces si laborieusement amassées, annotées avec tant de soin, ne prouvent en réalité qu'une chose, c'est que Benjamin Constant a été sous l'œil du guet pendant trois années seule-

ment (1827-1829), à l'occasion de son élection dans le Bas-Rhin. La Restauration l'a donc surveillé beaucoup moins que le Consulat et l'Empire, lesquels n'ont cessé d'avoir l'œil sur lui pendant quatorze ans. Elle était cependant en droit de se méfier d'un homme qui lui faisait, par la parole et par la plume, une guerre implacable, et qui, à un certain moment tout au moins, avait vu son nom associé à ceux des plus dangereux conspirateurs. En 1821-1822, avait éclaté à Saumur et à Thouars la conspiration du général Berton. Les accusés furent traduits devant la Cour d'assises de la Vienne. Le procureur général Mangin saisit quelques fils qui allaient se rattacher aux conspirateurs du Parlement, et il n'hésita pas à les reproduire dans l'acte d'accusation. Il rapportait que les cris : *Aux armes* ! *Aux armes* ! avaient retenti à Thouars ; que la nouvelle du renversement du gouvernement du Roi avait été publiée ; que Berton avait affirmé que le général Foy, MM. de Kératry, Voyer-d'Argenson, La Fayette, *Benjamin Constant* étaient membres du nouveau gouvernement. La vue des cocardes tricolores que portaient les insurgés avait accrédité ces bruits. Enfin venait un passage plus posi-

tif dans le paragraphe consacré à un accusé contumace, le chirurgien Grandménil :

« Cet accusé fit des voyages à Paris. Il résulte des discours qu'il a tenus, qu'il a été présenté à MM. les députés Laffitte, *Benjamin Constant*, La Fayette ; qu'il s'en est fait reconnaître à l'aide de cartes de carbonari ; qu'il les a vus séparément et réunis. Les débats feront connaître à qui Grandménil a tenu ces discours... Au surplus, il est prouvé que cet accusé a présenté au marquis de La Fayette, au mois de mai dernier, un des agents les plus considérables de la nouvelle conspiration, et que le marquis de La Fayette dit à Grandménil au moment où il prit congé de lui : *Allons, du courage! mon cher Grandménil.* »

Quelques jours après, à la Chambre des députés, le général Foy protesta avec énergie contre l'acte d'accusation rédigé par M. Mangin. « Le procureur général, s'écria-t-il, a eu soin de mettre l'accusation principale dans la bouche *d'un nommé Grandménil, contumace qui ne reparaîtra plus*, sur le compte duquel on mettra tous les mensonges qu'il importe à la faction antinationale, antifrançaise, de mettre en avant, dans la bouche d'un homme qui ne pourra pas être interrogé publiquement, qui ne donnera pas d'explications

sur les atroces mensonges qui ne sont pas sortis de sa bouche, je le parie, car *ils sont l'ouvrage du ministère.* Je répète que c'est une *machination atroce, perverse, infâme*, et, comme j'en ai le droit, je réclame une enquête. »

Et pendant que le général Foy tenait ce langage, voici ce qui se passait dans une tribune publique. Un homme placé entre le fils du général La Fayette et un membre de la gauche la plus avancée, M. de la Pommeraye, député du Calvados, s'agitait violemment, essayant de se lever et de parler, et contenu à grand'peine par ses deux voisins de tribune. Ceux-ci réussirent enfin à l'emmener hors de la salle. Cet homme était Grandménil, venu là parce que M. Georges de La Fayette lui avait promis de lui procurer, par l'intermédiaire de M. de la Pommeraye, un passeport pour l'étranger et lui avait donné rendez-vous au Palais-Bourbon. Le débat sur le complot de Saumur avait surgi d'une façon inattendue, et quand Grandménil s'était vu traiter par le général Foy d'agent provocateur, de policier « qui ne reparaîtrait plus », il avait été, au moment de se précipiter dans la salle et de s'écrier : « Me voilà ! » Non seulement M. de Vaulabelle, si hostile à la Restauration, si favorable aux conspira-

teurs, raconte *in extenso* cet incident (1) ; mais une lettre de M. Georges de La Fayette, datée du 24 mai 1840, certifie l'exactitude de ces détails. Il est de plus établi, par le récit de Vaulabelle, que le général Foy, avant de monter à la tribune, et son collègue *Benjamin Constant*, avaient causé tous les deux, dans la salle des Pas-Perdus, avec avec Georges de La Fayette et avec Grandménil.

De tout cela, M. Victor Glachant se garde bien de dire un mot. Qui n'aurait lu que son volume pourrait croire qu'il n'y a jamais eu de conspirateurs sérieux sous la Restauration, à peine quelques « libertaires », quelques « charbonniers », quelques « taupinières politiques », dont les membres « se mêlaient d'autorité, aux rangs des libéraux modérés, au risque de les compromettre... Constant, La Fayette et leurs amis ont décliné tant qu'ils l'ont pu l'appui de ces gens-là, et refusé de fusionner avec eux ».

Benjamin Constant peut-être, parce qu'il était prudent et avait horreur des coups, parce que son *libéralisme* n'allait pas sans beaucoup de scepticisme et une absence complète de passion. Mais La Fayette ? mais ses amis, ceux que M.

---

(1) *Histoire des deux Restaurations*, t. VI, p. 79.

Glachant appelle de *purs patriotes* et qui, d'après lui, ne furent jamais mêlés à aucun complot, les Manuel, les Corcelles, les Voyer-d'Argenson, les Kœcklin !

En 1821, la *Charbonnerie* fut introduite et établie en France. Elle se composait de *ventes* (ou associations) particulières ; de la *haute vente*, c'est-à-dire la réunion des députés de ventes, et enfin de la vente *suprême* ou comité directeur. Faisaient partie de la vente suprême : La Fayette député de la Sarthe ; son fils Georges, député du Haut-Rhin ; Manuel, député de la Vendée ; Voyer-d'Argenson, député du Haut-Rhin ; de Corcelles, père, député du Rhône ; Dupont (de l'Eure), député de l'Eure ; Jacques Kœcklin, député du Haut-Rhin ; M. de Beauséjour, député de la Charente-Inférieure de 1819 à 1820. Les membres non députés étaient le baron de Schonen, Mauguin, Barthe, Mérilhou et le colonel Fabvier.

Ce fut ce Comité directeur, ce furent ces *purs patriotes* qui organisèrent les conspirations militaires de Belfort, de Saumur, de la Rochelle. M. Glachant les passe entièrement sous silence ; il n'y fait même aucune allusion. Il n'hésite pas, en revanche, à déclarer que l'accusation portée

contre La Fayette et ses amis d'avoir conspiré en 1822 est proprement « absurde, inadmissible ». — Il s'écrie « Comment ! ces messieurs sont accusés légèrement de ce crime infâme entre tous : tenter de débaucher l'armée ! ...La Fayette ! Fallait-il donc qu'un patriote dont le désintéressement, l'honnêteté et la hauteur d'âme commandent le respect de la postérité, passât pour le centre d'un complot, pour le vulgaire excitateur des commotions populaires ! Voilà donc (on croit décidément rêver quand on constate ces turpitudes), voilà à quels sots griefs, à quelles présomptions d'attentats ne tenant pas debout étaient en butte, au milieu de l'an de grâce 1822, des citoyens sans reproche, des hommes dont la rumeur publique, mieux informée que les policiers de l'Intérieur, vantait et consacrait déjà le dévouement légendaire à la patrie. Mais quoi ! tout leur était bon, à ceux-là. Racine l'a dit :

Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage.

« Les vrais enragés, c'étaient ces despotes, ces accusateurs en l'air : enragés à susciter des périls imaginaires, pour feindre tous les jours de sauver le régime. »

Quand on lit de telles affirmations en contradiction si formelle avec les faits les plus incon-

testables et les mieux établis, n'est-on pas autorisé à dire, en se servant des expressions mêmes de M. Glachant : « *On croit décidément rêver*, quand on constate ces ignorances ? »

Comme c'est en Alsace que Benjamin Constant a été *sous l'œil du guet*, afin de bien montrer à quel point cette surveillance était dénuée de tous motifs, il insiste sur l'absence, dans cette province, de tout élément d'agitation. « Au vrai, écrit-il, jamais l'Alsace ne semble avoir fait grise mine à la monarchie restaurée. Là, nul ferment de discorde ; nulle menace de révolte, et, à part quelques protestations individuelles plus ou moins clairement exprimées, nulle velléité d'émeute. Un sol qui rend la semence avec usure n'est pas propice aux insurrections, aux barricades, comme le dur pavé des villes. »

Et la conspiration de Belfort ? « L'Alsace fut considérée comme le point le plus avancé et *le plus favorable* pour la première tentative. » C'est M. Trélat, l'un des fondateurs de la Charbonnerie, qui fait cette constatation. Trois des membres de la Vente suprême, MM. Georges de La Fayette, Voyer-d'Argenson et Jacques Kœcklin, étaient députés du Haut-Rhin. A Belfort, à Neuf-Brisach, à Huningue, à Colmar, des offi-

ciers en retraite pratiquaient les régiments. MM. Kœcklin, Voyer-d'Argenson et Buchez répondaient de Mulhouse. Un avocat, M. Petit-Jean, annonçait que le Haut-Rhin et le Bas-Rhin appuieraient le mouvement. La conspiration avait des ramifications jusque dans la garnison de Strasbourg.

La Fayette était à la tête du complot. Il avait promis de se rendre à Belfort ; mais, au moment où il allait partir, plusieurs de ses collègues de la Chambre, qui n'avaient pas la même confiance que lui dans le mouvement, l'avaient supplié de rester, et il avait consenti, non à retirer la parole qu'il avait donnée, mais à attendre de nouvelles informations. Il se mit enfin en route avec son fils ; mais on avait été forcé à Belfort d'avancer de vingt-quatre heures le moment de l'insurrection. Elle fut vite étouffée, et il fallut courir au-devant de La Fayette pour l'empêcher d'arriver. Sa voiture seule fut saisie et mise sous les scellés par la gendarmerie. Comme elle aurait pu devenir une pièce à conviction contre lui, ses amis réussirent à l'enlever nuitamment et à la faire brûler.

MM. Kœcklin, Voyer-d'Argenson et La-Fayette devaient être proclamés membres du gouverne-

ment provisoire, si la conjuration avait réussi. Or, c'étaient eux, ces trois conspirateurs-jurés, qui étaient les hôtes de Benjamin Constant dans ses tournées d'Alsace et qui multipliaient les fêtes en son honneur. Comment le préfet ne se serait-il pas préoccupé un peu de ses voyages et des manifestations auxquelles ils donnaient lieu ?

M. Victor Glachant ne passe rien à ce malheureux préfet ,M. Esmangart (ce n'était cependant pas un de ces hommes *titrés* dont l'auteur ne parle qu'avec horreur). Il épilogue sur tout. Un jour, M. Esmangart fait insérer dans le *Journal politique et littéraire du Bas-Rhin* un article où se lisaient ces lignes : « A-t-on entendu M. Benjamin Constant élever la voix quand le conquérant foulait aux pieds toutes les lois, comprimait toutes les libertés, enlevait les enfants à leurs pères, décimait la France pour faire périr des générations entières sur les champs de bataille, sans autre but que de placer dans les mains débiles de ses frères, et sur des têtes trop faibles pour les porter, les couronnes des vieilles dynasties ? » M. Glachant pique ici cette note : « Toujours le même argument rebattu : *Napoléon grand consommateur d'hommes* ! »

Rebattu tant que vous voudrez, l'argument

ırte pas moins. C'est une page d'histoire, ;e ineffaçable, que Chateaubriand a écrite: l a dit, dans sa terrible brochure de 1814 : code de la conscription sera un monu- :ernel du règne de Buonaparte... Les géné- de la France étaient mises en coupe ré- nme les arbres d'une forêt : chaque année vingt mille jeunes gens étaient abattus. n'était là que la coupe régulière : souvent :ription était doublée ou fortifiée par des extraordinaires ; souvent elle dévorait :e les futures victimes, comme un dissipa- ıprunte sur le revenu à venir. On avait r prendre sans compter : l'âge légal, les s requises pour mourir sur un champ de : n'étaient plus considérés ; et l'inexorable ıtrait à cet égard une merveilleuse indul- On remontait vers l'enfance ; on descen- :rs la vieillesse : le réformé, le remplacé repris ; tel fils d'un pauvre artisan, ra- rois fois au prix de la petite fortune de son tait obligé de marcher. Les maladies, les tés du corps n'étaient plus des raisons de Des colonnes mobiles parcouraient nos :es comme un pays ennemi, pour enlever ıple ses derniers enfants... A défaut du

frère absent, on prenait le frère présent. Le père répondait pour le fils, la femme pour le mari : la responsabilité s'étendait aux parents les plus éloignés et jusqu'aux voisins. Un village devenait solidaire pour le conscrit qu'il avait vu naître. Des garnisaires s'établissaient chez le paysan et le forçaient de vendre son lit pour les nourrir : pour s'en délivrer, il fallait qu'il trouvât le conscrit caché dans les bois. L'absurde se mêlait à l'atroce : souvent on demandait des enfants à ceux qui étaient assez heureux pour n'avoir point de postérité ; on employait la violence pour découvrir le porteur d'un nom qui n'existait que sur le rôle des gendarmes, ou pour avoir un conscrit qui servait depuis cinq ou six ans. Des femmes grosses ont été mises à la torture, afin qu'elles révélassent le lieu où se tenait caché le premier né de leurs entrailles ; des pères ont apporté le cadavre de leur fils, pour prouver qu'ils ne pouvaient fournir ce fils vivant..... On en était venu à ce point de mépris pour la vie des hommes et pour la France, d'appeler les conscrits la *matière première* et la *chair à canon*. On agitait quelquefois cette grande question parmi les pourvoyeurs de chair humaine : savoir combien de temps *durait* un conscrit ; les uns prétendaient

lurait trente-trois mois, les autres trente-
onaparte disait lui-même : *J'ai trois cent*
iommes de revenu. Il a fait périr, dans les
.nnées de son règne, plus de cinq millions
ınçais..... Dans les douze derniers mois qui
'nt de s'écouler, Bonaparte a levé sans
er la garde nationale) treize cent mille
es, ce qui est plus de cent mille par mois ;
a. osé lui dire qu'il n'avait dépensé que le
e la population. »

résumé, le volume de M. Victor Glachant
:tout un réquisitoire dirigé contre le gou-
nent de la Restauration. Le malheur est
ıuteur ne paraît pas beaucoup connaître
ènements et les hommes de cette époque.
.insi, par exemple, que rencontrant sur son
ı M. Ravez, président de la Chambre des
's il en fait un duc, : il l'appelle par deux
duc de Ravez. Or M. Ravez, député de la
le, était tout simplement le fils d'un hon-
ıarchand de parapluies. Jamais il ne fut
c. M. Glachant veut encore que ce soit « un
nage peu connu ». Or, ce personnage peu
a été premier président de la Cour royale
deaux et pair de France : il a été président
Chambre des députés pendant dix sessions

consécutives. Doué d'une véritable éloquence, il a été le plus grand avocat de Bordeaux au dix-neuvième siècle et l'un des premiers avocats de France. Il a été l'un des maîtres de la tribune dans ces assemblées de la Restauration où il y avait tant d'orateurs remarquables. Voici comment, dans le *Livre des Orateurs*, le juge, M. de Cormenin, qui n'était pourtant pas de sa paroisse : « M. Ravez, l'aigle du barreau Girondin, célèbre par la gravité de sa prestance et l'ample beauté de son organe ; l'un de ces hommes qui commandent, où ils paraissent et où ils parlent, l'attention de leurs auditeurs ; puissant par sa logique, savant dans ses expositions, maître de ses passions et de celles des autres, et qui, s'il n'eût pas été président de la Chambre, aurait, comme orateur, dominé le côté droit (1). »

Le désintéressement de M. Ravez et la noblesse de son caractère étaient à la hauteur de ses talents. Il est moins connu sans doute que Benjamin Constant, ce coureur de popularité, mais son nom est-il moins honoré ?

---

(1) *Le Livre des Orateurs*, par Timon, t. II, p. 8.

II

Il m'en a coûté, je ne le cache pas, de me montrer aussi sévère pour le nouveau volume de M. Victor Glachant. L'auteur, je l'ai dit en commençant, est un érudit sérieux, non certes en matière historique, mais sur le terrain purement littéraire. Lorsque parurent ses premiers ouvrages, *Papiers d'Autrefois* et l'*Essai critique sur le théâtre de Victor Hugo*, j'ai été heureux d'en signaler le mérite et la très réelle valeur. C'est justice également de mettre à part certaines parties de *Benjamin Constant sous l'œil du guet* et d'en recommander la lecture : en premier lieu, tout ce qui concerne, en ce qui est de Benjamin Constant, la bibliographie et l'iconographie ; en second lieu, de très savantes et très minutieuses recherches sur la Correspondance inédite de l'orateur ; enfin, les différents chapitres consacrés à l'étude de son caractère, chapitres d'une psychologie souvent très fine et très délicate.

D'après une note de M. Glachant, nous aurons

bientôt une complète monographie d'ensemble sur Benjamin Constant par M. Rudler, professeur de l'Université, lequel est muni depuis plusieurs années de renseignements multiples communiqués par M. d'Estournelles de Constant et de documents puisés aux meilleures sources, suisses et françaises. Le livre annoncé sera curieux sans nul doute, mais il ne saurait faire, si je ne me trompe, que l'auteur d'*Adolphe* devienne un personnage sympathique.

Benjamin Constant s'est marié deux fois et il ne semble pas que ces deux mariages agrémentés de divorces, aient été parfaitement heureux. S'il a réussi, après et en même temps que beaucoup d'autres, auprès de la Châtelaine de Coppet, il a ridiculement échoué auprès de Madame Récamier. Coryphée du *libéralisme*, il a été le panégyriste du 18 Fructidor, c'est-à-dire de l'un des plus grands attentats qui aient jamais été commis contre la liberté. Homme politique, il a attaché son nom, en 1815, à la plus éclatante palinodie que le dix-neuvième siècle ait eu à enregistrer. Ecrivain, il a consacré plus de vingt années de sa vie à composer un livre qui devait, croyait-il, le mettre au premier rang, les cinq volumes sur *la Religion considérée dans sa source, ses formes et*

ses développements, et les deux volumes sur *le Polythéisme romain considéré dans ses rapports avec la philosophie grecque et la Religion chrétienne;* à peine parus, ces sept volumes sont tombés dans l'oubli et ne se sont pas relevés. Comme il aimait la popularité, il aimait aussi l'argent ; mais, joueur effréné, il a presque toujours vécu dans la gêne, et il lui a fallu, pour payer des dettes criardes, accepter du roi Louis-Philippe une aumône de deux cent mille francs. Une de ses grandes ambitions était de devenir académicien, et l'Académie a toujours refusé de lui ouvrir ses portes. Il y frappait encore quelques semaines avant sa mort, le 18 novembre 1830, mais c'était pour se voir préférer M. Viennet !

Benjamin Constant demeurera donc comme « un personnage très connu », mais en même temps comme le type le plus complet du *raté*.

Avril 1906.

LE GÉNÉRAL DE LA MOTTE-ROUGE[1]

I

Décidément, nous avons retourné la devise : *Cedant arma togæ.* La mode est aux Mémoires militaires. Il n'y en a plus que pour les maréchaux et les généraux, et, à leur défaut, pour les simples sergents. J'ai reçu cette semaine les *Souvenirs du général baron Paulin*, le *Journal du général Fantin des Odoards*, les *Aventures d'un marin de la garde impériale.* On nous annonce pour la semaine prochaine, le quatrième volume des *Mémoires du général baron Thiébault.* Comme de

(1) *Souvenirs et Campagnes* (1804-1833), par le général de *La Motte-Rouge.* Trois volumes in-8°. Lethielleux, éditeur, 1895.

raison, la vogue va surtout aux Souvenirs de l'époque impériale. Voici cependant un livre d'un intérêt aussi vif que les précédents, et qui nous parle, non des guerres du premier Empire, mais de nos guerres contemporaines, de celles d'Afrique, de Crimée, d'Italie et de France.

Les *Souvenirs et Campagnes* du général de la Motte-Rouge n'ont pas, je crois, d'analogue parmi les nombreux Mémoires militaires publiés depuis quelques années. Il ne les a pas composés pour se faire valoir et pour se mettre en scène, non pas même pour raconter les aventures auxquelles il a pu être mêlé, ou décrire les spectacles dont il a pu être témoin. Pas un seul instant, je le crois bien, il ne s'est préoccupé du public. L'idée qu'il pourrait avoir un succès de presse et de librairie ne lui est jamais venue. Il écrivait seulement pour sa famille et ses amis, pour l'armée surtout et ceux qui voudraient, comme lui, consacrer leur vie à servir et à défendre le pays. Il a voulu simplement faire œuvre de soldat, ce qui l'a conduit à raconter par le menu l'histoire des régiments auxquels il avait été attaché, à tracer le portrait des officiers, ses chefs ou ses compagnons, à peindre au besoin des physionomies de simples soldats, lorsqu'elles avaient un caractère

original. Que cela intéressât les *camarades*, il n'en demandait pas davantage ; et voilà que pour nous, profanes, ces tableaux, ces croquis ont un intérêt véritable, à la fois sérieux et piquant ; intérêt d'autant plus vif que cette armée, au milieu de laquelle il a vécu, était entièrement différente de l'armée d'aujourd'hui.

L'armée de 1820 à 1870 ne ressemble ni aux armées de la Révolution et de l'Empire ni à l'armée nouvelle, telle que l'ont faite les transformations amenées par les derniers événements ; elle revit tout entière dans l'ouvrage du général de la Motte-Rouge, qui se trouve ainsi avoir écrit, en même temps que ses Mémoires personnels, ceux de toute une génération militaire.

Je voudrais, par un exemple, montrer l'intérêt tout particulier que présentent les *Souvenirs* du général. Le 6 février 1822, il fut nommé sous-lieutenant au 22e régiment d'infanterie de ligne. Il sortait de l'Ecole de Saint-Cyr. Un autre eût raconté son passage à l'Ecole en cinq ou six pages ; deux ou trois anecdotes, les noms et peut-être le portrait de neuf ou dix de ses camarades, et c'eût été tout. La Motte-Rouge a cru, au contraire, que ce ne serait pas trop d'un livre entier

et de quatre-vingts pages (1), et l'on va voir qu'il a eu bien raison.

L'Ecole militaire de Saint-Cyr, conservée en 1814, avait été licenciée après les Cent Jours, au second retour du roi. Cependant Louis XVIII songea bientôt à la rétablir.

Par suite du licenciement de l'armée de la Loire, il y avait un grand nombre d'officiers jeunes, actifs, pleins de vie, à replacer dans les rangs. La nécessité ne s'imposait donc pas d'organiser une pépinière d'officiers qui, à leur sortie de l'Ecole, viendraient ajouter à l'encombrement qui existait déjà dans les cadres. Mais le gouvernement estima que les conditions anormales du présent ne devaient pas faire perdre de vue les besoins de l'avenir. Si, un jour, on voulait avoir à la tête des corps des hommes instruits, préparés au commandement par une éducation spéciale, il importait de ne pas se laisser prendre au dépourvu. Aussi une ordonnance royale décrétait-elle dès le mois de novembre 1815, la création d'une Ecole préparatoire militaire, qui devait être installée dans les bâtiments occupés sous Napoléon par l'Ecole impériale de Saint Cyr.

(1) Tome I, Livre troisième.

: nombre des élèves, presque tous boursiers, ixé à cinq ou six cents. Ils pouvaient être is à l'Ecole depuis l'âge de huit ans inclus ı'à l'âge de quatorze ans, devaient y faire éducation complète, et, arrivés à l'âge de ıuit ans, concourir, suivant leur degré d'instion, pour le grade de sous-lieutenant dans ıée.

: jeune de la Motte-Rouge fut admis l'un des ıiers à la nouvelle Ecole, où il entra le 26 ier 1816, à la veille de ses douze ans et d'où :tit, le 4 octobre 1821, avec le grade de sous-enant.

Je dis adieu, écrit-il, à cette maison dont, la première fois, les portes allaient s'ouvrir moi depuis le jour où j'y étais entré... *Ces ınnées s'étaient passées sans vacances, sans és, sans permissions d'aucune sorte* ; aussi, ıd j'eus franchi le seuil du grand portail, mon r se dilata de bonheur à la seule pensée de la té et de l'indépendance dont j'allais jouir. ıis entré tout enfant dans cette grande et institution ; j'en sortais homme, pénétré des ıirs qu'allaient m'imposer mon rang et ma ité d'officier, le caractère bien trempé, *ai-t autant qu'on peut le faire la carrière des*

armes, et dans les meilleures conditions physiques et morales pour réussir (1) ».

Six années passées sans vacances ! Est-ce possible ? diront peut-être quelques lecteurs, le jeune La Motte-Rouge avait donc perdu son père et sa mère ? Pas du tout ; mais en ce temps-là c'était la règle en beaucoup d'écoles, au collège de Vendôme, par exemple, où Balzac passa sept années, du 22 juin 1807 au 22 avril 1813. On lit dans la Notice que lui a consacrée sa sœur, Mme L. Surville :

« Quand il eut sept ans, il passa d'un externat de Tours au collège de Vendôme, fort célèbre alors. Nous allions régulièrement le voir chaque année à Pâques et à la distribution des prix... Il resta *sept années dans ce collège, où il n'y avait jamais de vacances* (2).

Je n'ai nulle envie, on le pense bien, de préconiser ce système et de demander qu'on y revienne. Mais ne sommes-nous pas tombés aujourd'hui dans l'excès contraire ?

---

(1) *Souvenirs et Campagnes*, t. I, p. 141.

(2) *Balzac, sa vie et ses œuvres d'après sa Correspondance*, par Mme L. Surville, née de Balzac, p. 19.

II

Ce que fut Saint-Cyr, de 1816 à 1822, le général de la Motte-Rouge nous le fait parfaitement connaître ; il nous y transporte véritablement, grâce aux détails qu'il n'a pas craint de multiplier.

Et d'abord quel était l'uniforme ? « Le lendemain de mon arrivée, je fus conduit au magasin d'habillement, où je reçus habit, veste et culotte courte, souliers, chemises, bas bleus un peu chinés, chapeau à trois cornes, petite casquette à visière, petit sac en toile grise renfermant mon linge et autres menus effets. Rien ne me parut plus singulier que mon accoutrement militaire, lorsque je rentrai dans les cours. Cette culotte courte, à mon âge surtout, avec mes mollets au vent, me semblait bien drôle ; mais on se fait à tout. Je n'étais pas habillé depuis trois jours que je me trouvais bien, dans ma nouvelle tenue. »

Voici quel était le régime de l'école : réveil à 6 heures, battu dans les dortoirs par le tambour

de service ; réunion des élèves par dortoir ; prière en commun dans une des salles affectées aux récréations ; après la prière, étude pendant une heure et demie ; à huit heures, soins de propreté, conduite des compagnies au lavoir ; déjeuner avec un morceau de pain sec, accompagné d'un verre d'eau mélangée d'un peu de vinaigre ou colorée avec une croûte de pain grillé. La distribution du pain était faite par un domestique qui remettait un morceau à chaque élève, en passant devant les rangs. A neuf heures la classe jusqu'à onze. Etude d'une heure aussitôt après. A midi, réunion des compagnies dans la cour de Monsieur pour aller au réfectoire sous la conduite du capitaine de service. Silence observé pendant le repas, surveillé par deux adjudants. A midi et demi, roulement pour sortir de table, récréation d'une heure de durée, soit dans la grande cour, dite des jeux, à cette époque, soit dans les deux vastes salles à ce destinées, suivant l'état du temps. Rentrée dans les études jusqu'à trois heures et demie ; puis venait une petite récréation, le goûter, composé, comme le repas du matin, du morceau de pain sec et du verre d'eau ; l'étude de quatre heures et demie à six heures et demie. Le souper à sept, la récréation, la prière, le cou-

cher à huit heures et demie. « Tel était, si je m'en souviens bien, dit le général, dont les *Mémoires* furent écrits en 1866, tel était le régime des premiers temps de l'école préparatoire. »

L'Ecole avait alors le double caractère d'un collège, où l'on faisait ses études classiques, d'une école où l'on se préparait au métier des armes. En arrivant, le jeune La Motte-Rouge fut placé dans la classe de cinquième, dont le professeur, M. Hébert, avait été professeur d'histoire à l'Ecole impériale de Saint-Cyr. C'était un ancien prêtre qui s'était fait professeur laïque, et dont l'auteur des *Souvenirs*, trace ce portrait : « D'une figure vénérable, la tête toujours poudrée, les cheveux taillés en abbé, à l'œil ardent, à la parole vive et impétueuse, aux traits nobles et distingués, s'emportant facilement, revenant de même, d'une tenue irréprochable, toujours en culotte, bas de soie, cravate blanche, souliers fins, tel était M. Hébert. Il pouvait avoir de 50 à 55 ans... Il me reçut très bien et fut toujours pour moi d'une bonté parfaite. »

Le directeur des études était un prêtre l'abbé Duchâteau. L'instruction religieuse était donnée avec soin. « L'abbé Moissac, écrit La Motte-Rouge, digne et vénérable prêtre, aumônier de

l'Ecole, aidé d'un chapelain (1) en était chargé. La plupart d'entre nous n'avaient pas encore rempli le premier des devoirs religieux à la sortie de l'enfance, la première communion. Elle eut lieu dans les premiers mois de notre arrivée, lorsque nos connaissances en catéchisme eurent été reconnues suffisantes. — La messe avait lieu pour l'Ecole, les dimanches et fêtes, avec un piquet en armes, lorsque nous eûmes des fusils. Le général, accompagné de l'état-major y présidait habituellement. »

Moins un collège en effet, qu'une institution militaire, l'Ecole préparatoire de Saint-Cyr avait à sa tête un général, le général d'Albignac. D'une grande distinction de figure et de manières, brave, énergique, spirituel, il avait été, pendant quelque temps, ministre de la guerre du royaume de Westphalie. Il avait fait la campagne de Russie en 1812, à la tête d'une brigade de cavalerie, et il comptait plusieurs années d'officier général lorsque le gouvernement du roi l'appela au com-

(1) Il y en avait même deux, l'abbé Onsouf et l'abbé de Lise (*Almanach royal* de 1817, p. 619). Quant à l'aumônier, que l'auteur des *Souvenirs* appelle l'abbé Moissac, l'*Almanach royal* l'appelle l'*abbé de Maussac.*

mandement de l'Ecole préparatoire. Les *Souvenirs* nous donnent de lui ce joli crayon.

« La tenue du général, chaque fois qu'il venait dans l'intérieur de l'Ecole, consistait, à cette époque de l'année, en une grande redingote de campagne bleu foncé, avec collet, parements, doublure et fourrure de petit gris, boutons et passementerie ; pantalon dans la botte, col blanc, cravate noire, grand chapeau à plume d'une longueur qui nous paraissait démesurée et que nous appelions « la Grande Frégate ». Ses yeux étaient souvent un peu rouges autour des paupières, ses traits, d'une grande distinction, mais souvent fatigués, annonçaient la souffrance. Sa taille était droite et assez élevée, ses mains osseuses et très marquées de veines. Il ne marchait jamais sans sa canne et ne prenait son épée que dans les grandes circonstances. »

Il avait pour aide de camp le capitaine de Richepanse, fils aîné du général de ce nom, qui avait marqué particulièrement dans les guerres de la République.

Le commandement en second était le colonel de Montalembert. Il avait fait, comme officier d'état-major, les guerres de l'Empire.

Des quatre capitaines de l'Ecole, deux : M. Del-

py de la Roche et M. de Gualy, officiers sous l'ancien régime, avaient émigré à l'époque de la Révolution. Les deux autres, les capitaines Lambert et de Planard, sortaient des armées impériales. M. de Planard avait servi dans un de ces régiments de dragons qui avaient si bien fait les campagnes d'Espagne.

Le personnel des adjudants se composait de MM. Potel, Puzel, Colnique, Favier, Laugier, Gérard. Les cinq premiers avaient été détachés de l'hôtel des Invalides, dont ils étaient les pensionnaires depuis plusieurs années déjà. L'adjudant Gérard avait appartenu à la garde impériale et l'avait quittée au licenciement. Tous étaient décorés de la Légion d'honneur.

« Le plus jeune et le plus apprécié par les élèves, écrit le général, était l'adjudant Gérard, un beau soldat, d'une tenue toujours irréprochable, beau parleur et causant bien. Je me souviens que le 18 juin 1816, premier anniversaire de la bataille de Waterloo, au moment de la récréation de midi, il était monté sur un banc de la cour des jeux et racontait, à deux cents et plus d'entre nous, toutes les péripéties de cette bataille à laquelle il avait pris part comme sergent-major

dans un des célèbres régiments de grenadiers de la garde impériale.

« Je n'oublierai jamais l'impression que son récit nous fit à tous. La bouche béante, les oreilles tendues, les yeux fixés sur lui, nous suivions tous les détails de l'action, avec une attention aussi chaleureuse qu'il mettait d'énergie, d'expression et d'entrain dans le récit qu'il nous faisait. Nous étions sous le charme de sa parole, vraiment éloquente et sentant encore la poudre de cette grande et néfaste journée de 1815 qui amena de nouveau l'étranger en France.

« Ces hommes, éprouvés par tant de rudes combats, étaient pour nous la tradition vivante des armées de la République et de l'Empire, je dirai même de l'ancienne monarchie, et, par les récits des grands faits auxquels ils avaient pris part, ils nous initiaient à mesure que nous avancions en âge, à l'histoire militaire de notre pays, et développaient en nous le désir de pouvoir les imiter un jour (1) ».

Au mois d'août 1816, eut lieu la distribution des prix, dans la grande cour des jeux. Le lendemain les vacances commencèrent. Elles consis-

---

(1) *Souvenirs et Campagnes*, p. 89.

taient en ceci qu'il y avait une étude de moins par jour. Tous les élèves restèrent à l'Ecole. Il n'était accordé de permission d'absence qu'à ceux qui avaient été assez malades pour être obligés d'aller refaire leur santé dans leur famille: le nombre en était très restreint.

Dans l'hiver de 1816 à 1817, le général d'Albignac tomba gravement malade. Malgré sa sévérité, il était très aimé. Aussi, quand on apprit qu'il était en danger, tous les élèves en conçurent une telle impression que, dans un commun accord et dans les trois bataillons, il fut convenu que, tant que durerait sa maladie, chacun, pour lui complaire et lui exprimer ses vœux de prompte guérison, redoublerait de zèle, de travail et de bonne conduite. « En effet, dit le général de la Motte-Rouge, dans les rangs, dans les classes, dans les études, c'était un silence, un ordre, dont nos chefs étaient peut-être plus étonnés que nous-mêmes. Pas une punition à infliger, pas une réprimande à faire ! Jamais école, composée de cinq ou six cents enfants, n'a fait ce que fit pendant la maladie de son vénéré et bien-aimé chef, l'Ecole préparatoire de Saint-Cyr ; le général d'Albignac ayant été informé de la résolution de ses enfants, de la ténacité avec laquelle ils la maintenaient,

en fut profondément touché. Je me souviens qu'un dimanche de janvier, revenant de la promenade par un froid très rigoureux, nous eûmes le bonheur de l'apercevoir derrière sa fenêtre : il nous regardait passer. Ce fut un enthousiasme, ce furent des vivats, partis de nos jeunes cœurs, qui lui dirent assez combien nous savions reconnaître ses soins paternels, ses soins incessants pour notre santé, notre instruction, par conséquent notre avenir. »

Dans le courant de l'été, l'Ecole fut honorée de la visite du roi. Louis XVIII avait son costume ordinaire, habit bleu de roi, ouvert, épaulettes, gilet blanc, cordon bleu et plaque, chapeau à plumes blanches. Après le défilé le général d'Albignac vint prendre les ordres du roi qui prescrivit de faire approcher les élèves. Les instructions du général étaient de se tenir à une certaine distance du prince. Dès que les faisceaux furent formés, ce fut à qui se rapprocherait de lui le plus vite. Le jeune La Motte-Rouge ne fut pas des moins prompts : il se trouva au premier rang parmi les plus près. Dès que Louis XVIII vit les élèves groupés autour de sa personne, il leur dit, avec ce ton de voix clair qui lui était particulier, « qu'il était bien aise de les voir, qu'avant toute

« chose, il fallait être bons chrétiens et bons
« Français ; que par la position sociale de leurs
« familles, par l'éducation, les principes, l'ins-
« truction qui leur étaient donnés dans cet éta-
« blissement par les bons exemples qu'ils y pui-
« saient, ils étaient appelés plus tard à rendre de
« bons services à la France. De grands noms
« ajouta-t-il, des noms d'illustres hommes de
« guerre et de batailles, inscrits au fronton de cet
« édifice dans vos cours de jeux, dans vos salles
« d'études, dans vos dortoirs, vous rappellent
« sans cesse de grands exemples ; vous les imi-
« terez ; un jour, comme eux, vous serez les
« vaillants défenseurs du roi et de la patrie ;
« comme eux vous porterez haut l'honneur et
« l'épée de la France (1) ».

Un demi-siècle s'était écoulé depuis que la Motte-Rouge avait entendu le roi de France prononcer ces paroles : « Je crois encore les entendre, écrit-il, tant elles sont gravées dans mon esprit. »

---

(1) *Souvenirs et Campagnes*, p. 99.

III

L'année suivante (1818), le maréchal Gouvion Saint-Cyr, ministre secrétaire d'Etat de la guerre, proposa au roi le rétablissement de l'Ecole spéciale militaire. Quoiqu'il y eût encore bien des officiers, dits à demi-solde, à replacer, le ministre estima qu'il était nécessaire de songer à l'avenir de l'armée et de préparer pour cet avenir des officiers instruits. Une ordonnance royale décréta donc cette nouvelle création, à laquelle furent assignés, comme autrefois, les vastes bâtiments de Saint-Cyr. Le commandant de l'Ecole préparatoire, le général d'Albignac, fut mis à la tête du nouvel établissement, dont les premiers éléments se composèrent de cent-vingt élèves, pris par fractions égales parmi les plus âgés et les plus instruits des écoles préparatoires de Saint-Cyr et de la Flèche (30 dans chaque école), et d'un nombre égal de jeunes gens sortant des collèges royaux, des institutions particulières susceptibles de subir le concours déterminé par le ministre de la guerre,

Sur les six cents jeunes gens qui formaient l'Ecole préparatoire, trente furent donc admis dans la nouvelle Ecole ; deux cents, pris parmi les plus âgés et les plus avancés dans leurs études, furent conservés à Saint-Cyr, dans des bâtiments séparés de ceux affectés aux nouveaux arrivants. Les autres furent versés dans l'Ecole de la Flèche, ou envoyés dans les collèges royaux, pour y continuer leur éducation jusqu'au moment où, par leur âge et leur instruction, ils seraient à même de se présenter au concours.

La Motte-Rouge fut des deux cents qui restèrent à Saint-Cyr, et que l'on installa dans la partie ouest des bâtiments avec cours séparées. Toute communication était interdite entre eux et ceux qui devenaient leurs aînés.

Au mois d'août 1819, bien qu'il n'eût pas atteint ses seize ans révolus, La Motte-Rouge fut admis à passer les examens pour l'Ecole spéciale et fut reçu dans un bon rang.

A l'Ecole spéciale comme à l'Ecole préparatoire, il nous fait faire connaissance avec ses instructeurs et ses chefs.

Les sous-officiers instructeurs étaient les adjudants Sordez, Péquégnot et Chazaren pour l'infanterie, Parmentier et Bazeilles pour la cavale-

rie, Vallée pour l'artillerie. Tous étaient de vieux soldats qui *avaient bien fait la guerre*, suivant une expression que le général de La Motte-Rouge affectionne et qui, sous sa plume, n'est pas un vulgaire éloge. Tous étaient des revenants de Waterloo. Bazeilles avait fait partie de la division de cuirassiers qui, sous la conduite de Ney, avait fait tant de ravages dans l'armée anglaise. « Ce vieux soldat, dit le général, était admirable de simplicité et de modestie, quand il nous racontait comment, dans une charge à fond contre un carré anglais, son cheval arriva sur les baïonnettes ennemies, fit un bond énorme et pénétra dans le carré. Mais cavalier et cheval tombèrent bientôt, et Bazeilles, blessé grièvement d'une balle dans l'épaule dut se rendre et fut fait prisonnier. Plus tard, la décoration de la Légion d'honneur avait été la récompense de sa belle conduite. »

Le commandant en second de l'Ecole, le colonel Daulion, et particulièrement le chef de bataillon Viénot, étaient chargés de la direction de l'instruction militaire. Le colonel Daulion avait longtemps servi dans la légion étrangère au service de France, Le chef de bataillon Viénot, avait fait toutes les campagnes de la Révolution et notamment la campagne d'Egypte. Vieilli dans

les écoles militaires, où il était entré comme sergent instructeur, dès 1804, à Fontainebleau, il ne connaissait que la théorie, l'exercice, le port d'armes et l'immobilité dans les rangs : « Chaque fois que nous le voyions se promener seul au milieu de nous, les bras croisés et se frottant le nez avec l'index de la main droite, nous prétendions qu'il causait avec lui-même de la théorie (1). »

Deux officiers supérieurs d'artillerie, le lieutenant-colonel Nacquart et le chef de bataillon Carraud, étaient chargés, le premier, de la direction des études, le second, de la surveillance principale sous ses ordres. Le capitaine d'artillerie Périolllas était chargé de l'enseignement périodique et pratique de cette arme. Avec ces trois noms, Nacquart, Carraud et Périollas, nous nous retrouvons en plein Balzac. On sait que Balzac avait pour médecin le docteur Nacquard (2), sans doute un parent du lieutenant-colonel. Quant au chef de bataillon Carraud et au capitaine Périollas, ils étaient étroitement liés avec le grand romancier. Lorsqu'il quitta Saint-Cyr en 1831, M. Carraud fut envoyé, comme inspecteur de la poudrerie à Angoulême, où Balzac fit chez

(1) *Souvenirs*, p. 113.

(2) *Le Lys de la vallée* lui est dédié.

lui de longs et fréquents séjours. *La Maison Nucingen* est dédiée à Mme Zulma Carraud, femme du commandant. Une autre *Scène de la vie parisienne*, *Pierre Grassou*, est dédiée (décembre 1839) : *Au lieutenant d'artillerie PÉRIOLLAS, comme un témoignage de l'affectueuse estime de l'auteur* (1).

Comme on le voit, par les noms et les détails qui précèdent, Louis XVIII n'avait pas hésité à choisir dans les rangs de l'armée impériale les maîtres destinés à former la jeunesse militaire de son royaume.

IV

Le général de La Motte-Rouge a tracé un vivant tableau de Saint-Cyr en ces années qui vont de 1819 à 1822. Peu de peintures sont plus curieuses que celles de cette école où des fils d'émigrés et de *chouans* (c'était le cas de La

(1) Le général de la Motte-Rouge a écrit : *Caraud* et *Périolas*. La véritable orthographe de ces noms est *Carraud* et *Périollas*.

Motte-Rouge) avaient pour instructeurs les soldats de la République et les officiers de l'Empire.

Il avait un an d'école spéciale lorsque, dans les premiers jours de novembre 1820, arrivèrent les jeunes gens de la nouvelle promotion. Le nombre des compagnies fut porté à huit, avec un effectif de 40 à 45 élèves. Chaque ancien fut chargé d'initier un nouveau aux premiers principes de l'exercice du fusil et de la marche. La *brimade*, en ce temps-là, était chose inconnue. « Nos conscrits, dit le général, loin d'être en butte aux vexations et aux avanies des anciens, comme cela fut plus tard et pendant de longues années dans cette même école, étaient traités par eux en bons camarades. Tout ancien qui se serait permis de mauvais traitement envers un nouveau eût été sévérement puni. On ne croyait pas à Saint-Cyr, à cette époque, comme on l'a pensé depuis, que toutes ces tracasseries, qu'on a appelées brimades, formassent le caractère des jeunes gens qui en étaient l'objet, et pour cela pouvaient être permises sans grands inconvénients. Notre discipline, très juste et très sévère, ne comportait pas ces sortes de tolérances. L'autorité des sous-officiers élèves était considérable et fortement soutenue par l'autorité supérieure. Ils ne craignaient

d'infliger une punition méritée à ceux de
camarades anciens et nouveaux qui avaient
jué à la règle, et cela sans passion et sans
alité. Avant toute chose, et quoique bien
s, ils tenaient à la dignité de leur caractère
e qu'on respectât leurs galons. Cela était dû
ɔonnes traditions de l'Ecole impériale, tra-
ıs qui nous avaient été transmises par ceux
s chefs qui avaient fait partie de cette même
et qui étaient toutes militaires. »

la rentrée de 1820, La Motte-Rouge fut
né sergent à la cinquième compagnie, capi-
Chapuis. Dans le courant de janvier 1821,
nt pas encore dix-sept ans, il fut promu au
de sergent-major. « Je ne crois pas, dit-il,
lans ma longue carrière, aucun grade m'ait
ré autant de plaisir que celui-là », et il
e :

e capitaine Chapuis, qui commandait ma
agnie, me reçut devant elle avec un entrain
nilitaire. Je crois entendre encore sa voix
, brève, énergique, lorsqu'il prononça la
ıle de réception. C'était un vigoureux offi-
e guerre que le capitaine Chapuis. Il avait
ı partie les grandes guerres de l'Empire et il
andait en 1815, à Waterloo, une compagnie

de grenadiers du 85e régiment. D'une taille peu élevée, d'un tempérament sec et nerveux, d'un caractère ferme et bienveillant, d'une grande bonté de cœur, d'une bravoure rare, il avait reçu douze ou quinze blessures à cette bataille. Quand il nous arriva, il portait encore son habit de campagne, court de taille et de basques de couleur verte, loin d'être neuf : on voyait que c'était l'habit des bivouacs. De tous nos capitaines, il était certainement le plus aimé. Quant à moi, j'avais pour lui un grand respect et une grande affection ; j'ambitionnais pour l'avenir des états de service comme les siens. »

Lors de son entrée à l'Ecole, en 1819, La Motte-Rouge avait eu pour caporal d'escouade Armand Carrel, lequel avait d'ailleurs près de quatre ans de plus que lui. Il en fait ainsi le portrait : « D'une taille ordinaire, au teint brun, aux cheveux noirs et crépus, d'une physionomie sérieuse, peut-être même un peu sombre, quoique ornée d'yeux vifs et intelligents, à la parole brève et un peu creuse, tout en lui annonçait beaucoup de caractère et de commandement. Je l'avais pour voisin de rang ». Sainte-Beuve, parlant d'une vive admonestation adressée à Carrel par le commandant de l'Ecole, dit qu'elle eut pour

origine les rapports défavorables faits sur ses opinions et ses sentiments (1). La Motte-Rouge donne, sur ce petit épisode de la jeunesse d'Armand Carrel, des détails plus précis et sans doute plus exacts. « Un opuscule, dit-il, saisi entre ses mains par le général d'Albignac, intitulé : *Eloge du général Moreau*, et écrit par lui dans des principes essentiellement républicains, lui avait valu une dure admonestation et une punition sévère. »

Au sortir de l'Ecole en 1820, Carrel entra sous-lieutenant dans le 29e de ligne. C'était le temps des conspirations militaires contre la Restauration (1820-1823) ; il y trempa, au mépris de son serment. Lorsque commença la guerre d'Espagne, il donna sa démission, partit pour Barcelone, et se battit, sur les bords de la Bidassoa, contre ceux qui la veille étaient ses camarades. Il poussa à la révolution de 1830 et s'accommoda fort bien d'abord de la monarchie nouvelle. Comme on ne lui avait offert qu'une préfecture et l'une des moindres, celle du Cantal, où des circonstances de sa vie antérieure ne lui permettaient pas d'ailleurs de s'installer, il glissa peu à peu à l'opposition républicaine. Avec cela, bonapartiste ardent,

(1) *Causeries du lundi*, t. VI, p. 90.

professant le culte de Napoléon et n'ayant point d'autre religion.

Combien différente a été la carrière de son voisin de rang à Saint-Cyr, de cet irréprochable La Motte-Rouge, qui a été, sans un jour, sans une heure de défaillance, l'homme du devoir et du sacrifice, qui n'a jamais versé son sang que pour la France, qui a toujours combattu le désordre et la révolution, qui est mort en chrétien, après avoir vécu en soldat fidèle et en bon citoyen ?

J'aurais encore bien des détails intéressants à recueillir dans cette première partie des *Souvenirs* du général de La Motte-Rouge. Obligé de me borner, je leur emprunterai seulement, pour finir une citation qui permet de restituer définitivement à l'histoire une anecdote dont l'authenticité était jusqu'ici demeurée douteuse.

« Chaque soldat a dans sa giberne le bâton de maréchal de France. » Ce mot célèbre et souvent répété, a-t-il été réellement prononcé ? et par qui ? par Napoléon, suivant les uns ; par Louis XVIII, suivant les autres.

Grâce au général de La Motte-Rouge, nous serons fixés maintenant sur la réalité de ce *mot* légendaire, sur son véritable auteur, sur les cir-

constances dans lesquelles il a été dit. Nous lisons à la page 105 des *Souvenirs* :

« Le commencement de l'année 1819 se passa sans événements à signaler. Dans le courant de l'été, le général d'Albignac conduisit le bataillon de l'Ecole à Saint-Cloud, où résidait alors le Roi. C'était un dimanche. L'Ecole, son état-major en tête, arriva vers midi dans la cour d'honneur du château et se forma en bataille, face aux appartements du Roi. Après la messe, Sa Majesté, entourée de ses officiers de service, des membres de sa famille et du maréchal major-général en fonctions ce jour-là (1), vint se placer au balcon et prescrivit la manœuvre. Le bataillon, commandé par le sergent-major Pointe, exécuta le maniement d'armes et les divers mouvements de l'école de bataillon, avec un ensemble et une précision qui enlevèrent tous les suffrages. Après le défilé, qui fut d'une régularité parfaite, le Roi, s'adressant aux élèves qu'on avait massés à petite distance de sa personne, leur dit : « Mes enfants, je suis très content de vous ; il n'y en a pas un dans vos rangs, qui n'ait dans sa giberne le bâton de maréchal de France de Monsieur le duc de Reg-

(1) Le maréchal Oudinot, duc de Reggio.

gio que vous voyez près de moi dans ce moment ; il ne tient qu'à vous de l'en faire sortir. »

La parole était belle, la scène était grande, le cadre était majestueux :

> Toutes ces choses sont passées.
> Comme l'onde et comme le vent.

Il n'y a plus de roi de France, il n'y a plus de maréchaux de France ; le château de Saint-Cloud n'est plus qu'une ruine. Le Saint-Cyrien de 1819 a assez vécu pour voir cinq ou six révolutions, la France envahie et mutilée, les Allemands campés à Saint-Cloud, le roi de Prusse ayant à ses côtés le maréchal comte de Moltke et haranguant ses soldats du haut de ce balcon d'où Louis XVIII parlait aux élèves de Saint-Cyr, ayant à ses côtés le maréchal duc de Reggio !

Les trois volumes de *Souvenirs et Campagnes* assurent à leur auteur, parmi nos écrivains militaires une place à part. C'est le livre d'un modeste et d'un héros. Le maréchal de Montluc, dans ses *Commentaires*, se plaisait à redire : « Je suis Français et Gascon ! » Le général de la Motte-Rouge aurait eu le droit de dire à son tour : « Je suis Français et Breton ! » Il a certes, moins de verve, moins de vivacité et d'originalité dans le

style que le vieux maréchal de Henri III ; mais il a comme lui une âme guerrière ; il a de plus que lui la modération, le désintéressement, la simplicité ; il est de la famille de Catinat.

Juin 1895.

FÉLIX ARVERS[1]

I

C'est Sainte-Beuve, je crois, qui compare la postérité à ces voyageurs qui redoutent pardessus tout les excédents de bagages et qui allègent le plus possible leur valise. Heureux les poètes qui, comme Horace ou Musset, peuvent tenir en un seul volume ! Je vois d'ici Alfred de Musset, un petit volume à la main montrant du doigt à Victor Hugo l'énorme pile de ses *Œuvres complètes* et lui disant avec un léger sourire :

Horace, avec deux mots, en dit plus long que vous.

Félix Arvers, lui, a fait mieux encore. Il a pris décidément le plus court pour aller — non à

(1) *Le poète Félix Arvers*, par Charles Glinel. Un volume in-8°, A. Rouquette, libraire, 69, passage Choiseul, 1897.

l'Académie, mais à la postérité. Il a bien composé un volume, *Mes Heures perdues*, mais ce volume se résume en une seule pièce, en un Sonnet qui a suffi pour immortaliser son nom. Ce sonnet, partout cité, n'est pas toujours fidèlement reproduit. En voici le texte exact :

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère :
Un amour éternel en un moment conçu ;
Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,
Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su.

Hélas ! j'aurai passé près d'elle inaperçu,
Toujours à ses côtés et pourtant solitaire ;
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre,
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pour elle, quoique Dieu l'ait faite douce et tendre,
Elle ira son chemin, distraite et sans entendre
Ce murmure d'amour élevé sur ses pas ;

A l'austère devoir pieusement fidèle
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle
« Quelle est donc cette femme ? » et ne comprendra [pas.

Ce sonnet, qui a eu un si heureux destin, n'aura pas été la seule bonne fortune de Félix Arvers. Un aimable et délicat écrivain, M. Charles Glinel, a réuni, avec un soin pieux, avec une érudition impeccable, toutes les informations, tous les documents qui peuvent servir à éclairer la vie du poète.

L'auteur de *Mes heures perdues* naquit à Paris le 23 juillet 1806.

Voici l'extrait de son acte de naissance :

« Du vingt-cinq juillet mil huit cent six, deux heures un quart du soir, acte de naissance de Alexis-Félix, du sexe masculin, né avant-hier, à sept heures du soir, rue Guillaume, n° 1, division de la Fraternité, fils du sieur Pierre-Guillaume-Thérèse Arvers, marchand de vin en gros, et de dame Jeanne Vérieu, domiciliés susdite demeure, mariés à Paris depuis douze ans. Premier témoin, sieur François-Etienne-Ebbon Prignol, ancien avocat, âgé de 54 ans, demeurant rue de la Loi (1), n° 29 ; second témoin sieur Edme Lemoine, marchand de vins en gros, âgé de 50 ans, demeurant rue Guillaume, n° 4... »

L'enfant fut baptisé sur la paroisse de Saint-Louis-en-l'Ile.

La rue Guillaume, où est né Arvers, reliait le quai d'Orléans à la rue Saint-Louis-en-l'Ile ; elle porte aujourd'hui, en vertu d'un décret du 27 février 1867, le nom de rue Budé et elle est située dans le IVe arrondissement.

---

(1) C'est vers 1806, d'après le *Dictionnaire des rues de Paris*, de Félix Lazare, que le nom de *Richelieu* fut rendu à la rue de la Loi.

M. Arvers père paraît avoir continué son commerce de vins à Paris jusqu'en 1819, habitant successivement le n° 1 de la rue Guillaume jusqu'en 1809 ; le n° 3 jusqu'en 1812 ; le n° 9 de la rue des Filles-du-Calvaire jusqu'en 1814, et en dernier lieu le n° 7 de cette même rue.

Vers 1819, sans renoncer aux opérations commerciales, il se retira. Mais sur ces entrefaites, l'enfant avait grandi, il fallait songer à son instruction. C'est d'abord à l'institution Guillet qu'il fut confié, puis, en 1821, à l'Institution Massin, dont les élèves suivaient les cours du collège Charlemagne. Au concours général de 1824, il remporta, comme vétéran de rhétorique, le *prix d'honneur* de discours latin et le premier prix de discours français. « En discours français, dit M. Glinel, Arvers l'avait emporté sur Alfred Nettement, du collège Sainte-Barbe (2e prix des vétérans) et Désiré Nisard, du collège Charlemagne (1er prix des nouveaux) ». Il y a là une petite erreur. Le rhétoricien Désiré Nisard était, comme Alfred Nettement, un élève de Sainte-Barbe.

Malgré ses succès universitaires, au lieu d'entrer à l'Ecole Normale, dont les portes se seraient ouvertes toutes grandes devant lui, Félix Arvers

commença son droit pour s'arrêter, il est vrai, après son premier examen de licence.

Il se sentait alors irrésistiblement entraîné vers la poésie ; l'une des premières pièces de *Mes Heures perdues, à M. Victor Hugo*, remonte au mois de janvier 1828 ; il écrivait la *Saint Barthélemy*, du même recueil, en juillet 1829, et *la Ressemblance*, destinée à un volume qui n'a jamais paru, est datée de janvier 1830.

A cette dernière date, cédant au désir de sa mère, (son père était mort en 1823), il entra en qualité de sixième clerc chez M. Guyet-Desfontaines, alors l'un des premiers notaires de Paris.

Gendre du littérateur et membre de l'Institut Amaury Duval, neveu par alliance de l'académicien Alexandre Duval, beau-frère enfin du peintre Amaury Duval, le patron d'Arvers vivait dans un milieu qui répondait exactement aux aspirations poétiques et à l'esprit délicat et rêveur de son jeune clerc. Sa femme, non moins remarquable par son esprit que par sa beauté, avait un goût très vif pour les lettres ; elle a publié, sous le voile de l'anonyme, des romans dont quelques-uns ne laissèrent pas d'avoir un assez vif succès. C'est un détail que M. Charles Glinel a omis d'indiquer. M. et Mme Guyet-Des-

fontaines donnaient de brillantes réceptions en leur hôtel de la rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 34, où les sommités politiques (M. Guyet-Desfontaines était devenu en 1834 député de la Vendée), se rencontraient avec Mme Emile de Girardin, avec Alexandre Dumas, Eugène Delacroix, et l'élite des littérateurs et des artistes. Ils possédaient à Marly-le-Roy une belle maison de campagne et ils y firent construire un petit théâtre sur lequel on jouait la comédie de société. Ce fut Bayard, leur ami, qui composa le prologue d'inauguration.

Félix Arvers avait donc rencontré le patron qu'il lui fallait. Il venait justement d'être inscrit comme troisième clerc, lorsqu'en 1833 il publia son volume des *Heures perdues*, un bel in-octavo, imprimé chez Crapelet, avec une vignette sur le titre, représentant un papillon sur une branche dans une feuillée.

II

Outre une curieuse préface en vers *A mon livre*, ce volume renferme quinze pièces déta-

chées, un drame : *la Mort de François Ier* et une comédie : *Plus de peur que de mal.* La comédie est piquante et spirituelle. Le drame, qui n'était pas destiné à la scène (le Théâtre-Libre n'était pas encore inventé), avait été composé au mois de juin 1831, bien avant *le Roi s'amuse* (1), avec lequel il n'est pas sans avoir plus d'un rapport. Si l'on doit regretter que l'auteur ait mis sa verve et son talent au service d'un sujet qu'il fallait laisser à la chronique scandaleuse et au pamphlet soi-disant historique, il n'en reste pas moins que l'œuvre d'Arvers est très dramatique, pleine de vigueur et d'éclat. Elle est assez forte pour soutenir, sans en être le moins du monde écrasée, le redoutable voisinage du drame de Victor Hugo.

Les quinze pièces détachées sont, pour la plupart, très remarquables. Deux seulement sont des sonnets. Le premier a pour titre : *Sonnet pour mon ami R...* Il est ainsi conçu :

J'avais toujours rêvé le bonheur en ménage
Comme un port où le cœur ,trop longtemps agité,
Vient trouver à la fin d'un long pélerinage
Un dernier jour de calme et de sérénité.

---

(1) La première représentation du *Roi s'amuse* eut lieu le 22 novembre 1832.

Une femme modeste, à peu près de mon âge
Et deux petits enfants jouant à mon côté,
Un cercle peu nombreux d'amis du voisinage
Et de joyeux propos dans les beaux soirs d'été.

J'abandonnais l'amour à la jeunesse ardente,
Je voulais une amie, une âme confidente
Où cacher mes chagrins qu'elle seule aurait lus.

Le ciel me donna plus que je n'osais prétendre ;
L'amitié par le temps a pris un nom plus tendre
Et l'amour arriva qu'on ne l'attendait plus.

Quant au célèbre sonnet (« Mon âme a son secret... »), il a son histoire et il a excité bien des curiosités. Arvers lui avait donné pour titre : *Sonnet imité de l'Italien.* D'après M. Jules Troubat, d'un des secrétaires de Sainte-Beuve, le célèbre critique disait volontiers que le sonnet d'Arvers était bien réellement imité de l'Italien ; mais il n'a jamais fourni à son secrétaire la preuve de cette assertion, ni indiqué la source étrangère à laquelle le poète français aurait puisé son inspiration. Il eût été sans doute fort empêché de le faire. Il n'existe pas dans la poésie italienne, de sonnet qui ait servi de modèle à Félix Arvers. Tout au plus pourrait-on rapprocher de sa pièce le passage suivant de la *Jérusalem délivrée* du Tasse (chant II, strophe 16). Il s'agit des amours d'Olinde et de Sophronie :

..... *Ei che modesto è si comm'essa è bella,*
Brama assai, poco e nulla chiede,
Nè sa scoprirsi, o non ardisce ; ed ella,
O lo sprezza, o nol vede, on non s'avvede,
Cosi finora il misero ha servito,
O non visto, o mal noto, o mal gradito.

(Aussi modeste amant que sa maîtresse est belle, il désire beaucoup, espère peu et ne demande rien ; il ne sait ou n'ose découvrir sa flamme. Elle, de son côté, ne le voit point, ou ne distingue point ses feux, ou les dédaigne. Ainsi l'a servie jusque-là le malheureux inaperçu, ou mal connu, ou dédaigné).

Arvers, en écrivant son Sonnet, songeait-il à ce passage de Torquato ? J'en doute un peu. Le sentiment qui lui a dicté ses vers est bien personnel, et il est certain, en tous cas, que malgré sa réminiscence (si réminiscence il y a eu), il a su rester original et touchant. S'il a mis en tête de sa pièce ces mots : *Sonnet imité de l'Italien*, c'était uniquement afin de mettre sur une fausse piste les lecteurs trop curieux. Ceux-ci, du reste, ne s'y sont pas laissé prendre, et longue serait la liste de tous ceux qui ont cherché à pénétrer le mystère, à découvrir quelle était l'*Inconnue* d'Arvers. M. Charles Glinel a poussé plus loin que personne cette enquête, et c'est là peut-être la partie la plus intéressante de son travail. J'y trouve ces

lignes, que je me reprocherais de ne pas citer ici :

« Serrons la question de plus près encore, dit M. Glinel, et évoquons à la fois le précieux témoignage et l'émouvant souvenir de l'excellent et à jamais regretté chroniqueur de la *Gazette de France*, Dancourt (Adolphe Racot).

« Dans les premiers jours du mois d'avril 1886, il rendait visite, à Fontenay-aux-Roses, à la fille de Charles Nodier, Mme Marie Mennessier-Nodier, retirée là avec une partie de sa famille. Le 6 mai suivant, Adolphe Racot nous écrivait une longue et très intéressante lettre, dont nous détachons ces passages :

« Malgré son âge, Mme Mennessier est active, sans la moindre infirmité et on ne lui donnerait pas plus de cinquante ans. Elle a beaucoup d'esprit et tous ses souvenirs présents.

« Quand je suis entré dans le petit salon au rez-de-chaussée, j'ai été frappé et ému. Dans ces six à huit mètres carrés tient tout ce qui reste de l'Arsenal : un grand portrait de Nodier, peinture de Guérin ; un autre ,également grandeur nature, de Marie Mennessier, par Amaury Duval, resté ami intime jusqu'à sa mort toute récente ; une petite vue peinte de Saint-Point où elle accom-

pagna son père et sa mère dans le voyage avec M. et Mme Hugo ; deux jolies esquisses d'anges, par Amaury Duval, d'après les têtes des deux filles ; une grande photographie de Mme Hugo ; un joli Bonington original ; enfin, sur la cheminée, le buste en terre cuite de Sébastien Nodier, l'aïeul.

« Mme Mennessier possède un album du temps où elle était jeune fille ; j'y ai trouvé, parmi des poésies signées de tous les poètes illustres de l'époque, *le sonnet autographe et signé d'Arvers.*

« Je vous en envoie une copie exacte et minutieuse, ponctuation et majuscules initiales. Vous y verrez les changements qu'Arvers y apporta dans l'édition imprimée. »

Le titre : « Sonnet imité de l'italien » n'existe que dans le texte imprimé : il ne figure pas sur l'album.

Et maintenant, que Marie Nodier ait été l'*Inconnue* d'Arvers, cela ne fait pas doute pour M. Charles Glinel. L'un des témoins de la vie de Mme Marie Mennessier-Nodier a bien voulu lui redire une confidence que *l'éditeur Hetzel lui avait faite comme la tenant d'Arvers lui-même,* c'est que le poète, en composant son fameux sonnet, avait pensé à Marie Nodier.

Or, c'est précisément sur l'album de celle-ci qu'il l'a écrit entièrement et signé de sa main.

La date de ce sonnet doit être placée entre le 17 février 1830 jour du mariage de M. et Mme Mennessier-Nodier et la seconde moitié de l'année 1833, époque de la publication de *Mes Heures perdues*. La dame était mariée ; les expressions : *le mal est sans espoir, à l'austère devoir pieusement fidèle*, et surtout : *Quelle est donc cette femme?* L'indiquent suffisamment. D'un autre côté, les épithètes de *douce et tendre* de l'imprimé, préférables à celles « bonne et tendre » du manuscrit, font supposer que les vers de l'album ont précédé ceux insérés dans *Mes Heures perdues*. Arvers aura voulu dérouter les recherches et dépister la curiosité en introduisant dans l'imprimé la mention *imité de l'Italien* qui, je l'ai déjà dit, ne se rencontre pas dans le manuscrit.

S'il est, dans la littérature du dix-neuvième siècle, un moment qui brille d'un éclat incomparable, une heure privilégiée, fraîche comme le printemps, jeune comme l'aurore, c'est celle où le *Cénacle* romantique, en ces belles années de la Restauration finissante, se réunissait à l'Arsenal, autour de Charles Nodier.

Gais comme l'oiseau sur la branche
    Le dimanche
Nous rendions parfois matinal
    L'Arsenal (1).

C'est Musset qui dira cela plus tard. Une jeune fille, la fille de Nodier, poète elle-même, était le charme et le rayon de ces inoubliables matinées. Son souvenir ne périra pas. Elle a retracé dans un aimable livre, (2) le tableau de ces jours heureux ; elle a dicté à Musset des sonnets immortels ; elle a inspiré le sonnet d'Arvers.

III

Lorsque Félix Arvers mourut, en 1850, il n'avait pas publié d'autre volume de poésie que *Mes heures perdues*. Il avait cependant composé d'autres vers, et M. Charles Glinel a été assez heureux pour retrouver quelques-unes de ces pièces demeurées inédites. Deux d'entre elles sont particulièrement dignes de mention. La première, inti-

(1) *Stances à Nodier*, 15 août 1843.

(2) *Charles Nodier, épisodes et souvenirs de sa vie*, par Mme Marie Mennessier-Nodier.

tulée : *Déclaration*, est des plus piquantes. La seconde, datée du 13 novembre 1832, est une Epitre à M. Alfred Tattet, si connu depuis par son étroite intimité avec le chantre de *Rolla*. Alfred Tattet, très lié avec Arvers, paraissait à ce moment l'abandonner un peu pour se rapprocher de Musset, connaissance plus nouvelle. Arvers en éprouva quelque dépit et essaya de ramener l'infidèle. Sa pièce, très longue, est des plus curieuses En voici la fin où, comme on le verra, l'auteur des *Contes d'Espagne et d'Italie* n'est pas précisément ménagé :

Moi, je suis ainsi fait : au rang des plus grands crimes
Je mets le fantastique et les mauvaises rimes :
La rime est un écho qui se perd sans effet
S'il ne sait recueillir la voix à sa naissance ;
C'est un instrument faux et j'appelle impuissance
Le dédain orgueilleux que certains en ont fait.
Je ne suis pas de ceux qui croient que la pensée,
Dans un cadre grossier bien ou mal enchâssée,
Puisse assez resplendir de sa propre pensée.
Beaucoup en cette erreur sont tombés dans notre âge
Je veux qu'un grand dessein, éclairant tout l'ouvrage
Imprime à chaque vers la vie et l'unité.
Je ne suis pas de ceux qui vont dans les orgies
S'inspirer aux lueurs des blafardes bougies ;
Qui, dans l'air obscurci par les vapeurs du vin,
Tentent de ranimer leur muse exténuée,
Comme un vieillard flétri qu'une prostituée
Sous ses baisers impurs veut réchauffer en vain.

Je crois que le génie est un fils du mystère,
Qui veut être lavé des fanges de la terre
Pour marcher dans sa force et dans sa liberté ;
Je crois qu'un vase infect en souillerait la flamme,
Que pour l'œuvre divin le corps ainsi que l'âme,
A besoin de pudeur et de virginité.
C'est ainsi que j'entends l'œuvre de poésie :
Chacun de nous s'est fait l'art à sa fantaisie,
Chacun de nous l'a vu d'un différent côté.
Prisme aux mille couleurs, chaque œil en saisit une
Suivant le point divers où l'a mis la fortune ;
Dieu lui seul peut tout voir dans son immensité.
Conserve ta croyance et respecte la nôtre,
Apôtre dévoué de la gloire d'un autre ;
Fais-toi du nouveau Dieu confesseur et martyr.
Ne crois pas que mon cœur cède comme une argile,
Ni que ta voix, prêchant le nouvel Evangile,
Si chaude qu'elle soit, puisse me convertir.
Adieu. Garde ta foi, garde ton opulence,
Laisse-moi recueillir mon cœur dans le silence,
Laisse-moi consumer ma vie comme un reclus ;
Pardonne cependant à cette rêverie,
C'est le chant d'un proscrit en quittant la patrie,
C'est la voix d'un ami que tu n'entendras plus.

Ce n'était là du reste qu'une boutade de poète ; non seulement Arvers ne se brouilla point avec Alfred Tattet, mais il devint bientôt, lui-même, un des amis de Musset.

Il était encore chez M. Guyet-Desfontaines et venait d'être inscrit comme deuxième clerc, lorsque, le 30 novembre 1835 il fit représenter sur le théâtre du Gymnase-Dramatique, en société avec Bayard et Paul Foucher, *En attendant*,

comédie-vaudeville en deux actes. Trois mois plus tard, il renonçait définitivement au notariat, pour devenir un des fournisseurs attitrés des théâtres de vaudevilles. De 1836 à 1850, soit seul, soit en collaboration avec son ami Ernest d'Avrecour, il ne fit pas jouer moins de seize pièces, dont quelques-unes réussirent brillamment : *les Deux maîtresses, les Anglais en voyage, les Deux César, Lord Spleen.* Deux fois il aborda notre première scène ; il fit représenter au Théâtre-Français, le 8 mars 1839, *la Course au Clocher*, comédie en trois actes et en vers ; et, le 3 avril 1841, *le Second Mari*, également en trois actes et en vers. Malheureusement les petits théâtres l'avaient pris et ne le lâchèrent plus. Dans sa dernière pièce, *le Banquet de camarades*, vaudeville en un acte, où il retraçait ses souvenirs de pension, il faisait raconter par l'un des personnages que le prix d'honneur de 1824 (l'année même de son triomphe universitaire) était souffleur aux Funambules. N'y avait-il pas là une allusion mélancolique à sa propre destinée ? Lui qui aurait pu, qui aurait dû arriver à l'Académie, en passant par le Théâtre-Français, n'en était il pas venu à travailler pour les Délassements-Comiques ?

Les lettres de Félix Arvers (M. Charles Glinel

a eu la bonne fortune d'en trouver quelques-unes) valent mieux que ses vaudevilles. Elles sont d'un fin lettré et d'un homme d'esprit. A ce dernier titre, il haïssait cordialement la République. Le 19 juillet 1850, il écrivait à l'un de ses amis :

« Vive le président ! dirai-je à mon tour, car en vérité cet enfant va très bien.

« Savez-vous qu'il vient de nous donner une petite loi qui ôte la moitié de leur influence aux journaux, ces grands faiseurs de révolutions ? C'est ce que M. Victor Hugo appelle encore une violation de la Constitution. Or on a remarqué que, chaque fois que cette pauvre Constitution était violée, c'est le signal du retour de la confiance et de la reprise des affaires. Les comptes hebdomadaires de la Banque et le tableau du produit des revenus indirects, publié par le *Moniteur*, témoignent de cet état de prospérité, qui n'attend pour être complet que la suppression totale de la République.

« Ah ! oui, la révolution de Février, j'en ai entendu parler sur la côte de Coromandel. Eh bien ! Monsieur, la Révolution de Février a fait le bonheur de la France... pour l'avenir, car, pour ce qui est du présent, je ne vous cacherai pas qu'elle a ruiné pas mal de monde, mais ruiné, là,

à plates coutures ; quand la République fait les choses, elle ne les fait pas à moitié ; si bien que ceux qui dînaient chez Véry dînent aujourd'hui à quarante sous, ceux qui dînaient à quarante sous dînent à dix-huit et ceux qui dînaient à dix-huit ne dînent plus du tout. »

Le 25 octobre 1850, Arvers, gravement malade, quitta son domicile de la rue Neuve-Saint-Nicolas pour entrer à la maison municipale de santé (hospice Dubois). On constata qu'il était atteint de rhumatismes qui, remontés au cœur, l'emportèrent. M. Abel d'Avrecour a donné sur les derniers jours du poète de précieux détails. J'emprunte à son récit l'anecdote suivant :

« Le grand poète fut un légitimiste ardent. Je tiens l'anecdote suivante de mon père qui la tenait lui-même du seul et unique témoin. Toujours au même hospice Dubois, l'abbé X... était venu lui apporter les derniers secours de la religion. La confession terminée, le prêtre lui demanmanda s'il n'avait plus rien à ajouter : — « Pardon, mon père, dit Arvers, j'allais oublier le plus gros péché de mon existence, celui qui m'a pesé toute ma vie sur la conscience. »

« Et devant la mine effarée à juste titre de l'ecclésiastique, il reprit : « J'ai dit un jour du

mal de Charles X ! » Et l'abbé, le célèbre abbé X..., était un libéral à tous crins : Arvers avait conservé son ironie satirique jusqu'aux affres de la mort ! »

Arvers mourut le 7 novembre 1850, il fut inhumé à Cézy ; il n'avait que quarante-quatre ans.

Heureux poète ! Aucun discours n'attrista ses modestes funérailles. Les journaux ne parlèrent pas de lui. Il repose dans un humble cimetière de campagne auprès de son père et de sa mère. Le vulgaire, qui n'avait jamais su son nom, continue de l'ignorer. Mais tous ceux qui aiment la Muse répèteront à jamais *le Sonnet d'Arvers.*

Octobre 1897.

M. CUVILLIER-FLEURY ET SON JOURNAL INTIME (1)

I

M. Cuvillier-Fleury prit de bonne heure l'habitude — très répandue en Angleterre, très rare chez nous — de tenir son journal, d'écrire au jour le jour des notes plus ou moins développées, où il raconte, juge, commente des événements de tout ordre et de tout caractère, politiques, littéraires, artistiques, mondains, et particulièrement ceux qui intéressent la famille princière, bientôt royale, où il a passé la plus brillante partie de sa

(1) *Journal intime de Cuvillier-Fleury*, publié avec une Introduction par Ernest Bertin. Tome premier (1823-1831). Un volume in-8° avec deux portraits. Librairie Plon, 1900.

vie en qualité de précepteur, puis de secrétaire des commandements du duc d'Aumale.

Le *Journal* de Cuvillier-Fleury commence le vendredi 14 novembre 1828 ; la première page est datée du château de Neuilly. Quel âge avait alors Cuvillier-Fleury ? Depuis quand était-il dans la maison d'Orléans ? Qu'avait-il fait avant d'y entrer ? La notice biographique et l'introduction placées en tête du volume ne nous apprennent à peu près rien sur ces divers points ; elle ne nous disent même pas la date de sa naissance. J'essaierai de suppléer dans une certaine mesure, à ces lacunes, assurément regrettables, puisqu'il est nécessaire, quand on veut lire un *Journal* ou des *Mémoires*, d'en bien connaître l'auteur.

Alfred-Auguste Cuvillier-Fleury était né à Paris en 1802. Son père, après avoir éte aide de camp du général Hoche, devint, sous l'Empire, officier dans le palais de Louis-Bonaparte, devenu lui-même roi de Hollande, et mourut en 1810. En 1813, l'orphelin fut nommé boursier de l'empereur à Louis-le-Grand, où il fit de brillantes études et remporta, au concours général de 1819, le prix d'honneur de rhétorique, avec un discours latin qui avait pour sujet : *Manlii Capitolini ad*

Senatum oratio. Ce succès eut un retentissement particulier. L'administration du collège fit peindre le portrait du lauréat, ce qui fut l'origine d'un usage constamment observé depuis. Presque au sortir de Louis-le-Grand, le jeune Cuvillier-Fleury alla rejoindre en Italie l'ancien roi de Hollande et passa deux ans auprès de lui, comme secrétaire, à Milan, Florence et Rome. Revenu en France, il fut recommandé par M. Malleval, son ancien professeur, à M. Victor de Lanneau, directeur de l'Institution de Sainte-Barbe. Il y exerça d'abord, concurremment avec M. Louis Hachette et avec Edouard Boitard, l'auteur des *Leçons de procédure civile*, dont la mort prématurée fut une si grande perte pour l'enseignement du droit, l'emploi *d'examinateur*, qui consistait à lire pour le contrôle du travail quotidien, les devoirs des élèves qui suivaient les cours du collège royal de Louis-le-Grand. Par la manière dont il s'acquitta d'une conférence qui lui fut confiée ensuite, il montra qu'il était fait pour un poste plus élevé. M. de Lanneau l'appela aux fonctions de préfet des études (1). C'est là qu'en 1827 le duc d'Or-

(1) *Histoire de Sainte-Barbe*, par Jules Quicherat, t. III, p. 203.

léans le vient prendre pour lui confier l'éducation du quatrième de ses fils, le Duc d'Aumale.

II

Voilà donc Cuvillier-Fleury installé au Palais Royal et au château de Neuilly, vivant au milieu d'une famille quasi-royale, chargé de former l'esprit et le cœur d'un jeune prince appelé — on le savait déjà — à recueillir la plus opulente succession de France, celle du prince de Condé ; et ce qui frappe tout d'abord dans son *Journal*, c'est sa haine pour le Roi, pour les grands seigneurs et ceux qu'il appelle les *aristocrates*. Il parle de Charles X avec colère ou avec dédain. Au mois d'août 1828, la France envoie en Morée quatorze mille hommes, commandés par le général Maison. L'affranchissement de la Grèce, tel est le but de cette expédition. Lorsque le ministre de la marine, M. Hyde de Neuville, présenta un rapport sur les forces maritimes dont nous pouvions disposer, Charles X, après avoir approuvé les mesures proposées, ajouta ces paroles:

« Vous avez raison, la France, quand il s'agit d'un noble dessein, d'un grand service à rendre à un peuple cruellement opprimé, ne prend conseil que d'elle-même. Ainsi, que l'Angleterre veuille ou ne veuille pas, nous délivrons la Grèce. Allez, continuez avec la même activité vos armements, je ne m'arrêterai pas dans une voie d'humanité et d'honneur. Oui, je délivrerai la Grèce (1). »

Cette généreuse résolution eut son effet. La Grèce fut délivrée. Oui, mais elle est délivrée par Charles X, et de cela Cuvillier-Fleury enrage. Aussi, comme il rabaisse cette expédition, glorieuse pour la France, mais qui a le tort, impardonnable aux yeux du jeune précepteur, de faire honneur au roi :

« Les journaux, écrit-il, sont pleins de dépêches du marquis de Maison ; le château de Morée, défendu par six cents Turcs, s'est rendu à l'attaque combinée de nos vaisseaux et de nos troupes de terre ; *le général en chef fait un peu trop de bruit pour si peu de besogne.* — Mais comment lire *sans pitié* cette relation d'un fait d'armes toute farcie de formules de cour et de compliments pour la

(1) *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville*, t. III, p. 399.

dynastie ? *Le marquis* (1) *veut plaire avant tout, cela est certain ;* après avoir atteint ce but de haute importance, si le général d'armée procure quelques avantages au pays, ce sera tant mieux. Aussi, voyez : s'il est impatient de pousser les travaux, s'il ouvre une brèche, s'il brûle de s'y précipiter avec ses braves, c'est que la saint Charles approche et qu'il veut fêter le Roi par la soumission du château de Morée ; de quatre batteries élevées dans le camp d'attaque, l'une s'appellera Charles X, l'autre Dauphin, celle-ci, duc de Bordeaux ; nos troupes victorieuses, qu'a poussées là un mouvement tout populaire longtemps contrarié par le roi, n'auront pourtant de vœux, de souvenir, d'enthousiasme que pour le roi. Ainsi le raconte Maison, toujours dans le but de plaire, car c'est là le point : la cour et les courtisans ! Ce sont eux qui feront Maison maréchal (2). »

La cour et les courtisans ! notre précepteur les

---

(1) Le général Maison avait été l'un des plus brillants officiers de la République et de l'Empire. La Restauration l'avait fait pair de France et marquis. Charles X, en 1827, le créa maréchal de France. Sous la Monarchie de juillet, il fut ministre des affaires étrangères, ministre de la guerre, ambassadeur à Vienne et à Saint-Pétersbourg.

(2) *Journal intime*, Vendredi 21 novembre 1828.

a en horreur, et il ne manque aucune occasion de leur dire leur fait. Il écrit le 17 janvier 1829 :

« On a beaucoup parlé (à un grand dîner donné au Palais Royal en l'honneur des ministres), on a beaucoup parlé du grand événement arrivé au dernier bal de Mme la duchesse de Berry. Un huissier de la Chambre, en grand costume, après avoir accompagné le roi, s'est mêlé aux danses, et ayant pris courage dans une rasade de champagne, il a offert la main à Mlle Suchet (1), qui l'a acceptée sans le connaître. Mais les seigneurs de la cour le connaissaient ; il a été entouré, conspué, mis à la porte par les épaules ; l'évanouissement causé par l'intervention de la duchesse elle-même me paraît une fable faite à plaisir. La comédie est assez complète sans cela. Le pauvre huissier avait certainement tort, mais cette grande colère des courtisans inspire une pitié plus profonde et d'un autre genre. L'huissier est chassé. Pourquoi donnez-vous des habits cousus d'or à vos domestiques ? »

Ces sentiments égalitaires sont fort beaux sans doute, et Paul-Louis Courier dans son *Pamphlet*

---

(1) Mlle Suchet était fille du maréchal Suchet, duc d'Albuféra.

des pamphlets, ne parle pas autrement des *courtisans* et des *seigneurs de la cour*. Mais *Paul-Louis* se donnait pour un *vigneron*, il écrivait au fond des bois. Cuvillier-Fleury écrit, lui, dans un palais, et il trouve fort bon de s'asseoir à la table des princes, où il est servi par des domestiques qui, j'imagine, portaient, eux, aussi des habits galonnés.

Trois mois plus tard, le 17 avril 1829, avait lieu la promenade de Longchamps. On lit sur le *Journal* :

« La promenade de Longchamps a été brillante... Du reste, rien d'inepte comme la cohue des spectateurs rangés des deux côtés de l'avenue pour faire galerie *aux grands airs de l'aristocratie*. J'étais en calèche Daumont avec mes deux jeunes princes, par conséquent, de ceux que l'on considérait. *Il en coûte d'être peuple* ! Rien n'est plus vrai : *sequitur fortunam*, et, pendant ce temps-là *des courtisans le dévorent*. »

Déclamer contre des gens qui roulent carosse, quand on descend soi-même d'une « calèche Daumont », où l'on était en compagnie de deux princes, c'est peut-être pousser la plaisanterie un peu loin.

Au mois de juin 1829, le baron Gérard expose

son tableau du *Sacre de Charles X*. Cuvillier-Fleury va le voir, et il écrit au retour :

« J'ai été voir le tableau du *Sacre* par Gérard. Le sujet était pauvre, l'exécution est à la hauteur du sujet... Rien de plus plat que cette corbeille de *courtisans chamarrés, avec leurs figures fardées, leur enthousiasme soldé ;* et que sais-je ?

« Le peuple n'est pas mentionné dans ce tableau, mais il juge le peintre et les *courtisans*, et ses arrêts sont sévères et sans appel ; qu'on y prenne garde ! »

Au mois de mars 1831, Eugène Delacroix vient au Palais-Royal saluer le roi Louis-Philippe, qui ne devait s'installer aux Tuileries que le 30 septembre suivant. Cuvillier-Fleury est charmé de la visite du grand peintre, et il ne croit pouvoir mieux témoigner sa satisfaction qu'en se livrant à une nouvelle sortie contre « Messieurs les chevaliers, marquis, vicomtes, gens à quartiers, nobles à parchemins ! » Encore une fois, c'est à merveille ; mais, quand on est un si bon démocrate, comment peut-on se résigner à vivre sous les lambris dorés du Palais-Royal et bientôt après sous ceux des Tuileries ?

III

Prenons cependant l'auteur du *Journal* tel qu'il se peint à nous, parfait démocrate, voire même quelque peu républicain, — un républicain qui montera tout à l'heure dans les carosses du Roi. Son *Journal* contient des détails et des anecdotes d'un réel intérêt. « Ce soir, écrit-il à la date du 30 novembre 1828, après la *poule* accoutumée, étant resté au salon avec MM. Atthalin et d'Houdetot (tous les deux aides de camp du duc d'Orléans), j'ai été retenu par l'intérêt de leurs récits jusqu'à près de minuit. Il s'agissait de la campagne de Russie ; tous deux y étaient, M. d'Houdetot n'y a échappé que par miracle. Il résulte de leurs conversations que l'idée générale qu'on serait disposé à se faire de cette étonnante catastrophe de la retraite n'approche pas à beaucoup près de la réalité, quand on est conduit dans les détails par un témoin ou une victime de ces tristes événements... Lors de la déroute sur le pont de la Bérézina, M. d'Houdetot était parvenu à passer avec l'état-major

du général. Il est envoyé au maréchal Ney qui soutenait encore la bataille au delà du pont.

« Dans l'impossibilité où il se trouve de lutter contre la foule qui se précipite, il remonte le pont en dehors du parapet sur l'extrémité des poutres mal assurées qui le forment, mais arrivé au milieu de ce périlleux trajet, un mouvement d'hommes et de chevaux effrayés par la mitraille que vomissaient les hauteurs vient à le culbuter, lui, vingtième, dans le fleuve ; là, il est soutenu par les débris de toute espèce dont le fleuve est encombré et il arrive à bord ; le maréchal Ney était en pleine retraite ; ses troupes se précipitant sur le pont allaient ajouter au désordre et au péril de ce sauve-qui-peut ; d'Houdetot remonte de cinquante pas le rivage, et là, sous le canon ennemi, il traverse la rivière à la nage, revient à l'état-major. Le général lui dit : « Il faut retourner d'où vous venez ! » Mais ses vêtements glacés qui craquent à chacun de ses mouvements, son visage pâle, ses lèvres tremblantes annoncent assez que son courage même ne le soutiendrait plus ; on le dépouille de ses habits ; on l'enveloppe d'une couverture, il est placé près d'un foyer, avec quelques pièces de bois pour l'entretenir. C'est alors qu'un gendarme d'élite ayant fait menace

de lui enlever un des fagots, le malheureux aide de camp fut contraint, nu comme un ver et le sabre à la main, de défendre contre le brigand le seul espoir de salut qui lui restât .» — Ces simples détails, dit très bien Cuvillier-Fleury, peignent mieux que bien des livres.

Le colonel Marbot était aussi l'un des aides de camp du duc d'Orléans. On lit sur le *Journal* à la date du 9 janvier 1830 :

« Causerie vive, éloquente, dramatique du colonel Marbot ; l'empereur et le colonel à Esling : « Où est le colonel ? — Mort ! — Où est-il ? qu'on me montre le corps ! — Dans les rangs ennemis. — Quoi ! vous laissez aux ennemis le corps de votre colonel ! Vous acceptez cette honte ! » Le régiment s'arrêta dans sa retraite et se précipita avec fureur dans les rangs ennemis ; quelques moments après on rapporta un corps sanglant : c'était celui du colonel.

« Le siège de Ratisbonne ; le général Lannes ; assaut intrépide ; sang-froid du colonel Marbot. »

Après la révolution de juillet, le colonel Marbot fut fait maréchal de camp. Le *Journal* porte à la date du 28 mars 1831 :

« Le général Marbot nous a raconté ce soir une série d'aventures de sa vie militaire qui sont du

plus haut intérêt. Les dangers qu'il a courus à Eylau et la façon miraculeuse dont il a été sauvé, son passage du Danube avant la prise de Vienne sont des scènes admirables que je reproduirais ici, si je pouvais espérer de reproduire sa manière, et si d'ailleurs elles n'étaient consignées dans des Mémoires militaires qui paraîtront un jour. On peut leur promettre du succès. »

Jamais Cuvillier-Fleury ne fut meilleur prophète.

Ses anecdotes, malheureusement, ne sont pas toujours aussi exactes.

Comme il détestait Chateaubriand, qui avait le double tort, à ses yeux, d'être royaliste et romantique, il croit pouvoir consigner sur son *Journal*, à la date du 8 janvier 1829, le récit suivant :

« M. de Chateaubriand, revenu d'exil, vint retrouver sa femme en Touraine. Celle-ci se plaignait à un vieux chevalier de Malte, de ses amis, commensal du château, de la froideur inaccoutumée de son mari. Conseils du chevalier ; on prépare une tarte que l'on sert au malencontreux époux, saupoudrée de je ne sais quelle préparation surexcitante. Le soir arrive ; chacun se retire, le vieux chevalier tout joyeux de sa ruse,

lorsque des cris se font entendre ; on accourt, on s'empresse dans la chambre des époux, d'où partait le bruit : M. de Chateaubriand était en proie à des coliques convulsives du genre le plus alarmant. Qu'on juge de la frayeur du vieux chevalier ! On appelle le médecin, l'apothicaire ; des explications sont demandées et données. Le médecin, qui avait crié au poison, se rassure en apprenant de quelle drogue on s'est servi, mais il réprimanda fortement l'apothicaire d'en avoir donné une pareille dose. M. de Chateaubriand parvient à se débarrasser à force de laxatifs et d'émollients, mais il quitte le château, il plante là sa femme... et ce n'est qu'à l'époque de la Restauration qu'il consent à la revoir ; elle n'avait pas eu d'autres torts. »

Cuvillier-Fleury s'applaudissait sans doute d'avoir mis ici Chateaubriand en ridicule posture. Son récit est assez plaisant ; seulement il est faux d'un bout à l'autre.

D'après ce récit, lorsque Chateaubriand revint d'exil — au mois de mai 1800 — il serait allé retrouver sa femme en Touraine, l'aurait quittée au bout de quelques jours et ne l'aurait plus revue qu'en 1814, soit après une séparation de quatorze ans. Et d'abord Mme de Chateaubriand n'a

jamais mis les pieds en Touraine. Elle avait toujours vécu en Bretagne, quand au mois de février 1804 elle vint à Paris pour rejoindre son mari qui arrivait de Rome, après avoir donné sa démission de secrétaire d'ambassade. « Lorsque M. de Chateaubriand, écrit-elle à la première page de ses *Mémoires* (1), revint de Rome, au mois de février 1804, nous prîmes un logement à l'*Hôtel de France*, rue de Beaune. » Mme de Chateaubriand a conduit ses *Mémoires* jusqu'à la deuxième Restauration. Ils sont exclusivement consacrés à son mari, et il en ressort que, sauf pendant le voyage du grand écrivain à Jérusalem (juillet 1806, juin 1807), les deux époux ne se sont pas quittés depuis 1804 jusqu'en 1814, non plus du reste que dans les années suivantes, jusqu'à la mort de Mme de Chateaubriand (2). On le voit, Cuvillier-Fleury s'est moqué de ses lecteurs, à moins — ce qui est fort probable — que ceux qui lui ont raconté cette belle histoire, à la table de M. de Lavallette, ne se soient gaussés de lui.

---

(1) *Les Mémoires de Mme de Chateaubriand* ont été publiés en 1889, par l'abbé G. Pailhès, dans son très remarquable ouvrage : *Madame de Chateaubriand, d'après ses Mémoires et sa Correspondance.*

(2) Mme de Chateaubriand mourut le 7 février 1849.

IV

J'ai dit tout à l'heure qu'il n'aimait pas les romantiques. En littérature, comme en politique, il appartenait à l'école du *Constitutionnel*. Victor Hugo était sa bête noire. Les *Orientales* parurent au mois de janvier, il écrivait sur son *Journal* :

« Nous avons lu ce soir et analysé trois *Orientales* de Victor Hugo : les *Fantômes*, *Novembre*, *Lui* ; les deux dernières ont paru *absurdes*, même à Delacroix ; il y a de grandes beautés avec d'*incroyables platitudes* dans la première... L'album de Charlet nous a un peu reposés de la fantasmagorie de Victor Hugo. »

Cuvillier-Fleury pensait et parlait tout justement comme cet excellent M. Jay, futur académicien et l'un des principaux rédacteurs du *Constitutionnel*, qui se disposait à publier la *Conversion d'un romantique* (1), où il est dit, dès les premières pages, que « M. Hugo, jeune homme

(1) *La conversion d'un romantique*, manuscrit de Jacques Delorme, publié par *A. Jay*. Un volume in-8°, 1829.

d'ailleurs *heureusement doué* est *tombé dans l'absurde* ».

Le 25 février 1830, avait lieu au Théâtre-Français la première représentation de *HERNANI* ou *L'HONNEUR CASTILLAN, drame nouveau en cinq actes et en vers.* Le lendemain, Cuvillier-Fleury écrivait :

« Hier, a eu lieu la première représentation d'*Hernani*. Tous ces messieurs en sont revenus confondus. Il paraît que la nouvelle tragédie *est à faire peur* ».

Cela n'est encore que l'opinion de *ces Messieurs*. Voici maintenant son opinion personnelle :

« Lundi, 15 mars 1830. — Enfin, j'ai vu le monstre. J'ai assisté à une représentation du drame de Victor Hugo. Une véritable comédie se jouait au parterre ; les sifflets étaient nombreux et vigoureux ma foi ! c'est fort mal de siffler, sans doute ; mais avec les amis de M. Victor Hugo, si l'on ne sifflait pas, il faudrait en venir aux coups de poings ; leur enthousiasme est intolérable.

« *La pièce fait pitié* à force d'affectation, de bizarrerie, de non sens dans la conception de l'ouvrage ; *à force de platitude* ou de recherche dans le style ; de négligences étudiées, de *barbarismes* impertinents dans la versification. Si

c'est là le dernier mot du romantisme, je le plains. Les acteurs étaient dans un embarras visible, le caissier seul triomphe, et Victor Hugo remplit ses poches ; il a bien gagné son argent ! »

Cuvillier-Fleury sera plus tard un critique éminent ; mais il faut reconnaître que, pour son début, il n'a pas eu la main heureuse. Le style d'*Hernani* n'est pas sans défauts, assurément ; mais s'il en est un dont il soit exempt, c'est justement celui que lui reproche l'auteur du Journal — la *platitude*. Quant aux prétendus *barbarismes* de Hugo, le reproche est plus étrange encore. La vérité est que, dans ses plus grandes audaces, le poète a toujours obéi aux lois de la grammaire. Qu'il écrive en vers ou en prose, il est toujours de la plus irréprochable correction, et, à ce point de vue, son style est véritablement impeccable. Dans son *Commentaire sur Corneille*, Voltaire a relevé, chez l'auteur du *Cid*, à tort souvent, il est vrai, de nombreuses incorrections. Qui entreprendrait un semblable travail sur l'auteur d'*Hernani*, ne trouverait peut-être pas à signaler, dans toutes ses œuvres, une seule faute contre la langue.

Le 23 avril, Cuvillier-Fleury revient encore sur

Hernani : « Le Prince, dit-il, a conduit sa famille à *N-i-ni*, parodie fort plaisante du drame *grotesque* de Victor Hugo. Les fautes de la composition y sont relevées avec une finesse assez remarquable ; *les ridicules du style*, la négligence affectée du rythme y sont châtiés avec esprit. »

Le mérite d'un *Journal*, c'est de nous reporter au temps où il a été écrit. Besoin est donc qu'il soit accompagné de notes nombreuses et précises. Si l'auteur parle d'une pièce, je veux savoir sur quel théâtre on la jouait, quels en étaient les acteurs, qui l'avait composée. Le très érudit et très spirituel éditeur du *Journal intime* a été beaucoup trop sobre de ce genre de notes. Il ne dit rien de cette parodie dont Cuvillier-Fleury s'amusa si fort et qui était, en effet, extrêmement piquante. C'est au théâtre de la Porte-Saint-Martin que fut joué, dès le 12 mars 1830, *N-I-NI ou le danger des Castilles, amphigouri dramatique en cinq tableaux et en vers*, qui avait pour auteurs MM. Dupeuty, Carmouche et de Courcy. Dans cette pochade, où *Hernani* était transformé en *M. N-I-NI*, vagabond échappé du dépôt de mendicité, dona Sol s'appelait Mlle *Parasol ;* don Ruy Gomez, M. *Dégommé ;* et Charles-Quint, *Arlequin-Pathos*, fabricant de blanc d'Espagne, à

Madrid, près le bois de Boulogne. Engagé dans un immense monologue, où il entassait métaphores sur métaphores, Arlequin-Pathos s'arrêtait tout à coup, tirait sa montre, regardait l'heure et annonçait au public qu'il n'achèverait pas son monologue ce jour-là, car le spectacle n'en finirait pas. Un peu plus loin, les auteurs de la parodie mettaient en relief, avec non moins d'esprit, un des plus grands défauts du drame. Après le quatrième tableau (le quatrième acte), le régisseur se présentait avec un grand sérieux, et s'adressant aux spectateurs, qui se disposaient à sortir, disait : « Messieurs, l'administration vous supplie de rester ; vous avez peut-être cru que la pièce était terminée, tout le monde l'aurait pensé comme vous, mais il y a encore un acte pour le second et le vrai dénouement de l'ouvrage. » C'est Provost qui jouait le rôle du brigand, *N-I-N-I*, ne se doutant guère qu'il créerait bientôt des rôles dans les drames de Victor Hugo ; l'Angély, dans *Marion de Lorme ;* Gubetta, dans *Lucrèce Borgia ;* Simon Renard, dans *Marie Tudor*, et Homodei, dans *Angelo.*

Cuvillier-Fleury aimait beaucoup le théâtre. Le Palais-Royal n'était-il pas d'ailleurs, le plus proche voisin de la Comédie-Française ? Dans la

même page où il parle de *N-I-NI*, il dit également :

« Le duc d'Orléans a mené ses enfants au Théâtre-Français. Nous avons eu *Shakespeare amoureux*, fort bien joué par Perrier et l'amusante comédie bourgeoise du *Collatéral* et *Tom Jones*, assez mauvais pastiche qui ne donne pas l'idée de l'excellent livre de Fielding ». Ici encore une note n'eût pas été de trop. *Shakespeare amoureux* était une comédie en un acte et en prose de l'académicien Alexandre Duval ; le *Collatéral ou la Diligence à Joigny* était une des plus jolies pièces de Picard ; *Tom Jones à Londres*, de Desforges, comédie en cinq actes et en vers, avait été, avant la Révolution, un des grands succès de la Comédie-Française. Le duc d'Orléans, ce jour-là (21 mars 1830), avait voulu donner à ses enfants une soirée classique. *Tom Jones* remontait à 1782, *le Collatéral* à 1800 et *Shakespeare amoureux* à 1802.

Il est maintes fois question, dans le *Journal*, du Théâtre des Nouveautés. Je lis, par exemple, à la date du 23 janvier 1830 : « M. le duc de Chartres m'a conduit aux *Nouveautés ; M. Sans-Gêne* est une drôle de charge... » Les *Nouveautés*, aujourd'hui c'est bien vieux. Où était situé ce théâtre ?

Depuis quand a-t-il disparu ? Ici encore, j'aurais désiré une note.

La salle des Nouveautés, dont l'ouverture avait eu lieu le 1er mars 1827, était sur la place de la Bourse. Elle avait été construite sur une partie de l'emplacement du passage Feydeau, qui allait de la rue des Filles-Saint-Thomas à l'ancien Opéra-Comique. Outre des vaudevilles, le nouveau théâtre donna des pièces à musique inédites, des pièces à spectacle ; il reprit bon nombre d'ouvrages précédemment joués ailleurs, ce qui s'accordait mal avec son nom et fit dire dans une revue-vaudeville :

> A ces vieilles, vieilles vieilleries,
> Je reconnais les Nouveautés.

Malgré quelques succès assez brillants, et bien qu'elles aient compté parmi leurs acteurs Déjazet et Mme Albert, Pottier et Bouffé, les *Nouveautés* ne réussirent pas. En 1838, leur local fut occupé par le *Vaudeville*, dont la salle, située près du Palais-Royal, entre la rue de Chartres et la rue Saint-Thomas-du-Louvre, venait d'être incendiée. Le Vaudeville est resté place de la Bourse dans l'ancienne salle des Nouveautés, jusqu'en 1869, époque à laquelle il se transporta boulevard des Italiens.

V

Le premier volume du *Journal intime* s'arrête au 16 juin 1831. Les pages consacrées par Cuvillier-Fleury à la révolution de 1830 sont vivantes, brûlantes d'enthousiasme, d'une chaleur qui anime et fait briller son style, d'ordinaire un peu froid. Il sera curieux de comparer plus tard son récit des journées de Juillet avec celui que lui inspireront, dix-huit ans plus tard, les journées de février. Je soupçonne qu'en 1848, il y aura quelque déchet dans son enthousiasme pour les journées révolutionnaires. Mais, en 1830, il est tout à la joie ; tout est beau, noble et grand. Dans son ivresse, il débute par une citation latine, ce qui est chez lui la marque la plus sûre d'une émotion sincère et profonde ; il s'écrie :

Respexit tamen et longo post tempore venit ;

donnant ainsi un vers des *Bucoliques* pour épigraphe à son récit de nos luttes civiles, *plus quàm civilia bella*. Au cours même de son récit, il ne

manque pas de citer encore Virgile. Le samedi 31 juillet, il part du château de Neuilly pour aller voir un peu ce qui se passe à Paris :

« Je partis à onze heures, après avoir attaché à ma boutonnière un ruban tricolore que la princesse Louise m'avait donné. L'avenue des Champs-Elysées présentait à peu près le même aspect que la route de Neuilly... Le peuple qui se pressait dans l'avenue se composait de curieux qui n'avaient pas bougé pendant les journées précédentes et qui venaient maintenant visiter le champ de bataille :

juvat ire et Dorica castra
Deserosque videre locos littusque relictum. »

Je le répète, ce récit des 27, 28 et 29 juillet 1830 est le morceau capital du volume. Il y aurait à en extraire plus d'un détail anecdotique. Faute d'espace, j'y relève seulement ces quelques lignes, empruntées à la journée du 28 : « *Ce fut un beau jour* ! Dès le matin, la mousqueterie nous réveilla... Scheffer, le peintre (1), accourut vers huit heures ; il nous raconta *la fuite de Thiers et de Mignet sur Montmorency...* »

---

(1) Ary Scheffer, professeur de dessin des princesses d'Orléans.

Le *Journal* ne nous en apprend pas davantage sur cette promenade à Montmorency, si opportunément faite, en pleine bataille, par nos deux *héros de Juillet.* Voici, à ce sujet, quelques détails complémentaires :

Le 26 juillet, quarante et quelques journalistes s'étaient réunis dans les bureaux du *National* et avaient signé une énergique protestation contre les *Ordonnances.* M. Thiers avait ardemment poussé à cette prostestation : il l'avait rédigée ; il y avait mis bravement son nom le premier, en disant : « Il faut des responsabilités, il faut des *têtes* engagées. » Le lendemain, la bataille commençait. M. Thiers qui avait si bien parlé des *têtes* à engager, croyant la sienne menacée, alla chercher une prudente retraite, dans la vallée de Montmorency, chez Mme de Courchamp, la sœur d'Etienne Béquet, qui, à l'avènement du ministère Polignac, avait écrit, dans le *Journal des Débats*, le fameux article : « Malheureuse France ! malheureux roi ! » (1).

Mais en voilà assez, trop peut-être : *Sat prata biberunt.* Je ne terminerai pas cependant sans

(1) *Notes inédites sur M. Thiers*, par Joseph d'Arçay (le Dr B. de Malherbe), ancien rédacteur du *National*, p. 52 — (1888).

signaler à l'aimable éditeur du *Journal intime*, M. Ernest Bertin, la nécessité de reviser l'orthographe des noms propres. Plusieurs ont été fâcheusement estropiés. C'est ainsi que l'on a imprimé à tort M. de *Raichecourt*, membre de l'Assemblée constituante de 89, au lieu de Raigecourt ; *Lally-Tollendal*, au lieu de Lally-Tolendal ; *Forbin des Essards*, conseiller d'Etat, au lieu de Forbin des Issarts ; *Delaveau*, ancien préfet de police sous la Restauration, au lieu de de Lavau ; *Lecler*, au lieu de Théodore Leclercq, l'auteur des *Proverbes dramatiques ;* le bourreau *Samson*, au lieu de Sanson ; *Béranger*, au lieu de Bérenger (de la Drôme), pair de France et membre de l'Institut ; *Allaux*, le peintre, au lieu de Alaux ; *Claude* de Barante, au lieu de Prosper de Barante, l'académicien et l'ambassadeur ; *Ozanneaux*, poète et auteur dramatique, au lieu de Ozaneaux ; *Zchokke*, historien et romancier suisse, au lieu de Zschokke.

Dans son récit des obsèques de M. de Lavallette (17 février 1830), Cuvillier-Fleury signale les noms d'une dizaine d'assistants. Sur les dix, il en est trois qui n'ont pas été correctement donnés : *Menneval*, au lieu de Méneval ; *Excelmans*,

au lieu de Exelmans ; *Lemarois*, au lieu de Lemarrois.

A la date du 30 avril 1831, Cuvillier-Fleury rend compte en ces termes d'une séance de la Chambre des députés, à propos de M. Alexandre de Laborde, suspendu de ses fonctions d'aide de camp du roi, pour son adhésion à l'*Association nationale*. « J'assistai le lendemain à une discussion très vive, qui eut lieu à la Chambre des députés, précisément au sujet de cette malheureuse Association ; le nom de M. de Laborde y joue son rôle. *Bouard* (de Rennes) apprit au public sa destitution en termes d'un pathétique admirable. M. de Laborde est un grand étourdi... Est-ce là un héros de patriotisme, je le demande à *Bouard !* » A cette demande, Bouard n'avait garde de répondre, puisqu'il n'existait pas. Son nom est là pour celui de *Bernard* (de Rennes), qui fut, après 1830, procureur général à la Cour royale de Paris et qui était, en 1831, un des principaux orateurs de la Chambre des députés.

Avril 1900.

LE MARÉCHAL CANROBERT (1)

I

Les maréchaux du second Empire furent, si je ne me trompe, au nombre de dix-sept ; le roi Jérôme, Castellane, d'Ornano, Baraguay-d'Hilliers, Magnan, Saint-Arnaud, Bosquet, Pélissier, Mac-Mahon, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, Canrobert, Vaillant, Randon, Bazaine, Forey, Niel et Lebœuf. La plupart ne semblent pas s'être souciés de manier la plume en même temps que l'épée et de prendre pour devise : *Ense et Calamo.* Trois seulement ont fait exception. Castellane nous a laissé son *Journal*, qui ne forme

(1) *Le Maréchal Canrobert, Souvenirs d'un Siècle*, par M. Germain Bapst. Un volume in-8°. Librairie Plon, 1898.

pas moins de cinq volumes, très originaux et très prime-sautiers comme leur auteur. Le maréchal Randon a écrit ses *Mémoires*, simples, naturels, modestes. Du maréchal de Saint-Arnaud, on a publié deux volumes de *Lettres*, qui ont ravi Sainte-Beuve et placé le vainqueur de l'Alma au rang de nos bons écrivains.

Bien qu'il eût tout ce qu'il fallait pour faire d'intéressants Mémoires, le maréchal Canrobert n'a pas cru devoir écrire les siens. Il n'a pas suivi l'exemple de son cousin germain le général de Marbot. Les souvenirs de sa vie et de sa glorieuse carrière ne seront pas perdus, cependant, grâce à M. Germain Bapst, qui les a recueillis avec un soin et une conscience qui ne sauraient être trop loués. Il nous apprend, dans sa Préface, comment le livre qu'il nous donne aujourd'hui a été composé :

« Lorsque je connus le maréchal, dit-il, je fus, comme tout le monde, saisi par l'intérêt de ses récits ; dès lors, je pris la résolution de recueillir tout ce que je pourrais apprendre de lui.

« Je confiai mon projet à une amie dévouée du maréchal, Mme la baronne de Bourgoing : elle voulut bien m'aider, mais elle me prévint que le maréchal, déjà très âgé, tenait à rester étranger

à toute idée de publicité : si on lui parlait d'écrire sa vie sous sa dictée, il s'y refuserait obstinément. Je me bornai donc d'abord à entretenir le maréchal des souvenirs de son enfance et de ceux se rattachant à l'époque où il était entré dans l'armée. Cette façon de procéder m'attira un accueil bienveillant, et le maréchal me raconta tous les épisodes de sa vie de jeune officier. Bientôt sa confiance s'accrut. De sa jeunesse, il passa aux événements principaux de sa carrière, et me parla des guerres d'Afrique, de ses grands commandements, de ses ambassades, des guerres de Crimée et d'Italie, de tous les faits dont il avait été le héros ou le témoin.

« Je voyais le maréchal presque tous les jours vers quatre ou cinq heures ; souvent il m'invitait à prendre le thé avec lui, et j'écrivais des notes sur le coin de la petite table sur laquelle on le servait. Rentré chez moi, je ne me couchais jamais avant d'avoir transcrit la conversation de la journée. Mais les notes ainsi accumulées offraient bien des répétitions et bien des lacunes ; de plus, toutes n'avaient pas un intérêt identique ; enfin leur publication intégrale eût exigé de six à sept volumes. Ma première tâche a donc consisté à coordonner les notes et les documents recueillis,

à les raccorder entre eux, à vérifier dans les pièces officielles jusqu'aux moindres faits, et souvent même à faire des recherches fort longues, pour retrouver la date exacte de telle ou telle anecdote particulière... Quelquefois le maréchal reprenait mes notes, les relisait et les corrigeait. Certains passages des campagnes d'Afrique, de Crimée et d'Italie ont été revus par lui. »

Le travail ainsi préparé, — et M. Germain Bapst, on le voit, n'y a pas épargné ses soins, — restait à trancher une question très délicate. Quelle forme donner aux Souvenirs du maréchal? Convenait-il de lui laisser la parole, de mettre le récit dans sa bouche et à la première personne, comme s'il eût *écrit* lui-même ces Mémoires, qu'il avait seulement *parlés ?* — Ne valait-il pas mieux au contraire, pour M. Germain Bapst, se faire simplement le biographe de Canrobert, le narrateur de sa vie, narrateur autorisé à coup sûr, écho fidèles des confidences et des récits de son héros ? M. Germain Bapst a longtemps hésité, je le crois bien, entre ces deux partis, et ne pouvant se décider à adopter l'un ou l'autre, il a fini par les adopter tous les deux.

« J'ai, dit-il, laissé constamment la parole au maréchal pour le récit des premières années de sa

vie parce qu'il s'agissait de faits tout personnels et d'un caractère privé. Dans la suite, et lorsque les faits touchaient plus particulièrement à l'histoire, j'ai dû me substituer parfois à mon interlocuteur, parce que ses conversations manquaient de lien entre elles et avaient besoin pour être comprises de certaines explications. Je craignais enfin si je ne prenais la plume à mon tour que les jugements portés sur les hommes et les événements ne dépassassent la pensée du maréchal et je tiens à en assumer toute la responsabilité, puisqu'il n'est plus là pour apporter son témoignage.»

L'ouvrage qui nous est donné aujourd'hui a donc un double caractère, à la fois Mémoires et Biographie, tantôt à la première et tantôt à la troisième personne. Il présente, par suite, il faut bien le dire, les inconvénients de toute œuvre d'un genre mixte et à laquelle fait défaut cette qualité, essentielle entre toutes, l'unité de ton et de physionomie. Tel qu'il est pourtant, le livre de M. Germain Bapst n'en est pas moins de l'intérêt le plus vif et d'une réelle valeur historique.

II

François de Certain-Canrobert est né, le 27 juin 1809, dans la petite ville de Saint-Céré (Lot). Ses parents étaient ardemment catholiques et royalistes, et il me semble bien que cette origine et l'éducation que reçut l'enfant au foyer domestique, ne furent pas pour peu de chose dans les qualités et les vertus qu'il devait déployer plus tard.

Tous les membres de la famille de son père étaient militaires. Dix-sept de ses ancêtres servirent comme officiers, et onze d'entre eux reçurent la croix de Saint-Louis.

Son père, lui aussi, avait été capitaine dans Penthièvre-Infanterie, Il avait émigré et servi dans l'armée des princes ; il était ensuite passé en Vendée, et s'était battu pour la cause royale jusqu'à la pacification de 1800. — Avant la révolution, il avait épousé en premières noces Mlle de Sanguinet, originaire d'une famille de Saint-Servan, qui avait donné plusieurs officiers à la

marine française ; de cette union étaient nés une fille et un fils. Pendant la Terreur, Mme de Certain fut enfermée avec ses deux enfants dans la tour du Solidor de Saint-Servan. Sa fille, âgée de treize ans, tomba bientôt malade de misère et de privations ; elle mourut sans que sa mère eût pu rien faire pour la soulager. On laissa son corps dans le cachot, et durant quelques jours la mère vécut à côté du cadavre de sa fille qu'on ne recouvrit même pas d'un drap de lit. Puis, le geôlier enleva son enfant pour aller l'ensevelir en secret dans un endroit inconnu, sans qu'elle pût le suivre et sans qu'elle espérât jamais savoir où sa fille reposait. Ce coup fut tel que la pauvre mère n'y survécut que peu de temps.

Devenu veuf, M. de Certain, lorsqu'il eût déposé les armes, alla vivre auprès de sa sœur, la générale de Marbot, la mère de l'auteur des *Mémoires*, qui habitait à Paris, rue de Miromesnil. Il y était depuis peu de temps, lorsque eut lieu l'attentat de la Machine infernale (3 nivôse an IX — 24 décembre 1800). Dès le lendemain, l'ancien Chouan était arrêté et conduit au Temple, où on l'interrogea. On ne put rien tirer de ses réponses : il ne savait rien. Il n'en fut pas moins gardé assez longtemps en prison, d'où il sortit

enfin grâce aux démarches du consul Lebrun et de l'ex-constituant Defermon des Chapelières (et non *Defermont*), compatriote de Mme de Certain. Fouché consentit à le remettre en liberté, mais il resta encore longtemps sous la surveillance de la police. Il retourna alors dans le Quercy, où il épousa en secondes noces, Mlle de Niocel, qui habitait Saint-Céré et qui fut la mère du maréchal.

M. de Certain-Canrobert vécut dans la retraite jusqu'à la fin de l'empire. A la rentrée des Bourbons, il ne sollicita et n'obtint aucune faveur, bornant son ambition à être commandant de la garde nationale de Saint-Céré. Lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, M. de Certain réunit ses gardes nationaux au nom de Louis XVIII et leur fit jurer d'être fidèles au Roi. Cela lui valut, après le 20 mars, d'être désigné au nouveau préfet comme ennemi de l'Empereur, et force lui fut de se cacher pendant quelque temps pour échapper à une nouvelle arrestation.

C'était un étrange milieu que cette toute petite ville de Saint-Céré, où le futur maréchal de France passa son enfance. « Il y avait, dit-il, à Saint-Céré quinze chevaliers de Saint-Louis, presque tous fort pauvres, comme mon père.

Trois seulement avaient de la fortune et, chaque dimanche, l'un de ces trois seigneurs recevait dans un grand dîner ses confrères ; c'était chaque semaine une fête pour ces vieux officiers de l'armée royale. Celui des trois richards qui traitait le mieux ses camarades était le marquis de la Rochebelle. Quoique presque tous eussent été ruinés par la Révolution, ils demeuraient gais, et l'on trouvait à leur réunion l'étiquette et la distinction des salons du dix-huitième siècle. »

Certes, ce fut une rare bonne fortune pour l'enfant de grandir au milieu de ces bons hommes très particuliers. Peut-être depuis lui est-il arrivé plus d'une fois de sourire d'eux lorsqu'il évoquait leur souvenir, et pourtant quelle école, quel enseignement pouvait valoir pour lui la société et l'exemple de ces hommes, vrais chevaliers, dédaigneux de la fortune, et qui n'avaient d'autre culte que celui de la fidélité et de l'honneur ?

Lorsque le jeune François fut en âge d'entrer au collège, à neuf ans, son père déclara qu'il allait l'envoyer à l'institution des Chevaliers de Saint-Louis, à Senlis. Il sella son bidet, monta dessus, prit l'enfant en croupe, l'attacha à lui, et ils allèrent en cet équipage jusqu'à Brives-la-Gaillarde, où passait la diligence. Là, il le confia

au maître de poste qui, ne se doutant pas, à coup sûr, que ce nom serait un jour celui d'un maréchal de France, inscrivit le nom du gamin sur sa feuille avec la mention : « A la garde de Dieu et sous la conduite du conducteur. »

L'école de Senlis était sous le patronage du vieux prince de Condé. Le conseil de surveillance comprenait le maréchal de Vioménil, vieux soldat de la guerre de Sept ans, le maréchal Oudinot, les généraux de Biron et de la Galissonnière. D'après la règle établie par eux, chaque chevalier de Saint-Louis, sans se nommer, versait pour l'entretien de l'institution une somme proportionnée à ses ressources personnelles. Grâce à ces dons, les fils de ceux d'entre eux qui étaient sans fortune, recevaient une éducation conforme à leur position. Canrobert rencontra dans cette pension des petits camarades de son âge qu'il eut l'occasion de rencontrer plus tard. C'étaient les futurs généraux de Ladmirault, Renault, Guyot de Lespart, Levassor-Sorval et de Grandchamps.

Canrobert était entré à l'école de Senlis en 1818 ; il y resta jusqu'en 1823. Pendant ces cinq ans, il ne retourna pas dans sa famille. C'était la règle dans beaucoup de pensions, et j'ai déjà eu l'occasion d'en faire la remarque, à propos du

général de La Motte-Rouge (1) et les pères et les mères de ce temps-là, tout autant que ceux d'aujourd'hui, aimaient leurs enfants ; seulement ils en faisaient des hommes.

III

Canrobert fut reçu à Saint-Cyr en 1826 ; il en sortit en 1828 pour entrer comme sous-lieutenant dans le 47e de ligne, dont le colonel était le comte de Rougé, le père du savant égyptologue qui a succédé à Champollion. Dans quelles dispositions d'esprit il arrivait au régiment, lui-même va nous l'apprendre, « Non seulement, dit-il, mes goûts me portaient à aimer l'état militaire, mais l'éducation que j'avais reçue m'avait façonné de telle sorte que forcément je devais réussir dans cette carrière. Mon père m'avait toujours habitué à une obéissance passive, sans jamais me permettre ni réplique ni observation. J'avais quitté la maison paternelle dès l'âge de neuf ans, et par

(1) Voir p. 73-74.

conséquent j'avais été de très bonne heure privé de toutes les douceurs de l'affection maternelle. Je dus suppléer à toutes les tendresses dont une mère entoure généralement son enfant par les relations affectueuses que j'entretins avec mes camarades. Préparé par mon père, je me pliai vite à la discipline du collège et à celle de l'Ecole. J'étais d'ailleurs, d'une nature plutôt douce ; jamais je ne faisais d'observations, et l'habitude — qui n'est qu'une seconde nature — se développa fortement en moi de ne jamais discuter un ordre et de me persuader que quiconque manquait aux prescriptions d'un supérieur méritait d'être puni.»

Voilà, certes, de très louables sentiments et des dispositions parfaites. Cette douceur pourtant, cette modestie, ce respect quasi religieux de la discipline n'étaient peut-être pas sans avoir quelques inconvénients. Il pourra arriver tel moment — on le verra bien en Crimée — où ces vertus conduiront le chef d'armée à une sorte d'effacement et à une acceptation trop facile du second rang. Telles n'étaient pas, j'imagine, les dispositions avec lesquelles abordaient la vie militaire ces officiers que Canrobert rencontrera plus tard devant lui, les Saint-Arnaud et les Pélissier.

Moins de deux ans après sa sortie de l'école,

l'expédition d'Alger allait ouvrir au jeune officier une carrière où se pourraient déployer à l'aise ses mérites et ses talents. Ce ne sera cependant qu'en 1835 qu'il sera envoyé en Afrique, mais il ne la quittera presque plus jusqu'en 1850. Ces quinze années furent pour lui une série presque ininterrompue de brillants services et de glorieux faits d'armes. Il y a là, dans le volume de M. Germain Bapst, quatre ou cinq chapitres qui sont particulièrement intéressants. Ils sont pleins d'anecdotes, comme il sied dans un livre de Souvenirs, et on y trouve sur le maréchal Bugeaud et sur Changarnier, sur Le Flô, Cavaignac, Lamoricière et bien d'autres des détails curieux et nouveaux, même après les publications si nombreuses auxquelles à donné lieu la guerre d'Afrique. Canrobert ne se fait d'ailleurs pas faute, et il a bien raison, de recueillir les souvenirs plus anciens qu'il rencontre au passage. J'en donnerai un exemple. En 1838, au camp de Blidah, n'étant encore que capitaine, il nota soigneusement un récit du lieutenant-colonel du 47e, M. de Montréal, qui avait fait les guerres de l'Empire. M. de Montréal raconta un jour devant ses officiers qu'étant capitaine de grenadiers, à Waterloo, il avait, au commencement de la bataille,

défilé avec son régiment devant une petite maison où se trouvait l'Empereur. Ses troupes et lui hurlèrent à tue tête : « Vive l'Empereur ! » Mais Napoléon n'entendait rien ; il était assis à cheval sur une chaise, la tête appuyée sur ses mains vissées sur le dossier ; il dormait lourdement. « Ce spectacle, ajoutait le colonel de Montréal, me causa la plus pénible impression. Je continuai néanmoins à crier : « Vive l'Empereur ! » et mes grenadiers faisaient de même. Quelques minutes après, nous étions culbutés sans avoir été soutenus. Je compris que Napoléon était malade, usé, trop vieux pour commander, la première qualité étant d'être jeune. Certes, si Napoléon avait eu vingt-huit ans comme à Rivoli, il nous eût fait gagner la bataille ! » Et comme Canrobert, stupéfait à ce récit, demandait au colonel de Montréal s'il était bien sûr que l'empereur affaissé dormait en un pareil moment, il lui répondit : « Oui, je l'ai vu comme tout le monde. »

Le 13 janvier 1850, Canrobert, nommé général de brigade, était appelé d'urgence à Paris pour y prendre le commandement d'une brigade de la division active de la capitale. Le dernier chapitre renferme le récit des années 1850 et

1851 et s'arrête au lendemain du coup d'Etat du 2 décembre. Plus encore que ceux sur la guerre d'Afrique, ce chapitre est plein d'intérêt et de nouveauté.

IV

Je ne ferai qu'un reproche à ce premier volume : les dates y sont trop rares. J'y relèverai aussi un certain nombre d'inexactitudes, assez légères du reste.

Avant d'entrer à Saint-Cyr en 1824, Canrobert alla au spectacle pour la première fois. C'était à la Comédie-Française. On jouait l'*Ecole des vieillards*, de Casimir Delavigne. Talma, qui jouait la comédie pour la première et la dernière fois, lui parut emphatique, Mlle Mars, au contraire, l'enthousiasma. « Durant toute la pièce, dit-il, elle fut d'une séduction incomparable ; par moments, tout en restant dans son rôle d'honnête femme, elle devenait mutine, ensorceleuse, presque provocante, mais avec tant de naturel et de gentillesse — *bien qu'elle n'eut pas moins de cinquante*

ans — que j'en devins amoureux fou. » — Mlle Mars était née le 9 février 1779 ; elle n'avait donc, en 1824, que quarante-cinq ans, ce qui était déjà un âge respectable pour une « jeune première ». Il est vrai qu'à la fin de sa carrière, à soixante ans, elle jouera encore le rôle de Henriette, des *Femmes Savantes*, avec une naïveté piquante que n'ont jamais eue les actrices qui l'ont joué après elle.

En 1829, le 47e de ligne, en garnison à Belle-Isle-en-Mer, fut envoyé à Lyon. Une de ses premières étapes fut Nantes. Le général Despinois (et non Despinoy) commandait dans cette ville. « Son rôle dans l'affaire des quatre sergents de la Rochelle, dit Canrobert, lui avait donné une célébrité fâcheuse. Ces sous-officiers s'étaient fiés à sa parole d'honneur. Une fois en possession de leurs aveux, Despinois les livra à la justice, et ils furent guillotinés. »

Avant d'accueillir contre un général une imputation aussi déshonorante et de lui donner l'autorité de son nom, le maréchal Canrobert aurait dû chercher à s'éclairer sur la valeur de cette imputation.

Le sergent Bories fut arrêté le 14 février 1822, dès son arrivée à la Rochelle. Le sergent Pom-

mier fut arrêté le 14 mars ; ni l'un ni l'autre, n'avaient vu le général Despinois qui était à ce moment à Nantes. Le 19 mars, un des conjurés, Goupillon, fit au colonel de Toustain, qui commandait le régiment, le 45e, les aveux les plus explicites. Il donna les noms de ceux qui faisaient partie de la vente militaire à laquelle il appartenait. Tous ceux qu'il désigna, et particulièrement les sergents Raoulx et Goubin, furent mis sous les verrous.

Les quatre sergents étaient donc arrêtés, sans que le général Despinois y eût été pour rien. Dès ce moment, les preuves de la réalité du conflit et de la culpabilité des affiliés étaient aux mains de la justice. On avait trouvé sur eux des poignards, des balles, des cartes découpées, etc. Tous d'ailleurs, à l'exception de Bories, firent des aveux, non seulement les comparses, comme Hue, Labouré, Cochet, Perreton, Bicheron, Lefevre, mais encore les trois sergents Pommier, Raoulx et Goubin. Et ces aveux, ils les firent, non au général Despinois, mais à leur colonel M. de Toustain. C'est seulement à ce moment, alors que les coupables étaient déjà arrêtés, alors qu'ils avaient déjà avoué, c'est seulement à ce moment que le général Despinois vint à la Rochelle. Quel y fut

son rôle ? L'historien de la Charbonnerie, M. Trélat, *carbonaro* lui-même, et à ce titre quelque peu suspect, raconte ainsi les choses :

« Le général Despinois se rendit dans leur prison. Le misérable essaya de les attendrir en feignant de partager leur douleur. Il leur parla de leurs mères ; il alla jusqu'à pleurer, et, voyant qu'il n'en obtenait rien, il changea tout à coup de système et se porta contre eux à la plus grande fureur et aux plus grossières brutalités. Ces âmes généreuses réagirent contre une pareille lâcheté, et laissèrent échapper, *sous forme de menace*, quelques aveux au milieu de l'expression de leur mépris. C'était tout ce que voulait l'espion (1). »

Quelles preuves M. Trélat apporte-t-il à l'appui de cette imputation ? Aucune. Son récit est du reste démontré faux par ce fait que Pommier et Goubin *écrivirent* deux lettres qui sont aux Archives nationales (2). M. Guillon, dans sa récente histoire des *complots militaires sous la Restauration*, en parle en ces termes : « Nous possédons les deux lettres de Pommier et de

(1) Trélat, *La Charbonnerie*, dans *Paris révolutionnaire*, tome II.

(2) Archives Nationales, F. 7, 6659-D 152. *(Complot de la Rochelle)*.

Goubin. Elles sont d'un style humble et repentant, *sans ombre de menace* (1) ».

En résumé, à la date du 19 mars, les quatre sergents de la Rochelle et leurs complices étaient sous la main de la justice. Les preuves de leur culpabilité étaient réunies ; tous, à l'exception de Bories, avaient fait des aveux ; tout cela, je le répète, à la date du 19 mars, c'est seulement le 25 mars que Despinois vient à la Rochelle et qu'il voit les prisonniers. Il est donc absolument faux de dire que « ces sous-officiers s'étaient fiés à sa parole d'honneur ; *qu'une fois en possession de leurs aveux il les a livrés à la justice,* » et qu'ainsi c'est lui qui les a fait guillotiner.

Dans son dernier chapitre, Canrobert, ou plutôt ici M. Germain Bapst, parle assez longuement du rôle de Changarnier et des services qu'il avait rendus en 1848 et 1849 à la cause de l'ordre. Il le loue en particulier d'avoir sauvé l'Assemblée nationale dans la journée du 15 mai 1848. « Lamartine, écrit M. Germain Bapst, était, à ce moment, ministre des affaires étrangères..... Le matin du 15 mai, le général se rendit boulevard

(1) *Les Complots militaires de la Restauration d'après les documents des Archives,* par E. Guillon. Librairie Plon, 1875, p. 229.

des Capucines, à l'hôtel du ministre..... En le voyant, Lamartine lui demande de prendre le commandement des gardes nationales qui se réunissent. Changarnier ne se le fait pas répéter ; il court à la première légion rassemblée, la conduit au Palais-Bourbon, délivre la *Constituante* et chasse de la salle des séances les insurgés qui l'ont envahie. »

Il y a ici bien des erreurs dont l'une au moins ne laisse pas d'être assez grave. Et d'abord, le 15 mai 1848, Lamartine avait cessé d'être ministre des affaires étrangères : il était, depuis le 10 mai, membre de la Commission exécutive et avait été remplacé au boulevard des Capucines par le citoyen Bastide, celui dont Marrast disait : « Bastide est étranger aux affaires, plaçons-le aux affaires étrangères. » Mais le plus grave, c'est ceci : Le 15 mai 1848, Changarnier était... *à Alger*. Nommé par décret du 30 avril aux fonctions de gouverneur général de l'Algérie, en remplacement du général Cavaignac appelé à Paris, il s'était mis immédiatement en route, et le 11 mai, il avait débarqué à Alger, où son prédécesseur lui avait remis le commandement. (1)

---

(1) *Changarnier*, par le comte d'Antioche, page 212.

Tout à la fin du volume, lorsqu'il raconte la journée du 2 décembre 1851, Canrobert est amené à dire un mot du général Tartas : « Dans l'après-midi, nous vîmes déboucher de la place de la Concorde dans la rue Royale la brigade des carabiniers. Elle passa ensuite devant nous pour longer les boulevards. En tête marchait le général Tartas, le « Murat africain », à la fois député de la Gascogne et général de la grosse cavalerie. Comme quelques jours auparavant il avait voté contre les ministres et que le président lui en faisait l'observation : « La main peut se *trompère* quelquefois, le cœure jamais ! » répondit-il avec son accent méridional. » Déjà le général du Barail, au tome Ier de ses *Souvenirs*, nous avait conté la même anecdote. « Sous la présidence du prince Louis-Napoléon, lisons-nous à la page 177, devenu général de division, Tartas fut nommé député, et il vota pour la fameuse proposition des questeurs, dont le Président ne voulait pas, et pour cause. Le soir, il vint à la réception de l'Elysée. — « Comment ! général, vous avez voté contre moi ! lui dit le Prince — Ah ! monseigneur, répondit Tartas avec effusion, la main peut se tromper quelquefois, mais le cœur jamais ! »

Le mot est joli, mais il n'a pas été prononcé. Le vote sur la proposition des questeurs eut lieu le 17 novembre 1851. Le général Tartas ne vota pas *pour* ; il ne vota pas contre ; il ne s'abstint pas non plus. Il y avait à cela une excellente raison. Il n'était plus député depuis le 4 novembre. A la séance du 4, le président Dupin avait donné lecture de la lettre suivante :

« Monsieur le président,

« Malgré tous les regrets que j'éprouve de me séparer de mes collègues, parmi lesquels je suis bien fier de compter de nombreux amis que j'espère conserver, je vous prie de faire accepter par l'Assemblée ma démission de représentant.

« Veuillez agréer, etc.

« Le général
« représentant du peuple,
« *E. TARTAS.*

V

Le troisième volume des *Souvenirs* du maréchal Canrobert va, du Congrès de Paris et de la naissance du prince impérial (mars 1856), à la

victoire de Solférino (juin 1859). La plus grande partie est consacrée à la guerre d'Italie. Non content des renseignements et des notes fournies par le maréchal, M. Germain Bapst les a complétés par des pièces inédites dues à la bienveillance de Mme la comtesse Della Rocca, veuve du général Della Rocca, chef d'état-major du roi Victor Emmanuel. Il en doit aussi beaucoup à M. Chiala, sénateur du royaume d'Italie, qui combattit dans les rangs de l'armée sarde en 1859, et à M. Roberti, professeur à l'Académie de guerre de Turin. D'autres encore lui ont été communiquées par MM. Louis Thouvenel, de Courville, Gauthier-Villars et Amiot. Quant aux acteurs qui ont joué un rôle dans ces événements et qui vivent encore, M. Germain Bapst les a vus pour la plupart et les a interrogés. Presque tous, diplomates ou militaires, sont devenus généraux d'armée ou commandants de corps, amiraux ou ambassadeurs, et quelques-uns ministres. Ils lui ont donné le plus précieux concours, tant par la communication de leurs papiers que par des renseignements oraux.

J'ai un faible pour les anecdotes, et je sais gré à M. Germain Bapst d'en avoir recueilli un grand

nombre. Je n'en citerai pourtant que deux ou trois.

Un soir, au camp de Châlons, après un dîner donné par l'empereur aux maréchaux et à une foule de généraux, le maréchal Vaillant lisait à haute voix le dernier volume paru du *Consulat et de l'Empire*, de M. Thiers. Il y était parlé de la première partie de la campagne de Russie, en 1812, et des discussions qui s'étaient élevées entre Napoléon et son dernier frère, le roi Jérôme, renvoyé de l'armée en raison de son insuffisance.

M. Thiers, qui de tout temps,avait été lié avec le roi Jérôme et avait reçu de lui nombre de communications importantes pour son ouvrage, avait atténué ses fautes et glissé sur les colères de l'Empereur.

Après avoir religieusement écouté, Napoléon III, coupant la parole au lecteur : « Ça n'empêche pas, dit-il, que j'ai dans mon tiroir, à Paris, une lettre de l'Empereur à mon oncle Jérôme où il lui dit qu'il l'eût fait fusiller s'il n'avait été retenu par la pensée de la peine qu'il aurait causée à leur mère. »

On pense bien que Napoléon III n'avait pas communiqué cette lettre à la Commission chargée, de la publication de la *Correspondance de*

Napoléon Ier, d'autant plus qu'à ce moment le roi Jérôme vivait encore. Cependant, comme son existence avait été révélée, elle a été l'objet de recherches minutieuses de la part de plusieurs historiens, particulièrement de M. Frédéric Masson, qui eût voulu la publier dans ses études sur Napoléon et sa famille, mais toutes les investigations ont été faites en pure perte.

Ce document cependant a été sauvé de l'incendie des Tuileries en 1871, et l'impératrice Eugénie, qui le possédait, poussée par un sentiment d'affection fort légitime pour les petits-fils du roi Jérôme, l'a détruit tout dernièrement.

Après le père, le fils, après le roi Jérôme, le prince Napoléon.

Dans la nuit du 16 mars 1856, vers trois heures du matin, le prince impérial vint au monde, et la gouvernante, Mme Bruat, les sous-gouvernantes, Mme Bizot et Mme de Brancion, le présentèrent à l'Empereur qui était dans le ravissement. A peine l'eut-il vu et eut-il su que c'était un fils qu'il se précipita, en proie à une exaltation exubérante dans le palais, où attendaient les plus grands dignitaires, en criant : « C'est un fils ! c'est un fils ! » Il se jeta sur les premières personnes qu'il rencontra et les embrassa à cœur joie, les serrant

contre lui, répétant toujours : « C'est un fils ! je suis heureux ! » Après quelques minutes, l'Empereur reprit son calme et dit aux assistants : « Je ne puis vous embrasser tous, mais je vous remercie de l'intérêt que vous me témoignez. » C'était dans le palais une joie universelle. Seul, le prince Napoléon était renfrogné ; jusqu'alors, il était l'héritier du trône, ses espérances s'envolaient. Lorsque MM. Fould et Baroche vinrent lui présenter l'acte de naissance à signer comme premier prince du sang, il les envoya promener d'une verte façon. On eut beau insister, le prince refusait. Il tint ainsi en suspens tous les membres de la famille impériale et les officiers de l'état civil depuis trois heures et demie du matin jusqu'à huit heures. Alors, la princesse Mathilde, qui avait de l'autorité sur lui, l'admonesta devant tout le monde : « Il y a vingt-sept heures que je suis ici ; vas-tu, par ta mauvaise humeur, nous faire encore rester ? A quoi peut-il te servir de refuser de signer ? Tu n'empêcheras pas l'évidence, et ta mauvaise humeur ne peut faire tort qu'à toi ». Sur ces paroles, le prince céda.

Une dernière anecdote sur M. de Persigny, alors notre représentant à Londres, qui venait d'épouser Mlle de la Moskowa, beaucoup plus

jeune que lui. La petite-fille du *Brave des Braves* ne brillait pas précisément par la douceur, et la société anglaise s'amusait fort des histoires de notre ambassadeur et de sa moitié. A un dîner chez la reine Victoria, l'ambassadeur arrive seul et excuse sa femme qui est malade, dit-il. Il y a une heure qu'on est à table ; Mme de Persigny se présente à l'improviste, toute parée, et s'adressant à la Reine : « Votre Majesté me pardonnera, mais c'était aujourd'hui le jour du déjeuner du grand boa du jardin zoologique, et je n'ai pas voulu manquer ce spectacle ; c'est ce qui m'a mise en retard. »

Une autre fois, chez lord Malmesbury, elle arrive les yeux rouges, furieuse, lançant des gros mots à son mari qui a la joue toute écorchée. Durant tout le dîner elle ne desserre pas les dents, envoie des regards de feu à M. de Persigny et, après le dîner, veut s'en aller. Le second secrétaire, M. de Jaucourt, les accompagne jusqu'à leur voiture et en rentrant dans le salon il dit en souriant : « Vous serez bien aises de savoir que, dans le vestibule, M. et Mme de Persigny se sont embrassés. »

VI

J'ai dit que la guerre d'Italie occupait la plus grande partie de ce troisième volume : Elle n'éclata qu'en 1859, mais dès 1856 elle était décidée dans l'esprit de l'empereur, ou plutôt elle l'était depuis les années mêmes de sa jeunesse. L'éminent historien du second Empire, M. Pierre de la Gorce, s'y est trompé, ainsi que l'a fait ,après lui, M. Emile Ollivier. L'un et l'autre semblent croire que, si M. de Cavour n'eût pas existé, s'il n'avait pas été là pour jouer le rôle de tentateur, la guerre de 1859 n'aurait pas eu lieu. C'est une erreur profonde et sur laquelle j'ai eu plus d'une fois l'occasion de m'expliquer (1). M. Germain Bapst est entièrement de mon avis, et on me permettra d'en ressentir quelque satisfaction. « L'Italie ! dit-il, c'est à l'Italie que Napoléon III était tout entier (en 1856)... Dès son plus jeune âge, depuis le moment où il avait commencé à raisonner, il s'était cru appelé par le destin à ven-

(1) Voy. le tome II de mes *Causeries historiques*.

ger Waterloo et Sainte-Hélène et à détruire les traités oppresseurs de 1815, en libérant les peuples asservis et tout d'abord ceux d'Italie. Si, jusqu'alors, il avait été empêché de se donner à l'accomplissement de son œuvre, maintenant qu'il était le plus puissant souverain d'Europe, il pouvait s'y consacrer. Il ne se dissimulait pas les difficultés qu'il allait rencontrer ; mais, sans doute, il ne les croyait pas si grandes qu'elles étaient, et puis il était fataliste : il irait jusqu'au bout, quoi qu'il pût en coûter à lui et à la France. Aux objections qui venaient assaillir son esprit, il répondait : « Je foulerais aux pieds la raison même, si la raison prenait le manteau de la pusillanimité. Pour venger Waterloo et Sainte-Hélène, j'ai affronté la captivité et la mort ; je risquerai ce qui est plus encore, l'avenir de mon pays. » Dans son plus profond intérieur, il se souvenait de ses engagements de 1831, connus seulement du docteur Conneau et de M[me] Cornu (1), et il était décidé à les tenir. »

L'heure venue, avant de quitter Paris pour aller prendre le commandement de l'armée, Na-

---

(1) Sœur de lait de Napoléon III.

poléon III eut l'idée de consulter le maître par excellence de la stratégie, le général Jomini.

C'était le dimanche de Pâques, 24 avril 1859, au sortir de la messe de la chapelle des Tuileries : l'Empereur, parmi les officiers venus pour lui demander à être employés à l'armée, distingue le commandant du génie de Courville, arrivé de Rennes le matin ; il va à lui et, le prenant à part ; « Je voudrais bien avoir l'opinion du général Jomini, votre beau-père, sur les premières rencontres que nous allons avoir avec les Autrichiens qui sont sur le point de passer le Tessin et le Pô ». Le commandant de Courville s'incline et se rend aussitôt chez son beau-père, qui habite Passy, rue de la Pompe. Le général Jomini a quatre-vingts ans et il souffre chaque hiver d'une bronchite chronique qui le tient à la chambre ; il lui faut cependant, étant général russe, pour satisfaire au désir de Napoléon III l'assentiment de l'ambassadeur du Tsar à Paris, le comte Kisseleff. M. de Courville va immédiatement à l'ambassade d'où il rapporte l'autorisation et le général Jomini se met au travail.

Il n'y a que trois opérations possibles : attaquer Plaisance par la droite pour y passer le Pô, ce qui est très dangereux ; attaquer au centre,

manœuvre compromettante et sans grand avantage en cas de succès ; enfin *marcher par la gauche et déboucher à Magenta en tournant l'armée ennemie* : c'est le meilleur parti à prendre et Jomini insiste beaucoup sur les chances de réussite qu'il présente.

VII

Les opérations cependant sont commencées. Par une aberration singulière, l'empereur a d'abord essayé successivement les deux mouvements signalés par Jomini comme défectueux. Il renonce enfin à leur exécution et c'est seulement le 26 mai qu'il se décide à suivre le conseil du grand stratégiste, c'est-à-dire la marche de flanc par Verceil, Novare, Magenta. Dans la nuit du 25 au 26, il dicte exactement au général de Martimprey les prescriptions recommandées par Jomini, sans en changer un mot.

Cette manœuvre célèbre a été souvent étudiée. Les uns l'ont critiquée, les autres l'ont exaltée. M. Emile Ollivier et le général Fleury ont fait

l'honneur à l'Empereur d'en avoir conçu l'idée, et tous deux ont conclu à la supériorité de Napoléon III comme stratégiste. Cette conclusion tombe devant les faits si bien mis en lumière par M. Germain Bapst.

La bataille de Magenta eut lieu le 4 juin.

Autant le rôle de Mac-Mahon y fut glorieux, autant celui de l'empereur fut étrange, presque inexplicable.

Le 3 juin il est à Novare. On apprend que les Autrichiens ont commencé à repasser le Tessin. Victor-Emmanuel accourt près de son allié et insiste pour une offensive rapide avant que les Autrichiens n'aient achevé leur mouvement. L'Empereur a 150.000 hommes sous la main ; pourquoi ne va-t-il pas à l'ennemi ? Il aurait l'avantage du nombre, de l'offensive et de la décision. Napoléon III refuse. Il n'a jamais fait la guerre ; il a horreur de la vue du sang et il ne peut prendre sur lui d'ordonner une bataille ; il la recevra si son adversaire l'attaque ; mais voudrait-il s'y décider de lui-même qu'il ne le pourrait pas. Il lui faudrait un cœur plus endurci. Chez lui le caractère et la volonté ne sont pas à la hauteur de la conception ; il lui manque la force

morale nécessaire pour accomplir malgré les difficultés, le plan qu'il a adopté.

Dans les états-majors français on ne comprend pas cette immobilité qui se prolonge depuis quarante-huit heures.

Pourquoi avoir exécuté avec tant de rapidité une marche longue, fatigante et surtout dangereuse, si, une fois qu'on l'a réussie, on s'arrête au moment d'en recueillir le fruit ?

Le même jour, le général Canrobert arrive à son tour à Novare. Il répète les observations de Victor-Emmanuel et communique à l'empereur une note du colonel Govone qu'il vient de recevoir : « La retraite des Autrichiens est complète ; ils ont abandonné Mortara, hier, 2 juin. Dans la nuit ils ont marché sur Vigevano, Bereguardo et Pavie. Leur retraite a été si précipitée qu'ils ont abandonné leurs approvisionnements et tout ce qu'ils avaient réquisitionné. » L'Empereur resta inébranlable.

Le lendemain, le maréchal Canrobert, qui a reçu l'ordre de rester à Novare avec la cavalerie, retourne chez l'Empereur qu'il trouve fort impressionné par des dépêches diplomatiques de Pétersbourg et de Berlin. Le maréchal montre à Napoléon III l'armée autrichienne entièrement

réunie sur la rive du Tessin ; il faut donc y transporter la totalité de son armée ; sinon, il exposera le IIIe corps et l'armée piémontaise à recevoir tout l'effort des Autrichiens, sans que ses trois corps restés autour de Novare puissent venir à leur secours. L'Empereur ne répond rien, ce qui, chez lui, est le signe d'une décision irrévocable. Mais, une heure après, le général Frossard vient annoncer à l'Empereur que le capitaine Coste, envoyé à San-Martino pour examiner le pont, est de retour. Le passage est immédiatement praticable pour l'infanterie et réparable en quelques heures pour l'artillerie.

Au même moment, de nouveaux rapports confirment qu'il ne reste plus un Autrichien en Piémont. Alors l'Empereur semble se réveiller, et voir les choses sous leur vrai jour : puisque le pont est praticable et que les Autrichiens sont en retraite, il prendra possession de la Lombardie avec plus de troupes qu'il ne l'avait d'abord pensé et sans qu'il ait à redouter, croit-il, une bataille, puisque l'ennemi est en retraite.

En conséquence, il fait revenir le maréchal Canrobert, lui explique que le pont est en meilleur état qu'il ne le supposait et que son corps d'armée devrait se mettre en marche à onze heu-

res pour le passer et atteindre Magenta dans la soirée. Lui-même, à dix heures et demie, il monte en voiture avec les généraux de Martimprey et Fleury, prévenant du reste qu'il reviendrait dîner à Novare. Lorsqu'il arriva à midi en vue du Tessin, le général Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, commandant la garde impériale, y était depuis onze heures et, à l'étonnement général, avait rencontré les Autrichiens. L'Empereur qui entend au loin le canon de Mac-Mahon, donne l'ordre d'attaquer. C'est la première bataille qu'il commande, et, pour son coup d'essai, il se trouve surpris, avec une seule partie de sa garde, un fleuve à dos.

Il comptait sur un de ses lieutenants, le général de Mac Mahon, il l'entendait tout à l'heure, mais maintenant il a perdu sa trace. Il mettait également son espoir dans les troupes du roi de Piémont, mais il apprend que celui-ci ne paraîtra pas de toute la journée, et dans l'esprit lui vient cette idée : « Le général de Mac Mahon, lui aussi, s'est-il arrêté ? »

Dans une situation aussi délicate, sentant toute la responsabilité qui pèse sur lui, il hésite au point de ne rien décider ; immobile, l'air effaré, le regard fixé du côté où il a entendu le

canon, il n'est plus que la figuration du commandement. Ceux qui l'entourent en sont frappés. Il n'y a rien à attendre de lui, chacun doit faire de son mieux et ne s'inspirer que de ses idées. C'est ce que pensent à la fois le général Lebœuf et le général Martimprey.

Tandis que Lebœuf s'occupe de mettre le pont en état de permettre à l'artillerie, qui est arrêtée sur la rive droite, de passer, Martimprey prend la direction du combat, et jusqu'à l'arrivée de Canrobert on le trouvera aux points les plus menacés, ralliant les défaillants, donnant la direction aux arrivants, et mettant un peu d'ensemble dans le décousu du combat, où, sans lui, chaque unité livrée à elle-même serait complètement désorientée.

Des troupes fraîches arrivent aux Autrichiens, qui attaquent les grenadiers de la Garde. Devant la masse des assaillants, le général Regnaud de Saint-Jean-d'Angély envoie officier sur officier demander des secours à l'Empereur, et à chacun d'eux Napoléon III répond : « Je n'ai personne. »

Grenadiers et zouaves se battent avec héroïsme. Les Autrichiens, cependant, l'emportent et déjà poussent des cris de victoire ; dans la Garde, c'est la débandade. La situation est de

plus en plus critique. Les balles arrivent assez dru autour de Napoléon III et l'une d'elles atteint un cheval près de lui.

Le colonel Waubert de Genlis a peur pour la vie du souverain : « Il faut sauver l'Empereur », crie-t-il. Et s'approchant de lui, il l'entraîne hors du massif de peupliers où il est, pour l'amener au pont de San-Martino par la grande route : l'Empereur machinalement se laisse faire. Bientôt, toujours machinalement, il prend le trot ; mais sous l'excitation du bruit des voitures qui, derrière lui, va en s'accroissant, son cheval passe du trot au galop et en un instant lui et l'état-major sont à toute allure. On dirait une fuite et, autour de l'Empereur, on baisse la tête, Le général Frossard n'y tient plus ; il se redresse et sur un ton de fureur concentrée : « Ah ! çà, on a donc peur des balles... C'est honteux, cette fuite ! » Et gagnant la gauche de l'Empereur, il lui demande de restreindre son allure; aussi quand on touche au pont, tout le monde a repris le pas. Alors le général Frossard fait arrêter et retourner l'Empereur.

Un peu plus tard, le général Fleury, revenant du feu, conseille à l'Empereur de passer le pont et de se tenir sur l'autre rive, ce qui s'exécute

aussitôt, et l'Empereur met pied à terre derrière une briqueterie.

Survient Canrobert, qui accourt de Novare et que Napoléon III accueille par ces mots : « Comme vous arrivez tard ! » A ce reproche, le maréchal se rebiffe : « Si Votre Majesté m'avait laissé partir ce matin, comme je le lui ai demandé, je serais depuis longtemps ici ».

L'Empereur reprend alors son mutisme, et le maréchal, après être resté quelques instants devant lui, attendant un ordre, s'éloigne et se dirige vers Ponte Nuovo, où le général de Martimprey le met au courant de la situation.

Pendant des heures entières, plus de cinq heures d'horloge, Napoléon III demeure à l'état d'automate : il a même cessé de fumer ses habituelles cigarettes.

La nuit est venue. Survient le commandant Schmitz, criant : « C'est une grande victoire ! » Mac-Mahon, en effet, avait fait merveille et gagné la bataille de Magenta. L'empereur se refuse à y croire ; pour qu'il en soit convaincu, pour qu'il sorte de son abattement et de son mutisme, il faut l'arrivée, un quart d'heure après, du colonel de Toulongean, apportant le rapport du général de Mac-Mahon, qui se terminait par cette phrase :

« La bataille de Magenta comptera parmi les plus glorieuses [victoires] (1) qu'ait remportées l'armée française. »

Cette journée du 4 juin 1859 fut particulièrement glorieuse pour Mac-Mahon, Canrobert, Martimprey, Vinoy, Reynaud de Saint-Jean-d'Angély, Cler et Espinasse. En ce qui concerne l'Empereur, elle se pourrait appeler : *Napoléon III ou le Vainqueur sans le savoir.*

A la page 57, je relève une légère inexactitude de l'auteur. Après avoir tracé un remarquable portrait du comte Molé, qui venait de mourir, il ajoute : « A l'Académie française, son discours de réponse à celui de Victor *Hugo*, lors de la réception du poète, demeura un modèle de cette éloquence particulière. » Ce ne fut pas M. Molé qui répondit à Victor Hugo, ce fut M. de Salvandy. Le seul académicien auquel le comte Molé ait eu à répondre fut Alfred de Vigny.

Juin 1898.

---

(1) Le mot est passé dans l'original.

TEMPS PASSÉ. JOURS PRÉSENTS [1]

I

Ce très agréable volume n'est point un volume de *Mémoires*. C'est une causerie à bâtons rompus, où l'auteur passe d'un sujet à l'autre sans autre ambition que celle de plaire ou d'instruire, de faire revivre pour ses lecteurs et de revivre lui-même les jours d'autrefois, le temps passé, *Tempi passati !* En dépit de son titre, en effet, il ne nous dit rien ou presque rien des *jours présents*, et, pour mon compte, je lui en sais gré : les jours présents, nous le savons du reste, sont de ceux dont il vaut mieux ne pas parler.

---

(1) *Temps passé, jours présents*, notes de famille, par M. Denormandie, sénateur. Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, 1900.

M. Denormandie a fait une large part, dans son livre, à ses souvenirs de famille.

Il est né à Paris, rue du Sentier, le 6 août 1821. Son père était avoué au Tribunal civil de première instance de la Seine. Son grand-père paternel, procureur du Roi au Châtelet à l'époque de la Révolution, devint, en 1811, secrétaire général de l'Administration des Forêts, et, en 1814, maître des requêtes au Conseil de Monsieur, frère du Roi. Son grand-père maternel, Louis-Ferdinand Bonnet, ancien avocat au Parlement de Paris, fut, jusqu'en 1826, un des maîtres du barreau. Lors du procès de Louis XVI, le soir même du jour où fut connue l'étrange défaillance de Target, refusant de répondre à l'appel du Roi, Tronson du Coudray avait convoqué chez lui les principaux d'entre les avocats qui, vers les derniers mois de 1792, avaient repris la plaidoirie. Bonnet fut des premiers rendu à cette réunion, à laquelle assistèrent Bellard, Chauveau-Lagarde, Delacroix-Frainville, Berryer père, Blacque, Bureau du Colombier, Bitouzet des Linières et quelques autres. Ils furent unanimes à décider que si le choix de Louis XVI tombait sur l'un d'eux, tous les autres l'assisteraient comme conseil.

Ce fut Bonnet qui défendit, en 1804, le général

ɔreau. En 1820, il fut désigné d'office, en sa
alité de bâtonnier, pour défendre Louvel, l'as-
ssin du duc de Berry. Député de Paris, de 1820
1822 et de 1824 à 1827, il fut également mem-
e du Conseil général du département de la
ine depuis 1820 jusqu'à 1830. Nommé, le 18 jan-
er 1820, conseiller à la Cour de cassation, il
nplit ces fonctions jusqu'à sa mort, le 6 décem-
e 1839. Homme de haute vertu, doué d'infini-
ent d'esprit et de talent, Bonnet joignit à ses
tres mérites celui d'avoir été, pendant toute sa
e, un excellent royaliste.

J'emprunterai deux ou trois anecdotes aux
s intéressantes pages que M. Denormandie a
nsacrées à son grand-père.

A l'époque du Consulat, M. et Mme Bonnet
rent invités à une grande fête donnée à l'Hôtel
Ville en l'honneur du Premier Consul. Mme
ɔnnet était parmi les dames qui devaient lui
re présentées. Le Maître des cérémonies, après
ır avoir indiqué leurs places, fit à chacune d'el-
s des questions qui, naturellement, ne pouvaient
ıs varier :

« Comment s'appelle votre mari ?

« Quelle profession exerce-t-il ?

« Combien avez-vous d'enfants ? »

Mme Bonnet avait parfaitement entendu ces trois formules, et au moment où le Premier Consul arrive à elle, elle prévint la triple question par ces trois mots lancés avec assurance :

« BONNET, — AVOCAT, — TROIS »

L'incident fut rapporté un peu partout, mais néanmoins il n'eut de suites désagréables ni pour le mari, ni pour la femme.

Un soir, dans son cabinet de la rue du Sentier, le grand avocat était seul avec sa femme. Il ne disait rien, se levait de temps en temps et se promenait d'un bout à l'autre de la pièce. Devant plaider le lendemain une affaire importante, il s'y préparait en réfléchissant beaucoup et en marchant, ce qui a toujours été un exercice excellent pour les orateurs du barreau ou de la tribune.

Ce silence prolongé ne satisfaisait pas du tout la curiosité de Mme Bonnet :

« — Mais, mon ami, vous ne dites rien !

« — Sans doute ; vous voyez bien que je travaille... »

Une heure après, le silence persistant, Mme Bonnet risque une nouvelle interpellation :

Le mari répond avec une certaine impatience et en insistant sur sa préparation.

La riposte avait été faite d'une façon cette fois un peu sèche. Un silence complet s'ensuivit jusqu'à la fin de la soirée.

Mais Mme Bonnet ne pouvait pas en rester là. Avant de se retirer, elle se lève donc simplement, s'approche de son mari et lui dit :

« Alors, mon ami, vous leur direz donc tout cela ! Je vous en fais mon compliment, vous serez bien beau ; mais certes, je n'irai pas vous entendre ! »

M. Bonnet, je l'ai dit, habitait rue du Sentier ; il y occupait un corps de bâtiment formant hôtel entre cour et jardin, dans le fond de la propriété. Sur la rue, existait un autre corps de bâtiment qui rejoignait le premier : le cabinet de l'avocat se trouvait au point de jonction entre ces deux corps de logis. Celui sur la rue était occupé par un intime ami de M. Bonnet, M. Picot, grand-père de M. Georges Picot, aujourd'hui secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Un jour — c'était en 1820 — dans cette maison, toujours si calme et si paisible, on entendit un cri terrible, un de ces cris déchirants qui percent les cloisons et retentissent d'étage en étage.

Etait-ce un appel désespéré ? Un crime peut-

être... On se précipite ; Mme Bonnet et ses jeunes enfants, M. et Mme Picot, tous se rencontrent dans l'antichambre et dans le cabinet de l'avocat, d'où le cri avait semblé partir. On trouve M. Bonnet calme, seul avec un visiteur aussi tranquille que lui. D'un geste, M. Bonnet rassure les siens et ses amis : « Ce n'est rien, dit-il, vous avez tort de vous émouvoir ainsi ; nous causions Talma, et moi » ; et du doigt, il montrait son interlocuteur, qui était en effet le grand artiste. « Il vient d'être admirable, ajouta-t-il, je vous raconterai ce soir la scène qu'il a jouée devant moi. »

Voici ce qui s'était passé. On répétait alors au Théâtre-Français la *Marie Stuart* (1), de M. Pierre Lebrun. Talma jouait le rôle de Leicester. Au cinquième acte, à la dernière scène, Leicester est seul avec un confident ; il vient de faire ses adieux à la reine, qui est livrée au bourreau. A l'instant du supplice, il devait dire six ou sept vers pour peindre sa douleur. Talma avait demandé à l'auteur de les supprimer. En un tel moment, soutenait-il, la passion, comme la dou-

(1) *Marie Stuart* fut représentée, pour la première fois, le 6 mars 1820. Admirablement jouée par Talma et par Mlle Duchesnois, la pièce alla aux nues.

leur, n'admettait qu'une expression se traduisant par un cri. C'était ce cri : *Ah ! je meurs*, que Talma avait poussé devant M. Bonnet, qu'il était venu faire juge de la question. Ce cri produisit à la scène — comme dans la maison de la rue du Sentier — un effet prodigieux.

M. Denormandie me permettra-t-il ici, une toute petite rectification ? A la scène, au dernier vers, au moment du coup fatal, Talma ne cria pas : *Ah ! je meurs !* Le *Ah !* eût été trop classique ; il devint, dans la bouche du grand tragédien, un *Han !* qui sentait le bourreau. Ce terrible *Han !* interjection inouïe en tragédie, préludait au *Han d'Islande*, de Victor Hugo, qui ne devait venir que trois ans plus tard.

II

M. Denormandie, dans ses *Souvenirs*, n'a eu garde d'oublier les hommes et les choses du théâtre.

C'était autrefois un commun proverbe de dire : « Ceci est à moi comme Paris est au Roi. » Rien

n'était moins exact ; Paris était au bourgeois, le théâtre surtout était son bien propre, sa chose. Il y était vraiment chez lui. On apercevait bien, à certaines places, quelques étrangers et quelques bonnes gens de province, Picards ou Bretons — *rari nantes*, — mais à peine quatre ou cinq sur cent. Aussi n'était-ce pas pour eux que jouaient les acteurs, mais pour les seuls Parisiens et principalement pour les habitués ; car chaque théâtre possédait les siens. M. Ernest Legouvé, dans ses *Souvenirs de soixante ans*, nous apprend que, de 1829 à 1831, il a vu soixante fois *Othello*, à la salle Favart. La première fois qu'il rencontra Lablache dans un salon : « Ah ! monsieur, lui dit le grand chanteur, je vous connais bien ! second rang du parterre, à la sixième place. Oh ! j'ai bien souvent chanté pour vous ! »

Tout cela est changé. Le théâtre, aujourd'hui, appartient aux étrangers et aux provinciaux, et le moment n'est pas loin où ils diront aux bourgeois de Paris :

La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir.

Mais y a-t-il encore des « bourgeois de Paris » ? Au *temps passé*, — vous vous en souvenez, monsieur Denormandie ? — on était bourgeois de Paris comme on était bourgeois de Chartres ou

d'Orléans, parce que Paris n'était que la plus grande, la plus peuplée, la plus spirituelle des « petites villes ». En détruisant dans Paris la « petite ville », les chemins de fer ont tué, du même coup, le bourgeois.

Le 4 octobre 1831, dans le discours qu'il prononça en faveur de l'hérédité de la pairie, M. Royer Collard disait aux députés qui l'écoutaient : « Avant de faire un pas décisif vers la démocratie, dites, dites un long adieu à la liberté, à l'ordre, à la paix, au crédit, à la prospérité. » Le jour où la première locomotive amena dans Paris le premier flot de la province et de l'étranger, aux Parisiens qui s'applaudissaient de ce nouveau triomphe de l'industrie et du progrès, un homme qui aurait lu dans l'avenir, comme Royer-Collard, aurait pu dire à son tour : « Applaudissez, messieurs, mais sachez le bien : *Ceci tuera cela.* Dites adieu à ce qui a fait jusqu'ici la séduction, le charme, la physionomie propre de votre ville ! bourgeois, mes frères, dites adieu au bourgeois de Paris. »

Lorsqu'une famille est à la veille de s'éteindre, il arrive souvent que son dernier représentant résume en lui les traits et les caractères de sa race, les qualités des ancêtres. Le vieil arbre,

avant de tomber, se couronne d'une dernière et brillante frondaison. Ainsi en sera-t-il cette fois encore. A l'heure où la race des bourgeois de Paris va disparaître, il lui aura été donné de rencontrer un galant homme en qui revivent ses meilleures qualités. Si M. Denormandie doit être le dernier de ses représentants, il laissera d'elle du moins à nos fils une aimable et souriante image.

Si le spirituel auteur de *Temps passé et Jours présents* fréquentait beaucoup les spectacles, il était plus particulièrement un habitué de la Comédie-Française.

Trois de ses ascendants n'avaient-ils pas fait successivement partie du Conseil de ce théâtre ? C'est le 27 germinal an XII (17 avril 1804) que les Comédiens firent un acte qui, passé devant notaire à cette date, constituait le fait d'une société « entre MM. et Mmes les Comédiens Français ». En voici les trois derniers articles :

« Article 51. — Il y aura un Conseil de la Société.

« Article 52. — Le Conseil sera composé de jurisconsultes, avocats, notaires et avoués.

« Article 53 et dernier. — La Société nomme

par les présentes, pour composer son Conseil, savoir :

« MM. Delamalle, de Sèze, Bellart, Bonnet, Denormandie. »

Les deux derniers étaient les deux futurs grands-pères de l'auteur de *Temps passé et Jours présents*. Son père devint, à son tour, en 1815, membre du Conseil de la Société, et lui-même en a fait partie depuis 1852.

M. Denormandie est donc de la maison, il en est depuis l'an XII, et il a pu y recueillir de nombreuses anecdotes. Il en a aussi de très intéressantes sur Eugène Scribe. Orphelin de très bonne heure, Scribe avait été recommandé à son parent M. Bonnet, qui accepta d'être son tuteur. Naturellement, M. Bonnet voulut en faire un avocat et le fit entrer comme clerc chez un avoué, Me Guyonnet-Merville, dans l'étude duquel le futur auteur de *la camaraderie* ne brilla guère que par son absence. M. Denormandie a parlé tout à son aise de Scribe et de son théâtre, et il a donné de lui de très jolies lettres. La première de ses pièces qui ait eu un succès réel fut un vaudeville, fait en collaboration avec M. Poirson-Delestre, et qui avait pour titre : *Une nuit de la Garde nationale.*

On en a retenu ces couplets si roulants, si bien tournés :

Je pars ;
Déjà de toutes parts
La nuit sur nos remparts, etc., etc.

M. Denormandie, en deux endroits, donne cette pièce comme ayant été jouée pour la première fois en 1816. Il y a là une légère inexactitude. La première représentation est du 4 novembre 1815. La pièce avait été composée aussitôt après le second retour de Louis XVIII et les deux jeunes auteurs, très royalistes tous les deux, s'y étaient surtout proposés de faire applaudir le nom des Bourbons.

Dans son chapitre sur la seconde République, qui ne lui inspire, on le pense, aucune tendresse — et pourtant elle valait cent fois mieux que la troisième — M. Denormandie parle de la *Foire aux Idées*, jouée sur le théâtre du Vaudeville, alors place de la Bourse, et dont les auteurs, MM. de Leuven et Brunswick, étaient affreusement réactionnaires. Ce « Journal-vaudeville », — c'était ainsi que l'affiche qualifiait ce factum mêlé de couplets, — eut quatre numéros différents. Une boîte placée sous le vestibule du théâtre appelait les tributs de mots ou de couplets

que les amateurs voudraient fournir à la pièce. Les auteurs étaient du reste en fonds pour se passer des contributions du public. Le succès de la *Foire aux Idées* fut prodigieux et se maintint pendant près d'une année. « Le premier numéro, dit M. Denormandie, a dû être donné à la fin du mois de décembre 1848. Je ne puis pas préciser, parce que ce premier numéro est complètement épuisé et qu'il est impossible de le retrouver ; la seconde pièce a été jouée en 3 actes, le 22 mars 1849 ; la troisième en 3 actes, le 23 juin 1849 ; la quatrième pièce, également en 3 actes, a été jouée le 13 octobre 1849. »

Plus heureux que M Denormandie, j'ai retrouvé le premier numéro de la *Foire aux Idées*. Il fut joué, non en décembre 1848, mais le 16 janvier 1849, un mois après l'élection du prince Louis-Bonaparte à la présidence de la République. J'en citerai une scène, celle de la France, qui était représentée par Mme Octave :

L'IDÉE

Allons, je vous fais mon compliment. Vous paraissez en pleine convalescence.

CAPITAL

Je vous ai vue bien malade !

FRANCE

Ils m'avaient tant affaiblie avec leurs quarante-cinq cent...

CAPITAL

Sues ?

FRANCE

Non...times. C'est la même chose. Oh ! j'ai eu de violentes crises.

CAPITAL

Voilà une cure qui fera la réputation du docteur qui vous soigne.

FRANCE

Un docteur... Mais j'en ai pris neuf cents !

CAPITAL

Diable ! c'est bien cher...

FRANCE

Hors de prix ! Vingt-cinq francs par visite !

L'IDÉE

Et ils vous en font une tous les jours !

FRANCE

Excepté les dimanches et les jours fériés... Mais je les paie tout de même...

L'IDÉE

Neuf cents médecins !... Que d'avis différents !

FRANCE

Je vous le laisse à penser...

Air du *Fou de Tolède* (Monpou)

Les uns m'ont dit : « Pour donner à ta peine
Un lénitif,
Viens avec nous, nous sommes de la plaine ;
L'air est moins vif ! »

Je me plaisais assez dans leur campagne,
Mais sort fatal !
D'autres m'ont dit : « Viens, viens sur la montagne ! »
L'air m'a fait mal,
Oh ! ça m'a fait mal.

CAPITAL

Oui, ça suffoque un peu... Mais grâce au ciel, vous avez maintenant moins besoin de vos docteurs.

FRANCE

Oui, mais il paraît qu'ils ont besoin de moi... Ils se réunissent encore tous les jours, ils font des ordonnances...

CAPITAL

Et vous avalez les pilules ?...

FRANCE

Sans qu'ils prennent la peine de les dorer.

L'IDÉE

Mais puisque vous allez bien, il me semble...

FRANCE

Ils soutiennent qu'il y a encore quelques organes malades...

CAPITAL

Ah ! oui... les... choses organiques (1) ?... Et pensent-ils avoir bientôt fini ?

FRANCE

Oh ! deux ou trois ans encore !...

CAPITAL

Tant que ça ?

FRANCE

Par dévouement à ma personne
Ils veulent rester à Paris.

CAPITAL

Mais ces braves gens, je frissonne,
Vont avoir le mal du pays.

FRANCE

Aussi, moi qui suis bonne fille,
Reconnaissante envers eux tous,
Je voudrais leur dire, entre nous :

---

(1) Afin de s'éterniser, la Constituante de 1848 avait inscrit à son ordre du jour un certain nombre de lois, dites *lois organiques*, sur le Conseil d'Etat, sur les Elections, etc.

Allez revoir votre famille...
Allez-vous-en chacun chez vous.

CAPITAL

D'ailleurs, ils peuvent être tranquilles sur votre compte... Ils vous laissent en bonnes mains.

FRANCE

Oui, j'ai choisi un intendant, un factotum, qui présidera à mes affaires.

CAPITAL

Et vous avez confiance ?...

FRANCE

Oh ! il m'a été recommandé par quatre-vingt-six départements... Aussi, je le prends à l'essai pour quatre ans.

CAPITAL

Bravo !... Et quand il aura fait ses preuves, ... quand il se sera montré économe, intelligent, honnête et courageux ?

FRANCE, *riant.*

Je le renverrai... c'est l'ordonnance de mes médecins.

L'IDÉE

Mais celui qui lui succèdera peut être un...

FRANCE

Oh ! c'est égal... Je l'accepterai tout de même... C'est l'ordonnance de mes médecins.

III

Plus encore que le théâtre, le Palais était cher à M. Denormandie. Fils d'avoué, petit-fils d'un grand avocat, il a été lui-même le premier avoué de son temps. Aussi, que de curieuses anecdotes n'a-t-il pas recueillies sur les magistrats et les avocats de son temps, sur le président de Belleyme et le premier président Séguier, sur Chaix-d'Est-Ange, Philippe Dupin, Paillet, Léon Duval, Plocque, Liouville, Emile Ollivier, Lachaud. Dans ces souvenirs du barreau, Berryer tient naturellement la première place.

M. Denormandie était l'avoué de la famille d'Orléans, et, à la suite du décret de confiscation du 22 janvier 1852, ce fut lui qui, le 13 avril, en vertu d'une ordonnance rendue sur requête par M. de Belleyme, assigna l'administration des domaines devant le tribunal civil de la Seine.

L'affaire vint à l'audience du 23 avril. Berryer et Paillet plaidaient pour les princes. Je laisse ici la parole à M. Denormandie :

« Debout, agité par la responsabilité d'une pareille défense, Berryer parlait avec une grande animation, allant d'un bout à l'autre de la barre, dans le petit espace réservé à l'avocat qui plaide ; tout à coup, se tournant très vivement, plus vivement qu'il ne l'avait fait encore, il aperçoit de sa place même, par l'une des fenêtres de la salle d'audience, la Sainte-Chapelle. Une admirable inspiration s'empare de lui. Joignant les deux mains, il les tend dans la direction de la fenêtre, semble appeler la Sainte-Chapelle en témoignage, et s'écrie d'une voix forte, mais tremblante d'émotion :

« Ah ! murailles sacrées, qui depuis tant de
« siècles écoulés, assistez aux grandes œuvres de
« la justice, ah ! certes, vous n'avez jamais vu un
« pareil spectacle : le droit méconnu, la propriété
« violée, et par celui au nom de qui la justice se
« rend en France !... »

« Personne ne se permit d'applaudir, car toutes les démonstrations sont sévèrement interdites dans les enceintes judiciaires ; mais l'auditoire composé de l'élite de la société parisienne était

frémissant. La plupart des hommes se levèrent ; dévorant l'orateur du regard, ils semblaient emportés par lui vers les régions supérieures où il venait d'élever le débat.

« L'impression était telle que l'un des magistrats (le vice-président), ne pouvant plus se contenir, dit assez haut pour être entendu des personnes assises au premier rang : « Dieu que c'est beau ! » J'en étais, c'est un témoin qui parle en ce moment.

« J'ai appartenu pendant quarante ans à la vie judiciaire, mais jamais je n'ai passé une pareille journée. »

Une autre fois, — M. Denormandie a omis de nous donner ici la date, mais c'était le 14 février 1868, — Berryer avait prononcé au Corps législatif un superbe discours sur la composition des tribunaux chargés de juger les délits de presse. Le lendemain, étant en conférence avec lui, M. Denormandie trouva l'occasion bonne pour lui exprimer toute son admiration. Le grand orateur accueillit ses éloges avec sa bonne grâce ordinaire ; M. Denormandie ajouta : « Et quand je pense que vous faites tout cela avec une si merveilleuse facilité ! »

A ces mots, Berryer se lève avec une véritable

impétuosité, s'avance vers son interlocuteur, lui serre le bras fortement et lui dit : « Mais, mal« heureux, vous ignorez donc que ce discours « dont vous voulez bien me féliciter a exigé un « grand travail, une énorme préparation. Sachez « que lorsque j'ai à faire un discours, puisque « vous me parlez de la Chambre, je fais, je dé« fais, je refais dix et vingt fois des notes que je « détruis successivement, et que ce n'est qu'après « un travail prolongé, que je suis à peu près sa« tisfait du résultat auquel je suis arrivé. »

M. Denormandie termine ainsi ses intéressantes notes sur Berryer :

« Tout le monde sait qu'en ouvrant ses portes à Berryer, l'Académie française nommait l'*Orateur*, et alors, au début de son discours de réception faisant allusion à ce caractère spécial de son élection, il dit avec une modestie d'un charme infini :

« Je ne sais trop, messieurs, pourquoi vous « m'avez appelé dans votre illustre compagnie, « *car je ne sais ni lire ni écrire.*

« Ma citation n'est pas absolument textuelle, mais c'est bien la pensée qui a été exprimée. »

Non seulement la citation n'est pas « absolument textuelle » : elle est de tous points inexacte.

Berryer était aussi spirituel qu'éloquent. Il se peut donc fort bien qu'un soir, dans un salon, il ait dit avec son bon sourire : « Je ne sais par pourquoi ces Messieurs m'ont choisi, car je ne sais ni lire ni écrire. » Ce mot, en effet, lui fut prêté, longtemps avant le jour de sa réception (1) ; mais il ne pouvait pas, sans se moquer de ses confrères, le répéter devant eux, alors qu'il allait précisément prouver, en lisant son discours, qu'il était un lecteur incomparable. Il se garda donc bien de rien leur dire de semblable, et il commença en ces termes, pleins à la fois de modestie, d'élévation et d'éclat :

« Messieurs, en venant vous remercier, bien tard, d'un choix que je ne me sens pas capable de justifier ; en venant au milieu de vous prendre la place de M. de Saint-Priest, et rendre à sa mémoire un hommage qui devrait être digne de son esprit à la fois brillant, délicat et sérieux, je suis effrayé de mon propre dénûment et de ma faiblesse. Cette crainte qui n'a rien d'affecté, peut suffire à vous expliquer et vous faire excuser le long silence que j'ai gardé. Si je me suis arrêté devant les difficultés d'une tâche nouvelle pour

(1) Le 22 février 1855.

moi, ne croyez pas que j'aie méconnu le prix de vos suffrages ; je ne pouvais oublier ce que je vous dois et les secours qui me sont venus de vous durant quarante années de luttes soutenues à la tribune et au barreau, C'est grâce aux heureux emprunts que je vous ai faits qu'il m'a été permis d'aspirer à l'insigne honneur que vous m'accordez, et je peux dire comme l'avocat Patru, prononçant, devant l'Académie française le premier compliment qui lui ait été adressé : « Je « vous remercie, Messieurs, du profit que j'ai tiré « de vos enseignements et de vos exemples... « Que si tout me manque d'ailleurs, vous ne pou« vez pour le moins jeter les yeux sur une per« sonne qui eût ou plus l'amour des lettres ou « plus de respect et de reconnaissance pour cette « illustre compagnie. »

« J'ignore comment, en un jour de bataille, sous une attaque imprévue, au fort d'un vif engagement et devant son drapeau, un homme de guerre peut être inspiré par le souvenir des hauts faits des grands capitaines, ou par les savants écrits des hommes éprouvés dans l'art des sièges et des combats. Mais au sein des assemblées politiques, quand une nation, en possession de ses droits, travaille à garantir ses destinées par le

développement de son génie et de sa puissance, de ses besoins et de ses richesses, ou lorsque, durant les jours où s'ébranlent et succombent les pouvoirs qui l'avaient constituée, agrandie, honorée, elle cherche, inquiète, les sécurités de son avenir ; dans cette mêlée impétueuse des passions, des partis, des intelligences, des intérêts, je sais combien les méditations et les travaux des écrivains contemporains, historiens, publicistes, philosophes et poètes prêtent soudainement à l'orateur, ainsi qu'on l'appelle, de fécondes pensées et de puissantes paroles. »

L'éloquence académique compte-elle beaucoup de pages qui se puissent comparer à celle-là ?...

Ici ou là, j'aurais peut-être deux ou trois réserves à faire sur le livre de M. Denormandie, mais elles n'ôteraient rien à l'agrément de cet aimable volume. Il aura beaucoup de lecteurs, car il me semble bien qu'ils sont de plus en plus nombreux ceux qui aux *Jours présents* préfèrent le *Temps passé.*

Mars 1901.

M. JULES SIMON

I

« Oh ! le bel âge pour écrire que soixante-dix ans ! » disait M. Necker à son ami M. Suard.

M. Jules Simon justifie tous les jours la vérité de cette parole du père de Mme de Staël. Il a soixante-dix ans bien sonnés, et jamais il n'a eu plus d'esprit, de verve, de souplesse et d'ingéniosité. Il publie, chaque semaine, dans le *Matin*, des articles charmants et sensés qui, au milieu de cette pluie d'insanités, de platitudes et de sottises, dont la troisième république nous inonde, sont un vrai régal pour les gens de goût et, pour les honnêtes gens, une vraie fête :

Nocte pluit tota, redeunt spectacula mane.

Et pourtant M. Jules Simon est triste. Est-ce donc à dire qu'il ait eu à se plaindre du sort, et que la fortune lui ait tenu rigueur ?

Professeur en Sorbonne à vingt-trois ans, chevalier de la Légion d'honneur à vingt-huit (en attendant d'être fait grand'croix de la Rose du Brésil et des SS. Maurice et Lazare), représentant du peuple à trente-quatre ans, à trente-cinq il est nommé conseiller d'Etat.

Sous l'Empire, en 1863, il est élu député de Paris, en même temps que M. Thiers. Il fait partie du Corps législatif jusqu'au 4 septembre 1870 et devient alors membre du gouvernement de la Défense nationale. M. Thiers lui confie, le 19 février 1871, le portefeuille de l'instruction publique. Il est élevé au poste de président du conseil, le 13 décembre 1876, un an presque jour pour jour après celui où une double élection lui conférait, à la même heure, les titres de sénateur inamovible et de membre de l'Académie française. Il est déjà membre de l'Académie des sciences morales et politiques, qui, à la mort de M. Mignet, l'a choisi pour son secrétaire perpétuel.

Perpétuel ! Inamovible ! Immortel ! A qui le sort prodigua-t-il jamais plus généreusement ses faveurs, et ne semble-t-il pas que la fortune ait

dit à M. Jules Simon, comme Auguste à Cinna ;

Je t'en avais comblé, je t'en veux accabler !

Et pourtant M. Jules Simon est triste.

C'est qu'aussi bien, appliqués à sa vie et aux positions diverses qu'il a occupées, ces mots : *Perpétuel*, — *Inamovible*, — ont dû souvent lui paraître empreints de quelque ironie. Voyez plutôt :

Professeur de philosophie à la Sorbonne, il occupe la chaire de Victor Cousin, et ses succès ont réveillé les échos endormis du vieil amphithéâtre. Un nombreux auditoire se presse à ses leçons ; il est dans tout l'éclat de la jeunesse et du talent ; il a trente-six ans à peine, lorsque le 16 décembre 1851, un arrêté ministériel vient suspendre son cours. Quelques mois plus tard, à la suite de son refus de serment, sa carrière universitaire est définitivement brisée.

Membre de l'Assemblée constituante de 1848, il est obligé, dès le commencement de 1849, de donner sa démission de représentant, afin de pouvoir entrer au Conseil d'Etat. Les membres de ce conseil devaient, aux termes de la loi organique du 3 mars 1849, être renouvelés par moitié dans les deux premiers mois de chaque législature.

Lors de la réunion de l'Assemblée législative, M. Jules Simon est compris par le sort dans la première moitié renouvelable et n'est point réélu. Ses fonctions de conseiller d'Etat ont duré trois mois seulement — l'espace d'un matin.

Il lui faudra maintenant attendre quinze ans, avant de pouvoir rentrer dans les assemblées du pays. En 1870, il est vrai, il deviendra l'un des hommes du gouvernement de la France ; mais dans quelles circonstances ! pour combien peu de temps ! et pour aboutir à quelle fin !

Tombé du pouvoir, il y rentre bientôt comme ministre de l'instruction publique. D'évêque, il est devenu meunier. Deux ans après, il lui faut quitter le moulin. S'il arrive, en 1876, à la présidence du conseil, ce bâton de maréchal que tous les conscrits de la politique ont dans leur giberne, c'est pour le voir presque aussitôt brisé dans sa main. Dix ans se sont passés depuis qu'il est sorti de l'hôtel de la place Beauveau, et pas n'est besoin d'être prophète pour annoncer que son rôle politique est bien fini.

En résumé; M. Jules Simon est entré dans la vie politique depuis bientôt quarante ans, et dans ce long espace de temps, près de trois fois le *longinquum ævi spatium* de Tacite, c'est à peine si son

rare talent d'orateur, son habileté et sa souplesse d'homme d'Etat lui ont permis de conserver pendant trois ans ce portefeuille ministériel que M. Jules Ferry — ce médiocre — a détenu pendant six années !

II

Les bonnes fortunes de l'écrivain ont-elles compensé les mécomptes de l'homme politique ? L'*Immortel* a-t-il été plus heureux que l'*Inamovible ?* Il semble bien que oui, à première vue du moins.

Longue est la liste des ouvrages publiés par M. Jules Simon, et presque aussi longue est la liste de ses succès. Il a trouvé le moyen, avec des livres de philosophie, d'obtenir non seulement des succès d'estime, mais encore des succès d'argent. Tel de ses volumes, le *Devoir*, par exemple, a eu jusqu'à seize éditions. D'autres encore, la *Religion naturelle*, l'*Ouvrière ; Dieu, Patrie, Liberté*, n'ont pas eu une moindre réussite.

Et pourtant M. Jules Simon est triste.

C'est qu'ici encore, derrière les apparences, pour brillantes qu'elles soient, se cache une réalité bien faite pour inspirer à l'éminent académicien de mélancoliques réflexions.

M. Jules Simon, en philosophie, n'a pas été comme son ami M. Rémusat, un amateur seulement.

Ami de la vertu, plutôt que vertueux.

Il est homme du métier, et M. Cousin l'a compté parmi ses meilleurs lieutenants. On lui doit une *Etude sur la Théodicée de Platon et d'Aristote*, une *Histoire de l'école d'Alexandrie*, en deux gros volumes, le *Devoir*, la *Religion naturelle* (1), et sans parler d'un *Manuel de philosophie*, jadis en honneur dans l'Université, de nombreux articles dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, dans la *Liberté de penser* et la *Revue des Deux-Mondes*.

Histoire, études, articles, Manuel même, tout

(1) Sur M. Jules Simon, philosophe, et en particulier sur ses deux livres : le *Devoir* et la *Religion naturelle*, voyez d'admirables pages de Mgr Pie, évêque de Poitiers, dans ses *Instructions synodales sur les principales erreurs du temps présent*. (*Discours et Instructions pastorales* de Mgr Pie, tome II, p. 375 et suiv., et tome III, p. 137 et suivantes).

cela est clair, élégant, d'une lecture aisée. Ce n'est pas à M. Jules Simon que M. Jourdain aurait jamais eu besoin de dire : « Il y a trop de tintamarre là-dedans et trop de brouillamini... Voilà des mots qui sont trop rébarbatifs, apprenons autre chose qui soit plus joli. » Tout est joli chez l'auteur de la *Religion naturelle*, et avec lui le *Devoir* n'a rien de rébarbatif. Malheureusement dans tous ces écrits, on voudrait rencontrer plus d'originalité, dût-on y trouver moins d'agrément. Disciple de M. Cousin, il n'est que l'écho affaibli de la parole du Maître.

Addictus semper jurare in verba magistri.

Il ne se distingue sur aucun point des autres écrivains de l'école : M. Damiron, M. Garnier, M. Jacques, M. Saisset, M. Franck et le trop aimable M. Caro. De tout ce groupe, dont M. Victor Cousin était l'âme et le chef, une seule physionomie se détache, pâle, ardente, désespérée, celle de Théodore Jouffroy, garrotté dans les liens de cette fausse philosophie qui l'a séparé de Dieu, et les brisant un jour avec éclat, redevenant libre un instant pour écrire l'histoire de ses combats intérieurs, de ses souffrances, de ses

angoisses, dans une page superbe, la seule qui survive au naufrage de l'éclectisme (1) ?

Une autre école, qui faisait d'ailleurs très bon ménage avec l'école éclectique, l'école libérale, compte aussi M. Jules Simon parmi ses plus fervents adeptes. Il a beaucoup écrit pour propager ses principes, qui n'étaient peut-être pas toujours ceux de la vraie liberté. Précisément sous ce titre *la Liberté*, il a publié deux volumes, deux traités, l'un sur la *Liberté de penser*, l'autre sur la *Liberté civile*. Un autre volume sur la *Liberté de conscience* s'y vint bientôt ajouter. C'était sous l'empire, dans le même temps où M. Laboulaye faisait paraître le *Parti libéral et son programme*, l'*Etat et ses limites*, et aussi des contes satiriques, des fantaisies, un peu lourdes, où il mettait le libéralisme en épigrammes ; *le prince Caniche* et *Paris en Amérique*. Mon Dieu ! comme tout cela est loin de nous ! Et ne semble-t-il pas qu'elle soit déjà perdue dans la brume des fictions mythologiques, cette époque où l'auteur du *Prince Caniche* était populaire ! Qui donc songe à lire aujourd'hui ses ouvrages ? Et si on ne lit plus le

(1) Voyez le livre de Mgr Baunard, *le Doute et ses victimes dans le siècle présent*, pages 7 et suivantes.

Parti libéral de feu M. Laboulaye, croyez-vous qu'on lise davantage la *Liberté* de M. Jules Simon ?

III

C'est, je crois, M. Thiers qui a dit de l'économie politique qu'elle était la plus ennuyeuse de toutes les sciences. Le jour où il a prononcé cette parole, il oubliait son ami M. Jules Simon, qui a su rendre cette science attrayante. N'est-ce pas sur ce terrain ingrat entre nous, qu'il a remporté ses plus vifs succès, avec *l'Ouvrière, l'Ouvrier de huit ans, l'Ecole et le Travail ?* Quelque chose pourtant manque à ces livres, pour échapper à l'oubli qui les menace. Ils sont bien composés et bien écrits ; ils renferment de sages conseils et d'utiles leçons ; mais où est l'inspiration, l'éclair, la flamme ? La statistique est une belle chose, et aussi la raison philosophique et aussi le bon sens ; mais si tout cela ne s'allume pas au feu de la charité, je reste froid et je passe. Combien un économiste chrétien, M. Armand de Melun, par exemple, qui

n'était pourtant pas un grand écrivain, est supérieur à un philosophe comme M. Jules Simon ! Lorsque M. de Melun parle des ouvriers et de leurs souffrances, on sent qu'il est ému jusqu'au fond des entrailles. M. Jules Simon aime les ouvriers lui aussi, je n'en fais, pour ma part, aucun doute ; mais pourquoi ne trouvé-je pas chez lui au moins cette petite larme dont parle Mme de Sévigné ? Il aime les pauvres et il leur vient en aide ; mais pourquoi écrit-il des phrases telles que celle-ci : « Il est aussi absurde, en pratique, de faire l'aumône, qu'il le serait en théorie d'admettre des exceptions aux lois de la nature (1). »

Livres de philosophie, de politique, d'économie sociale, nous avons passé en revue l'œuvre entière de Jules Simon écrivain, et nous savons pourquoi il est triste. Aucun de ses livres ne restera. Tous au moment de leur apparition, ont obtenu du succès, et ce succès, je l'ai dit, était mérité. Mais, entre le succès du jour, même justifié, et le succès du lendemain, il y a souvent aussi loin que de la coupe aux lèvres. A quelques-uns de ces ouvrages, il manque très peu de chose pour être hors de pair ; mais ce peu de chose

(1) *Le Travail*, page 143.

est tout. L'auteur atteint parfois la limite au-delà de laquelle est la gloire durable, la couronne que le temps ne peut flétrir ; mais cette limite, il ne la franchit pas. Il s'approche du but aussi près que possible, sans cependant y toucher jamais. Il ne lui manque qu'un point pour gagner la partie ; hélas ! La Fontaine l'a dit :

Faute d'un point, Martin perdit son âne.

J'imagine que dans cette modeste maison de Lorient où est né M. Jules Simon le 31 décembre 1814, les bonnes fées du pays, — il y en avait encore en Bretagne, — n'avaient pas manqué d'être convoquées autour de son berceau. Généreuses marraines, elles prodiguèrent à leur filleul les dons les plus rares, l'esprit, l'éloquence, l'habileté, la finesse et ces deux trésors précieux entre tous, l'amour du travail et l'honnêteté. Mais cette fois encore, on avait négligé d'inviter la fée Guignon, qui jura de se venger. Elle entra dans la chambre et se tint dans un coin, courbée sur sa béquille. Quand une des bonnes fées disait à l'enfant : Tu seras conseiller d'Etat. — Oui, ripostait la fée Guignon, mais cela ne durera pas quatre mois. — Une autre disait : Tu seras président du conseil des ministres. — Oui, reprenait la

fée Guignon, mais cela ne durera pas six mois. — Une troisième disait : Tu feras des livres et tu seras académicien. — Oui, oui, ajoutait la fée Guignon, avec un petit rire sec qui résonnait comme une crécelle, tu seras immortel, mais tes livres ne vivront pas.

La méchante fée a tenu parole. Elle a glissé dans les livres de M. Jules Simon, au milieu de chapitres heureusement venus et d'un style excellent, des pages d'où sont absentes toutes les qualités habituelles de l'auteur. C'est ainsi, par exemple que, dans son discours de réception à l'Académie, celle de ses œuvres qu'il a peut-être écrite avec le plus de soin, je rencontre la page suivante :

« *IL* — M. Charles de Rémusat — *IL* partit. *IL* habita d'abord la Belgique, puis l'Angleterre. *IL* parcourait la Suisse, lorsqu'un journal tombé par hasard entre ses mains lui apprit qu'*IL* pouvait rentrer dans son pays. *IL* hésita presque à profiter de la liberté qui lui était rendue. La France, qu'*IL* avait si constamment et si passionnément aimée, l'attirait ; *IL* rougissait de cette société française, si prompte à accepter la prospérité matérielle comme un dédommagement de la liberté. *IL* revint cependant et put assister au

réveil des idées libérales. *IL* y contribua puissamment. Exclu de la vie politique jusqu'à la fin de l'empire, *IL* se livra avec une nouvelle ardeur à la philosophie et aux lettres. *IL* avait commencé de bien bonne heure à écrire... »

Je me garderai bien de demander à mon ami M. de Pontmartin ce qu'il pense de cette page. L'auteur des *Nouveaux Samedis*, dont vous connaissez, comme moi, le faible pour les calembourgs, serait capable de me répondre que, si M. Jules Simon est du Morbihan, sa prose est pleine d'*IL*...-et-Vilaine.

IV

Et pourtant j'ai bien cru voir le moment où les maléfices de la fée Guignon allaient être conjurés.

Je parlais en commençant des articles hebdomadaires publiés par M. Jules Simon dans le *Matin*. Ce sont, ou peu s'en faut, de vrais petits chefs-d'œuvre. Cette fois, sans doute, le triomphe de l'écrivain va être complet... Eh bien ! non, la

fée Guignon a encore passé par là. C'est contre le parti radical, hommes et idées, qu'il fait campagne ; contre le conseil municipal de Paris qu'est dirigé surtout son effort ; et contre de tels adversaires, les seules armes qu'il emploie sont l'ironie socratique, l'allusion délicate, la plaisanterie légère. Rien de mieux aiguisé que ses épigrammes, en tout pareilles à des épingles dont la pointe est d'une ténuité, d'une finesse extrêmes, dont la tête est ciselée avec un goût exquis. Mais avec des épingles, on pique des papillons sur une carte, on ne tue pas un bœuf. Et c'est bien à un bœuf que M. Jules Simon a ici affaire, plus pesant, plus redoutable que celui auquel Louis Veuillot — il avait une épée, celui-là, sans préjudice à l'occasion d'une assez jolie petite pelote d'épingles, — assénait un jour ces coups vigoureux : « Donc, tu peux m'écraser, imbécile ! Mais tu m'écrases avec tes pieds, avec tes mugissements, avec ta masse immonde, et non avec ton esprit ; tu m'écrases comme le bœuf en fureur écrase parfois le pâtre qu'il rencontre seul et désarmé. — Triomphe et sois vainqueur, ô bœuf ! Tu pèses un millier et tu portes au front deux cornes : C'est trop contre une fronde. Seulement, écoute ceci : Tu m'écraseras ; mais je suis un homme, et j'aurai dit quel-

ques paroles que tes beuglements n'empêcheront pas d'arriver à l'oreille de ceux qui sont hommes, comme moi. Ces paroles leur apprendront à te ramener à l'étable et au labour (1) ».

Les armes dont se sert M. Jules Simon ne sont donc pas appropriées aux circonstances. Première cause d'insuccès. Il en est une autre que je suis bien obligé de signaler.

Dans la campagne qu'il a entreprise contre le radicalisme, il fait preuve de courage, non moins que de talent. Il se rend impossible comme ministre, lui, l'ancien président du conseil, et il le sait bien. Après avoir connu la popularité et ses ivresses, il va au devant de l'impopularité ; il ne se borne pas à l'accepter, il la provoque. Au galant homme qui donne sans relâche, avec une simple et noble fierté, de tels exemples de courage et d'honneur, nous ne devons marchander ni notre admiration ni notre estime. Mais ses amis d'autrefois, contre lesquels il est aujourd'hui armé en guerre, ne sont-ils pas en droit de lui rappeler qu'il a jadis combattu dans leurs rangs ? Pourrait-il leur être défendu d'exhumer contre lui certain livre intitulé précisément : *La politi-*

(1) *Les libre-penseurs*, par Louis Veuillot, p. 104.

que radicale (1), dans lequel il réclamait, comme eux et avant eux, « les destructions nécessaires ? » Est-ce qu'il n'a pas adressé, le 15 septembre 1869 aux *Radicaux* réunis en congrès à Lausanne la lettre suivante :

« Des hommes qui se réunissent spontanément de tous les pays du monde pour un but commun et pour un noble but ; qui n'ont d'autres préoccupations que de concourir au triomphe du bon sens et de la raison ; qui, dans la politique, dans le socialisme et dans la science, ne recherchent que la vérité, traitant avec un égal mépris la force brutale et la routine, ces deux ennemis de la pensée ; une assemblée qui n'a d'autre président que celui qu'elle se fait, c'est un spectacle qui console de la vérité officielle, de la liberté octroyée par le menu, et de la vérité étouffée sous des myriades de restrictions et de conventions. Croyez-moi, quand j'ai demandé à la tribune *la destruction des armées permanentes, la séparation de l'Eglise et de l'Etat*, et la liberté totale de la presse, avec *suppression du délit d'offense à la morale publique et religieuse*, ce n'est pas au corps législatif que je parlais, c'est à votre congrès ; je

(1) *La politique radicale*, par Jules Simon, 1 vol. in-8°, 1868.

lui apportais ma part par avance, comme je lui envoie aujourd'hui de loin mon adhésion et mes vœux. »

V

En 1853, en tête d'une édition nouvelle de ses *Odes et Ballades*, voulant expliquer les variations de ses opinions politiques, Victor Hugo écrivait : « L'histoire s'extasie volontiers sur Michel Ney, qui, né tonnelier, devint maréchal de France, et sur Murat, qui, né garçon d'écurie, devint roi... Monter d'une échoppe à un palais, c'est rare et beau, si vous voulez ; ***monter de l'erreur à la vérité, c'est plus rare et c'est plus beau.*** » Cela est vrai. Aussi, en publiant la lettre du 15 décembre 1869, en mettant en regard de ses opinions actuelles, ses opinions d'autrefois, avons-nous voulu, non faire pièce à M. Jules Simon, mais lui faire honneur, au contraire, d'être ***monté de l'erreur à la vérité***. Seulement, pourquoi s'est-il arrêté en chemin ? Comment ne voit-il pas que l'entreprise est vaine de combattre le radicalisme, lorsqu'on reste, comme il le fait, sur le terrain de la Répu-

blique ? Installer la république en France et s'étonner qu'elle produise la désorganisation, les excès de toutes sortes, l'écrasement des honnêtes gens, le triomphe de la sottise et de la lâcheté, c'est planter un chêne et s'étonner qu'il produise des glands.

Après M. Thiers, nul n'a plus contribué que M. Jules Simon à nous donner la république. Est-ce assez qu'il s'élève contre ses inévitables conséquences, s'il déclare en même temps bien haut que le principe d'où elles découlent doit être conservé ? Qu'il y prenne garde ! le mariage qu'il a contracté avec la République est de ceux qu'un galant homme peut et doit rompre. Il le tient pour sacré, et n'entend pas qu'on y touche. Soit ; mais alors de quoi se plaint-il ? Ses querelles avec la dame de ses pensées ne sont plus en ce cas que des querelles de ménage, et quel intérêt veut-il que nous y prenions ? Je lui en demande bien pardon, mais est-ce ma faute si ces querelles domestiques me font songer, malgré moi, à certaine scène d'une comédie de Molière ? Lorsque M. Jules Simon prend sa république à partie et lui montre qu'elle a tort de n'être pas conservatrice ; lorsqu'il reproche à Marianne, — à Angélique, veux-je dire, — de se laisser courtiser par

M. Clémenceau, — non, par Clitandre, — ne vous semble-t-il pas entendre le mari d'Angélique reprochant à sa femme de ne pas chasser les galants ? La situation est la même, et presque les paroles :

ANGÉLIQUE

Moi, chasser les galants ? Et par quelle raison ? Il ne me scandalise point qu'on me trouve bien faite, et cela me fait du plaisir..... C'est une chose merveilleuse que cette tyrannie de messieurs les maris, et je les trouve bons de vouloir qu'on soit morte à tous les divertissements, et qu'on ne vive que pour eux. Je me moque de cela, et je ne veux pas mourir si jeune... Je prétends n'être point obligée à me soumettre en esclave à vos volontés ; et je veux jouir, s'il vous plaît, de quelque nombre de beaux jours que m'offre la jeunesse, prendre les douces libertés que l'âge me permet, voir un peu le beau monde, et goûter le plaisir de m'ouïr dire des douceurs. Préparez-vous-y, pour votre punition, et rendez grâces au Ciel de ce que je ne suis pas capable de quelque chose de pis.

GEORGES DANDIN

Ouf ! c'est ainsi que vous le prenez. Je suis

votre mari, et je vous dis que je n'entends pas cela!

ANGÉLIQUE

Moi, je suis votre femme, et je vous dis que je l'entends.

GEORGES DANDIN

Il me prend des tentations d'accommoder tout son visage à la compote, et de le mettre en état de ne plaire de sa vie aux diseurs de fleurettes. Ah! allons, Georges Dandin, je ne pourrais me retenir, et il vaut mieux quitter la place (1).

Hé! non, il ne faut pas quitter la place, mais bien plutôt en finir une bonne fois avec cette union malséante, et mettre cette pendarde hors de votre maison.

M. Jules Simon a assez de bon sens et de courage pour que ses vrais amis ne désespèrent pas de lui voir prendre bientôt ce parti. Ce jour-là, qu'il en soit sûr, son talent, débarrassé des entraves qui le gênent, rajeuni, vivifié par le sentiment d'un grand devoir accompli, ne sera plus une force perdue. En dépit de la fée Guignon et de ses maléfices, désormais impuissants, il lui sera donné ce jour-là, de remplir tout son mérite.

Novembre 1886.

(1) *Georges Dandin*, acte II, scène II.

TABLE DES MATIERES

6983-07. — Imp. F. Ducloz, Moûtiers (Savoie).

6983-07. — Imp. F. Ducloz, Moûtiers (Savoie).

Edmond BIRÉ

Écrivains ET Soldats

**

LA JEUNESSE DE TAINE
UN ANGLAIS A PARIS
M. THIERS ET M. DE MARCÈRE
MGR. FREPPEL
ERNEST LELIÈVRE & LES PETITES SŒURS DES PAUVRES
LES ANNÉES DE RETRAITE DE M. GUIZOT
LE DUC DE NEMOURS

PARIS
H. FALQUE, ÉDITEUR
15, rue de Savoie

1907

ÉCRIVAINS ET SOLDATS

Edmond BIRÉ

Écrivains

ET

Soldats

**

La Jeunesse de Taine
Un Anglais a Paris
M. Thiers et M. de Marcère
Mgr. Freppel
Ernest Lelièvre & les Petites Sœurs des Pauvres
Les Années de Retraite de M. Guizot
Le Duc de Nemours



PARIS
H. FALQUE, Éditeur
15, rue de Savoie
—
1907

ÉCRIVAINS ET SOLDATS

LA JEUNESSE DE H. TAINE (1)

I

Ceci n'est point une biographie détaillée d'Hippolyte Taine. On lit pourtant dans l'*Introduction* : « Il avait souvent approuvé sans restriction, devant sa famille et ses amis les belles et *copieuses* biographies anglaises contemporaines, telles que la vie de Charlotte Brontë, celles de lord Macaulay, de lord Palmerston, etc. C'est à ces modèles que nous tentons de nous conformer ». Il me semble bien que cette promesse n'a été tenue qu'à moitié. Sans doute, les dispositions testamentaires du célèbre écrivain interdi-

(1) *H. Taine, sa vie et sa correspondance*, Tome I, *Correspondance de Jeunesse* (1847-1853). Un volume in-18. Librairie Hachette et Cie, 1902.

sent formellement toute reproduction de « lettres intimes ou privées ». « Les seules lettres ou correspondances qui pourront être publiées, ajoute-t-il, sont celles qui traitent de matières générales ou purement spéculatives, par exemple de philosophie, d'histoire, d'esthétique, d'art, de psychologie encore devra-t-on en retrancher tous les passages qui, de près ou de loin, touchent à la vie privée, et aucune d'elles ne pourra être publiée que sur une autorisation de mes héritiers et après les susdits retranchements opérés par eux ».

Certes, il y a là, dans un temps comme le nôtre, où le reportage règne en maître, où les plus obscurs sont affamés de bruit, où les *illustres* vont d'eux-mêmes au-devant des interviews, il y a, dans cette horreur de la publicité et des indiscrétions sur la vie intime un trait de caractère qui honore grandement M. Taine. Ainsi que le rappellent à bon droit, et avec une légitime fierté, les éditeurs de sa Correspondance, il dérobait aux étrangers, avec un soin jaloux, l'existence la plus digne et la plus noble. Il ne pouvait souffrir la pensée qu'une photographie, une interview donnant une idée de son foyer domestique, pourraient s'étaler aux yeux du public. Il refusait toutes les autorisations d'éditer son portrait dans

les journaux illustrés. Ce fut un grand sacrifice qu'il fit à ses confrères des *Débats* que de consentir à figurer dans le tableau de Jean Béraud, reproduit en 1889, dans le livre du Centenaire ; et quand son ami Léon Bonnat fit de lui à la même époque l'admirable portrait qu'on a pu voir à l'Exposition de 1900, ce fut à la condition expresse qu'il ne serait pas exposé de son vivant (1).

On ne peut qu'applaudir à une telle réserve, à une dignité si rare. Mais quand l'homme n'est plus, quand il ne reste plus rien de lui que son nom et ses ouvrages, un moment ne vient-il pas où il est bon, où il est juste de le faire connaître tout entier, de le révéler à tous dans ses actions comme dans ses pensées, et dans l'intime même de sa vie, de telle sorte que ses exemples nous servent, que ses leçons nous éclairent, que ses erreurs mêmes nous instruisent ? Qu'on se conforme dans la reproduction des lettres de Taine, à ses recommandations personnelles, je le veux bien ; mais elles ne sauraient faire qu'on ne doive pas nous donner un jour de lui une biographie étendue, complète, *copieuse* enfin, à la façon des grandes biographies anglaises.

---

(1) *Introduction*, page 2.

Hippolyte-Adolphe Taine naquit à Vouziers, le 21 avril 1828, de vieille souche ardennaise. Il eût pu trouver dans sa famille un exemple à l'appui de sa théorie sur l'influence du milieu. Son arrière grand-père, Pierre Taine, homme d'une haute intelligence, avait été surnommé le *philosophe* par ses concitoyens. Son grand-père maternel, M. Bezanson, sous-préfet de Rocroy sous la Restauration, avait un tour d'esprit très scientifique ; il s'était beaucoup occupé de magnétisme avec le docteur Chapelain, et son petit-fils avait gardé soigneusement des traités de philosophie, de mathématiques et d'algèbre écrits par l'aïeul dans les dernières années de sa vie. Enfin, il n'était pas jusqu'aux tantes paternelles d'Hippolyte Taine, vieilles demoiselles de province, menant dans leur petite ville natale, à Rethel, la vie la plus pieuse et la plus retirée, qui n'eussent elles aussi, un goût prononcé pour les idées abstraites. Nous trouvons les lignes suivantes dans la correspondance de leur neveu, alors professeur à Nevers : « Ma tante Eugénie m'a écrit une lettre dans laquelle elle me donnait des conseils métaphysiques, avec une argumentation en forme pour soutenir le système philosophique qu'elle me proposait ».

La première éducation de Taine fut faite uniquement par la famille, à Vouziers ; il passait seulement quelques heures chaque jour dans une petite pension tenue par M. Pierson. Il fit sa première communion fort jeune, en août 1838 ; en 1839, lorsque la maladie força M. J.-B.-A. Taine à chercher d'autres maîtres pour son fils, il fut envoyé dans un pensionnat de Rethel, dirigé par un vieux prêtre et sa sœur, ancienne religieuse ; il y resta dix-huit mois, jusqu'à la mort de son père, qui succomba pendant les vacances de 1840, au mal qui le minait. L'année suivante, le jeune Taine fut envoyé à Paris et mis à l'institution Mathé (1), dont les élèves suivaient les classes du collège Bourbon. Mme Taine, retenue à Vouziers par le règlement de la succession de son mari, n'avait pu suivre son fils ; mais le jeune garçon très tendre et assez frêle ne put supporter le chagrin de la séparation et le médiocre régime de l'internat parisien ; sa santé s'altéra, et sa mère, alarmée, hâta la liquidation de ses affaires pour venir s'installer auprès de lui avec ses deux filles. Alors commença, dans ce quartier des Batignolles qui était presque un coin

(1) Dans le faubourg Saint-Honoré.

de province, la vie de labeur acharné que devait mener le jeune Taine jusqu'à son entrée à l'Ecole Normale.

Il était en philosophie lorsque le 6 mars 1848, il écrivit, sous ce titre : *De la destinée humaine*, une sorte de confession intellectuelle, dont voici quelques extraits :

« Jusqu'à l'âge de quinze ans j'ai vécu ignorant et tranquille... J'étais chrétien et je ne m'étais jamais demandé ce que vaut cette vie, d'où je venais, ce que je devais faire...

« La raison apparut en moi comme une lumière; je commençai à soupçonner qu'il y avait quelque chose au delà de ce que j'avais vu ; je me mis à chercher comme à tâtons dans les ténèbres. Ce qui tomba d'abord devant cet esprit d'examen, ce fut ma foi religieuse. Un doute en provoquait un autre ; chaque croyance en entraînait une autre dans sa chute... *J'estimais trop ma raison pour croire à une autre autorité que la sienne ; je ne voulus tenir que de moi la règle de mes mœurs et la conduite de ma pensée ; je m'indignai d'être vertueux par crainte et de croire par obéissance. L'orgueil et l'amour de la liberté m'avaient affranchi.*

« Les trois années qui suivirent furent douces , ce furent trois années de recherches et de *décou-*

vertes... Malgré la chute de mon christianisme, j'avais conservé les croyances naturelles, celle de l'existence de Dieu, celle de l'immortalité de l'âme, celle de la loi du devoir. J'en vins à examiner sur quels fondements j'appuyais mes croyances : je trouvai des probabilités et aucune certitude... Il me sembla que toutes les opinions étaient probables ; je devins sceptique en science et en morale ; j'allai jusqu'à la dernière limite du doute...

« Je n'avais lu encore aucun philosophe ; j'avais voulu conserver une liberté entière à mon esprit, une indépendance complète à mon examen. Aussi j'étais plein à ce moment d'une joie orgueilleuse ; je triomphais dans mes destructions... J'allais toujours plus avant, jusqu'à ce qu'un jour je ne trouvai plus rien debout. Je fus triste alors ; je m'étais blessé moi-même dans ce que j'avais de plus cher ; j'avais nié l'autorité de cette intelligence que j'estimais tant...

« Pendant les premiers mois de la classe de philosophie, cet état me fut insupportable ; je ne trouvais que des doutes et des obscurités. Je ne voyais que des contradictions dans les philosophes ; je trouvais leurs preuves puériles ou incompréhensibles..... Moi-même, irrité de l'inuti-

lité de mes efforts, je me jouais de ma raison, je me complus à soutenir le pour et le contre ; *je mis le scepticisme en pratique*. Puis, fatigué des contradictions, *je mis mon esprit au service de l'opinion la plus nouvelle et la plus poétique ; je défendis le panthéisme à outrance ;* je m'attachai à en parler en artiste ; je me complus dans ce monde nouveau et, comme par jeu, j'en explorai toutes les parties. *Ce fut mon salut..... J'arrivai*, à force de chercher, *à une hauteur d'où je pouvais embrasser tout l'horizon philosophique*, comprendre l'opposition des systèmes, voir la naissance des opinions, découvrir le nœud des divergences et la solution des difficultés. Je sus ce qu'il fallait examiner pour trouver le faux ou le vrai..... *Je possédais d'ailleurs la méthode* ; je l'avais étudiée par curiosité et amusement. Dès lors je me mis avec ardeur au travail ; les nuages se dissipèrent.. J'aperçus l'enchaînement et l'ensemble..... »

Ecrites par un jeune homme encore sur les bancs du collège, ces pages sont étonnantes, sans doute, par le talent qu'elles révèlent, par la vigueur naissante de la pensée, par la netteté et la fermeté du style. Mais comment se défendre d'une sorte d'effroi en voyant cet enfant de quinze ans *commencer* ses réflexions par la sup-

pression pure et simple de sa foi religieuse, juger le Christianisme et le condamner au premier examen, sans même avoir lu *aucun philosophe ?* Comment n'être pas effrayé de voir cet écolier qui, déjà, se croit un maître, et qui s'estime, à dix-neuf ans, parvenu « à une hauteur d'où il peut embrasser tout l'horizon philosophique » et faire, avec la tranquillité d'un juge, le départ entre ce qui est faux et ce qui est vrai ? Et le plus effrayant, le plus triste en tout cela, c'est qu'il assiste à *la chute de son christianisme,* c'est qu'il passe de la foi à l'incrédulité, au scepticisme, au panthéisme et bientôt au matérialisme, avec une tranquillité sereine, sans tristesse, sans angoisses, sans autre sentiment, semble-t-il, que celui d'une « joie orgueilleuse ».

Et nous nous reportons alors, malgré nous, à la confession d'un autre enfant du dix-neuvième siècle, Théodore Jouffroy, au douloureux et dramatique récit dans lequel l'illustre philosophe a retracé cette nuit de décembre où, dans sa petite chambre de l'Ecole normale, il reconnut qu'il avait perdu la foi :

« Je n'oublierai jamais, dit-il, la soirée de décembre où le voile qui me dérobait à moi-même ma propre incrédulité fut déchiré. J'entends

encore mes pas dans cette chambre étroite et nue où, longtemps après l'heure du sommeil, j'avais coutume de me promener ; je vois encore cette lune à demi voilée par les nuages, qui en éclairait par intervalles les froids carreaux. Les heures de la nuit s'écoulaient et je ne m'en apercevais pas ; je suivais avec anxiété ma pensée qui, de couche en couche, descendait vers le fond de ma conscience, et, dissipant, l'une après l'autre, toutes les illusions qui m'en avaient jusque-là dérobé la vue, m'en rendait, d'un moment à l'autre, les détours plus visibles. En vain je m'attachais à ces croyances dernières comme un naufragé aux débris de son navire ; en vain, épouvanté du vide inconnu dans lequel j'allais flotter, je me rejetais pour la dernière fois avec elles vers mon enfance, ma famille, mon pays, tout ce qui m'était cher et sacré ; l'inflexible courant de ma pensée était plus fort : parents, famille, souvenirs, croyances, il m'obligeait à tout laisser ; l'examen se poursuivait plus obstiné et plus sévère à mesure qu'il s'approchait du terme, et il ne s'arrêta que quand il l'eût atteint. Je sus alors qu'au fond de moi-même il n'y avait plus rien qui fût debout ; que tout ce que j'avais cru sur moi-même, sur Dieu et sur ma destinée en cette vie et dans l'autre, je

ne le croyais plus, puisque je rejetais l'autorité qui me l'avait fait croire ; je ne pouvais plus l'admettre, je le rejetais. Ce moment fut affreux, et quand, vers le matin, je me jetai épuisé sur mon lit, il me sembla sentir ma première vie, si riante et si pleine, s'éteindre, et derrière moi s'en ouvrir une autre sombre et dépeuplée, où désormais j'allais vivre seul, seul avec ma fatale pensée qui venait de m'y exiler et que j'étais tenté de maudire (1) ».

Ce sont ces accents que l'on regrette de ne pas entendre dans la confession de Taine. L'intelligence y parle seule, l'âme n'y vibre pas. Il sera certes, et de plus en plus, un puissant écrivain, mais à ses plus belles et à ses plus fortes pages, il manquera ce qui faisait dire au poète : *mentem mortalia tangunt.*

III

Hippolyte Taine entra à l'Ecole normale en novembre 1848, avec la brillante promotion dont

(1) *Nouveaux Mélanges philosophiques*, par Théodore Jouffroy.

il était le chef. Il avait été classé premier, Libert second, Edmond About troisième, Lamm quatrième, Francisque Sarcey cinquième. Il rencontrait à l'Ecole, parmi les élèves des deux années précédentes, d'autres camarades très distingués dont plusieurs devinrent ses amis, MM. Assolant, Challemel-Lacour, J.-J. Weis, E. Yung, le cardinal Perraud, etc. La promotion de 1849 amena MM. Edmond Villetard, l'un des auteurs du *Testament de César Girodot*, Hermile Reynald, Octave Gréard, Prévost-Paradol, reçu le vingtième et dernier. La maison de la rue d'Ulm ne renfermait pas moins à ce moment de six futurs académiciens : Taine, Edmond About, Challemel-Lacour, Prévost-Paradol, le cardinal Perraud et Octave Gréard.

Taine choisit la philosophie et s'y plongea avec ardeur. Ses camarades eurent vite fait de le surnommer le *Bucheron*, tant il apportait d'énergie et de force au travail. Dès la seconde année, le directeur des études, M. Vacherot, portait sur lui le jugement suivant qui fait autant d'honneur à la perspicacité du maître qu'aux mérites de l'élève :

« L'élève le plus laborieux, le plus distingué que j'aie connu à l'Ecole. Instruction prodigieuse

pour son âge. Ardeur et avidité de connaissances dont je n'ai pas vu d'exemple. Esprit remarquable par la rapidité de conception, la finesse, la subtilité, la force de la pensée. Seulement comprend, conçoit, *juge et formule trop vite. Aime trop les formules et les définitions auxquelles il sacrifie trop souvent la réalité*, sans s'en douter, il est vrai, car *il est d'une parfaite sincérité.* Taine sera un professeur très distingué, mais de plus et surtout un savant de premier ordre, si sa santé lui permet de fournir une longue carrière. Avec une grande douceur de caractère et des formes très aimables, une fermeté d'esprit indomptable, au point que personne n'exerce d'influence sur sa pensée. Du reste, il n'est pas de ce monde. La devise de Spinoza sera la sienne : *Vivre pour penser*. Conduite, tenue excellente. Quant à la moralité, je crois cette nature d'élite et d'exception étrangère à toute autre passion que celle du vrai. Cet élève est le premier à une grande distance dans toutes les conférences et dans tous les examens.

A tant d'efforts et à tant de mérites incontestés, semblait promis un éclatant succès. Et pourtant lorsqu'à la fin de sa troisième année, en 1851, Hippolyte Taine se présenta à l'agrégation de

philosophie, il fut refusé. On l'avait trouvé sans doute peu déférent pour « le spiritualisme officiel ». Au sortir de l'Ecole, le ministre — c'était je crois, M. Fortoul — lui confia la suppléance de philosophie de Nevers, vacante par la maladie du titulaire. Au mois de mars 1852, il passa de Nevers à Poitiers comme suppléant de rhétorique ; il y devait rester seulement jusqu'à la fin de l'été. Dans ces deux villes, où il ne fit du reste que passer et qu'il n'eut pas le temps de bien connaître, loin de tous les siens, loin de ses amis, en butte, comme cela était inévitable, à quelques mesquines tracasseries, il conçut pour la vie de province ce mépris facile et hautain, mais au fond nullement justifié, qui éclate à chaque page de sa *Correspondance* et qui plus tard s'étalera presque naïvement dans ses *Carnets de voyage.*

Au mois de juillet 1852, ne pouvant rester à Poitiers dont la rhétorique n'était plus vacante, Taine demanda à être transféré dans une ville où il y eût une Faculté des sciences afin d'y continuer ses études de physiologie. Il désirait rester professeur de lettres : « Il me serait impossible d'enseigner la philosophie, avait-il écrit à l'un de ses anciens camarades de la rue d'Ulm, M. de Suckau, « la gangrène hérétique croît sur moi

tous les jours ». Mais il espérait au moins l'équivalence de sa suppléance de Poitiers. La réponse du ministère fut une nomination de professeur de *sixième* au lycée de Besançon. Il était évident qu'on ne voulait plus de ses services. Taine le comprit et n'eut pas un instant d'hésitation ; il vint à Paris, demanda un congé de disponibilité, et chercha des répétitions pour compléter le très modeste budget qui était indispensable à ses besoins. Il voulait aliéner le moins possible sa liberté, réserver son temps pour écrire ses thèses de doctorat ès lettres et suivre les cours de l'Ecole de médecine. Il régla donc sa vie de la façon la plus simple et prit une chambre à l'hôtel Servandoni, rue Servandoni.

A Nevers et à Poitiers, il avait préparé ses thèses, toutes les deux sur des sujets philosophiques. La thèse française était une étude sur *les Sensations ;* la thèse latine avait pour titre : *De cognitione rerum externarum.* Il écrivait à M. de Suckau, le 20 avril 1852 : « Accepteront-ils ma thèse ? je dis que le moi sentant est étendu et situé dans les nerfs et je prouve l'*entélékeïa* d'Aristote. Un fracas de méthode psychologique et ce grand nom me sauveront peut-être. — Ne crains-tu pas de les hérisser d'horreur en ayant le sens

commun sur la Liberté (1) ? Fataliste, gare à toi. Matérialiste, gare à moi... »

Les deux thèses furent refusées, M. Adolphe Garnier, professeur en Sorbonne, qui avait été chargé de les examiner, terminait ainsi sa lettre au doyen, M. Victor Le Clerc :

« J'ai vu M. Taine au dernier concours d'agrégation. Il a un très grand talent de parole ; ses mœurs oratoires sont irréprochables, il est impossible de s'exprimer avec plus de grâce et de mieux séduire son auditoire ; mais ce sont là des qualités oratoires et non des qualités philosophiques... Je suis persuadé qu'il a trop d'imagination pour être philosophe, et qu'il trouverait dans la littérature et la poésie un emploi plus légitime et plus heureux de ses brillantes qualités. »

Remplacez le mot *poésie* par le mot *histoire*, et vous avez là, sous la plume de M. Adolphe Garnier, une prévision d'une singulière justesse.

Obligé de renoncer à ses thèses philosophiques, Taine dut se retourner vers des sujets empruntés à la littérature. Il s'arrêta définitivement, pour

(1) M. Edouard de Suckau, alors professeur de philosophie au lycée de Saint-Etienne, avait commencé une thèse sur « la Liberté ».

le sujet de sa thèse française, aux *Fables de La Fontaine.* — *De personis Platonicis*, tel était le titre de sa thèse latine. Le 31 mai 1853, après une brillante soutenance, il fut reçu docteur à l'unanimité. « Cher Edouard, écrivait-il à M. Suckau, je suis docteur. Six heures de discussion, une charge à fond de M. Wallon sur le paganisme de ma thèse latine. Personne n'a parlé du panthéisme de la française. On m'a fort tracassé sur le plan ; et surtout sur les caractères d'hommes qu'on m'a accusé de construire arbitrairement. M. Garnier a beaucoup attaqué l'Etre, l'action, l'unité, la variété, a fait allusion à la thèse, etc. J'ai battu en retraite sur la philosophie ; j'ai été grave comme un chat qui boit du vinaigre, à ce point que M. Vacherot trouve que je n'ai pas porté assez haut ni assez franchement le drapeau de la philosophie. Du reste tout s'est passé convenablement et j'en suis hors... »

IV

Ici s'arrête le premier volume de la *Correspondance*. Ces lettres, écrites de 1848 à 1853, de vingt à vingt-cinq ans, font grand honneur à Taine, à

son caractère non moins qu'à son talent. On y trouve une grande sincérité, une loyauté parfaite, une remarquable élévation de sentiments. Son style est net, précis et annonce déjà un maître ; il sait analyser et il sait peindre. Dans ses lettres à sa sœur Virginie, qui avait comme lui des goûts d'artiste ; dans celles à son ami Prévost-Paradol, il a des paysages à la plume qui sont des œuvres d'un travail presque achevé.

Les lettres les plus intéressantes du volume sont celles qu'il écrit à Prévost-Paradol. Bien que son aîné d'un an seulement, Taine a pour lui une affection quasi-paternelle. Il ne lui ménage ni les conseils, ni les avertissements, ni les prières. Paradol a reçu des dons merveilleux, mais son ami ne se dissimule pas ses défauts, la faiblesse du caractère, l'absence de volonté, jointe à la fougue des passions. Nul n'a plus besoin d'un Mentor, et Taine aspire à le devenir. Il lui écrit, le 18 avril 1849, alors que Prévost-Paradol est encore sur les bancs du collège :

« Je te plains, mon pauvre ami ; je pourrais te guérir ; tu ne veux pas ; je le désirerai toujours, mais je crains qu'il ne soit bientôt plus temps. La politique va t'emporter ; tu vas t'enrôler sous un drapeau ; puis une fois dans la vie

de l'action, comment pourras-tu revenir à la vie de la pensée ? Le retour te sera fermé. Ne l'est-il pas déjà ? Et n'est-ce pas cette ardeur pour la politique et l'action qui t'empêche d'étudier et de chercher une lumière ? N'est-il pas déjà aveugle celui qui nie le besoin de la lumière ?

« Quel malheur ! Et combien j'en suis peiné ! Que de choses perdues ! Plus je relis tes lettres, plus je m'attriste ; j'y vois l'âme la plus ardente, le cœur le plus généreux et le plus dévoué, les dons de l'esprit, de la logique, du style, tout ce qui fait l'homme le plus aimable, le plus estimable, le plus capable. A quoi bon tout cela ? A faire ton malheur. Regarde, mon ami, combien tu es déjà malheureux ; combien cette ardeur pour l'action, cette sensualité de désirs, cette fougue irréfléchie qui erre de tous côtés, ne sachant où se prendre et cherchant à se fixer, combien tout cela affaiblit ton corps, ta volonté et ta pensée... »

Et plus loin dans la même lettre :

« Quand je pense à ce que tu es, je vois tout en toi, *hors la volonté*... Tu as une nature d'artiste et d'orateur... Nul de tous ceux que j'ai connus dans mes classes n'avait des dons pareils et n'avait senti avec cette profondeur, comprends par

là combien je tiens à toi, combien je souffrirais de te voir tomber dans l'erreur, le malheur ou l'impuissance, combien sur toi je fonde d'espérances. Ne les renverse pas. Il y a si peu de gens qui *peuvent*. Faut-il donc que ceux qui *peuvent*, ne *veuillent* pas !... »

Le 21 juillet 1849, il lui écrit encore :

« Si tu continues, je trouverai en toi la vie de Rousseau ton maître : son talent, peut-être ses passions, et surtout ses douleurs. Hélas ! j'ai fait en vain tout ce que j'ai pu pour te placer dans le tranquille asile de la réflexion solitaire, et te communiquer ce calme qui naît d'une vie réglée, d'un amour ferme et patient pour la science, du culte des arts, de l'admiration de la nature. J'ai fait tout pour me pacifier, tu fais tout pour te troubler. Puisses-tu être moins malheureux que ne le promet ta nature ! »

N'y a-t-il pas dans ces lignes, dans cette évocation de Rousseau, comme un vague pressentiment du coup de folie qui, vingt ans plus tard, presque jour par jour, le 19 juillet 1870, terminera la vie de Prévost-Paradol ?

Ces lettres à Paradol mises à part, au tout premier rang, on lira encore les autres avec intérêt, non cependant sans les trouver un peu trop cor-

rectes et trop sages. Il leur manque la chaleur communicative et la flamme. On éprouve à cette lecture un sentiment de respect, parfois même un sentiment d'admiration ; mais on ne se sent jamais ému, remué, transporté, comme on l'est par le moindre billet de Lacordaire.

V

Le deuxième volume de la *correspondance* va du 24 juillet 1853 au 31 juillet 1869. Les lettres qui le composent ont sans doute été l'objet de plus d'une coupure, surtout les lettres de famille. Taine n'avait-il pas prescrit de « retrancher tous les passages qui, de près ou de loin, toucheraient à la vie privée » ?

Dans ses lettres à sa sœur Sophie, dans celles à sa mère, pour laquelle il avait cependant un véritable culte, on ne trouve aucun détail personnel, aucun épanchement familier. Lorsqu'il écrit à sa sœur, il cause avec elle littérature, et lui indique les livres à lire et les devoirs à faire : un jour, sur l'Ode de Malherbe à Louis XIII marchant contre

la Rochelle ; un autre jour, sur la *Mort de Socrate* d'Alphonse de Lamartine. Sur Malherbe et son *Ode au Roi*, il a d'ailleurs une très belle page :

« Tout cela, dit-il, fait revoir le vieux soldat des guerres de la Ligue, qui écrit sans modèles français, obligé de tout créer, franc, hardi, libre et familier de langage, comme un homme d'action qui écrit avec la pointe de son épée. Son style est net et nerveux, comme le corps maigre et robuste d'un vieux capitaine coureur d'aventures guerrières. La vanterie convient au métier et au siècle. L'imagination est rare, mais ce sol sec et âpre la fait exquise quand il la produit. Vois cette strophe : « Que sa façon est brave », etc. Le second vers est digne de Rubens. Cela est chatoyant et resplendissant. Toutes les teintes se sont adoucies et effacées sous Boileau. Ici il y a encore la verdeur et le soleil du seizième siècle. — Ce sont des hommes, non des courtisans. Vois sa lettre sur la mort de son fils, quel ton, et c'est au Roi ! Rien n'est plus beau que cette indépendance, cette franchise. Ils parlent haut et ferme et n'ont point peur d'être inconvenants, quand les salles du Louvre retentissent de leurs voix et sous leurs éperons ».

Je le répète, la page est belle ; mais dans une

lettre d'un frère à sa sœur nous aimerions à trouver autre chose.

De même, dans ses lettres à sa mère, comme il lui écrit surtout quand il est en voyage, lorsqu'il va aux Pyrénées, en Hollande ou sur le Rhin, ses lettres ne renferment guère que des descriptions, et ces descriptions sont déjà parfaites.

Il n'aura qu'à les reprendre dans le tiroir de sa mère pour les porter à l'imprimerie. Que l'on puisse écrire de tels morceaux dignes d'une anthologie, sur une table d'auberge, *currente calamo*, c'est sans doute une merveille ; mais ce n'est pas de merveilles et de descriptions qu'il s'agit dans une *correspondance* ; on y cherche surtout l'émotion, la tendresse, le charme. Il n'y en a pas trace dans les lettres de Taine, telles du moins que nous les possédons et c'est pourquoi l'auteur de l'*Intelligence*, malgré son admirable talent de styliste, ne prendra pas place à côté de nos grands épistoliers, et restera toujours loin, je ne dis pas de l'inimitable marquise, mais encore de Joseph de Maistre et de Louis Veuillot.

Si bien doué qu'il fût, Taine a été un *triste* ; et de cette tristesse, il ne sera pas sans intérêt de rechercher ici les causes.

En 1853, après la soutenance de ses thèses,

renonçant à remplir dans des collèges de province des postes infimes, il était revenu à Paris et y avait repris le cours de sa laborieuse carrière. Il voulait tout connaître, tout savoir, au moins dans l'ordre scientifique ; il s'absorbait dans ses études de physiologie et de sciences naturelles. On le voyait partout, à l'Ecole de médecine, au Muséum, à la Salpêtrière. Il assistait aux cours de MM. Duchartre, Bérard, Milne-Edwards, Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, Balard, Sainte-Claire Deville, Valenciennes, Baillarger, Brongniart. Il complétait par de nombreuses lectures les leçons de ses maîtres et analysait les œuvres de Cuvier, Mueller, Milne-Edwards, Burdach, Serres, Béclard père, Grizelles, Piorry, Chomel, Flourens, Esquirol, Albercrombre, Leuret, Charma, de Jussieu, Auguste Saint-Hilaire, Brongniart, etc. A l'Ecole de médecine, il suivait, en outre, l'enseignement pratique et disséquait avec les jeunes étudiants.

Pendant ce temps, il fallait vivre, et, pour assurer son existence, le jeune docteur donnait quelques leçons particulières, soit à l'institution Jauffret, soit dans un certain nombre de familles. Mais les élèves lui manquent souvent. « J'avais trouvé un élève, écrit-il à son ami Edouard de

Suckau, il tombe malade ». Un autre jour : « Je suis jusqu'au cou dans les questions d'argent, je cours après les leçons comme un lièvre, je n'en trouve pas ; mes gens de l'an dernier sont toujours en voyage... » A son ami Guillaume Guizot (19 octobre 1855) : « Les leçons que j'allais reprendre se sont trouvées malades de la poitrine, et M. Andral vient de les envoyer à Pau. J'ai couru les toits et les gouttières pour en trouver d'autres, et sans en trouver d'autres.

Quid non mortalia pecora cogit
Auri sacra fames ! »

Et un peu plus tard, au fidèle Edouard de Suckau. « La sœur de ma leçon de la rue de... est malade de la poitrine, M. Andral l'envoie à Pau, toute la famille l'accompagne. Tu vois que toute médaille a son revers ; l'Etat t'approvisionne d'élèves ; moi je suis obligé de chasser aux leçons. J'ai couru tout mon monde et, ma sœur Anne, je ne vois rien venir. Il faut pourtant que j'essaie de trouver, car l'argent que je gagne chez Hachette est loin de proportion avec le travail. »

Le métier était dur, et le pauvre homme de génie, malgré son courage, en sentait la tristesse. « Je vois l'avenir couleur de suie, » écrivait-il. Et ce qui n'est pas pour le rasséréner, c'est qu'il est

presque toujours malade. Le mauvais état de sa santé vient sans cesse interrompre ses travaux. « M. Guéneau de Mussy, dit-il, le 3 décembre 1853, me cautérise le dedans de la gorge depuis quinze jours, je n'obtiens ainsi qu'un soulagement assez faible. J'ai cessé le travail, je passe la journée à tisonner et à rêver l'unité de composition de Geoffroy-Saint-Hilaire. »

Pendant les années qui suivent, et jusqu'à la fin du volume, nous retrouvons ses plaintes sur sa santé ; du moins comme Mérimée dans ses *Lettres de l'Inconnue*, il ne nous entretient pas du détail de ses misères. A la différence de l'auteur de *Colomba*, Taine est un stoïcien. Il souffre surtout de ne pouvoir donner au travail et à l'étude tout son temps, et ses jours et ses nuits.

Le succès cependant était venu avec le *Voyage aux Pyrénées*, et maintenant chacun de ses ouvrages fera du bruit et accroîtra sa légitime renommée. Mais ici encore que de mécomptes ! Au commencement de 1854, il présenta son *Essai sur Tite-Live* au concours de l'Académie Française. M. Guizot s'en était fait le parrain. L'incontestable talent de l'auteur ne put triompher des méfiances qu'inspiraient sa méthode et ses doctrines.

Le prix ne fut pas décerné, et le concours fut reporté à l'année suivante. La lettre du 7 juin 1854 renferme à ce sujet de curieux détails.

« Voici les détails de cette aventure ; je les tiens d'un académicien.

« Un membre de la majorité s'est levé et a avoué que, malgré son vote, il lui restait quelques petits scrupules. Quand cette conscience a été bien déchargée, M. Cousin a pris la parole avec sa passion ordinaire et a demandé lecture. Le passage sur Montesquieu a fait pousser des cris. On n'a pas admis qu'il y eût une autre philosophie de l'histoire, ni surtout qu'elle pût être tirée des contemporains, et qui pis est des Allemands. Tout cela se passait jeudi ; dans l'intervalle des deux séances, j'ai vu plusieurs membres amis et hostiles. M. Cousin m'a dit qu'il ne savait pas que le mémoire fût de moi. M. de Vigny, M. Vitet, M. Saint-Marc Girardin m'ont défendu. Je vois par votre lettre que M. Guizot avait intéressé plusieurs personnes à ma cause :

... Si Pergama dextrâ
Defendi possent... »

Taine consentit à faire quelques changements, et en 1855 son *Essai* fut couronné.

Quelques années plus tard, en 1864, après

l'achèvement d'une de ses œuvres maîtresses, l'*Histoire de la littérature anglaise*, il sollicita de l'Académie le prix Bordin. La Commission se montra favorable, mais ses conclusions furent combattues par M. Cousin, M. de Falloux et Mgr Dupanloup. L'évêque d'Orléans avait apporté avec lui les trois gros volumes de M. Taine dont il avait fait une étude à fond. Il n'eut pas de peine à établir que ses doctrines se résumaient dans le fatalisme et le matérialisme. L'auteur n'était-il pas allé jusqu'à dire : « Le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre ? » N'allait-il pas jusqu'à l'annonce d'une nouvelle morale et d'une nouvelle religion à espérer pour l'avenir ?

Le discours de l'évêque d'Orléans retourna la majorité. L'Académie, par treize voix contre onze, décida qu'elle s'abstiendrait. Le concours fut renvoyé à l'année suivante, mais Taine, cette fois, refusa d'y prendre part.

II

Comme ces échecs n'allaient pas sans de très importants succès, il ne suffisaient pas à expli-

quer la persistante tristesse de Taine. Elle avait pour cause la doctrine qu'il avait embrassée avec une entière bonne foi, et qu'il appliquait partout, dans le moindre de ses articles, comme dans les plus considérables de ses ouvrages. Son complet matérialisme l'avait forcément conduit au plus noir pessimisme. C'est à toutes les pages de ce volume qu'on en retrouve les traces. — « Ah ! mon Dieu, quelle sottise vous avez faite en me mettant au monde ! Quel besoin aviez-vous, Seigneur, de loger une pensée dans une goutelette de lymphe qui aurait si bien pu circuler et s'évaporer avec les autres ! » Et ailleurs : « ... Je retombe aussitôt après dans le réel avec plus de tristesse. Il faut alors pour m'apaiser une avalanche de raisonnements froids comme neige ; du reste, j'espére avec le temps tuer l'ancien moi et ne laisser subsister que la machine. *Je me répète tous les matins la phrase suivante* : *une morue contient quatre millions d'œufs*, deux cents arrivent à l'état d'adultes. Il est naturel que je sois dans les trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents autres. Cette phrase une fois bien appliquée et infusée dans *une décoction de Spinosa*, on devient une bête raisonnable et convenable en paletot, lunettes et cravate noire, faisant

régulièrement son service à la façon des chevaux de moulin, estimée dans le monde, utile à l'ordre social, et parfaitement digne d'être portefaix ou ministre. »

Etait-ce vraiment la peine de se livrer à tant de recherches, de suivre tant de cours, d'étudier à fond la physiologie et les sciences naturelles, de travailler pendant vingt ans à un traité sur l'*Intelligence*, pour en arriver à ce résultat : remplacer tous les matins son *Pater noster* par une prière sur les morues !

Les dernières années de Taine nous le montreront faisant de généreux efforts pour briser les liens qui l'ont si longtemps enchaîné et pour s'élever, des bas fonds du matérialisme, jusqu'aux hauteurs de la vérité chrétienne. Mais, dans ce volume, jusqu'en 1870, toutes les fois qu'il se trouve en face d'un fait ou d'un personnage religieux, il en parle avec une pitié méprisante.

De sainte Thérèse, par exemple, il dira : « sainte Thérèse traduite par d'Andilly *m'amuse*. Ce sont tour à tour des excès de dégoût et d'enthousiasme, comme les gens qui vivent d'imagination. Elle a commencé par une longue maladie nerveuse qui contractait tous ses membres. Son livre est le commentaire des Leuret, Lélat, etc., que

j'ai lus à la Bibliothèque. *De notre temps, elle eût fait une George Sand.* »

Taine renvoie sainte Thérèse aux médecins aliénistes. Quant à Jeanne d'Arc, il la loge sans plus de façon à la Salpêtrière ; il écrit le 25 mai 1855 :

« ... J'écris tout le cours de la Salpêtrière, et notamment toutes les réponses des *folles. Une d'elles, voisine de Domrémy, reproduit exactement les débuts de Jeanne d'Arc.* Elle est venue quatre fois à Paris à pied, pour sauver la France des puissances étrangères. Elle veut aller à Sébastopol. Elle fait tout haut des prières enthousiastes à Dieu. *Elle a un frère crétin.* Il y aurait un livre curieux à écrire là-dessus : prendre les inspirés modernes, les Ruakers, les prophètes des Cévennes, les hallucinés d'Amérique, enfin tous ceux dont on a les procès-verbaux authentiques, comparer point par point leur état à ceux *des fous de la Salpêtrière et de Bicêtre, et en conclure rigoureusement l'état des fondateurs de religion.* L'hallucination et l'extase étaient l'état normal pendant les trois premiers siècles après Jésus-Christ. — Il me semble que *la folie* a joué un très grand rôle dans le monde..... Mes cours de physiologie m'enseignent l'histoire. »

Hélas ! ils lui enseignaient le contraire de l'histoire. Il est certain qu'avant 1870, de l'histoire de France et de l'histoire de l'Eglise, Taine ne savait à peu près rien. J'en pourrais fournir plus d'une preuve et de bien singulières.

On ne déplorera jamais trop les grossières erreurs auxquelles, avant qu'il ne se ressaisît enfin, le matérialisme et le pessimisme avaient conduit ce grand et noble esprit.

« Ne méprise pas les choses invisibles », disait Socrate à Euthydème. Et Joubert parlait, en les plaignant, des esprits « qui n'ont pas de fenêtres ouvertes du côté du ciel ». Taine a commencé par le mépris des choses invisibles, plus spécialement des choses divines. Ce sentiment ira s'atténuant peu à peu ; dans le grand et admirable ouvrage qui remplit toute la fin de la carrière de l'auteur on n'en trouverait plus un vestige ; bien plus, on voit naître dans son esprit le respect et même l'admiration pour les grandes choses que la foi à l'invisible et au divin a produites encore dans les vies humaines qu'elle inspire et dans les sociétés où elle règne. Mais la beauté des effets ne l'amènera point à croire à la réalité de la cause. Les fenêtres de son esprit ne s'ouvrent point du côté du Ciel.

Il faut donc, bien à regret, reconnaître la fidélité de ce portrait tracé, au lendemain de sa mort, par une main très amie : « Taine était un positiviste pur, écrivait M. Emile Faguet, un positiviste sans mysticisme, ce qui est excessivement rare en France. Notre race est foncièrement idéaliste. Quand elle devient positiviste, elle croit à la science comme à une déesse, à l'humanité comme à une personne sacrée et divine, fille et puis mère du progrès. Taine était positiviste tout simplement. Il ne croyait qu'aux faits et à quelques petites lois très humbles auxquelles une patiente, méthodique, minutieuse, héréditaire et séculaire observation des faits peut conduire. Les hommes sont une fourmilière et les grands événements du monde qui nous entoure sont des éléphants. Avec de bons télescopes, une connaissance vague des éléphants, et avec une observation intense — quelques indications sur les chemins ordinairement suivis par les éléphants, et leur façon de marcher voilà ce qui est permis aux plus intelligentes des fourmis. Ramasser des faits et en tirer quelques lois plus ou moins certaines et toutes relatives, proportionnées à la taille des citoyens des fourmilières, voilà le droit, et voilà aussi le devoir du philosophe. Taine ne voyait rien et se

refusait à rien voir au-delà. Personne ne fut moins religieux. »

Et c'est pourquoi, malgré tous ses succès, il fut toujours, ainsi que je l'ai dit, un *Triste*. Ce fut aussi le cas de son ami Sainte-Beuve, qui était du reste bien loin de le valoir. Il faut bien croire d'ailleurs que le bonheur n'est pas d'ordinaire le lot des écrivains célèbres. Parmi ses camarades de l'Ecole Normale, il en est deux qui réussirent presque aussi brillamment que lui, Edmond About et Prévost-Paradol. A première vue, il semble que tous les deux aient été parfaitement heureux. Le 12 octobre 1853, Taine écrit à sa mère : « M. About est ici..... Je nous souhaite l'entrain, la gaieté, la force, l'espérance qu'il y a en lui... Il ne voit jamais que le beau côté des choses, et est toujours prêt à tout... » Dans une autre lettre : « Je déjeune demain avec About, qui reste à Paris et va écrire... C'est un plaisir et un encouragement d'être avec lui, tant il est gai, confiant, vivant ». Dans une lettre à Edouard de Suckau, du 30 janvier 1854 : « Vas tu dans le monde ? Peu, j'imagine. Edmond (About) y va pour nous. Son beau-frère me disait hier qu'en une nuit il allait souvent à trois soirées. Sera-ce un Rastignac ? »

Le 14 Mars 1854 : « Edmond a remis sa pièce de vers à l'Académie et sa comédie aux Français. Il a toujours l'air heureux comme plusieurs hommes heureux. » Dans tout le reste de sa *Correspondance*, le nom d'About ne revient jamais sans être accompagné de l'épithète d'*heureux*. Attendons la fin. Nous sommes en 1885. Par une dernière chance, il vient d'être nommé à l'Académie française pour remplacer Jules Sandeau. Il ne pourra prononcer son discours de réception, il ne lui sera même pas donné de l'écrire, condamné qu'il était alors à se défendre, dans sa maison du *XIXe Siècle*, contre ses actionnaires qui voulaient procéder à son expulsion et le menaçaient d'une poursuite qui n'avait rien d'académique. Cette lutte brisa ses forces. Il est mort le 16 janvier 1885, n'ayant pas encore accompli sa cinquante-sixième année. « L'heureux About » s'était suicidé.

La *Correspondance* nous montre aussi Prévost-Paradol réussissant partout, courant de succès en succès, recherché dans les salons, fêté à l'Académie, dont il est le Benjamin. Comme About, « l'heureux Paradol » finira lui aussi par le suicide.

Ce tome II, on le voit, renferme plus d'un

enseignement. Le tome III qui, nous l'espérons, ne tardera pas à paraître, nous donnera, non plus Taine le philosophe, dont l'œuvre est destinée à périr, mais Taine, l'auteur de cette œuvre immortelle, *les Origines de la France contemporaine.*

Je viens de dire que rien ne resterait de l'œuvre philosophique de Taine. Cette opinion que certains trouveront peut-être excessive, beaucoup la partagent, qui sont plus compétents que moi, et, au premier rang, un éminent universitaire, M. Charles Bénard, qui fut précisément le professeur de philosophie de Taine au collège Bourbon. La lettre qu'il écrivait récemment à M. Victor Giraud, le dernier biographe de l'auteur de l'*Intelligence*, est ici, si je ne me trompe, d'une importance capitale. En voici le texte :

« 1° Sur ce que j'appellerai *la genèse de la pensée philosophique de* Taine, voici ma réponse :

« Taine est entré (1847) dans la classe de philosophie, sortant de rhétorique, mais déjà philosophe, j'entends disciple fervent de Spinoza. Sa foi au spinozisme était déjà telle qu'il n'y avait pas à la changer d'un iota. Il s'y était enfermé comme dans une forteresse *dont*, du reste, *il n'est jamais sorti*. Il n'y avait pas même à discuter avec lui là-dessus. Il a, je crois, profité de mes

leçons sur les différentes parties du cours de philosophie classique. Il m'a toujours témoigné, alors et depuis, beaucoup de respect et même d'affection ; mais je ne crois pas avoir exercé sur lui, quant au fond, la moindre influence. Je venais sans cesse me heurter à un parti pris, en particulier en ce qui concerne la pierre de touche, le libre arbitre...

« Voilà tout ce qui je puis vous dire sur le premier point. Comment est-il devenu *hegelien*, ou semi-*hegelien ?* Il n'y a qu'un pas à franchir. Ma traduction de l'*Esthétique* de Hegel, les livres, en allemand, de Hegel, que je lui ai prêtés, surtout à l'Ecole normale, ont pu y contribuer. Mais c'est une influence tout extérieure. Plus tard, il est devenu *positiviste*. Comment son positivisme s'est-il enté sur le spinozisme et l'hegelianisme ? Pour moi, sans parler de l'évolutionisme qui est déjà dans la dialectique hegelienne, il faut y joindre l'*immanence* spinoziste, aujourd'hui le grand mot à la mode, qui est la clef qui devra, selon moi, forcer toutes les serrures. C'est ainsi que l'on est passé en Allemagne de Hegel à Schopenhauer, à Von Hartmann. C'est ce qui s'appelle l'*idéalisme concret* succédant à l'*idéalisme abstrait*.— Mais ici, je m'arrête, ayant trop à dire.

« 2° Sur le second point, je m'expliquerai en toute franchise. Taine philosophe et artiste est-il plutôt l'un que l'autre ? Quelle est, selon sa langue, sa faculté « maîtresse » ? Pour moi, *Taine n'est pas à proprement parler un philosophe.* Il a été du moins sous ce rapport beaucoup surfait. C'est un écrivain d'un très grand talent, un merveilleux esprit d'assimilation (*réceptif*, non spéculativement parlant, original et né créateur) ; comme penseur, *toujours disciple à la suite de Spinoza*, de *Hegel, de Comte, de Darwin, de Spencer. Ses formules sont vides* (race, milieu, moment). *Ce qu'il a produit sous ce rapport ne laissera pas la moindre trace,* — du moins à mon avis. C'est autre chose s'il s'agit de l'écrivain, du styliste, du *poète*, comme vous dites. L'imagination chez lui domine de beaucoup, quoique le sens pittoresque ne lui manque pas. — J'aurais encore, monsieur, trop à dire sur ce sujet, en particulier de l'abus énorme qu'il fait sans cesse de la métaphore, scientifique si vous voulez, mais qui ne donne que de grossières analogies.

« Sur Taine, encore une fois, je n'en puis dire plus ; cela me mènerait trop loin. »

Juin 1902.

UN ANGLAIS A PARIS[1]

I

On lit dans les *Eléments de littérature* de Marmontel, à l'article *Mémoires* : « Combien peu de gens ont le droit de faire un livre de leurs mémoires ! Ce n'est pas que, si nous voulions en croire notre vanité, les choses mêmes les plus communes ne nous parussent mémorables dès qu'elles nous sont personnelles, mais c'est la première illusion dont il faut savoir se préserver. Il n'y a que des traits de caractère piquants et rares, des situations, des aventures d'une singularité marquée ou d'une moralité frappante, qui puissent mériter la peine qu'on se donne de raconter sérieusement

(1) *Un Anglais à Paris, notes et souvenirs*. Deux volumes in-18 (1837-1870). E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 1893.

ce qu'on a fait et ce qu'on a été. » D'avoir écrit cet article n'a point empêché plus tard Marmontel d'écrire ses *Mémoires*, et bien lui en a pris car, de tous ses ouvrages, c'est le seul qu'on lise encore. Nous n'aurons jamais trop de Mémoires, jamais trop de souvenirs et d'indiscrétions, — à la condition, bien entendu que ces indiscrétions soient légitimes, honorables et ne franchissent jamais le mur de la vie privée. Si même elles viennent d'un étranger, elles n'en seront que plus curieuses et plus instructives.

Sous ce simple titre : *An Englishman in Paris, notes and recollections*, a paru à Londres, il y a quelques mois, un ouvrage anonyme, dont le succès a été considérable ; il ne sera pas moins grand chez nous, grâce à l'excellente traduction de M. J. Hercé. Aussi bien jamais Anglais ne fut plus Parisien et nul ne fut mieux placé pour bien voir puisque, de 1837 à 1871, il a fréquenté tout ce qu'il y a eu en France de célébrités dans le monde de la politique, des arts et des lettres. Son livre abonde en anecdotes piquantes, la plupart inédites, en renseignements originaux, en révélations inattendues, en jugements très nets, quelquefois sévères, toujours curieux, sur les personnalités les plus hautes.

II

Ce qui fait le charme de ces notes, c'est que l'auteur les a écrites pour lui seul et non pour le public, pour fixer ses souvenirs et non pour attirer sur lui l'attention et rechercher les applaudissements. Le soin qu'il a pris de garder l'anonyme, montre bien qu'il n'avait, en écrivant, nulle visée d'amour-propre. Il ne parle que de ce qu'il a vu et entendu, mais il ne se met jamais en scène, il ne cherche jamais à se faire valoir. Sa qualité d'étranger lui est, d'ailleurs, ici un avantage. Il ne s'émeut point de nos querelles, il n'a point à prendre parti dans nos divisions et nos luttes. Vivant avec les écrivains et les artistes, sans être artiste ni écrivain,il ne jalouse personne. Nulle part son impartialité n'est en défaut. Si opulent qu'il soit, il ne joue point au Mécène. Il n'a pas plus la vanité de la richesse que celle du talent. Si nous nous doutons bien qu'il a une fortune princière, il ne nous en parle jamais, il n'y fait même jamais allusion. Il a bien trop d'esprit

pour cela. C'est affaire aux bourgeois de Paris, comme le docteur Véron, de parler de ces choses, — ce qui n'empêche pas du reste les *Mémoires du docteur* d'être fort intéressants.

Notre Anglais dînait parfois chez le docteur Véron et il en parle avec une courtoisie parfaite. Heureusement pour nous, il a connu d'autres seigneurs. Dans ces années qui vont de 1840 à 1848, il voyait de près au restaurant, au foyer des théâtres, dans leurs ateliers, les écrivains, les peintres, les acteurs, et non les moindres : Alexandre Dumas, Balzac, Eugène Suë, Alfred de Musset, Lireux, Méry, Roger de Beauvoir, Delacroix, Decamps, Horace Vernet, Eugène Lami, David d'Angers, Auber, Halévy, Rossini, Meyerbeer, Flotow, Adolphe Adam, Félicien David, Duprez, Régnier, Samson, Bouffé, Mlle Taglioni, Augustine Brohan, Rachel. Sur chacun d'eux on trouvera, dans ce volume, de curieux détails, dont l'évidente sincérité de l'auteur relève encore l'agrément. Je rapporterai ici quelques-unes de ces anecdotes, en ayant soin seulement de les choisir parmi les plus courtes.

L'auteur de la *Comédie humaine* était loin, en ce temps-là, d'être considéré comme le premier de nos romanciers. On lui préférait George Sand,

Alexandre Dumas, Eugène Suë, voire même Frédéric Soulié. Notre Anglais, au contraire, avait pour Balzac la plus vive admiration et il parle de lui en mainte rencontre. Voici une des anecdotes qui le concernent :

« J'ai dit que Balzac venait souvent, après des phases de travail forcé, se refaire avec le *veau à la casserole* du Café de Paris ; j'aurais dû ajouter que c'était généralement en automne et en hiver, car vers la fin du printemps et en été, à sept heures, l'heure du dîner, Balzac était prisonnier chez lui. Ses connaissances et ses amis ne l'apercevaient plus, ils ignoraient souvent où il avait transporté ses pénates ; s'ils en obtenaient de loin en loin quelques nouvelles, c'était par Joseph Méry, le poète et romancier, qui, seul, le rencontrait dans ces périodes d'éclipse. Voici comment : Méry était un joueur invétéré, il passait ses nuits au jeu qu'il ne quittait guère avant l'aube ; il devait, pour entrer chez lui, longer le café de Paris. Pendant quatre jours de suite, il aperçut Balzac, en pantalon à pieds, en redingote à revers de velours, errant lentement de long en large. La seconde fois, Méry fut surpris ; la troisième, intrigué ; enfin, le quatrième jour, n'y tenant plus, il

demanda à Balzac la raison de ses déambulations nocturnes en cet endroit.

« Balzac mit la main dans sa poche, et en sortit un almanach, indiquant que le soleil ne se levait pas avant 3 h. 58. » Je suis traqué, dit-il, par les « agents du tribunal de commerce et, contraint « de me cacher pendant le jour, je profite de la « nuit pour me promener ; ils ne peuvent pas « m'arrêter avant le lever du soleil (1). »

Le pauvre grand romancier n'avait pas seulement à se garer des agents du tribunal de commerce, il lui fallait encore, en sa qualité de garde national perpétuellement réfractaire, dépister les alguazils de la milice bourgeoise. Il lui arrivait alors de changer de quartier et de prendre un appartement sous un nom supposé. Il ne s'agissait donc de rien moins pour son sergent-major que de découvrir sa résidence temporaire et de l'en faire sortir par ruse, afin de le prendre *dans la rue*. Le sergent-major de Balzac était un parfumeur, qui ne pouvait lui pardonner d'avoir mis, dans *César Birotteau*, la parfumerie en roman et qui avait juré de venger la corporation. Mais ici je laisse la parole à l'auteur :

---

(1) Page 40.

« Un matin donc, Balzac travaillait ; sa vieille gouvernante, qui le suivait dans ses exodes, vint le prévenir qu'un grand camion, arrêté devant la maison, apportait une caisse à son adresse. « Comment m'ont-ils trouvé ici ? » s'écria Balzac, et il expédia la dame pour de plus amples informations. Elle revint bientôt. La boîte contenait un vase étrusque envoyé d'Italie, et comme elle avait été trimbalée depuis trois jours dans tous les quartiers de Paris, par suite des louables efforts du camionneur pour trouver le destinataire, celui-ci priait instamment M. Balzac de vouloir bien vérifier le bon état de l'emballage avant qu'il fut procédé au déchargement. Balzac donna dans le panneau. Sans prendre le temps de changer sa robe de chambre, ou plutôt le froc de moine qu'il avait l'habitude de porter, contre un autre vêtement, et ses pantoufles contre une paire de bottes, il se précipita dans la rue, pour surveiller, avec un bon sourire, le conducteur maniant avec délicatesse le trésor qui lui arrivait.

« Pris enfin ! » dit une voix de stentor derrière lui, et, dissipant son rêve, le possesseur de cette voix mit la main sur l'épaule du romancier, tandis qu'un solide compagnon se plantait devant la

porte de la rue et lui coupait la retraite de ce côté.

« Avec un raffinement de cruauté qui, aux yeux de la postérité, diminuera considérablement la gloire de cette victoire, — je rapporte les propres termes de Balzac, nous narrant cette scène à l'hôtel des Haricots, — le sergent-major parfumeur ne voulut pas permettre à son prisonnier de changer de vêtement, et tandis que le char disparaissait dans le lointain avec le vase étrusque, Balzac, poussé dans un fiacre, était conduit, pour la semaine, dans une sordide prison où il eut, cette fois, pour compagnon d'infortune, Adolphe Adam, l'auteur du *Postillon de Longjumeau* (1). »

III

On était alors au plus fort du succès des *Mystères de Paris*, d'Eugène Sue. Notre auteur nous donne à ce sujet de menus détails qui ont leur prix :

(1) Page 46.

« Après tant d'années, je ne me console de m'être laissé prendre à ce succès, qu'en pensant que des milliers d'esprits d'une culture intellectuelle bien supérieure à la mienne avaient subi le même entraînement. Car il ne faut pas supposer que la « *furore* », la rage d'engouement suscitées par les *Mystères de Paris* fut restreinte à une classe, et à la classe la moins éclairée. Quand ils paraissaient périodiquement dans les *Débats*, il fallait retenir le journal plusieurs heures d'avance, car, à moins d'être abonné, il était impossible de l'avoir dans les cabinets de lecture, où on était censé le trouver. On vous riait franchement au nez si vous vous hasardiez à le demander après avoir payé vos deux sous d'entrée. — « Monsieur plaisante. Nous en avons cinq exemplaires, que nous louons au dehors à dix sous la demi-heure : c'est le temps nécessaire pour lire le roman de M. Suë. Nous en avons un ici, et si monsieur veut prendre rang, il n'aura probablement que trois ou quatre heures à attendre. » — Bientôt même, dans ces boutiques, l'ingénue de derrière le comptoir trouva un moyen plus sûr encore de tondre sa clientèle. Les cabinets de lecture changèrent leur prix, et les deux sous, qui jusqu'alors avaient donné le droit de rester aussi

longtemps qu'on le désirait, devinrent le prix d'admission pour une heure. Chaque lecteur recevait en arrivant un billet constatant l'heure de son entrée, et la rusée caissière faisait le tour toutes les dix minutes (1). »

Si l'auteur des *Notes et Souvenirs* avait pris au sérieux le roman, du moins n'était-il pas dupe du romancier. Il jugeait à sa valeur ce soi-disant ami du peuple :

« Pendant ce temps, dit-il, Suë posait, et posait... — non pas comme écrivain, — il était, comme Horace Walpole, presque honteux de ce titre, — mais comme *homme du monde*, n'ayant rien de commun avec la littérature, ne s'enrôlant avec des hommes comme Balzac et Dumas que poussé par un irrésistible désir de soulager l'humanité. Après son dîner, au Café de Paris, il fumait gravement son cigare, debout sur les marches, écoutant les conversations d'un air de supériorité sans y prendre part. Il laissait à penser que son esprit était bien loin de là, échafaudant des systèmes pour l'amélioration morale et sociale de ses contemporains. Ces méditations philanthropiques ne l'empêchaient pas de se préoccuper à

(1) Page 50.

l'excès de son air et de sa personne, et même en ce temps de *beaux*, de *lions*, de *dandies*, du comte d'Orsay et de tant d'autres, on ne pouvait s'empêcher de trouver Eugène Suë trop bien habillé. Il se montrait rarement sans éperons et il se serait plutôt passé de dîner que d'exhiber, chaque soir, une paire de gants de chevreau blancs absolument neufs. D'autres, tels que le major Frazer, Nestor Roqueplan, Alfred de Musset, ne craignaient pas de porter des gants nettoyés, quoique cette opération ne se fît pas encore avec autant de perfection qu'aujourd'hui ; Eugène Suë soutenait que l'odeur des gants nettoyés le rendait malade. Alfred de Musset, quoique très bon garçon, savait être à l'occasion fort impertinent ; il lui dit un jour : « Mais enfin, mon ami, cela ne sent pas aussi mauvais que les bouges que vous nous dépeignez. N'y seriez-vous jamais allé (1) ? »

Très bon garçon lui aussi, notre auteur ne se départ de sa bienveillance habituelle qu'à l'endroit de deux écrivains : Victor Hugo n'est guère plus épargné par lui qu'Eugène Suë.

« Quant à Victor Hugo, dit-il, personne, à moins de posséder la bosse de la vénération à un

(1) Page 53.

point tout à fait extraordinaire, n'assistait plus d'une fois à ses soirées. Le seul divertissement, offert par exemple de façon permanente, était une version moderne de « l'adoration perpétuelle »; les invités devaient s'en contenter ; je n'ai jamais vu pour ma part offrir chez lui rien de plus substantiel. Comme compensation, on pouvait admirer l'ameublement et la décoration intérieure qui étaient à coup sûr infiniment plus artistiques que partout ailleurs ; mais, ainsi que l'a si justement remarqué Becky Sharp, « le mouton aux navets, fût-il servi dans la plus fine des porcelaines avec de l'argenterie armoriée, n'est jamais que du mouton aux navets », et chez Hugo ce simple plat de famille faisait même défaut (1). »

Une des parties les plus amusantes des *Notes et Souvenirs* est celle que l'auteur consacre à Mlle Rachel. Il rend hommage à son génie de tragédienne, il affirme qu'elle aurait réussi avec le même éclat, si elle l'eût voulu, dans les rôles comiques ; il ne tarit pas d'éloges sur son esprit et son talent de conversation et en donne des exemples, certain récit notamment de sa présentation au czar Nicolas Ier, qui est un pur chef-

(1) Page 104.

d'œuvre. Mais la note change quand il parle de son caractère. Il la montre rancunière à l'excès et d'une rapacité à peine croyable, même chez une juive. J'en citerai deux exemples. Voici le premier :

« M. le docteur Véron fut dévalisé avec moins de cérémonie encore. Ayant remarqué de petites coupes en argent dans lesquelles le propriétaire du *Constitutionnel* offrait des glaces à ses amis, Rachel commença par en mettre une dans sa poche, et ne se déclara satisfaite qu'elle n'eût fait suivre à toutes les autres le même chemin. Bref, tout était bois pour son feu. Elle allait jusqu'à se faire donner par ses amis des bibelots et des brimborions sans aucune valeur intrinsèque, mais elle savait y attacher quelque curieuse légende — de son invention la plupart du temps — afin de les vendre mille fois ce qu'ils avaient jamais pu valoir. Un jour, dans le cabinet d'un de ses intimes, elle aperçoit une guitare, et tout de suite : « Donnez-moi cette guitare, on croira que c'est celle dont je jouais pour gagner ma vie, place Royale et place de la Bastille. » Et comme telle, en effet, M. Achille Fould la lui paya mille louis. Le grand financier faillit avoir une attaque quand à la mort de Rachel, il apprit la vérité ; lui aussi

avait cru faire « une affaire ». Il n'y eut du moins pas de chrétien dupé dans cette petite transaction, puisque la vendeuse et l'acheteur étaient de même race (1) ».

La seconde anecdote pourrait avoir pour titre : *Un concert de charité.*

« Le fameux baron Taylor, ancien directeur de la Comédie française, vint un jour solliciter sa participation à un concert de charité. Le billet valait cent francs. Sontag, Alboni, Rosine Stoltz, Mario, Lablache, Vieuxtemps et d'autres artistes célèbres devaient se faire entendre. C'était en 1850, M. Arsène Houssaye dirigeait le Théâtre-Français. Si j'appuie sur la date et sur ce fait, c'est que Rachel refusa sous le prétexte que son directeur ne lui permettrait pas de paraître sur une scène autre que celle de la Comédie. Or, il faut savoir que jamais femme n'eut un ami plus dévoué, un défenseur plus chevaleresque que Rachel dans Arsène Houssaye. Son amitié pour elle tournait à l'idolâtrie... C'était le plus impressionnable et le plus sensible des hommes de son temps, la bonté incarnée, et nul ne s'est jamais, dans la misère ou dans la peine, adressé à lui vai-

(1) Page 171.

nement. Comment eût-il rien refusé à sa favorite? Le baron Taylor le savait bien, et il le dit à Rachel ; mais celle-ci demeura inflexible. « J'en suis très peiné, conclut-il enfin, en se levant pour partir, car je suis convaincu que votre nom sur l'affiche aurait fait tout de suite monter la recette de plusieurs milliers de francs.

« — Oh ! s'il ne vous faut que mon nom, répondit-elle, prenez-le ! Vous pourrez, à la dernière heure, expliquer mon absence par une indisposition subite : le public des concerts de charité est habitué à ces déceptions ; et puis, vous avez tant de célébrités que cela ne fera pas grand'chose... A propos, — il sortait, — je pense que mon nom vaut bien dix ou vingt billets ? »

« Taylor connaissait trop Rachel pour être surpris de la requête, et il déposa dix billets sur la cheminée.

« Dans le même après-midi, il rencontra le comte Walewski et lui demanda de vouloir bien prendre quelques billets. « Désolé, cher baron, mais j'en ai déjà dix. Vous comprenez, la pauvre Rachel ne sait pas bien comment se débarrasser des deux cents cartes dont vous l'avez accablée comme dame patronesse ; aussi voulait-elle m'en

faire prendre vingt, je m'en suis tiré pour dix. Et cela me coûte mille francs. »

« Taylor ne répondit rien, il ne pouvait articuler un mot, littéralement abasourdi de la promptitude avec laquelle Rachel avait fait argent de ses billets. Mais ce qui l'étonnait surtout, c'était qu'elle eût offert à Walewski vingt billets quand il ne lui en avait donné que dix. D'où venaient donc les autres ? Il avait fini par croire qu'elle en avait offert vingt pour être plus sûre d'en placer dix, quand il tomba sur le comte Le Hon, mari de la célèbre Mlle Mosselmann, ancien ambassadeur de Belgique à la Cour de Louis-Philippe... Taylor fit une nouvelle tentative ; mais, aux premiers mots, le comte l'arrêta : « Cher baron, je suis désolé, mais je viens de prendre cinq billets à Mlle Rachel. Il paraît qu'en sa qualité de dame, patronesse, elle en a deux cents à placer ; fort heureusement, m'a-t-elle dit, ils sont enlevés, et voilà les cinq derniers. »

« Elle avait bien décidément deux cents billets ! conclut *in petto* le baron Taylor, cherchant qui avait bien pu voir Rachel avant lui.

« Mais personne ne l'avait vue. Les cinq billets vendus au comte Le Hon provenaient bien des dix que lui avait laissés Taylor et qu'elle avait

vendus au comte Walewski, par qui, une fois qu'il eut payé, elle s'en était fait gentiment rendre cinq pour elle et sa famille, ou plutôt pour ses quatre sœurs et pour elle. Du comte Le Hon, elle n'en avait exigé qu'un, et, chose étonnante, ne l'avait pas revendu. Voilà comment Rachel entendait la charité (1). »

IV

On voit que notre Anglais conte agréablement, et peut-être aurait-il pu vivre de sa plume, s'il n'avait pas été affligé de sept à huit millions de revenu. Je signalerai encore comme particulièrement intéressantes, les pages sur Eugène Delacroix et Horace Vernet, celles sur Louis-Philippe et sa famille et, enfin, le dernier chapitre sur la Révolution de 1848. L'auteur me semble avoir été, en toute circonstance, très bien servi par sa mémoire. Autant que j'en puis juger, ses souvenirs sont toujours très exacts. Je ne vois guère à

(1) Page 172.

signaler, dans tout son volume, que deux petites erreurs.

Au chapitre V, il a de jolies pages sur Auguste Lireux, qui fut directeur de l'Odéon de 1842 à 1845, eut d'énormes succès avec la *Lucrèce* de Ponsard et *La Ciguë* d'Emile Augier, dépensa énormément d'esprit... et fit faillite. Il avait cependant tout fait pour conjurer ce résultat. Lorsque le gaz restait ouvert après minuit, ne fût-ce qu'un instant, il y avait, outre le luminaire consommé, une surtaxe à payer. Un soir de première représentation, comme le héros ou l'héroïne, au moment de marcher au supplice, se disposait à débiter un monologue de cent cinquante à deux cents alexandrins, Auguste Lireux regarda sa montre : il était exactement 11 h. 47 m. La tirade aurait peut-être pu finir à minuit, mais la chose était douteuse. Sur-le-champ, la décision de Lireux fut prise. Il appelle le plus robuste des sapeurs de garde qui, sur son ordre, se précipite sur la scène et, saisissant la victime, l'emporte de vive force, en dépit de sa résistance. Ce brusque dénouement produit un effet considérable. Le rideau tombe au milieu d'un tonnerre d'applaudissements ! On entoure l'auteur stupéfait et ravi, on le félicite, on l'embrasse, pendant que

Lireux se frotte les mains : il était à sa montre minuit moins cinq ! — Ainsi se termina, dit notre auteur, la première représentation de *Jeanne de Naples ;* en quoi certainement il se trompe. Aucune pièce portant ce titre n'a été jouée à l'Odéon pendant la direction de Lireux. Il n'y a là, du reste, je le crois bien, qu'une erreur de nom. Je vois, en effet, dans l'*Histoire du second Théâtre-Français*, de MM. Porel et Monval, que, le 8 octobre 1842, l'Odéon joua la *Sœur de la reine*, drame en cinq actes de MM. Molé-Gentilhomme et Pierre Ledou, et qu'au dernier acte Achille Machanette, qui remplissait le rôle du bourreau Jacques, coupa sans pitié... plusieurs scènes, sur l'ordre de Lireux, pour brusquer le dénouement et terminer le spectacle à l'heure réglementaire (1)

La seconde erreur est un peu plus grave. Après avoir parlé de l'engouement excité par les *Mystères de Paris*, l'auteur des *Notes et Souvenirs* ajoute ce qui suit :

« Il ne faudrait pas croire que j'exagère, et que cet engouement se limitât aux classes inférieures et aux illettrés de Paris et de la province. Des

---

(1) *L'Odéon* (1818-1853), par Paul Porel et Georges Monval, t. II, p. 210.

hommes comme M. de Lourdoneix, l'*éditor* de la *Gazette de France*, n'y échappaient pas. J'ai fait remarquer ailleurs que les républicains et les socialistes d'alors n'étaient pas forcément des impies ; aussi M. de Lourdoneix, persuadé qu'un écrivain socialiste comme Suë pouvait devenir dans ses mains un instrument puissant contre les Jésuites, alla-t-il au romancier pour le prier de le seconder dans ses projets. Quand son plan fut esquissé, il le communiqua à l'*éditor ;* mais soit que celui-ci eût réfléchi dans l'intervalle, soit qu'il fût effrayé de cette horrible trame, d'un tragique soutenu, sans repos ni trêve, il refusa le roman, à moins qu'il ne fût profondément modifié et que certains épisodes révoltants fussent tout au moins adoucis. L'auteur, se prenant au sérieux cette fois comme réformateur religieux, refusa d'en changer une ligne. Le docteur Véron eut vent de l'affaire, acheta le roman tel quel, et à force de puffisme et de réclame, — à étonner un Américain moderne ! — il obtint en le publiant dans le *Constitutionnel*, un succès égal, sinon supérieur à celui qu'avaient eu les *Débats* avec les *Mystères de Paris* (1). »

(1) *Un Anglais à Paris*, p. 52.

L'auteur a été mal informé. Et d'abord, l'*éditor* de la *Gazette de France*, en 1844, était M. de Genoude. M. de Lourdoneix ne devint directeur de la *Gazette* qu'en 1849. Quant aux négociations entre la *Gazette de France* et l'auteur du *Juif errant*, elles n'ont jamais existé. Le journal de M. de Genoude se signala même par la vivacité de ses attaques contre le roman d'Eugène Sue. Alfred Nettement le combattit, du commencement à la fin, dans une série d'articles, qui ne feraient pas moins d'un volume. Du premier de ces articles, écrit sous forme de lettre à M. de Genoude, je détache le passage suivant, qui remet à son vrai point ce petit épisode :

« ..... Si vous avez quelquefois reçu le roman, c'est comme un voyageur qu'on héberge quelques jours et qu'on renvoie quand on veut. Vous avez donc conservé le droit de blâmer ce qui est digne de blâme, de flétrir ce qui est digne de flétrissure ; vous n'avez rien à vous faire pardonner, ni les *Mystères de Paris*, ni *Mathilde* (1) ; vous pouvez donc attaquer le *Juif-errant*, quoique cependant, *et sans vous en douter très certai-*

(1) *Mathilde, ou Mémoires d'une jeune femme*, autre roman d'Eugène Suë, qui avait précédé les *Mystères de Paris* et avait été publié dans le journal la *Presse*.

nement, vous ayez été menacé de la visite de cet infatigable voyageur.

« Il faut que je vous raconte cette historiette, que les amis de M. Suë commencent à faire circuler dans les salons, pour excuser l'esprit de son livre. A les entendre, l'auteur aurait d'abord proposé son sujet à la *Gazette de France*, en promettant, bien entendu, de donner à son roman une couleur sociale, morale, religieuse. Sur le refus de la *Gazette*, qui n'aurait pas compris le prix inestimable du présent que M. Suë voulait lui faire, il se serait adressé à la *Quotidienne*, qui n'aurait pas été mieux inspirée. Alors, il aurait fait des offres aux *Débats* ; il n'aurait pas été plus heureux, soi-disant parce que les *Débats* craignaient les fâcheuses plaisanteries que ce nom de *Juif* pouvait inspirer à la mauvaise presse. Ce n'est donc qu'en désespoir de cause et faute d'avoir trouvé ailleurs des hommes d'assez bon goût pour offrir cent mille francs du *Juif-errant*, que M. Suë s'est résigné, par pis-aller, à aller demander au *Constitutionnel* un asile pour son éternel voyageur. Qu'y faire ? M. Véron est le seul qui ait eu l'esprit de mettre le prix à ce trésor ; il a donc fallu écrire le *Juif-errant* dans les idées du

Constitutionnel, et en faire un partisan déclaré de M. Thiers et de M. Cousin.

« Voilà l'historiette, je vous la livre pour ce qu'elle vaut, en vous priant de remarquer, cependant, qu'avec cette belle explication, c'est la *Gazette* qui se trouve avoir la responsabilité du *Juif-errant*, ce qui ne l'empêchera pas sans doute d'accepter aussi la responsabilité de mes critiques sans aucune espèce de remords (1) ».

V

Le second et dernier volume des *Notes* et *Souvenirs* conduit le lecteur de 1848 à 1871. Comme l'auteur était de ceux devant qui s'ouvrent toutes les portes, à peine apprenait-il l'arrivée à Paris de Louis Bonaparte, au mois de septembre 1848, qu'il se présentait chez le prince et était immédiatement reçu. Louis Bonaparte habitait alors *l'hôtel du Rhin*, place Vendôme. C'est là que

(1) Alfred Nettement, *Etudes critiques sur le feuilleton-roman*, t. I, p. 68.

le vit notre Anglais, et je lui emprunte le récit de cette première entrevue.

« Rien, dit-il, n'avait pu me faire supposer que le prince fût un bel homme, mais je ne m'attendais pas à lui trouver un physique aussi insignifiant, ni surtout à le voir si mal habillé. Il portait ce soir-là un paletot d'un brun bizarre, un gilet de peluche verte et des pantalons de teinte jaunâtre, dont je n'ai vu l'équivalent qu'au théâtre. Et je compris pourtant comment lord Normanby et tant d'autres avaient pu m'affirmer qu'il était roi jusqu'au bout des ongles. Il avait une certaine grâce qu'il ne tenait ni de son tailleur, ni de son coiffeur, ni de son bottier. Dirai-je, au risque de paraître paradoxal, que c'était la grâce de la gaucherie ?... Je ne puis trouver un meilleur terme pour décrire son port et sa démarche. Les jambes de Louis-Napoléon semblaient n'avoir été faites par son créateur qu'après coup dans une réflexion de second mouvement ; — elles étaient trop courtes évidemment pour son corps et sa tête penchée en avant paraissait en surveiller avec inquiétude les agissements ; aussi leur propriétaire était-il sans conteste, en posture désavantageuse, lorsqu'il était obligé d'en faire usage. Mais le voyait-on debout et immobile, ou

encore à cheval, il fallait convenir qu'il y avait en cet homme quelque chose d'indéfinissable qui imposait l'attention.....

« Lorsque j'entrai ce soir là dans le salon, Louis-Napoléon, adossé à la cheminée dans son attitude favorite, fumait son éternelle cigarette, en tirant ses épaisses moustaches brunes dont les extrémités n'étaient pas encore cirées en pointes fines. Je ne lui trouvai pas la plus légère ressemblance avec aucun des portraits à moi connus de la famille Bonaparte. Ses cheveux fins et plats étaient plus longs qu'il ne les porta plus tard. Son nez aquilin était, sans contredit, avec ses yeux, le trait le plus saillant de sa physionomie ; ceux-ci, d'un gris bleu, plutôt petits et taillés en amandes, affectaient, sauf à de rares intervalles, une expression impénétrable ; aussi était-il extrêmement difficile, sinon impossible, d'entrer par eux dans les pensées de leur possesseur. Les rideaux de ces « fenêtres de son âme » étaient constamment baissés.

« Le *I am pleased to see you*, *Sir*, avec lequel il m'accueillit en me tendant la main, était l'anglais d'un Allemand instruit, se donnant beaucoup de peine pour arriver à une prononciation claire et à un accent correct, sans y réussir com-

plètement ; lorsque je l'entendis parler français, je m'aperçus qu'il avait à lutter contre les mêmes difficultés. Cette lutte dura jusqu'à la fin de sa vie, bien que, à force de parler très lentement, il fût parvenu à les surmonter d'une façon merveilleuse. Mais venait-il à s'animer, qu'aussitôt les *f*, et les *t*, et les *p*, tentaient d'évincer les *v*, les *d* et les *b*, de leur situation nouvellement acquise et remportaient souvent une victoire momentanée.

« Lorsque Louis-Napoléon me tendit la main, je fus presque tenté en le regardant bien en face de le prendre pour un fumeur d'opium. Dix minutes plus tard, j'étais convaincu, qu'on me permette cette métaphore, que ce prince lui-même charmeur, tyrannique comme le poison redoutable et enivrant, soumettait tous ceux qui l'approchaient à son irrésistible influence. Dès cette soirée, j'aurais pu en le quittant, s'ils avaient voulu m'écouter et me croire, donner à Cavaignac, à Thiers, à Lamartine et autres, qui voulaient lui faire tirer les marrons du feu, un conseil opportun ; mais ils ne m'auraient ni écouté ni cru (1). »

Cependant l'élection du 10 décembre était pro-

---

(1) *Un Anglais à Paris*, p. 7.

che. Sur les circonstances dans lesquelles elle se produisit, sur les sources auxquelles dut puiser alors Louis-Napoléon pour se procurer les fonds nécessaires, l'auteur fournit de curieux détails. Voici, à ce sujet, une historiette qu'il tenait de la bouche même du prince :

« En face, écrit-il, du magasin de Siraudin le confiseur, à l'angle du boulevard des Capucines et de la rue de la Paix, on voit encore (1) une vieille femme ayant deux jambes de bois. En 1848, jeune, jolie, vêtue avec une certaine coquetterie, elle était déjà là, mais un peu plus haut, installée devant le mur du ministère des affaires étrangères qui a fait place aux grands magasins de Giroux ; derrière elle, contre la muraille, étaient piquées pour la vente quelques reproductions bon marché et médiocrement artistiques des œuvres de Fragonard, *le Coucher de la mariée*, etc., qui se vendraient actuellement un assez bon prix ; il y avait aussi des chansons dont elle jouait avec beaucoup de goût les airs sur le violon. Le bruit courut qu'elle avait été tuée pendant l'attaque du ministère, mais, à la surprise générale, peu de jours après elle reparut. Le

(1) L'auteur écrivait cette page en 1882.

prince Louis, qui habitait alors place Vendôme, avait l'habitude de couper court par la rue Neuve des Capucines pour arriver au boulevard, et il ne manquait jamais, paraît-il de lui faire l'aumône. Au bout de quelques semaines, elle en était venue à regarder comme un revenu fixe ce don quotidien. Elle savait parfaitement qui il était, et chose singulière, semblait être au courant aussi bien de ses embarras financiers que de ses préoccupations politiques. Il est assez difficile de dire jusqu'à quel point elle sympathisait à ces dernières, mais les premiers la touchaient évidemment beaucoup, car un soir, après avoir remercié Louis-Napoléon, elle ajouta :

— Monseigneur je voudrais vous dire un mot.

— Parlez, Madame.

— On me dit que vous êtes fort gêné en ce moment. J'ai chez moi trois billets de mille francs qui ne font rien. Voulez-vous me permettre de vous les offrir ? Vous me les rendrez quand vous serez empereur.

Le prince Louis n'accepta pas, mais il n'oubliait jamais une marque de bienveillance, et lorsqu'il fut empereur, il fit offrir une petite rente à l'invalide. L'indépendance de sa réponse est caractéristique : « Dites à l'Empereur qu'il est

bien bon de se souvenir de moi, mais je ne puis pas accepter son offre. S'il avait accepté mon argent, je ne dis pas ; maintenant, non. » Et tandis que j'écris ces notes, elle est encore assise là-bas, à sa place accoutumée... »

C'est aussi à cette époque que l'auteur entra en relations avec M. Guizot. Il en parle avec une sincère admiration et rapporte de lui des conversations d'un réel intérêt, quelques-unes mêmes dont l'histoire devra faire son profit. Je ne puis ici qu'y renvoyer le lecteur. Je tiens cependant à citer deux jugements du grand orateur, l'un sur la République de Février, l'autre sur l'enseignement primaire séparé de l'instruction religieuse : « La république de 1848 n'a pas eu même un Monk, ne parlons pas d'un Washington ou d'un Cromwell : Louis-Napoléon dut escalader le trône sans l'aide de personne. Et, croyez-le bien, s'il y avait eu là un Cromwel, il aurait écrasé cette république comme le Cromwel anglais écrasa la monarchie. Quant à Washington, il n'aurait, à aucun prix, voulu s'en mêler. »

« Oui, dit-il dans une autre occasion, je suis fier d'une chose, c'est d'être l'auteur de la loi sur l'instruction primaire ; mais bien que j'en sois fier, si j'avais pu prévoir l'usage qu'on en a fait

et celui qu'on en fera vraisemblablement après ma mort, j'aurais encore préféré voir la moitié du pays incapable de distinguer un *A* d'un *B* (1). »

VI

Les chapitres consacrés au second Empire sont les plus intéressants du volume. L'auteur se défend de vouloir aborder le terrain politique ; et, en effet, il s'abstient presque toujours de juger les événements; mais il lui est bien impossible de taire ses sentiments sur les hommes. Il ne cache pas sa sympathie très vive pour M. de Persigny. Persigny était à la fois un rêveur et un homme d'action, un de ces hommes d'action auxquels il a été donné de réaliser leur rêve. Dans sa prison de France ou dans son exil d'Angleterre, au plus bas de sa fortune, à aucun moment, il ne mit en doute que le premier Napoléon, du fond de sa tombe, le désignait comme l'instrument principal de la restauration de son empire. Ce rêve han-

(1) Page 35.

tait ses nuits et le poursuivait même éveillé. Pour le réaliser, il s'était tout d'abord adressé à Jérôme, l'ex-roi de Westphalie. Mais le plus jeune frère de l'Empereur n'était pas d'humeur aventureuse : il fit la sourde oreille aux propositions de Persigny, comme plus tard à celles de M. Thiers, quand celui-ci le poussait à poser sa candidature à la présidence de la seconde république.

Un jour, bien des années après l'avènement de l'Empire, notre Anglais, causant avec Persigny, lui parla de ce refus de Jérôme et loua l'abnégation confiante dont l'oncle avait fait preuve à l'égard de son neveu. Un sourire sarcastique passa sur les lèvres de son interlocuteur, qui lui dit, remarquant sa surprise : « Il est évident que vous ne connaissez pas Jérôme ; j'étais comme vous, il y a quelques années. Pas un seul des frères du grand Napoléon n'a eu sa gloire véritablement à cœur ; ils ne voyaient en lui qu'une source intarissable d'argent et de hautes situations, voilà tout. Savez-vous pourquoi Jérôme refusa d'entrer dans mes vues aussi bien que dans celles de M. Thiers ? Je peux vous le dire. Il craignit que son neveu Louis, et toute la famille, ne lui devînt à charge ; il préféra laisser tirer à un autre

les marrons du feu, se réservant le plaisir d'en croquer sa part. C'est le fond de sa prétendue abnégation, vous pouvez m'en croire. » (1)

Une fois qu'il eut partie liée avec Louis-Napoléon, Persigny lui voua un attachement profond et qui ne devait pas connaître une heure de défaillance; par contre, il était très jaloux de l'affection du prince. Il regarda presque comme une injure personnelle la passion qui amena le mariage de Napoléon III avec Mlle de Montijo. Et il donnait un tour assez anglais à l'expression de son sentiment à cet égard :

— « Quand le cœur d'un homme est envahi par l'amour, disait-il, l'amitié n'y trouve plus sa place. On ne peut pas conduire à deux l'amour d'une femme et l'amitié d'un homme ; il faut les mener en tandem ; et ce qui est le pire dans un cas comme celui de l'Empereur, c'est que l'amitié devient le cheval de volée et l'amour le cheval de brancard. Naturellement, pour le spectateur, l'amitié a la place d'honneur; en réalité, l'amour, cheval de brancard, est en contact plus direct avec le conducteur et le véhicule ; de plus il peut lancer furtivement des coups de pied à l'amitié,

---

(1) Page 43.

cheval de volée. Personnellement, je suis une exception, disons même une exception tout à fait surprenante, car mon attachement pour l'Empereur ne le cède en rien à mon amour pour une femme (1) ».

Si l'auteur a du goût pour Persigny, Morny, en revanche, lui est antipathique. A en croire les chroniqueurs du second Empire, Morny aurait été le type de *grand seigneur*. « Je suis porté à croire, fait ici remarquer notre Anglais, que ces chroniqueurs avaient vu bien peu de vrais seigneurs. » Suivent deux ou trois anecdotes. Elles montrent très bien que plus d'une chose manquait à Morny pour être vraiment un grand seigneur, et qu'il ne suffit pas, pour être constitué tel, d'une sorte d'impertinence tranquille envers ses égaux et de dédain facile pour le reste des humains.

Certain jour, le duc de Morny ne rêva rien moins que d'être empereur, comme son frère, — Empereur du Mexique. Don Gutierrez de Estada venait de débarquer en Europe, escorté d'une députation de notables mexicains. Ils avaient mission d'offrir la couronne à Maximilien ; celui-

(1) Page 53.

ci accepta, mais sous la condition expresse que la France enverrait vingt mille hommes de troupes et donnerait trois millions de francs. Ces conditions furent repoussées par le conseil des ministres.

« C'était, si je ne me trompe, un samedi, racontait Persigny à quelque temps de là, et chacun regardait la solution comme définitive, lorsque le lundi matin, le conseil fut convoqué en si grande hâte aux Tuileries que Walewski, qui venait de loin, n'y parvint que plus d'une heure après l'ouverture de la séance.

« Qu'était-il arrivé ? Tout simplement ceci. Don Gutierrez, informé de la décision du conseil, l'avait communiquée télégraphiquement à Maximilien, qui, le dimanche matin, répondait, aussi par dépêche, à l'envoyé mexicain, lui signifiant que, sauf l'acceptation totale de ses conditions, il déclinait l'honneur de la souveraineté. Don Gutierrez, bien décidé à ne pas repartir sans emmener un roi, se précipita alors chez de Morny et lui offrit la couronne. Celui-ci accepta immédiatement pour le cas où Maximilien persisterait dans son refus. La fureur de l'Empereur ne connut point de bornes, mais rien ne put ébranler de Morny. Un seul homme possédait sur lui quelque

influence, c'était « l'autre prince du sang », je veux dire Walewski, car pour Morny les Bonaparte légitimes ne comptaient pas. On appela Walewski par dépêche, comme je vous l'ai dit, dès la première heure ; à son entrée au conseil, on discutait les moyens de contracter un emprunt. L'impératrice le mit au courant de tout ce que je viens de vous raconter et le supplia de dissuader de Morny. Walewski (il était alors faché avec Morny pour une histoire de loge à l'Opéra) Walewski refusa de faire une nouvelle avance en lui adressant la parole le premier..... Je n'ai pas besoin de vous dire quel effet aurait produit en Europe, sinon même en France, l'élévation de Morny au trône du Mexique. Plutôt que d'en courir la chance, on se procura l'argent nécessaire, on expédia Bazaine, et le malheureux Maximilien alla au devant de la plus tragique des morts (1). »

VII

L'auteur parle longuement de la Société du second Empire, ne rapportant d'ailleurs que ce

(1) Page 66.

qu'il a vu de ses yeux ou appris d'original, n'oubliant jamais qu'il s'agit pour lui, non de faire un livre, mais de noter ses souvenirs personnels. Lors de la visite de la reine Victoria à Paris, en 1855, notre Anglais fut naturellement de toutes les fêtes. Il comptait parmi les rares privilégiés qui accompagnèrent Napoléon III dans son voyage à Boulogne, le 17 août 1855, lorsqu'il alla au-devant de la reine. Certes, l'événement était prodigieux. Louis-Napoléon revoyait, empereur, triomphant, maître de la France, arbitre de l'Europe, cette même ville de Boulogne où, quinze ans auparavant, il avait été pris au collet, arrêté comme un aventurier, jeté en prison comme un malfaiteur. Aujourd'hui, salué par des acclamations enthousiastes, il recevait, au nom de la France, la visite de la reine d'Angleterre ; il prenait pacifiquement la revanche de Waterloo, et cela encore dans cette ville de Boulogne, d'où Napoléon s'était préparé un jour à envahir l'Angleterre. De quels sentiments ne devait-il pas être animé, de quelle joie profonde, de quel immense et légitime orgueil ? Et se pouvait-il qu'il n'en laissât rien éclater au dehors ? Mais laissons parler notre auteur, témoin oculaire.

« L'Empereur se leva dès l'aube le samedi et

se rendit au camp occupé par les troupes sous le commandement du maréchal Baraguay-d'Hilliers. La physionomie de Louis-Napoléon était en toute occasion indéchiffrable... Ce n'est qu'à de rares intervalles que ses traits impénétrables venaient à s'éclairer d'un rayonnement intérieur et que sa tête, qu'il portait d'ordinaire inclinée à droite, se relevait complètement. Ce matin-là, plus que jamais, sa figure restait morne, fermée. Et cependant cette journée, même au fataliste qu'il était, ne devait-elle pas sembler prodigieuse ? L'aveugle déesse de la fortune, la « bonne étoile » en laquelle il avait foi avait-elle jamais favorisé un mortel comme elle le favorisait alors ?... Et toutefois, je le répète, pas un éclair de joie ou d'orgueil ne vint illuminer son masque de sphinx. A voir là cet homme, impassible au milieu des honneurs les plus éclatants que le monde puisse décerner, la parole de Voltaire, condamnant le fatalisme comme principe moteur de la vie, me revenait à la pensée : « Si le fatalisme par aventure se trouvait être la vraie doctrine, je préférerais l'erreur à une vérité aussi cruelle (1). »

---

(1) Page 149.

A quelques mois de là, la naissance du prince impérial venait ajouter encore aux prospérités de l'empire. Il semblait bien, à ce moment, que Napoléon III, comme Napoléon Ier en 1811, pouvait s'écrier à son tour :

L'avenir, l'avenir, l'avenir est à moi.

Déjà pourtant le ver était dans le fruit. Sous les apparences les plus brillantes se cachaient les plus tristes réalités. Ceux qui étaient en mesure de les connaître et qui avaient le courage de les voir — car il faut du courage, non seulement pour dire, mais même pour *voir* la vérité, quand elle est pénible ; — ceux-là ne se faisaient pas d'illusions. L'auteur en cite un curieux exemple. Il était très lié avec le maréchal Vaillant. Ministre de la guerre du mois de mars 1854 au mois d'avril 1859, ministre de la Maison de l'Empereur de 1860 à 1870, le Maréchal n'ignorait rien de la situation vraie des choses, et il lui arrivait quelquefois de s'en ouvrir avec ses amis. « Ne nourrissant pas la moindre illusion sur l'état de l'armée française, écrit l'auteur des *Notes et Souvenirs*, le Maréchal s'abstenait pourtant, à cause de ma qualité d'étranger et malgré notre amitié, de formuler devant moi ses critiques à cet égard.

Il se reconnaissait du reste incapable d'effectuer les réformes désirables. « Il faudrait avant tout, disait-il, un homme plus jeune et plus habile que moi : *il serait indispensable ensuite qu'il se sentît à poste fixe. Aucun changement de ministère : aucune vicissitude politique ne devrait l'atteindre ;* je ne joue pas et je n'ai jamais désiré jouer un rôle politique, et si je trouvais un homme qui pût mener à bien les réformes qui s'imposent au ministère de la guerre, ou mieux, qui fût capable d'y tout remettre, comme il le faudrait, sur un pied nouveau, je lui céderais la place sur-le-champ. Vous allez m'objecter, je le sais bien, que je tire un très confortable revenu de mes diverses charges et m'accuser de cumuler moi-même les traitements. Mais ne toucherais-je pas cet argent, qu'un autre le toucherait à ma place qui n'aurait pas un atome de talent de plus que moi... Et quel homme oserait dire à la nation que son armée est pourrie jusqu'aux moelles, qu'il n'est pas un de ses généraux qui en sache autant que le dernier des capitaines des armées autrichienne et prussienne ? Et en admettant qu'un homme trouvât ce courage dans son patriotisme, ne serait-il pas honni et conspué comme un malfaiteur ?... Je reste parce que je ne ferais aucun bien en me

retirant ; c'est une de mes raisons, et je crois de plus que je pourrais en m'en allant faire beaucoup de mal. Car, voyez-vous, les trois cent cinquante mille francs de mes multiples émoluments, je les économise d'autre part à l'Etat en veillant sur les finances. Non que je fasse beaucoup, mais ce que je peux je le fais (1). »

Lorsque la guerre éclata, notre Anglais se trouvait à Paris. Il lui était loisible de retourner dans son hôtel de Londres ou dans l'un de ses sept châteaux d'Angleterre. La pensée ne lui en vint même pas. Il resta à Paris pendant le siège ; il y demeura pendant toute la durée de la Commune. Outre qu'il ne courait aucun danger personnel, étant de ceux, nous le verrons tout à l'heure, à qui aucun gouvernement, même celui de la Commune, n'aurait osé toucher, n'y avait-il pas pour lui une occasion unique de satisfaire sa curiosité ? Et qu'était-il autre chose, au fond, que le plus intelligent, le plus passionné — et le mieux renté de tous les *curieux* de France et d'Angleterre ? On devine dès lors de quel intérêt sont ses récits du siège et de la Commune. Il ne reculait devant rien pour tout voir et tout savoir,

---

(1) Page 167.

et c'est ainsi qu'au plus fort de la Commune, il lui arrivait fréquemment d'aller passer ses soirées dans une brasserie de la rive gauche, la brasserie Saint-Séverin, où se réunissaient Raoul Rigault, Tridon, Théophile Ferré, Dombrowski, la Cecilia, Cluseret et Jourde, le délégué aux finances. Il eut, avec ces deux derniers en particulier, des conversations qu'il a notées avec soin et qui certes en valaient la peine. En résumé, ces *Souvenirs* d'un homme qui a vu de très près, non seulement tous les artistes et tous les écrivains célèbres de son temps, mais encore Napoléon III et M. Guizot, Persigny et Raoul Rigault, Morny et Ferré, Rouher et Jourde, le maréchal Vaillant et le général Cluseret, — ces *Souvenirs* sont d'un intérêt considérable. J'ajoute qu'écrits sans prétention, il s'en faut bien qu'ils soient dénués de valeur, même au simple point de vue littéraire. La scène qui ferme le livre est d'un art très savant et très habile ; peu d'écrivains de profession auraient trouvé mieux. Ce fortuné mortel eût pu vivre de sa plume, s'il n'avait pas trouvé des millions dans son berceau, — j'entends des millions de rente.

VIII

Et maintenant il me reste à faire connaître son nom... que le lecteur a peut-être déjà deviné.

Le traducteur, M. J. Hercé, nous apprend, dans sa préface, qu'à Londres, lors de l'apparition du livre on l'attribua généralement à sir Richard Wallace, mais que bientôt des contradictions, des doutes s'élevèrent, si bien qu'aujourd'hui l'on s'accorde à dire que ces Mémoires ne peuvent pas être de lui. Entre ces deux opinions, le traducteur n'ose pas se prononcer; pour un peu, il déclarerait la question insoluble. Il me semble bien pourtant qu'elle est la plus simple du monde et ne présente aucune difficulté.

Le principal argument de ceux qui se refusent à voir dans sir Richard Wallace, l'auteur de *An Englishman in Paris*, est celui-ci : En maint endroit de l'ouvrage, l'auteur parle avec irrévérence des Parisiens. Cet auteur ne peut dès lors être Richard Wallace, qui avait fait de Paris son

séjour de prédilection et qui n'a pu ainsi manquer de respect à la ville dont il était l'hôte.

Un tel argument vaut-il qu'on s'y arrête ? Parce que Richard Wallace préférait le séjour de Paris à celui de Londres, parce qu'il avait du goût pour nos écrivains et nos artistes, nos restaurants et nos théâtres, parce qu'il était généreux et charitable, il ne s'ensuit pas pour cela qu'il dût fermer les yeux sur nos travers et nos ridicules, qu'il lui fût interdit, par exemple, pendant les journées de février 1848, de railler « la sotte vanité des Français », de rire à son aise de la garde nationale et de faire une gorge chaude de ces bourgeois qui ont fait une révolution sans le savoir, comme leur ancêtre M. Jourdain faisait de la prose. La vérité est que sir Richard Wallace a fort bien pu à l'occasion se moquer des Parisiens, tout en leur donnant de l'eau à boire.

Ce qui est également vrai, c'est que tout s'accorde — les faits et les dates — à prouver que ces *Notes et Souvenirs* sont bien de lui. L'auteur nous apprend qu'il avait dix-neuf ans, en 1837, lorsqu'il fut introduit par le fils de son vieux précepteur dans la société d'artistes qui avait élu domicile à *la Childeberte*, en plein quartier Latin. A ce même moment, il voyait dans le salon de son

père, sur la rive droite, les artistes célèbres, les écrivains en renom, les principaux hommes d'Etat du régime de Juillet. De 1837 à 1871, époque à laquelle s'arrêtent ses mémoires, il n'a guère quitté Paris. Il s'y trouvait pendant le siège et pendant la Commune. Son père, lord***, vivait également à Paris, tenait un haut rang dans la société, approchait les rois et les empereurs, étant lui-même un des plus grands seigneurs d'Europe. Or, il n'est pas un de ces traits qui ne s'applique à sir Richard Wallace et à son père, le marquis d'Hertford. Sir Richard avait précisément dix-neuf ans en 1837, à la date où commencent ses récits. Il était né à Londres le 26 juillet 1818.

Mais il est facile de serrer de plus près la question.

Au moment de commencer ses récits du Siège, l'auteur dit ceci : « Pour des raisons privées, que je ne peux ni ne dois mentionner, j'ai résolu de ne pas signer ces Souvenirs, qu'ils soient publiés avant ou après ma mort. Je sais qu'en agissant ainsi, j'en diminue de beaucoup la valeur ; car, bien que je n'aie, à aucune époque, joué en France un rôle social ou politique, *j'y ai cependant acquis une notoriété suffisante pour que mon nom seul*

m'assure la confiance du lecteur. Tout en gardant l'anonyme, je prie ceux qui me liront, de tabler sur ce fait que *j'étais probablement le seul étranger que les Français ne regardassent pas alors d'un commun accord comme un ennemi déguisé* (1). » — A quel Anglais autre que Richard Wallace se peuvent appliquer les traits qui précèdent ? L'auteur va d'ailleurs, un peu plus loin, dénouer encore davantage les cordons de son masque.

Un soir, il va porter des secours à un malade, à un groom anglais, dont le logement était situé dans une des rues latérales à l'avenue de Clichy. Le portier, qui le voyait pour la première fois, flaire en lui un étranger, un Allemand sans doute, à coup sûr un espion. Il communique ses soupçons aux voisins et aux passants, si bien que lorsque notre Anglais redescend, au bout d'une demi-heure, il aperçoit un rassemblement considérable encombrant le trottoir et la rue. « Le voilà ! le voilà ! » crie-t-on de tous côtés « A mort l'espion ! » On lui demande son nom et son adresse, et comme il refuse de le donner, on le conduit au corps de garde le plus voisin. « Monsieur, lui dit le capitaine, pourquoi refusez-vous

(1) T. II, p. 205.

de faire connaître votre nom et votre adresse ? »
L'auteur continue son récit en ces termes :

« C'était, depuis le commencement de la soirée, la première fois qu'on m'appelait « monsieur ». Je pris simplement une carte dans mon portefeuille et la lui tendis.

« — Si cela ne vous suffit pas, lui dis-je, quelques-uns de vos hommes peuvent m'accompagner jusque chez moi et s'assurer que je ne donne ni un faux nom, ni une fausse adresse.

« Il me regarda un instant.

« — C'est tout à fait inutile. *Je vous connais bien de nom*, quoique je n'aie pas l'honneur de vous connaître personnellement. J'ai vu votre portrait dans le magasin d'un de mes parents, — il me nomma un célèbre marchand de tableaux de la rue de la Paix, — et j'aurais dû vous reconnaître tout de suite, car il est d'une ressemblance frappante, mais il fait très sombre ici.

« Et se retournant vers ses hommes et vers la foule :

« — Je réponds de ce monsieur. Je voudrais que nous eussions dans Paris un millier d'espions étrangers de ce genre. *La France n'a pas de meilleur ami que lui* (1). »

---

(1) Page 276.

Habemus confitentem reum. Sir Richard Wallace, cette fois, a ôté tout à fait son masque.

Voici, du reste, deux autres preuves, l'une et l'autre absolument décisives.

Notre anonyme dit, au tome II, page 323 : « C'est en *janvier* 1871 que je fus élu membre du Jokey-Club, où j'avais dîné déjà une fois, par invitation spéciale. » — Je ne fais pas partie du Jokey, mais j'y ai quelques amis et l'un d'eux a bien voulu relever pour moi sur le livre du club la mention suivante :

« *Sir* RICHARD WALLACE. Admis le 14 *janvier* 1871, mort en 1890. Parrains : Vte Paul Daru, Edouard Delessert. »

Dans ses chapitres sur le siège de Paris, l'auteur parle « d'un de ses *proches parents*, officier d'état-major du général Vinoy (1). » Il dit un peu plus loin : « Les soirées se faisaient fraîches, *mon compagnon de prédilection* me manquait, retenu par son service auprès du général Vinoy (2). » Plus loin encore, dans le chapitre sur la Commune, il revient sur ce « *très proche parent*, grand favori du général Vinoy (3). » —Or, Richard Wallace avait

(1) Page 290.
(2) Page 295.
(3) Page 333.

un fils qui, entré à Saint-Cyr sous le nom de Georges Castelneau, et sorti de l'Ecole comme officier de cavalerie, fut, pendant la guerre et durant les deux sièges de Paris, attaché à l'état-major du général Vinoy. A la suite du mariage de son père, M. Georges Castelneau — mort aujourd'hui — prit le nom de *Georges Wallace.*

Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe,* nous a laissé un vivant croquis de Paris en 1800. Voici le début de cette jolie page : « Le pêle-mêle était bizarre ; par un travestissement convenu, une foule de gens devenaient des personnages qu'ils n'étaient pas. Chacun portait son nom de guerre ou d'emprunt, suspendu à son cou, *comme les Vénitiens au carnaval portent à la main un petit masque pour avertir qu'ils sont masqués.* » Sir Richard Wallace n'a pas fait autrement. Il nous avertit bien qu'il est masqué, mais son masque à la main.

Juillet 1893.

M. THIERS ET M. DE MARCÈRE (1)

I

Je dois tout d'abord un remerciement à M. de Marcère, qui a très bien parlé d'un de mes bons camarades de collège, resté jusqu'à la fin mon ami, Amable Ricard, l'un des principaux lieutenants de M. Thiers en 1871 :

« Ricard (de Niort), dit-il, était un avocat qui avait eu des succès retentissants dans la région de l'Ouest. Il avait été commissaire général pendant la guerre, et il avait rempli ses fonctions — plutôt une mission qu'une fonction — avec beaucoup d'éclat. Il s'était trouvé en rapport avec

(1) *L'Assemblée nationale de 1871. Gouvernement de M. Thiers*, par *M. de Marcère*. Un volume in-8°. Librairie Plon, 1904.

le gouvernement de la Défense nationale ; et peut-être eût-il été porté à s'attacher à la fortune du parti républicain qui avait Gambetta pour chef, si son bon sens, ses vraies tendances et son éducation générale ne l'avaient pas rapproché de nous. Toutefois, son naturel le portait à se répandre ; il avait plus de liberté d'allures que nous ; il frayait plus aisément avec les autres groupes de gauche, et cette indépendance lui donnait des facilités de relations et de diplomatie politique très utiles. Il avait, d'ailleurs, le goût des négociations de couloirs, et il les menait à merveille, y mettant de la rondeur, de l'esprit, de la finesse et en même temps de la droiture..... Il était né pour la vie publique ; il en avait les goûts, les aptitudes et les mœurs. Il avait le don de la parole, si précieux dans les parlements. Il en avait les qualités extérieures, une forte tête à la Mirabeau, qu'il tenait en arrière ; comme lui, le verbe puissant, le geste énergique ; toute sa personne, quand il parlait, exprimait la force de la conviction ; la phrase abondante et suffisamment correcte ; cette faculté précieuse qu'ont les avocats du développement, de la vigueur, de la chaleur et des échappées de haute et véritable éloquence. Il était orateur. Il n'a pas donné sa

mesure à la tribune. Une sorte de crainte l'en avait tenu éloigné, et quand la fonction de ministre l'y avait appelé, il était trop tard : la mort l'attendait. Mais au milieu des groupes, dans ses entretiens même familiers, il avait montré, dans mille circonstances, un talent oratoire réellement supérieur, qui en eût fait un rival de Gambetta (1). »

M. de Marcère, on le voit, ne maltraite pas ses amis ; peut-être a-t-il fait trop bonne mesure à son collègue Ricard. Les barreaux de province avaient fourni à l'Assemblée de 1871 plusieurs avocats qui se montrèrent de véritables orateurs : Lucien Brun, de Lyon ; Théry, de Lille ; René Grivart, de Rennes ; Robert de Ventavon, de Grenoble ; Ricard de Niort ; de Fourtou, de Bergerac ; Octave Depeyre, de Toulouse ; Numa Baragnon, de Nîmes ; Edmond Ernoul, de Poitiers. Ces trois derniers notamment étaient très supérieurs à Ricard. Celui-ci avait de l'esprit, du bon sens, de la finesse, une grande facilité de parole, assez de qualités pour tenir les seconds rôles. La République, qui *prodigue ses biens à ceux qui font vœu d'être siens*, le poussa aux premiers rangs et le bombarda président du Conseil.

---

(1) Page 278.

Je le rencontrai dans ces jours-là, à Versailles, dans la galerie des tombeaux. Me prenant sous le bras : « Mon brave Biré, me dit-il, comme tu dois rire de me voir premier ministre ! » Je lui répondis — ou à peu près :

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles ?

En homme d'esprit, il prit très bien la chose, qui parut scandaliser fort deux de ses collègues du ministère, dont j'ai naturellement oublié le nom.

II

Si M. de Marcère parle avec un tel enthousiasme d'Amable Ricard, on pense bien qu'avec M. Thiers il n'en reste pas à l'admiration. Il l'adore véritablement, il le déifie, il transforme en un habitant de l'Olympe le petit bourgeois de la place Saint-Georges. Au Salon de 1878, le peintre Vibert avait exposé une grande toile, inscrite au livret sous ce titre : *l'Apothéose de M. Thiers.* Armand de Pontmartin faisait alors le *Salon au*

Correspondant. Voici les réflexions que lui inspirait ce tableau :

« Rien ne s'accorde plus mal que ces allégories mythologiques et emphatiques avec la physionomie spéciale, typique, de cet homme illustre et discutable, dont le portrait, malgré Bonnat et Mlle Nélie Jacquemart, est encore à faire : figure essentiellement bourgeoise et moderne dans ses qualités comme dans ses défauts ; intelligence merveilleusement douée, esprit alerte, souple, varié, *dextre* plutôt que droit, avisé, agile, ouvert, plus riche d'expédients que de principes, prêt aux éventualités, fertile en ressources ; imagination sans élan, sans couleur, sans chaleur et sans style ; rebelle à toute tentative d'idéalisation poétique ou fantasmagorique ; patriote avec économie et calcul, insensible aux joies sublimes du sacrifice ; politique égoïste, parcimonieux et incomplet, dont l'art consista tout entier à tempérer la Révolution par la bourgeoisie, à réconcilier la bourgeoisie avec la Révolution, à neutraliser les partis les uns par les autres, à se créer une popularité tardive en persuadant tour à tour aux conservateurs qu'ils pensaient comme lui et aux républicains qu'il travaillait pour eux. En somme, le contraire d'un héros dans la moins héroï-

que des époques, avec un visage, une taille et une tournure de Joseph Prudhomme infiniment spirituel... »

Je dédie ces lignes à M. de Marcère, dont le volume se pourrait intituler, comme le tableau de Vibert, *l'Apothéose de M. Thiers.*

Du moment que nous sommes en pleine apothéose, tout essai de critique serait inutile. M. Thiers est proclamé infaillible : on ne discute pas l'infaillibilité.

Je ne puis cependant ne pas m'arrêter un instant au chapitre sur la *Libération du territoire.* D'après M. de Marcère, la gloire en revient tout entière à M. Thiers, et à M. Thiers seul. La France et l'Assemblée nationale n'y sont pour rien. C'est là tout à la fois une exagération et une injustice.

Assurément, dans ses négociations avec l'Allemagne, M. Thiers a déployé beaucoup de zèle, d'activité, d'intelligence, et le pays a eu raison de lui en savoir gré. Mais dans cette œuvre si pénible il a eu des collaborateurs, dont le nom ne se doit pas ici séparer du sien : en première ligne, M. de Gontaut Biron, notre ambassadeur à Berlin, dont l'action fut considérable ; en second lieu, M. de Goulard et M. Pouyer-Quertier qui, aussi bien dans les négociations qui ont précédé le traité de

paix que dans la préparation des mesures financières qui en ont assuré l'exécution, ne se sont pas épargnés et ont été pour le chef du Pouvoir exécutif de précieux auxiliaires.

M. Thiers en a eu d'autres ; il a eu des collaborateurs collectifs qui ont bien eu aussi leur part dans l'œuvre commune : l'Assemblée nationale, qui, par son patriotisme, sa sagesse, son honnêteté, ses lumières, sut inspirer à nos ennemis mêmes confiance et respect ; et, en même temps que l'Assemblée, le pays tout entier. Etant données les prodigieuses ressources de la France, sa richesse agricole et industrielle, sa puissance de travail et sa vertu d'épargne, on peut affirmer qu'aucun gouvernement n'eût échoué là où M. Thiers a réussi.

S'il y a eu dans notre histoire, au dix-neuvième siècle, un véritable *libérateur du territoire*, c'est le duc de Richelieu. En 1815, ce grand honnête homme, ce véritable patriote, grâce à son crédit sur l'esprit de l'Empereur de Russie, a épargné à la France un démembrement réclamé par la Prusse et beaucoup plus considérable, beaucoup plus cruel que celui que nous avons dû subir en 1871. Ce même duc de Richelieu, en 1817, toujours grâce à son heureuse influence sur

l'empereur Alexandre, obtenait que les troupes étrangères évacuassent la France une année plus tôt que ne le portaient les traités. Les Chambres lui votèrent une récompense nationale d'un million. Le duc, qui avait deux filles, qui ne possédait qu'une modeste fortune, refusa. Les Chambres ayant persisté dans leur résolution, M. de Richelieu se résigna à accepter et fit don du million à l'hôpital Saint-André de Bordeaux.

Vers ce même temps, un ami du duc de Richelieu, l'abbé Nicolle, était nommé recteur de l'Académie de Paris. Il n'accepta le rectorat qu'à la condition de n'en pas toucher les émoluments. Les royalistes décidément sont d'étranges personnages.

III

Heureusement, dans le volume de M. de Marcère, il n'y a pas que M. Thiers ; il y a aussi M. de Marcère, et c'est tout profit pour le lecteur. En maint endroit, il se met lui-même en scène, tou-

jours avec sobriété, avec mesure, avec une entière sincérité et une modestie parfaite. Ces pages sont les plus intéressantes du livre, et elles font vivement regretter qu'au lieu de tant s'attarder au *gouvernement de M. Thiers*, l'auteur n'ait pas tout simplement écrit ses Souvenirs personnels, les *Mémoires d'un membre de l'Assemblée nationale de* 1871.

M. de Marcère ne nous cache pas que la République actuelle lui inspire un profond mépris, un dégoût véritable. Pourquoi donc reste-t-il républicain ? Il nous en donne deux raisons.

La première, c'est qu'il croit encore à la possibilité d'une République *conservatrice*, libérale, honnête, chrétienne. Me permettra-t-il de lui rappeler ici la jolie réponse que faisait un jour Pontmartin aux bonnes âmes qui s'obstinent à croire à cette chimère :

« C'est là un beau rêve, qui pourrait être, au besoin, contresigné par M. de La Palice, mais c'est un rêve. La République ressemble à ces vins frelatés qui s'aigrissent en vieillissant... L'expérience prouve que la République est forcée de marcher toujours, soit à reculons, pour refluer vers la dictature, soit en avant pour verser dans le radicalisme et le jacobinisme. Je me souviens

d'une très amusante pièce de M. Labiche, où Hyacinthe jouait le rôle d'un fabricant de bougies de l'*Aurore boréale*. On lui faisait observer que ses bougies coulaient et n'éclairaient pas. — « Si elles éclairaient et ne coulaient pas, répliquait-il avec un sang-froid superbe, elles ne seraient pas de l'*Aurore boréale.* » — Si la République pouvait se fixer dans un programme d'amabilité, d'honnêteté, de modération, d'équité, de tolérance, de libéralisme sincère, *elle ne serait pas la République* (1) ».

Mais ce n'est pas seulement le royaliste Pontmartin qui s'exprime ainsi ; le républicain Gambetta ne tient pas un autre langage. Dans son *Message* sur la question constitutionnelle, M. Thiers avait dit : *La République sera conservatrice ou elle ne sera pas.* Et Gambetta, qui n'a jamais vu plus juste et n'a jamais dit plus vrai, de répliquer : « Nous qui n'équivoquons pas, nous vous disons : *Une République conservatrice n'est pas une République.* »

M. de Marcère cependant insiste. Comment ne croirait-il pas à la possibilité de la République conservatrice puisqu'il en a vu une, de ses yeux

---

(1) *Souvenirs d'un vieux critique*, t. V, p. 220, 1884.

vu, sous M. Thiers et sous Mac-Mahon ? Sans doute, mais dans quelles conditions ? Si elle a existé un instant, c'est qu'alors l'Assemblée de Versailles était toute-puissante, qu'elle avait une majorité monarchique, que les républicains étaient exclus du pouvoir et de toutes les fonctions administratives et judiciaires. Est-ce donc là ce que vous appelez la République ? Et quand les républicains, les vrais, vous disent que c'est là une dérision, n'ont-ils pas cent fois raison ? La vérité que vous vous obstinez à ne pas voir, mais qui n'en subsiste pas moins, J.-J. Weiss, avec son ferme bon sens et son brillant esprit l'a dite, il y a longtemps, dans cette phrase lapidaire que tous les événements depuis sont venus confirmer : « *La République conservatrice est une bêtise.* »

IV

La seconde raison de son républicanisme, M. de Marcère l'emprunte, non plus à M. Thiers et à son gouvernement, mais à la parole célèbre de Mgr Gouthe-Soulard, ancien archevêque

d'Aix. « Nous ne sommes pas en République, nous sommes en Franc-Maçonnerie. » Et puisque l'occasion s'en présente, je ne suis pas fâché de m'expliquer en toute franchise sur la valeur et la portée de cette parole fameuse, répétée tous les jours par les conservateurs dans leurs journaux et leurs conférences. N'engageant ici du reste que mon opinion personnelle, je n'hésite pas à dire que la phrase de Mgr Gouthe-Soulard est l'une des plus fâcheuses et des plus regrettables qui aient été prononcées depuis quinze ans. A mon humble avis, le mal qu'elle a fait est incalculable. Que signifie-t-elle, en effet, sinon ceci ? — Les choses vont de mal en pis ; on supprime la liberté, on persécute l'Eglise, on bannit et on dépouille les religieux, on ruine nos finances, on désorganise notre armée, on détruit notre marine, c'est la marche à la mort, la course à l'abîme. Tout cela est vrai, mais à qui le devons-nous ? A la République ? Non, assurément, car la République, d'après Mgr Gouthe-Soulard, est un gouvernement comme un autre, pas plus mauvais qu'un autre. Ce n'est pas elle qui produit tous ces maux, qui enfante tous ces crimes. Elle en est bien innocente, la pauvre ! La Franc-Maçonnerie seule est cause de tout le mal. Otez la franc-

maçonnerie et nous jouirons, même sous la République, de la liberté, de la tolérance, de la prospérité, de la justice. Donc, à bas la franc-maçonnerie, vive la République et en avant la *Marseillaise* ! — C'est bien cela que signifie la parole de Mgr Gouthe-Soulard, et c'est bien ainsi qu'après tant d'autres, M. de Marcère l'interprète et à raison de l'interpréter. Il y revient à plus d'une reprise dans son livre. A l'en croire, la franc-maçonnerie une fois supprimée, la république conservatrice s'épanouirait aussitôt et nous prodiguerait ses fleurs et ses fruits. Je n'en crois pas un traître mot. La franc-maçonnerie, certes, fait beaucoup de mal ; mais pourquoi ? parce que nous sommes en République. Il y a des francs-maçons en Angleterre et cela n'empêche pas l'Angleterre d'être libre et prospère parce qu'elle est en monarchie. Il y a des francs-maçons en Belgique, et cela n'empêche pas les catholiques d'être au pouvoir depuis vingt ans, parce que la Belgique est une monarchie. En France, sous Napoléon Ier, sous la Restauration, la monarchie de Juillet et le second Empire, la franc-maçonnerie existait, mais son action était nulle ou à peu près, parce qu'elle n'avait pas la République

pour lui servir de bouillon de culture et développer ses ferments destructeurs.

Il ne faut pas connaître le premier mot de notre histoire pour ne pas savoir que la République en France est, par essence, un gouvernement anti-libéral et anti-chrétien. Elle roule sur cette pente, tout naturellement, et sans qu'il soit besoin d'une force étrangère pour la contraindre à suivre une voie qui est la sienne. Elle va d'elle-même, et sans qu'il soit nécessaire de l'y pousser aux pires aventures, aux pires excès. Il n'y aurait pas en France une seule loge maçonnique, que notre situation serait la même, du moment que la République continuerait d'exister. Nous sommes en franc-maçonnerie, c'est vrai ; mais si celle-ci fait beaucoup de mal, ce n'est point, comme Mgr Gouthe-Soulard a eu le tort de le dire, parce que nous ne sommes pas en République, — c'est au contraire et uniquement parce que nous sommes en République.

V

Le second étai sur lequel repose le républicanisme de M. de Marcère n'est donc pas plus solide

que le premier ; tous les deux lui manquent à la fois, et je ne vois pas trop sur quelle autre béquille il pourrait s'appuyer. Qu'il suive donc l'exemple d'un de ses anciens collègues, du fidèle secrétaire de M. Thiers, de M. Barthélemy Saint-Hilaire. « Nous l'avons, écrit-il, connu au Sénat, où il a siégé jusqu'à un âge très avancé : le plus assidu, le plus fidèle à ses devoirs de représentant, le plus attentif, un type achevé de parlementaire... Il s'éloignait de plus en plus du parti de la Gauche qui lui causait une sorte de douloureux chagrin, et parfois de la colère pour son mépris du droit, pour son dédain de la liberté, pour son ignorance et pour l'étroitesse de ses vues. *Il semblait bien, à l'entendre, qu'au fond de lui-même, il avait fait son deuil de la République.* »

Je crois bien qu'on en pourrait dire autant aujourd'hui de M. de Marcère. Est-ce qu'on ne rencontre pas, en maint endroit de son volume des phrases comme celles-ci :

« Les vieux Capétiens, en formant leur maison, *avaient en même temps formé la France.* Les destinées de l'une et de l'autre se fondaient en un seul chef de famille et chef de nation, *ils n'avaient souci que de la propriété commune...* »

... « En 1871, la France à bout d'expédients et

de maux occasionnés par les révolutions, avait surtout besoin de se refaire, *de renouer ses traditions perdues*, et de reconstituer l'ordre social troublé et quasi détruit *sous l'influence d'erreurs issues de la première révolution...* »

« ... En 1871, la lumière n'était pas encore aussi complète qu'elle l'est aujourd'hui sur l'état intérieur de la France ; et néanmoins, on avait le sentiment vague que si l'on voulait sérieusement échapper à la ruine définitive, il fallait revenir à nos traditions nationales... »

Ailleurs encore et plus d'une fois : Sous peine de périr, il nous faut *revenir à nos traditions nationales* : topez-là, monsieur de Marcère, nous sommes d'accord.

Mais que vont dire, quand ils liront votre volume, vos anciens coreligionnaires ? J'ai bien peur qu'ils ne vous accusent d'avoir fait, vous aussi, votre deuil de la République, et qu'ils ne vous refusent le droit de vous dire encore républicain :

Et non, non, non.
Vous n'êtes plus Lisette.
Et non, non, non.
Ne portez plus ce nom !

Juin 1903.

MGR. FREPPEL

I

Le 22 décembre 1891, Mgr Freppel, évêque d'Angers et député du Finistère, mourait presque subitement dans son palais épiscopal, au lendemain d'un de ces discours qui étaient pour la France chrétienne une consolation et une revanche, un réconfort et un encouragement. Il tombait sur la brèche, ayant jusqu'au dernier jour combattu le bon combat, ayant lutté jusqu'au bout, avec une vaillance qui n'avait d'égale que son talent, pour le triomphe de ces deux grandes causes françaises, la Religion et la Monarchie.

En ce jour anniversaire (1), j'ai voulu relire un des derniers écrits de Mgr Freppel, celui qu'il

(1) Ce chapitre fut écrit le 22 décembre 1892.

publia, au mois de janvier 1889, sous ce titre : *La Révolution française à propos du Centenaire de 1789*. Plus encore qu'au moment de son apparition, cet éloquent et lumineux travail est aujourd'hui d'une actualité saisissante, et le lecteur me saura gré, j'en suis sûr, d'en rappeler ici les grandes lignes.

L'écrit de l'évêque d'Angers est plus qu'une œuvre de circonstance. Il a sa place marquée à côté des *Réflexions sur la Révolution française*, par Edmond Burke, et des *Considérations sur la France*, par Joseph de Maistre. Non sans doute que Mgr Freppel, malgré son très rare et très grand talent, ait écrit, comme Burke, des pages d'une véhémence sublime, ou, comme de Maistre, des chapitres d'une vigueur et d'un éclat que Bossuet seul a surpassés ; mais il a sur ses deux prédécesseurs l'avantage d'être venu un siècle plus tard, et de pouvoir ainsi opposer à la Révolution non plus des anathèmes superbes, des prévisions, des prophéties toujours suspectes, mais des faits irrécusables, des événements qui parlent plus haut que toutes les paroles, une expérience de cent années, des prophéties enfin qui ont cela pour elles d'avoir été réalisées !

Dans les douze chapitres dont se compose son

livre, Mgr Freppel montre comment le mouvement réformateur est devenu un mouvement révolutionnaire. Il établit que nul ne songeait à maintenir les abus, que tout le monde était d'accord pour opérer les réformes. Jamais, à aucune époque ni dans aucun pays, on n'avait vu, de la part d'un gouvernement ou d'un ordre politique, autant de générosité ou de bonne volonté pour la transformation pacifique d'un état social. Les cahiers du clergé, de la noblesse et du tiers-état sont là pour démontrer que toutes les réformes utiles, sérieuses, légitimes, accomplies en 1789 et depuis, se seraient opérées sans la Révolution, plus sagement, plus sûrement, plus efficacement. Car il n'en est pas une seule que la Révolution n'ait ou retardée, ou compromise, ou rendue impossible pour longtemps, sinon à jamais. Aussi bien son véritable but n'était-il point d'améliorer, de réformer, d'innover dans l'ordre civil et politique. La Révolution française est avant tout une doctrine et une doctrine radicale, une doctrine qui est l'antithèse absolue du Christianisme : de là sa fausseté manifeste, comme aussi l'importance de son rôle et de son action dans l'histoire du genre humain.

Et ce caractère doctrinal de la Révolution

Mgr Freppel ne le cherche pas dans les excès et les crimes de 1793. C'est en 1789, qu'en renonçant à la notion de peuple chrétien pour appliquer à l'ordre civil, politique et social, le rationalisme déiste ou athée, ses représentants ont donné au monde le lamentable spectacle d'une apostasie nationale jusqu'alors sans exemple dans les pays catholiques. C'est en 1789 qu'a été accompli, dans l'ordre social, un véritable déicide, analogue à celui que le peuple juif avait commis, dix-sept siècles auparavant, sur la personne de l'Homme-Dieu.

Faut-il s'étonner dès lors si la Révolution française a fini par soulever contre elle toute l'Europe chrétienne ; si, plus l'on s'éloigne de 1789, moins les nations européennes se montrent disposées à sacrifier leurs traditions pour la raison pure, et à faire de l'athéisme la base de leur état social ?

On reconnaît que cela est fâcheux sans doute, mais que ce malheur, si c'en est un, n'est rien auprès des immenses bienfaits de la Révolution qui nous a dotés de la liberté et de l'égalité. Mgr Freppel, qui ne se paie pas de mots, réduit à sa juste valeur, cette affirmation menteuse. Non seulement la Révolution n'a pas réagi comme on le demandait avant 1789, contre la centralisa-

tion des pouvoirs, déjà excessive sous l'ancien régime ; mais elle l'a poussée à ses dernières limites. Elle a fait revivre la théorie païenne de l'omnipotence de l'Etat incarnée dans une majorité numérique, au mépris de toutes les libertés provinciales ou municipales. Entre l'Etat et l'individu, elle ne connaît ni corps autonomes ni organismes intermédiaires, ni associations indépendantes. Toute collectivité civile ou politique devient un mineur incapable de se mouvoir par lui-même et perpétuellement placé sous la tutelle de l'Etat, qui ne lui permet ni de dépenser un centime, ni de déplacer une pierre d'un édifice public sans son autorisation ou contre sa volonté. 1789 a fait litière de toutes les libertés locales. Et il en est des libertés individuelles comme des libertés provinciales, départementales et municipales. Le mouvement révolutionnaire de 1789 en a été la négation pure et simple au profit d'une majorité qui absorbe en elle tous les pouvoirs et s'impose aux consciences souverainement sous le nom de volonté générale. Le despotisme d'Etat aux mains d'un seul homme ou d'une assemblée, voilà son premier et dernier mot.

Mais, après tout, nous faisons bon marché de la liberté en France, pourvu qu'on nous donne

l'Egalité. Certes, la Révolution a battu en brèche les supériorités sociales, et c'est de cela surtout qu'on lui sait gré. Mais qu'est-il arrivé ? L'envie s'attaque à tout ce qui dépasse le niveau des conditions ordinaires. En faisant de l'égalité à outrance, la Révolution a sinon tué, du moins considérablement affaibli cette grande chose qui s'appelle le respect, et sans laquelle ni la famille ni l'Etat ne peuvent prospérer, puisque aussi bien tout ordre social implique une idée de hiérarchie et se compose nécessairement d'éléments subordonnés les uns aux autres et coordonnés entre eux. N'est-ce pas d'ailleurs à cette passion de l'égalité que nous sommes redevables du suffrage universel direct et sans contrepoids, de ce système où le nombre seul, opérant par sa vertu arithmétique et en dehors de toute autre considération, devient la loi suprême du pays ; ou ni le talent ,ni la fortune, ni l'intelligence, ni la moralité n'entrent pour rien dans un calcul qui se réduit à une simple addition de voix ; où le suffrage d'un individu sachant à peine lire et écrire, ou recueilli dans un dépôt de mendicité, pèse d'un même poids dans la balance des destinées nationales que celui d'un homme d'Etat rompu aux affaires par une longue expérience ?

Reste le troisième terme de la formule : la Fraternité. La Révolution française et la fraternité : quel accouplement de mots qui hurlent entre eux ! Sans parler des horreurs de 1792, de 1793 et de 1794, des journées de juin 1848, des massacres de la Commune de 1871, est-ce que la France telle que la Révolution l'a faite, n'est pas déchirée par la haine des partis, divisée en fractions irréductibles ? La Révolution française a partagé la nation en autant de camps ennemis qu'il y a de compétitions au pouvoir. Nous lui devons d'avoir vu des partis se poursuivant de haines mortelles jusqu'à se mettre hors la loi et s'envoyer à l'échafaud ; d'avoir vu la guerre civile dans les esprits, quand elle n'était pas dans les rues, d'avoir assisté et d'être menacés d'assister encore à des luttes fratricides, où ceux qui versent le sang ont à la bouche le nom de Fraternité !

Rendons cette justice à nos modernes communistes. Ils n'invoquent plus guère la fraternité comme le faisaient leurs pères de 1848, mais ils ne se font pas faute de mettre à profit contre le droit de propriété l'argument formidable que leur fournit la confiscation des biens de l'Eglise et de la noblesse par la Révolution française. En attendant la confiscation, dès aujourd'hui la

propriété en France subit une crise dont il est impossible de se dissimuler la gravité, et qui est due surtout à l'exagération de l'idée de l'Etat, tel que le conçoit la Révolution. Du moment que l'Etat, se substituant à l'initiative particulière, l'entravant de mille manières et l'étouffant même, se mêle de tout faire, crée tout, organise tout, gouverne tout, il lui faut absolument, pour suffire à tant de charges, pressurer la fortune individuelle ; et comme en définitive tout part de la propriété foncière et que tout y revient parce qu'elle est le gage de la fortune publique, c'est elle qui porte le poids de tout le système. Un fait reste certain, en tout cas, c'est que le socialisme est en germe dans la Révolution française : si ses théories produisent un jour leurs fruits, la faute en aura été tout d'abord à l'Assemblée constituante de 1789.

Si la Révolution a ébranlé la propriété, elle n'a rien fait pour améliorer la condition des classes laborieuses. Elle a détruit, sans y rien substituer, les corporations ouvrières ; elle n'a pas su donner à la liberté du travail, dans la liberté d'association, un correctif et un complément indispensables ; elle a créé l'antagonisme du capital et du travail, et chaque fois qu'il est question de remé-

dier à un état de choses si lamentable, on est obligé de remonter le courant de la Révolution, pour reprendre une à une les œuvres qu'elles a détruites, et pour corriger les erreurs de son symbole économique et social.

La Révolution française et l'instruction... Dans ce chapitre, le député du Finistère s'est peut-être montré plus charitable que de raison à l'endroit de ses collègues. Pour faire toucher du doigt l'immense supériorité, au point de vue de l'instruction des hommes de 1789 sur ceux de 1889, il lui aurait suffi de mettre en regard de l'Assemblée constituante, qui s'est si gravement trompée, mais où il y avait, sur tous les bancs, des hommes, d'un si grand talent, de mettre la Chambre des députés de janvier 1889, la Chambre panamiste, où l'on ne trouvait même plus de borgnes, ce pauvre Gambetta étant mort depuis longtemps, de la mort que l'on sait ! Mgr Freppel s'est borné à rappeler qu'avant 1789, en matière d'instruction, la France n'avait pas de rivale dans le monde, tandis que, à l'heure présente, elle n'est supérieure, sous ce rapport, à aucun des grands états de l'Europe. Ce qui appartient ici en propre à la Révolution française, c'est une conception absolument fausse, celle de l'Etat ensei-

gnant, du monopole et de la centralisation universitaire.

L'une des plaies les plus vives et les plus profondes de notre temps, c'est le militarisme, c'est le système de la nation armée, système contre nature, dans lequel il est impossible de ne pas voir un recul de la civilisation européenne. Avant 1789, les charges militaires ne pesaient que sur une faible quantité d'hommes, et le reste de la population était entièrement exonéré d'un service, le plus pénible de tous, ce qui n'empêchait pas la France d'être la première nation militaire de l'Europe. C'est la Révolution qui, en donnant le signal des armements universels, a forcé tous les peuples de se plier au même système. Et voilà qu'aujourd'hui le militarisme, dont nous lui sommes redevables, s'est retourné contre nous et constitue pour l'avenir de notre pays la plus redoutable des menaces.

Les points que j'ai dû me borner à indiquer ici très sommairement sont développés dans l'ouvrage de Mgr Freppel avec une vigueur de logique au-dessus de tout éloge. Point de phrases, point de déclamations, dans un sujet où la tentation est forte cependant de hausser le ton et de forcer la note. Tout est simple, sobre, contenu,

d'un raisonnement serré et qui ne donne point prise. C'est l'œuvre d'un maître dialecticien ; disons le mot, c'est un chef-d'œuvre.

Quel nouveau chapitre, quel admirable épilogue Mgr Freppel aurait pu ajouter à son écrit, s'il lui avait été donné de vivre jusqu'à aujourd'hui ! Quelle confirmation éclatante ses jugements ne reçoivent-ils pas des scandales, des turpitudes et des hontes de l'heure présente !

II

Je n'ai parlé que d'un seul des écrits de l'illustre Evêque d'Angers. Son œuvre complète est l'une des plus considérables de notre siècle, aussi bien par l'étendue que par le talent. Elle ne comprend pas moins de trente volumes : onze volumes d'*Œuvres pastorales et oratoires* ; neuf volumes d'*Œuvres polémiques* ; dix volumes sur *les Pères des trois premiers siècles*. A ces trente volumes, d'autres encore viendront s'ajouter. Trois volumes nouveaux ont paru ces jours-ci. Ses amis, les confidents de ses dernières pensées, les

fidèles gardiens de sa mémoire, ne pouvaient, à l'occasion du premier anniversaire de sa mort, déposer sur sa tombe une plus belle couronne.

En 1850, un grave débat s'était ouvert, sur la question du traditionalisme, entre M. Bonnetty, directeur des *Annales de philosophie chrétienne*, et M. l'abbé Maret, professeur de dogme à la Sorbonne. L'abbé Freppel, alors âgé de vingt-deux ans, et professeur d'histoire au Petit-Séminaire de Strasbourg, intervint tout à coup en faveur de M. Maret. Il lança deux lettres, que les *Annales* insérèrent en les criblant de notes ; la troisième ne fut pas publiée, sous prétexte que plusieurs questions posées par M. Bonnetty étaient demeurées sans réponse. Ce coup d'essai, où se révélaient déjà quelques-unes des qualités du vaillant lutteur, attira sur lui l'attention, et il se vit confier aussitôt, à l'Ecole des Carmes, la chaire de philosophie autour de laquelle des élèves distingués purent suivre avec profit les leçons d'un maître plus jeune qu'eux. Un pareil enseignement convenait à cet esprit lucide et vigoureux, qui aimait les grands horizons, les idées générales, les vastes synthèses, et pour lequel la logique forgea toujours des armes si fortement trempées. Ce ne fut donc pas sans regret qu'au

bout d'un an, obéissant à la voix de son évêque Mgr Rœss, il retourna en Alsace. Mais Paris le rappela bientôt. Chapelain de Sainte-Geneviève, il fit pendant trois ans à la jeunesse des conférences très remarquées. A la fin de 1855, il paraissait en Sorbonne, où il occupa jusqu'en 1869, la chaire d'éloquence sacrée. Le recueil de ses leçons, publié par ses soins, forme dix volumes. Il y manquait pourtant le commencement et la fin du cours. C'est cette lacune que comblent les trois volumes récemment parus.

Le premier renferme les sept leçons du cours de 1868-1869 sur Commodien, Arnobe et Lactance. L'abbé Freppel dut interrompre ce cours au mois de février 1869, lorsqu'il fut choisi par le Pape comme consulteur pour le futur concile du Vatican. Sa nomination à l'évêché d'Angers (27 décembre 1869) ne lui permit pas de remonter dans sa chaire de Sorbonne.

Aux leçons sur Commodien, Arnobe et Lactance, les éditeurs ont joint une Etude critique sur les Lettres pascales de saint Athanase et une autre sur la Mystique chrétienne de Gœrres, le cours de philosophie fait à l'Ecole des Carmes en 1850-1851, et les deux lettres à M. Bonnetty sur le Traditionalisme.

Les deux autres volumes nous donnent les premières leçons de l'abbé Freppel, celles de 1855 1856 et de 1856-1857. Elles traitent de *Bossuet et l'Eloquence sacrée au XVIIe siècle*. En inaugurant son cours de Sorbonne, au mois de décembre 1855, le professeur n'avait pas cru devoir aborder sur-le-champ les origines chrétiennes. Il pensait avec raison, que les *Clémentines* ou les *Préceptes d'Hermas* seraient un début trop sévère, et qu'il fallait, pour commencer, un programme plus attrayant et des matières mieux appréciées de tous. Bossuet lui parut une meilleure enseigne. Le fait est que la chaire d'éloquence sacrée ne tarda pas à devenir l'objet des sympathies générales ; on accourait en foule aux leçons du mardi. Au bout de deux ans, l'abbé Freppel avait une clientèle attitrée ; il se crut alors assez sûr du public pour l'entraîner au berceau de l'Eglise, et lui faire goûter une autre littérature que beaucoup ne connaissaient qu'à travers leurs préjugés. Dès la rentrée de novembre 1857, il commença ses leçons sur les Pères apostoliques. A ce moment, il était loin d'en avoir fini avec les orateurs du XVIIe siècle ; il n'avait même pas encore tout dit sur Bossuet. Mais il était jeune ; il n'avait pas encore trente ans, Il se dit qu'en des-

cendant lentement le cours des siècles chrétiens, il retrouverait un jour sur sa route Bossuet, Bourdaloue, Massillon. Il remit donc à d'autres temps l'achèvement de son ouvrage. Les loisirs sur lesquels il comptait ne devaient pas venir.

Bien qu'il n'ait pas été donné à l'auteur de compléter son œuvre, de remplir jusqu'au bout le vaste plan qu'il avait tracé, ces deux volumes n'en forment pas moins un livre de premier ordre, égal, sinon supérieur aux leçons de Villemain sur la Littérature au moyen âge ou sur la Littérature au XVIII[e] siècle.

Les éditeurs de Mgr Freppel paraissent regretter qu'il n'ait pu revoir son ouvrage, resserrer quelques développements, émonder quelques branches. Je ne saurais m'associer à ce regret. La jeunesse est une si belle chose, et si rare dans les livres, que ses défauts mêmes ont un charme que rien ne remplaçe. On s'y abandonne ici d'autant plus volontiers que l'on se trouve en présence d'un de ces jeunes hommes qui, dans leur printemps, possèdent déjà un fonds si solide, tant de sève et de force, que l'on peut dire d'eux avec assurance :

Et les fruits passeront les promesses des fleurs.

Nul ne lira ces deux volumes sans éprouver à son tour les sentiments que ressentaient ses auditeurs, ceux à qui il disait un jour : « Il nous arrive ce qui arrive tous les jours au voyageur explorant une belle contrée : à mesure qu'il avance, de nouveaux points de vue se dessinent, de nouveaux horizons s'ouvrent devant lui, de nouvelles perspectives l'attendent ; et, à moins d'être limité par le temps, il se voit à chaque instant obligé de ralentir le pas. Quant à nous, nous ne sommes pas limités par le temps, rien ne nous presse ; nous marcherons un peu moins vite, mais nous n'en verrons que plus. Nous avançons à petites journées vers le dix-septième siècle, sûrs que nous sommes d'atteindre au terme sans trop nous hâter. Pour moi, je n'en éprouve pas le besoin, et je vois, Messieurs, à l'attention dont vous voulez bien m'honorer, que vous n'êtes pas plus pressés que moi (4). »

III

Mais plus encore que l'orateur ou le publiciste, c'est l'homme même qui est surtout présent à ma

---

(4) *Bossuet et l'Eloquence sacrée au XVII*[e] *siècle*, t. II, p. 186, XXV[e] leçon.

pensée, en ce jour, et puisque j'ai eu l'honneur de l'approcher, en de rares mais inoubliables circonstances, mes lecteurs me pardonneront de rapporter ici, à ce sujet, quelques souvenirs personnels.

Tous les lecteurs de Louis Veuillot connaissent le Pouliguen ou « petit port de mer ensablé », qu'il a chanté dans ses vers et dont il parle si souvent dans ses lettres. C'est un gros village (au Pouliguen, on dit la *Ville*, mais j'espère qu'on ne m'y lira pas), situé au fond d'une jolie baie (on la compare là-bas à la baie de Naples !) que bordent, à gauche, de vastes dunes de sable plantées de pins, à droite de hauts rochers qui vont jusqu'à la grande côte du Croisic. Derrière s'étendent les salines de Saillé et du bourg de Batz et s'étagent les coteaux que couronnent les vieilles murailles de Guérande. Le lieu est charmant, austère et doux, sauvage et riant. Les baigneurs étaient rares, il y a vingt ans, dans cette petite station balnéaire, mais la qualité y compensait largement la quantité, puisqu'on y pouvait rencontrer, avec Louis Veuillot, Mgr Freppel, le Nonce, Mgr Chigi, et, les réunissant à sa table, le plus aimable, le plus lettré, le plus poli des gentilhommes, — si poli que Louis Veuillot di-

sait de lui : « Cet homme, en vérité, sortira du cercueil pour donner une carte de visite. »

C'est là que j'ai vu, pour la première fois, l'illustre évêque d'Angers, l'année précisément où Louis Veuillot écrivait, du Pouliguen, à sa sœur :

« Mes écritures publiques m'ont empêché de t'annoncer l'arrivée, hier, de l'évêque d'Angers, avec deux secrétaires, le curé de Cholet et le P. Lavigne. Il vient, dit-il, passer avec moi le temps que je devais, selon lui, passer avec lui, et nous partons ensemble vendredi matin... En attendant, il me secoue ferme et veille à ce que je ne meure pas de faim. Nous allons tout à l'heure déjeuner dans les grottes. Un déjeuner d'abbés dans les grottes ! Il y a du changement. Ce soir, ils dînent tous en Esgrigny.

« Tu ne saurais, avec toute ton imagination, te figurer notre cher prélat en présence de la mer. Il ne se contente pas de rester sur les bords ; il se précipite sur les escarpements les plus rapides et court sur les rochers, suivi de près par son secrétaire, tandis que le P. Lavigne et moi, du haut de la falaise, nous lui crions en vain : Casse-cou !

« Il a bien voulu escalader le Lion (1), entouré

(1) Un magnifique rocher, que la mer entoure complètement à marée haute et qui a la forme d'un lion couché sur le sable.

d'eau ! Si nous avions une tempête, je tremblerais pour son chapeau et même pour son petit corps. Il est d'ailleurs gai et charmant, et jusqu'au cou pour le moins dans la bonne doctrine (1). »

Le Pouliguen en ce temps-là était une plage idéale ; un lac et l'Océan, un bois, de beaux arbres, de superbes rochers, des grottes de sable fin, et pas l'ombre d'un casino ! A peine, sur la plage une baraque en planches que son propriétaire décorait du nom de *Café de l'Océan*. Mais à un demi-kilomètre sur le chemin qui conduit à la grande côte, c'était mieux encore : un petit hameau, deux ou trois fermes, des prés, des champs, une vieille chapelle du XVe siècle, dédiée à saint Julien, basse, trapue, faite pour résister aux vents de mer. Tout à côté de la chapelle, il y avait un ancien logis, une maison de maître, avec un jardin français terminé par une terrasse dont les vagues battaient le mur et d'où l'on découvrait un horizon magnifique. La maison était à vendre. Mgr Freppel l'acheta. Elle était grande, mais pas assez pour ce qu'il voulait en faire. Il la fit ex-

(1) *Correspondance de Louis Veuillot*, t. III, p. 162. — Lettre du 18 septembre 1872.

hausser d'un étage, élargit et transforma le jardin, développa la terrasse ; et quand tout fut prêt pour y recevoir de nombreux hôtes, il plaça la maison sous le patronage de saint René, et l'ouvrit aux prêtres de son diocèse et à tous les prêtres de France, désireux de passer au bord de la mer quelques semaines de vacances. En même temps, la chapelle de Saint-Julien avait été restaurée, enrichie de vitraux, ornée avec goût. Tous les ans, depuis lors, pendant les mois d'août et de septembre, la *villa Saint-René* est pleine d'hôtes empressés et joyeux. Comme elle n'avait pas tardé à devenir insuffisante, Mgr Freppel acheta bientôt une autre maison située dans le voisinage, au milieu des champs, en possession, elle aussi, d'un vaste jardin. Cette nouvelle villa reçut également un nom angevin et s'appela *Saint-Maurille.* Le succès fut tel que chaque année *Saint-Maurille* et *Saint-René* sont obligés de refuser des pensionnaires, et que, sur ce coin de terre béni, fleurissent la paix, la joie et la piété.

Sans doute, quand il créait pour les prêtres ce doux et riant asile, cette maison de vacances, Mgr Freppel espérait venir s'y reposer un peu tous les ans. Il y a, à *Saint-René,* « la Chambre de l'Evêque ». Mais l'évêque n'y venait guère. Ce

vaillant lutteur, ce travailleur infatigable, ne connaissait pas le repos. Un jour, un de mes amis, professeur en son Université, (et pourquoi ne le nommerai-je pas ? c'était René Bazin, l'auteur de la *Tache d'encre* et des *Noellet*), alla lui rendre visite à la fin de l'année scolaire ; il lui annonça qu'il allait passer deux mois au bord de la mer, dans un petit village des Côtes-du-Nord. « Ah ! oui, lui dit Mgr Freppel, vous êtes de ceux qui prennent des vacances. Moi, depuis que je suis sorti du grand séminaire, j'ai pris vingt jours de vacances. » De loin en loin, il reparaissait à *Saint-René*, mais jamais pour plus de deux ou trois jours. Seulement, pendant ses courtes échappées, il fatiguait tout le monde par ses marches rapides, organisant des parties de pêche, courant sur les rochers, et comme aux jours lointains où il était avec Louis Veuillot « escaladant le lion ! » Nous avions à peine le temps d'apprendre qu'il était arrivé, de nous promener une heure avec lui sous les arbres de son jardin ou sur les rochers de Penchâteau ; le lendemain il était parti. L'année dernière, au mois de septembre, on annonça sa venue ; le jour était fixé ; nous nous rendîmes à la gare pour le recevoir. Il ne vint pas ; le préfet venait de laïciser une des écoles de sa ville

épiscopale ; il restait à Angers pour défendre son école, pour combattre une fois encore, jusqu'au jour prochain où il tomberait, les armes à la main, épuisé, mais non vaincu.

IV

Mgr Freppel restera l'une des plus grandes figures de notre temps. Si profonds qu'aient été les regrets excités par sa mort, je crois que beaucoup parmi nous n'ont pas apprécié dans toute son étendue la perte irréparable que nous venions de faire. Si éclatante que fût la réputation de l'Evêque d'Angers, elle était bien au-dessous de son mérite.

Professeur en Sorbonne durant quatorze années, il a été très supérieur aux maîtres les plus éminents de la Faculté des lettres. Tel d'entre eux arrivait sans peine à l'Académie avec des leçons que laissaient bien loin derrière elles les leçons de l'abbé Freppel. Mais il faisait son cours à la Faculté de théologie, il parlait sur les apologistes chrétiens aux premiers siècles de l'Eglise,

sur saint Irénée, Origène ou Tertullien ; les dames préféraient M. Caro. Evêque, il écrivait des mandements de carême et prononçait des sermons ou des oraisons funèbres ; mais l'on sait du reste que nous ne sommes plus au temps où Mme de Sévigné se faisait une fête d'aller entendre Mascaron ou Bourdaloue. Député, enfin, il s'est dépensé sans compter à la tribune ; mais il parlait dans une Chambre où tout est abaissé, la majorité, l'opposition, les ministres, devant un auditoire qui a perdu le goût du beau, le sentiment du vrai et jusqu'au sens de l'honnêteté.

Il n'en demeure pas moins que l'évêque d'Angers était doué de talents extraordinaires qu'il fut vraiment un homme complet, chose rare en tous les temps.

Un bon juge, et qui n'était pas suspect de faiblesse à son endroit, ayant eu avec lui plus d'un différend, M. le comte de Falloux, rendit un jour de lui devant moi un témoignage que je tiens à rappeler.

Lors de l'inauguration dans la cathédrale de Nantes du monument élevé au général de Lamoricière, Mgr Freppel vint prononcer l'oraison funèbre du général. M. de Falloux, président de la commission du monument, était venu à Nan-

tes, de son côté, mais il n'avait pas assisté au discours de l'évêque.

Le soir, il me fit l'honneur de venir chez moi, où j'avais réuni quelques amis. Nous lui demandâmes ce qu'il pensait du talent de Mgr Freppel. Voici quelle fut sa réponse : « J'ai connu depuis quarante ans dans les Chambres, à l'Académie, au ministère, dans le monde, les hommes les plus éminents de notre époque, les Guizot, les Villemain, les Berryer, les Thiers, les Cousin, les Tocqueville, les Broglie et vingt autres. Plus d'une fois je me suis amusé à imaginer une sorte de « concours général », où tous ces hommes, après une courte préparation, composeraient ensemble sur des sujets donnés, et dans les genres les plus divers, philosophie, théologie, littérature, géographie, histoire, etc. Il est pour moi hors de doute que celui qui enlèverait le plus de prix et d'accessits, qui en aurait dans toutes les parties sans exception et qui, dans plusieurs, serait le premier, — celui qui serait le principal lauréat de ce grand concours, ce serait Mgr Freppel. »

Je n'ajouterai rien à cette appréciation de l'Evêque d'Angers par M. de Falloux.

Décembre 1892.

ERNEST LELIÈVRE ET LES FONDATIONS DES PETITES SŒURS DES PAUVRES (1)

Vers la fin de janvier 1852, comme j'entrais, rue de Tournon, dans le cabinet de M. Bosviel, avocat à la Cour de cassation, chez lequel je travaillais depuis quelques mois, la première parole de l'aimable et brillant jurisconsulte fut celle-ci : « Eh ! bien, vous ne verrez plus Lelièvre ; il est en Italie. — Mais il y était déjà allé en 1847. — Oui, mais il s'agissait alors d'un voyage d'agrément. Aujourd'hui, c'est autre chose, il vient d'entrer au séminaire, à Rome : il veut être prêtre. »

La nouvelle ne laissa pas de me surprendre.

---

(1) *Ernest Lelièvre et les fondations des Petites Sœurs des pauvres* (1826-1889), par Mgr Baunard, recteur des Facultés catholiques de Lille. Un volume in-8°, librairie veuve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 1905.

Plus âgé que moi de quelques années, Ernest Lelièvre avait été reçu docteur en droit le 3 décembre 1851, le lendemain du coup d'Etat. L'un des secrétaires de M. Bosviel, et de beaucoup le plus fort de tous, il se proposait d'être un jour, lui aussi, avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat. Très instruit, très lettré, il unissait au charme de l'esprit et du savoir les agréments de la personne et du visage. De taille élancée, de figure fine, très soigné dans sa mise, très aristocratique de tenue et de ton, réputé tel et voulant l'être, il joignait aux manières de l'homme du monde la gaieté, l'humour, l'entrain, la vivacité. Avec cela, généreux, libéral, obligeant jusqu'à l'imprudence : celui à qui les autres s'adressent pour emprunter. Ce phénix des étudiants était pieux en un temps où on ne l'était guère au quartier latin. Fréquentant chez Frédéric Ozanam et chez Louis Veuillot, il était secrétaire d'une réunion d'ouvriers, et, comme membre des conférences de Saint-Vincent de Paul, il visitait les pauvres de la paroisse de Saint-Nicolas des Champs, une des plus misérables de Paris. Entre temps, il écrivait une *Histoire d'Angleterre* (il savait admirablement l'anglais sans préjudice de l'italien et de l'espagnol), et son travail formait déjà une

ébauche volumineuse d'environ 1,500 pages. Ai-je dit qu'il appartenait à l'une des meilleures familles du nord de la France et qu'il était extrêmement riche ? Certes, pour aucun de ses camarades de l'Ecole de droit, l'avenir ne s'annonçait plus brillant, plus rempli de promesses et de légitimes espérances. Cet avenir, il ne l'a pas manqué. Allant bien au delà de tout ce que pouvaient rêver pour lui ses amis les plus chers, il a fait fructifier au centuple les dons qu'il avait reçus de Dieu : il est devenu un héros et un saint.

I

Ce serviteur des pauvres est né dans un des plus riches hôtels de Valenciennes. Sa famille, une des premières de cette ville, avait acquis cette situation d'honneur et de fortune dans l'industrie des tissus et dans l'exploitation des mines du voisinage. C'est à son père qu'est due, pour une bonne part, la fondation de la Société des Forges et Hauts fourneaux d'Anzin et de Denain,

M. Lelièvre, né à Amsterdam, pendant l'émigration, avait épousé, en 1824, Adèle-Augustine-Clotilde Bernard-Beaussier, de cette dynastie industrielle des Bernard, qui remplit la région du nord de son nom et de ses œuvres. C'est de ce mariage que, le 13 avril 1826, naquit un premier fils, Ernest, et, quatre ans après, un second fils, Albert, que son aîné devait beaucoup aimer et bientôt beaucoup pleurer (2).

En 1838, pour se rapprocher de la famille de sa femme, M. Lelièvre acheta le chateau de Loos, près Lille, construction classique du dix-huitième siècle, avec jardins, parc anglais, pelouses, cours d'eau, bassins, avenues, grandes futaies, comprenant ensemble une vingtaine d'hectares, qui en font une vraie résidence de campagne aux abords d'une grande ville.

Ne voulant pas se séparer de ses fils, il leur donna un maître, dont lui-même fit son ami, et qui en était digne. M. Jean-Baptiste Despierre était un homme de petite taille et d'apparence chétive, mais d'une riche instruction, d'une religion profonde, d'un jugement et d'une sagesse qui faisaient de lui le conseil et l'homme d'affai-

(2) Albert Lelièvre mourut à dix-neuf ans, à Montpellier, le 25 mars 1849.

res de la famille entière. Après son père et son oncle, M. Kolb-Bernard, Ernest n'eut pas de confident plus sûr, de guide plus éclairé que ce précepteur et instituteur unique, directeur inappréciable encore plus que professeur accompli, à qui plus tard le jeune homme écrira de Paris, parlant d'un autre maître : « Je ne l'aimerai qu'autant qu'il vous ressemblera ».

On était, au château de Loos, ardemment royaliste. M. Despierre fulminait contre 89 et excommuniait en masse l'Université, qu'il accusait de tous les malheurs de la France. Le grand-père renchérissait sur le précepteur « Mon grand-père, écrivait Ernest longtemps après, nous contait souvent les horreurs de 93 ; le massacre des Suisses, la tête de la princesse de Lamballe traînée dans le ruisseau, les Carmes, l'Abbaye, la série de forfaits qui se terminaient à l'emprisonnement de Servan (1) et à son propre départ de Paris. Il partit avec un laisser-passer signé de Danton et de Robespierre. Il connaissait cet homme ; il avait vu Marat : « Leur esprit n'est pas mort. Les Jacobins sont encore tout autour de nous ; ils « préparent leurs coups ! » C'est ce qu'il disait.

(1) Ministre de la guerre en 1792.

Nous en frémissions d'épouvante. » — Le bonhomme avait-il donc si grand tort de parler ainsi?

Ce fut principalement en vue de l'éducation de ses fils qu'au mois de juin 1839, M. Lelièvre (il était veuf depuis 1837) se remaria à Mlle Elisabeth Bernard-Beaussier, sœur de sa première femme, assuré que dans cette tante ses deux fils retrouveraient leur mère. Il y avait place, dans ce grand château de Loos, pour les rendez-vous de famille. Les premières lettres d'Ernest célèbrent la bruyante gaieté de ces fêtes d'enfants, cousins et cousines, voisins et voisines, accourus de Lille, de Cambrai, de Valenciennes, les Lelièvre, les Delloye, les Harpignies, les Kolb, les Bernard, les Fevez, les d'Hespel, les d'Aubigny, les Fockedey, dont lui-même menait les courses et les jeux effrénés à travers les prairies et les bois.

Quarante ans plus tard, quand tous ces enfants auront vieilli, le 4 août 1887, au château de Santes (4), une autre fête sera célébrée, celle-là d'un caractère inoubliable.

Il y avait plus de cent ans qu'en 1784 était mort l'ancêtre commun, Claude Bernard Agache, dont la postérité ne comptait maintenant pas

(1) Domaine des Bernard, à quatre lieues de Lille.

moins de trois cents personnes. Pour fêter le centenaire de cette mort, tous furent convoqués à se rendre le 4 août à Santes.

Cent soixante personnes, descendant toutes en ligne directe par le sang ou par l'alliance de Claude Bernard Agache, se trouvèrent réunies dans l'église du village ; un nombre à peu près égal avait dû s'excuser. Au premier rang, dans le chœur siégeaient M. Henri Bernard et M. Kolb-Bernard, doyen d'âge de l'assemblée, puis les chefs des autres branches de la famille. On y remarquait aussi M. Jacobs, l'ancien ministre, l'orateur catholique du Parlement belge ; des magistrats, des officiers supérieurs de l'armée de terre et de mer, des membres du Conseil d'Etat, du barreau, de l'Université, ingénieurs, écrivains, orateurs, industriels en grand nombre, tous Bernard par quelque côté, tous chrétiens agenouillés au pied de cet autel, à côté de leurs femmes et entourés de leurs enfants.

On lut la liste des défunts depuis la mort de l'aïeul, 1784 ; elle fut longue. La messe commença. Après l'Evangile, on vit monter en chaire un prêtre dont les traits émaciés, la démarche ralentie, attestaient la fatigue de trente ans d'apostolat dans les deux Mondes. C'était l'abbé

Ernest Lelièvre. Il commenta ce texte des saints Livres : « Voici des hommes de miséricorde dont les œuvres pieuses ont abondé. Ces biens se sont transmis à toute leur race ; et un héritage de sainteté est le partage de leurs arrière-enfants. » — Après la messe, M. Henri Bernard, au milieu des autres chefs de la famille qui, ainsi que lui, tenaient un cierge allumé, s'avança au pied de l'autel ; et là, à genoux, d'une voix que l'émotion faisait légèrement trembler, lut la consécration de toute la famille au Sacré Cœur de Jésus.

Que d'une telle famille il soit un jour sorti un saint, certes, il n'y a rien là qui soit maintenant pour nous étonner.

II

Ernest Lelièvre passa deux ans au collège Romain, de février 1852 à juillet 1854. Ces deux années furent pour lui un enchantement. Vivre à Rome, et dans quel milieu ! Pour professeurs, le P. Perone et le P. Passaglia, deux théologiens de génie. Il écrivait de ce dernier à son cousin, l'abbé

Bernard : « C'est vraiment un homme extraordinaire. Ses leçons ne sont pas seulement nourries d'érudition ; elles sont dites avec une éloquence digne des Pères de l'Eglise. Sa parole nous ravit. Pénétrant jusque dans les profondeurs de l'âme, elle y porte la chaleur et la lumière. Avec cela, ce qui nous captive, c'est le soin qu'il prend de traiter de préférence les sujets qui se rapportent le plus directement aux controverses du jour. Je dois dire que, parmi mes souvenirs de Paris, je chercherais vainement quelque chose qui me donnât l'idée d'une pareille puissance dans la bouche d'un professeur ».

Le collège Romain ne comptait que trois ou quatre Français, pour cinquante Allemands et autant d'Irlandais et d'Anglais. « Parmi les pensionnaires, écrit-il, il y en a deux surtout qui, à eux seuls vaudraient le voyage de Rome, M. Talbot et M. Manning l'archidiacre d'Oxford, converti l'année dernière et qui fait ici l'admiration de tous ceux qui le connaissent. » Et ailleurs : « Je n'ai jamais vu une si parfaite image de la vie chrétienne. Ce sont deux preuves vivantes de la vertu de notre religion, telles que je n'en ai pas encore rencontré ». A côté d'eux, un Irlandais, M. Vaughan, et M. Howard, neveu de lord Nor-

folk, qui venait de quitter l'uniforme des gardes de la reine pour prendre la soutane. « Il a vingt-quatre ans, écrit Lelièvre, la taille d'un géant, la plus belle figure qui se puisse voir, beaucoup d'esprit et de naturel, parlant le français comme vous. » Il devait devenir un jour le cardinal Howard. Cette lettre ajoute : « Il y en a d'autres encore qui promettent à l'Angleterre une génération d'apôtres. C'est avec eux que sont mes relations les plus habituelles. » Un autre de ses amis, Italien celui-là, était Mgr Monaco la Valetta, un futur prince de l'Eglise. « Il n'a guère plus de vingt-cinq ans, écrivait Lelièvre, et je doute fort qu'on trouvât à Rome un prêtre de cet âge qu'on pût lui comparer. Avec cela une simplicité et une vertu admirables. »

Que d'amis encore il avait en dehors du Collège Romain, que de conseillers et de guides sûrs : un de ses camarades d'enfance, son cousin Harpignies, le paysagiste que ses études de peinture avaient, depuis quelque temps, amené en Italie, Mgr de Ségur et Mgr de Mérode ; un Vendéen, l'abbé Bernier, correspondant de l'*Univers* ; enfin, le saint moine dont il avait fait le directeur de son âme, le P. Besson, duquel le P. Lacordaire avait écrit, en 1840 : « Un jeune peintre français

vient de se donner à nous. Je n'eus que la peine de me baisser pour cueillir cette belle fleur. C'est tout à fait la miniature d'Angelico de Fiesole : une âme incomparablement pure, bonne, simple, et une foi de grand saint : il s'appelle Besson ». A l'époque des études de Lelièvre, le P. Besson était prieur du couvent de Sainte-Sabine, sur le mont Aventin. En même temps, il peignait, au couvent de Saint-Sixte, ces admirables fresques que tout Rome voulait voir, et où Pie IX lui-même daignait l'aller surprendre et bénir, et à son tour baiser gracieusement la main qui exécutait ces merveilles ! « Mais, dit son biographe, la supériorité véritable du P. Besson et le grand mérite de sa vie, c'était sa science et sa vertu dans la direction des âmes. » — « Cet homme que le ciel nous a ravi, écrira de lui le P. Lelièvre sur sa tombe, cet homme fut le meilleur fruit qu'ait porté la jeune branche verdoyante que notre siècle a vu sortir du vieux tronc planté par saint Dominique sur l'Aventin. C'est là qu'il souffrit et qu'il s'immola comme un second Jean de la Croix. C'est de là qu'emporté par le zèle des âmes, il s'en alla mourir à Mossoul, d'une mort qui n'a pas grand'chose à envier au martyre. Le P. Besson fut durant trois ans mon confesseur, pendant

que j'étudiais la théologie, il n'a pas peu contribué à me précipiter chez les Petites Sœurs des pauvres. »

Le 27 mars 1853, dans la basilique de Saint-Jean de Latran, Ernest Lelièvre fit son entrée dans les ordres sacrés par le sous-diaconat. Le 30 juin 1854, il couronnait ses études par des examens qui lui méritaient le titre de docteur en théologie, et, le 10 juillet suivant, rappelé par Mgr l'archevêque de Cambrai qui voulait lui conférer lui-même le sacerdoce, il partait pour la France.

Après un court séjour au Grand Séminaire de Cambrai, il fut ordonné prêtre, c'était le 2 juin 1856. Moins de huit jours après, le 7 juin, on lisait dans la *Vérité* de Lille : « Le 5 de ce mois, M. l'abbé Lepailleur, directeur général de l'Institut des Petites Sœurs des pauvres, et la Révérende Mère de la Compassion, arrivant de Rennes, sont venus assister dans l'église de Loos à la première grand'messe d'un jeune homme de cette paroisse, premier-né d'une des plus honorables et des plus riches familles du pays, docteur en droit, doué d'éminentes qualités d'intelligence qui ouvraient devant lui le plus brillant avenir. Empressé de se dérober aux dignités ecclésiasti-

ques qui l'attendaient peut-être, il a voulu immédiatement, non seulement se faire religieux, mais choisir l'ordre le plus humble, le plus pauvre de tous, celui qui demande le plus complet renoncement à tout et à soi-même, l'Institut des *Petits Frères des pauvres*, récemment fondé pour rivaliser de dévouement avec celui des Petites Sœurs. »

III

Les *Petits Frères* étaient des prêtres missionnaires que le P. Lepailleur, en 1854, avait été autorisé par Pie IX à s'adjoindre pour le service de son œuvre, en considération des nécessités qui résultaient de ses accroissements. De ces Petits Frères, l'abbé Lelièvre fut le premier en date.

Au mois de juin 1855, l'Institut des Petites Sœurs comptait une trentaine de maisons. Grâce surtout à l'abbé Lelièvre, elles vont maintenant se multiplier avec une rapidité extraordinaire. Dès les derniers mois de 1855, il en fonde une à Strasbourg. En 1856, il en fonde trois autres, à Caen, à Montpellier et à Marseille. La Maison-

mère de la pauvre Société et son noviciat étaient installés à Rennes dans des conditions tout à fait insuffisantes. Au mois d'avril 1856, il les transfère dans la magnifique propriété de la Tour-Saint-Joseph, sur la commune de Saint-Pern, près de la petite ville de Bécherel.

Toutes ces fondations, faites en moins d'une année, n'avaient pu s'accomplir que grâce à un zèle et un dévouement qui tenaient du miracle ; grâce aussi à d'énormes sacrifices. Lelièvre était, dès cette époque, beaucoup plus que millionnaire. Fils seul survivant d'un premier mariage, il abandonna à ses frères et à sa sœur du second lit une part de sa fortune et il consacra l'autre à l'œuvre des Petites Sœurs, ne se réservant rien pour lui, qui vivra jusqu'à la fin en vrai et pauvre religieux. De riches successions lui viendront encore plus tard ; toutes recevront la même destination.

Au mois de mai 1858, nous le trouvons domicilié à Paris, d'où il écrit à ses frères : « Me voilà au milieu des pauvres auxquels je sers d'aumônier, et dans un calme dix fois plus grand que je n'étais à la Maison-mère. Je couche dès ce soir rue Oudinot, chez les Frères de Saint-Jean de Dieu qui font bouillir ma marmite, et où l'on

m'a donné une petite chambre sur le jardin, laquelle n'est pas désagréable. » De là Lelièvre allait tous les jours dire la messe et confesser, avenue de Breteuil, 66. Enfin il prêtait en même temps son ministère à la maison de la rue Beauvau, faubourg Saint-Antoine, sur le boulevard Mazas, partageant entre les deux maisons sa parole et ses soins.

De 1858 à 1861, Paris demeura son quartier général. Mais, de ce centre, il rayonne sur tous les points où le dirigent ses supérieurs, comme visiteur, fondateur, prédicateur de la Petite Famille. Dans ces trois années, il construit à Bordeaux de nouveaux bâtiments ; à Poitiers, il annexe à la maison des vieillards une chapelle plus grande, à l'usage d'une population rurale éloignée de la paroisse, et laquelle y réclame à grands cris une place. En même temps il fonde des maisons nouvelles, à Valenciennes, à Cambrai, à Roubaix et à Maubeuge.

Mais ce n'était pas seulement entre Paris et la province, c'était entre Paris et Rome que, durant ces mêmes années 1858, 1859, 1860, l'abbé Lelièvre avait à se partager.

Les affaires de l'Institut en Angleterre traver-

saient une crise. Au commencement de 1859, Lelièvre était à Rome pour la dénouer.

Alors que le décret ou bref, par lequel le Saint-Siège, en donnant l'approbation à la Société, plaçait toutes et chacune de ses maisons sous l'autorité commune du supérieur et de la supérieure générale de Rennes, les sœurs et novices de la maison de Londres émirent, à la date du 9 août 1854, la prétention de former une branche de Petites Sœurs des pauvres à l'usage des pays de langue anglaise, et se gouvernant par elle-même. Mgr Wiseman leur avait prêté son appui, et la contestation avait été finalement déférée au Saint-Siège.

Lelièvre fit trois séjours à Rome, de 1859 à 1861, pour y défendre la Petite Famille, la cause de l'unité, et cela à l'encontre du prélat le plus justement accrédité qui fût en Angleterre. Le décret du Saint-Siège fut enfin rendu le 1er mars 1861. La maison de Londres n'était pas autorisée à se séparer de l'Institut des Sœurs françaises, ni comme maison particulière, ni pour former une Congrégation distincte. Conséquemment les Sœurs de Londres devaient, sous deux mois, se soumettre à la Supérieure générale ; sinon elles resteraient privées du nom, de l'habit, des privi-

lèges accordés par le Saint-Siège aux Petites Sœurs des pauvres, avec défense d'ériger d'autres maisons du dit institut. L'abbé Lelièvre avait donc eu complètement gain de cause. Se doutait-il, à ce moment, que bientôt, avec l'aide même de son adversaire accidentel, Mgr Wiseman, il lui serait donné de réaliser, sur le sol anglais, l'œuvre la plus laborieuse, mais la plus glorieuse de son ministère d'apôtre dans les deux mondes ?

IV

Aux premiers jours de septembre 1861, après une dernière course nécessaire et rapide à Rome, Lelièvre descendit à Londres. Il y trouvait dans la banlieue, à Southwark, et dans une maisonnette occupée en location, huit Sœurs et vingt-cinq vieillards. Six ans plus tard, l'Angleterre comptera dix maisons, cent trente Petites Sœurs et deux mille vieillards hospitalisés par ses soins. A peine débarqué, il écrivait à Lille. « J'ai besoin que la maison Bernard frères me fasse ouvrir sur

une banque de Londres un crédit montant à 50 mille francs. Je ne sais dans quelle mesure j'userai de ce crédit, mais il est certain qu'une partie du moins me sera nécessaire. » Le compte courant était ouvert, il ne se fermera plus.

Ainsi accrédité, Lelièvre put adjoindre à la maison de Southwark une maison contiguë qu'il prit en location. Le nombre des pauvres fut porté de vingt-cinq à soixante. C'était un petit commencement.

Son ami Manning était alors curé ou recteur d'une grande paroisse de Londres, dans le quartier de Parangon. Avec son aide et les encouragements du cardinal Wiseman, dès le mois d'octobre 1861, il y fonda une maison située à sept milles de celle de Southwark, et qui partagera maintenant avec celle-ci les soins actifs de Lelièvre. Ses lettres le représentent courant d'un bout à l'autre de Londres, afin de pouvoir se donner à chacune des deux tour à tour. En décembre, nouvelle fondation, cette fois à Manchester. Ses principaux auxiliaires, dans cette dernière ville, furent M. Vidal et M. Lee, desquels il écrit à son ami Louis Marest, d'Amiens : « Vidal est votre digne émule. J'ai dîné avec lui, dimanche, chez le plus riche catholique de Manchester, M. Lee, que

Dieu a enrichi en proportion de ses aumônes. Je crois que cet homme a donné deux millions, et qu'il en a reçu quatre en retour. »

Ce fut un Français qui l'appela en Ecosse, M. Thiébault, qui lui était apparenté ou allié par son frère. Après une jeunesse laborieuse écoulée dans la région du Nord et du Pas-de-Calais, et de nombreux voyages d'affaires en France et à l'étranger, ce Français était devenu un des plus riches négociants de Dundee. Il en était sans conteste l'habitant le plus charitable. « M. Charles Thiébault fait ici pour nos Petites Sœurs ce que vous avez fait vous-même à Amiens », écrivait Lelièvre à Louis Marest. Et dans une autre lettre : « De tous ses grands revenus, M. Thiébault fait le bien, en se privant pour lui-même. Je l'ai vu fumer un cigare d'un sou pour en épargner trois qu'il donnait aux pauvres. C'est un cœur d'or, en prenant l'or au sens de l'Ecriture qui est la charité ». Nous le rencontrons, la main dans la main de Lelièvre, à chaque fondation entreprise en Ecosse, en Irlande, un peu partout. En 1862, fondation d'une maison à Dundee, d'une autre à Glascow, d'une autre encore à Bristol. En 1863-64, autre fondation à Edimbourg. En 1865, fondation à Leeds, la grande métropole industrielle

du Yorkshire. En 1866, fondation à Newcastle.

On voudra lire dans le très beau livre de Mgr Baunard le récit de toutes ces fondations faites au milieu de difficultés sans nombre, aggravées encore par la faillite du banquier de Londres chez qui sont déposés les fonds de Lelièvre. L'éminent biographe a multiplié ici les détails, les anecdotes, et je lui en sais, pour ma part, un gré tout particulier. Cette histoire des merveilleuses créations de la charité, des luttes de l'abbé Lelièvre contre les échéances et les dettes sans cesse renaissantes, offre plus d'intérêt si je l'ose dire, que les meilleurs romans de Balzac. Lelièvre y déploie autant de ressources, autant de génie et d'humour, que l'auteur de la *Comédie humaine* dans sa lutte éternelle contre ses créanciers. Ce millionnaire qui fondait des hôpitaux pour les autres s'arrangeait de façon à finir lui-même à l'hôpital. C'était jusqu'au dénûment qu'il se dépouillait. Si sa tante Pillion, pourvoyeuse de son vestiaire, s'avisait de lui envoyer un billet de cent francs pour réparer ses hardes, le billet allait aux pauvres : « J'ai fait honneur à votre envoi, ma bien chère tante. Mes souliers ont été raccommodés par Patrick, le cocher des Petites Sœurs de Parangon. J'ai payé 0 fr. 60. On dirait

qu'ils sont tout neufs ! Nous nous proposons de les mettre à l'Exposition, comme spécimen d'un raccommodage à bon marché, fait par un cordonnier improvisé, retiré rentier dans un hospice. Pour mon chapeau, je l'ai bien brossé. Puis j'ai donné le surplus aux pauvres. C'est la grosse part : Dieu vous le rende ! »

Une autre fois c'est sa redingote de clergyman qui crie misère par tous les membres : « C'est bien ma faute, très chère tante. N'ai-je pas eu l'idée, pour épargner la bourse des pauvres, d'acheter chez un juif la demise d'une redingote qui m'a valu d'abord quelques compliments, mais qui actuellement menace de tomber en lambeaux ? Ce n'est pas certainement que j'en sois honteux pour moi-même, ma chère tante, mais je le suis pour votre neveu... Comment cela ? C'est qu'on me demande : « Qui te chausse ? Je réponds : Ma tante. — Qui t'habille ? — Ma tante ! — Qui te coiffe ? — Ma tante ! — C'est une bien bonne tante, me dit-on. — Ah ! oui, et je voudrais que vous la puissiez connaître ! Mais à présent, le neveu n'oserait pas compromettre votre honoré nom dans ses affaires. Le temps de mes magnificences est passé : la redingote l'est aussi. Les pantalons n'ont été rapiécés qu'en deux ou trois

endroits. Le gilet tient : c'est du bon drap, qui blanchit sans s'user... Mais assez, ne parlons plus de cela. Décidément j'ai fait une boulette pour cette redingote. Encore une fois, n'en parlons plus. Allons faire un tour de votre jardin, ma chère tante, et une prière à Notre Dame de toute grâce. »

Elles sont charmantes, ces lettres de l'abbé Lelièvre. Celles qu'on a mises à la disposition de Mgr Baunard sont au nombre de 2,740, et ce sont elles surtout qui lui ont permis d'écrire une si complète et si admirable Biographie. On en pourrait former deux ou trois volumes qui seraient la lecture la plus édifiante à la fois et la plus agréable du monde. Sur ses pauvres d'Angleterre il a des récits que n'eût pas désavoués Dickens. Cet homme d'œuvres était par surcroît un écrivain.

Mais nous ne sommes qu'en 1866, et Lelièvre devait vivre encore vingt-trois ans. Ces vingt-trois années ne furent pas moins bien remplies que les précédentes.

De la fin de 1866 à la fin de 1868, le missionnaire des Petites Sœurs partagea son temps entre la France et l'Angleterre, fondant des maisons à Tarare, Saint-Etienne, Annonay, Agen ; créant, à Waterford, la première maison d'Irlande,

A la fin de 1868, il est en Amérique, d'où il reviendra seulement au mois de juillet 1872, ayant fondé quatorze maisons, à Brooklyn, Cincinnati, Baltimore, New-Orléans, Saint-Louis, Philadelphie, Louisville, Boston, Cleveland, New-York, Washington, Albany, Pittsburg, Vincennes.

Il revenait d'Amérique avec une santé délabrée irrémédiablement. Cela ne l'empêchera pas de continuer son œuvre. De 1876 à 1887, il fera sept séjours en Espagne, et il y fondera une cinquantaine de maisons. En même temps, il visitait tout le littoral de la Méditerranée, l'Algérie, Malte, la Sicile, Rome, le Piémont, créant partout des maisons, à Malte, Catane, Acireale, Messine, Syracuse, Palerme ; à Naples, Arienzo, Nole, Andria, dans la province de Bari ; à Rome, Florence, Lucques, Pérouse, Coni, Turin.

Epuisé par tant de travaux, l'abbé Lelièvre mourut à la Maison-mère de la Tour, le 3 juillet 1889 ; il était âgé de soixante-trois ans. La famille hospitalière comptait une *trentaine* de maisons quand il s'y associa ; elle comptait *deux cent soixante-trois* établissements lorsqu'il mourut. Depuis saint Vincent de Paul, la

France et l'Eglise n'avaient pas connu un plus grand serviteur des pauvres.

Je ne saurais trop recommander la lecture du livre de Mgr Baunard. En fermant ce volume, me rappelant mon ancien camarade de l'Ecole de droit, je ne puis me défendre de dire : Saint Ernest Lelièvre, priez pour moi !

Juin 1905.

LES ANNÉES DE RETRAITE DE M. GUIZOT (1)

I

J'ai eu bien souvent occasion de l'écrire : Rien n'est plus intéressant que les Mémoires, les Correspondances, les Biographies copieusement documentées. Il m'est donc très agréable de rencontrer aujourd'hui la même appréciation sous la plume si autorisée de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier. « Rien ne vaut, à mon sens, dit-il, pour l'instruction et la consolation de la vie, ces études biographiques, si nombreuses de nos jours,

---

(1) *Les Années de retraite de M. Guizot. Lettres à M. et à M*[me] *Charles Lenormant*, précédées d'une lettre de Mgr de Cabrières. Un vol. in-18. Librairie Hachette et Cie, 1901.

si documentées, et dans lesquelles les personnages apportent, les uns après les autres, avec des degrés différents de sincérité, leurs journaux, leurs mémoires, leurs lettres, leurs confidences, presque leurs confessions. C'est l'âme humaine que l'on voit ainsi apparaître tout entière, avec ses bonnes ou mauvaises qualités, avec ses passions généreuses ou avec ses vulgaires penchants, avec ses basses convoitises ou avec ses nobles et pures aspirations. »

Parmi ces publications, le volume qui vient de paraître sous ce titre : *Les Années de retraite de M. Guizot. Lettres à M.* et *Mme Lenormant*, tiendra un rang éminent.

M. Guizot a raconté lui-même, dans une lettre à M. Théophile Foisset, comment s'était formée, sous la Restauration, l'amitié qui devait l'unir, pendant un demi-siècle, à M. et à Mme Lenormant. Ministre de l'intérieur après les journées de Juillet, il appela son jeune ami, déjà connu par de remarquables travaux, au poste de chef de la division des Beaux-Arts. Deux ans plus tard, il le nomma conservateur du département des imprimés, puis du cabinet des médailles à la Bibliothèque royale, M. Lenormant fut enfin, pendant neuf ans, de 1835 à 1844, suppléant de

M. Guizot dans sa chaire d'histoire moderne à la Sorbonne.

Le 22 février 1848, lorsque l'émeute grondait dans la rue, c'est à M. et Mme Lenormand que M. Guizot confia ce qu'il avait de plus cher au monde, sa mère et ses enfants. C'est avec M. et Mme Lenormant, dans leur modeste logement de la Bibliothèque royale, que ceux-ci suivirent les péripéties de la journée du 24 février, et traversèrent les angoisses des journées qui lui succédèrent, jusqu'au moment où ils purent rejoindre M. Guizot en Angleterre. Ces circonstances achevèrent de resserrer, de la façon la plus étroite, les liens qui existaient déjà entre l'illustre homme d'Etat et la famille de son ancien suppléant.

Dès la première lettre, celle du 24 mars 1848, écrite de Brompton, près de Londres, où il avait loué une petite maison presque de campagne, M. Guizot nous apparaît tel qu'il sera jusqu'à la fin, vaincu, mais non abattu, triste mais exempt d'amertume, sans plaintes vaines, sans récriminations contre les événements ou contre les hommes, prêt à reprendre, comme aux jours de sa jeunesse, sa vie de retraite et de travail. Voici quelques extraits de cette première lettre :

« Mon cher ami, je ne vous remercie de rien. Mais je veux vous dire que votre lettre m'a touché non pas plus, mais autant que tout ce que vous avez fait, votre excellente femme et vous, pendant ces rudes jours. Je vous ai dû, pendant que j'étais séparé des miens, la meilleure part de mon imparfaite sécurité. Maintenant que je les ai autour de moi, et que je vais reprendre mes travaux, j'accepte sans hésiter la collaboration que vous m'offrez, et j'espère que, si utile pour moi, elle vous sera, à vous, un peu profitable. Voici mes projets. Je veux reprendre à la fois : 1° Mon *Histoire de la Révolution d'Angleterre ;* 2° Mon *Histoire de France racontée à mes enfants.* Je l'avais commencée, au Val-Richer, en 1839. J'en ai écrit trois chapitres. Je crois pouvoir écrire en six volumes une histoire de France solide au fond, intéressante dans la forme, lisible pour tout le monde et propre à devenir populaire ; 3° Vous avez pressenti mon troisième projet... Je veux continuer mon *Histoire de la civilisation en France...*

« Sur ce, je vous embrasse tous sans exception, et tout le monde ici sans exception, vous embrasse. Et j'attendrai votre réponse avec l'impa-

tience naturelle et la patience nécessaire à un exilé. — Adieu, mon cher ami. »

Sa mère, malgré son grand âge, — elle avait alors quatre-vingt-quatre ans, — avait tenu à le rejoindre à Brompton. « Maintenant je puis mourir ! » avait-elle dit en se sentant pressée dans les bras de son fils et de ses petits-enfants. Quelques jours après son arrivée, le 31 mars 1848, elle mourait en effet, pleine de calme et de courage ; le lendemain, M. Guizot écrivait à Mme Lenormant une lettre qui n'a point été reproduite dans le présent recueil, et que je tiens pour cela à citer ici.

« Chère amie, Dieu vient de rappeler à lui, ma mère. Elle avait merveilleusement supporté le voyage ; samedi dernier, un peu de rhume commença sans cause appréciable ; mardi, un frisson qui m'inquiéta. Le rhume a presque complètement disparu mercredi, mais une irritation et une faiblesse générales l'ont envahie. Peu de souffrance, une inquiétude instinctive dans tous les membres. Hier cette inquiétude même s'est calmée. Elle nous a fait ses derniers adieux, nous a donné ses derniers conseils, nous a vus et entendus, presque jusqu'au dernier moment et s'est éteinte à sept heures et demie, le corps aussi tranquille

que l'âme. Je garde une éternelle reconnaissance aux amis qui me l'ont envoyée et amenée de si loin. Elle leur a dû le repos et la joie de ses derniers jours ; moi, je leur devrai de ne m'être séparé d'elle qu'à son dernier moment, lorsque Dieu l'a ordonné, non pas les hommes.

« Elle vous aimait beaucoup, beaucoup, vous, chère amie, et aussi votre mari et vos enfants. Elle ne cessait de me parler du temps qu'elle avait passé chez vous, de vos soins, de votre affection. Vous la pleurerez, et vous regarderez comme un bonheur dans votre vie de l'avoir connue et aimée.

« Madame votre tante (1) la préoccupait il n'y a pas six jours ; dites-le lui de ma part. Mes enfants sont bien, Pauline un peu enrhumée. Je reste seul avec eux, mes affections de l'avenir. Le passé de mes affections est clos (2). »

Au mois d'avril 1849, à la veille des élections pour la Législative, un certain nombre d'électeurs du Calvados mirent son nom en avant. Il accepta la candidature, mais il parut à beaucoup de conservateurs qu'elle avait un caractère trop

(1) Mme Récamier.

(2) *M. Guizot dans sa famille et avec ses amis*, par Mme de Witt, née Guizot, p. 265.

provoquant ; les uns la soutinrent avec mollesse, les autres lui firent une opposition plus ou moins déguisée. Elle ne trouva guère d'appui sérieux que parmi les légitimistes et en particulier chez les chefs du parti dans le département, M. de Fontette et M. Thomine-Desmazures. Ils lui savaient gré d'avoir dit hautement, dans un petit écrit adressé aux journaux du Calvados, qu'il était un conservateur, un libéral et un monarchiste. Ce fut, dans toute la presse républicaine, un cri de colère, une clameur de haro. « Hier, écrivait-il à sa fille aînée, le 18 avril, déluge de journaux de toute espèce, sur mon manifeste, une quinzaine, *le Temps, le Pays, le Crédit, la Vraie République, la République.* Fureurs des républicains, terreurs des modérés. Je suis la monarchie. Cela n'aidera certainement pas à mon élection, mais cela me fait la position qui me convient. »

Tout en acceptant de se laisser porter, il se refusa, par dignité, à venir soutenir la lutte électorale, à se jeter dans la mêlée. « Mon élection, écrivait-il à M. Lenormant, non seulement pour mon plaisir de dignité personnelle, mais pour l'usage que j'en veux faire, ne doit pas être aujourd'hui un combat rude et livré par moi-même. Elle ne me donnerait pas à ce prix, la force dont

j'aurai besoin après ». Et dans la même lettre : « Il se peut que je sois encore appelé à monter sur la scène : aujourd'hui, avant les élections, je ne rentrerais que dans la coulisse. Je n'y ai nul goût; et je crois que je n'y aurais nul profit. Soyez-en sûr, mon cher ami, toutes les grandes raisons sont pour que j'attende tranquillement ici mon élection, si les efforts de mes amis doivent l'emporter sur le travail de mes ennemis. Quand on a un grand but, il faut se décider par les grandes raisons. Les petites en éloignent au lieu d'y conduire. »

Nombreuses sont les lettres relatives à cet épisode, qui se termina, on le sait, par la non-élection de M. Guizot. Toutes ces lettres respirent un haut sentiment de dignité personnelle. Ce qui est surtout remarquable, c'est qu'il n'a jamais un sentiment d'aigreur, jamais un mot dur contre ceux qui le combattent ou qui l'abandonnent. Pas un seul instant il ne se départ de sa hauteur sereine. Si c'est de l'orgueil, il faut convenir que l'orgueil, à ce degré et dans ces conditions, est bien près d'être une vertu.

II

M. Guizot rentra en France en juillet 1849, quelques mois après l'ordonnance de non-lieu qui lui avait rouvert, ainsi qu'à ses collègues, les portes de la patrie. Il s'installa dans sa propriété du Val-Richer, près de Lisieux. C'est dans cette retraite qu'il passera maintenant la plus grande partie de sa vie, n'allant plus que de loin en loin à Paris. Agé de soixante-deux ans, il était encore en pleine possession de son énergie physique et intellectuelle. Il la conserva presque jusqu'à la fin, et c'est ainsi qu'il put successivement publier les six volumes de l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre*, faisant suite à l'*Histoire de Charles Ier*, écrite en 1827, les huit volumes des *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, les trois volumes de ses *Méditations sur la religion chrétienne*, sans parler d'autres travaux de moindre importance. Le délassement de son esprit et de son cœur était dans l'union intime avec la famille qu'il voyait croître autour de lui, dans le repos,

sous les beaux arbres du Val-Richer. « Tout va bien ici, écrit-il à Mme Lenormant, le 26 juillet 1852, toutes les générations et toutes les personnes. Pour toutes la vie s'écoule doucement. Je travaille beaucoup la République d'Angleterre et mon propre temps. Je suis couché à dix heures et je me lève à cinq. Et je voudrais bien que les journées fussent plus longues. J'avance dans la vie. Je voudrais y mettre encore bien des choses. Je mourrai les mains pleines. Comme il plaira à Dieu. »

Sur la vie, sur le bonheur, sur la famille et sur l'amitié, le grave historien, à chaque instant, a des choses charmantes. Le 5 juin 1853 : « Tout va bien ici, très bien, si bien que j'en ai peur. L'expérience ne m'a point appris qu'il n'y a pas de bonheur en ce monde ; tout au contraire ; je crois au bonheur et au grand bonheur ; mais j'ai appris qu'il est toujours précaire et bientôt troublé. J'ai beaucoup de joie et peu de confiance. Je suis le pendant et le contraire d'Andromaque ; le sourire lui vient au milieu des larmes ; moi, les larmes sont toujours près de me venir au milieu du sourire. »

Le 2 juin 1854 : « Tout va bien ici. Mes grands enfants sont heureux, mes petits sont gais et bien

portants. Je travaille. Les journées passent vite. J'arriverai à la fin de ce qui m'en reste, sans avoir fait le quart de ce que je voudrais faire encore. Je ne parle pas de ce que je voudrais voir. La vie est un vase trop petit pour ce qu'il y a à mettre ; il déborde longtemps, puis il se brise. »

9 octobre 1854 : « ... Adieu, chère Madame, tout mon monde va bien, très bien. Si Dieu m'accorde encore plusieurs 4 octobre (1), je ne sais pas combien j'aurai de bouquets à recevoir. Je m'arrange pour que la place ne me manque pas. Le second étage du Val-Richer sera bientôt une rangée de nids d'hirondelles. Que tous les parents et tous les petits y reviennent tous les ans, je n'ai pas d'autre vœu à former. »

Heureux de vivre à la campagne, même pendant l'hiver, M. Guizot trouvait pour la peindre, des paroles d'artiste et de poète. « Je m'y trouve à merveille, écrit-il le 24 février 1857. Le temps est superbe, un soleil brillant dans un air doux. La nature est comme une morte qui s'apprête à ressusciter et dont on sait qu'elle va ressusciter. Allez au Louvre ; regardez le miracle de saint François-Xavier au Japon, la résurrection d'une

---

(1) Anniversaire de la naissance de M. Guizot.

jeune fille, à mon avis l'un des plus beaux chefs-d'œuvre du Poussin. Le père, la mère, toute la famille, des voisins sont là, penchés sur le corps de la morte, épiant les premiers retours de la vie, pleins à la fois d'espérance et de doute, pendant que le saint prie debout, les yeux au ciel, sûr de sa puissance et ne prenant pas la peine de regarder si elle agit. C'est admirable, surtout la mère et le saint. Il n'y a dans la vallée ni saint, ni mère, mais des prés, des bois, des champs qui commencent à ressusciter, et moi qui les regarde en me promenant avec ma fille, grâce à Dieu très vivante..... »

Une autre fois, on est en septembre, l'automne est pluvieux, et il écrit : « Mes agriculteurs commencent à se plaindre de la pluie. Moi, elle me déplaît comme spectacle. Plus on devient en ce monde un pur spectateur, plus on a besoin d'avoir quelque chose de beau à regarder. Je vis beaucoup dans mon cabinet, je lis, j'écris ; j'aime infiniment, en levant les yeux, à les promener sur un ciel lumineux, sur une nature riante. Je me laisse tenter à l'invitation du soleil, je sors, je me promène à pas lents, je m'assieds tour à tour sur les bancs qui me donnent les divers aspects de

ma vallée. Ce sont là les plaisirs matériels de mes loisirs (1). »

La beauté de son parc ne lui fait pas oublier les fruits de son jardin : « ... Hier, écrit-il le 12 mars 1859, il faisait presque froid, nous avions eu la nuit précédente une forte gelée blanche ; mais mes abricotiers et mes pêchers n'en ont pas du tout souffert ; ils sont couverts de fleurs. Je m'amuse de l'intérêt que je leur porte, intérêt fort désintéressé, car, quoi qu'il leur arrive, je n'en mangerai probablement pas une pêche de plus ni de moins ; mais, dans la nature comme dans la société, j'aime la vie et l'ordre ; il faut que le bourgeon devienne fleur, que la fleur s'épanouisse et devienne fruit. Le spectacle de la mort prématurée et violente, est triste partout. Nous devrions y être accoutumés ; que n'ai-je pas vu tomber et mourir avant le temps, depuis que j'assiste au monde ? Mais l'expérience ne détruit pas nos instincts. »

Dans le jardin du Val-Richer, il n'y avait pas seulement des pêchers et des abricotiers, il y avait aussi... des calembours, un peu moins cependant que dans celui de Pontmartin. Je lis

(1) Lettre du 9 septembre 1858.

dans la lettre du 5 juin 1853, à propos d'un voyage à Paris du poète Jasmin, l'auteur de *Marthe la folle* et de l'*Aveugle de Castel-Cuillé.*

« Jasmin est une preuve de plus de l'extrême difficulté des transplantations. J'ai dans mon jardin des ormes d'Amérique, gigantesques, dit-on, dans leur pays et qui, ici, ne grandissent que languissamment. Si cela arrive aux ormes, que voulez-vous que deviennent les jasmins ? Guillaume (1) ne me pardonnerait pas ce calembour : il lève les mains au ciel quand il m'en vient un sur les lèvres une fois tous les ans. »

III

Depuis qu'il vivait ainsi dans sa retraite du Val-Richer, M. Guizot était un homme heureux, et cela il le devait surtout à ses sentiments religieux. Jamais protestant ne fut plus près d'être catholique. Je pourrais, ici, multiplier les citations. Deux ou trois suffiront. Il écrit à Mme Lenormant le 3 novembre 1853 :

(1) Le fils de M. Guizot.

« Deux mots seulement de votre lettre sur lesquels je veux non pas vous répondre, mais vous dire tout de suite ce qu'il y a réellement en moi. En fait de soumission à Dieu, j'ose croire qu'il n'y en a point de plus entière que la mienne, Elle a été mise à l'épreuve. J'ai été bien frappé, au fond de l'esprit comme du cœur, dans la vie privée et dans la vie publique. Jamais un murmure ne s'est élevé, je ne dis pas sur mes lèvres, mais dans mon âme. J'ai tout accepté, non seulement sans rébellion intérieure, mais avec confiance. « Les voies de Dieu ne sont pas nos voies.» Dans notre destinée personnelle comme dans celle du monde, je ne sais ni le motif ni le but des voies de Dieu, mais je crois en Dieu, et la foi c'est la confiance dans la soumission. »

Longtemps après, tout occupé de son grand ouvrage sur la religion, il écrit, le 27 juillet 1867 :

« Pluie ou soleil, je travaille. Je suis rentré dans mes méditations sur la religion chrétienne. J'ai à cœur de finir aussi cette œuvre là. J'espère que Dieu m'y aidera. Plus j'avance dans la vie, plus je demeure convaincu qu'on ne fait rien sans lui, rien qui vaille la peine d'être fait. »

Et dans une autre lettre : « Je ne m'arrêterai plus (dans mes travaux sur la religion) que lors-

que j'irai chercher, non plus de foi mais plus de lumière. J'ai appris deux choses dans ma longue vie : à croire et à ignorer. Mais je n'en aspire pas moins à voir clair dans ce que je crois. »

Voici comment ce protestant parlait des Congrégations et des religieuses : « J'accepte de grand cœur, écrivait-il à Mme Lenormant, le 19 octobre 1851, vos vœux pour moi à saint François d'Assise. En 1834 ou 1835, j'avais envoyé quelques mille francs à la Supérieure des Sœurs de Portieu, dans les Vosges, pour qu'elle réparât sa maison où il pleuvait ; elle m'écrivit pour me remercier en me disant : « Je viens de faire dire une messe « pour vous. On dit que vous êtes protestant. « C'est égal ; vous n'en avez que plus besoin. » Je garde de la Supérieure de Portieu un affectueux souvenir. »

Dans les lettres où il parle de la question romaine, il n'hésite pas à se séparer de ses coreligionnaires, à flétrir les actes des ennemis du Saint-Siège et à faire cause commune avec les Catholiques. « Je ne crois pas à la durée de ce qui se fait là : ce sont des châteaux de cartes, construits avec des ruines et dans le chaos ! » — « Je n'ai pas cru au succès du général Lamoricière (à Castelfidardo et à Ancône, en 1860), mais je

lui ai su, et je lui sais très bon gré de la tentative (d'arrêter l'invasion des Etats-Pontificaux). Les actes de dévouement et de foi sont rares de nos jours. Il y en a eu autour de lui de très beaux et de très touchants. Notre indifférent public en a été un peu ému et notre public révolutionnaire un peu embarrassé ». — « Je suis de plus en plus préoccupé de Rome. Je ne redoute pas l'issue lointaine et définitive, ce que je désire, c'est qu'il n'y ait point d'illusion puérile, mais de mauvaise concession... Ce qui me plairait beaucoup, ce serait que Garibaldi fût battu par les zouaves pontificaux, avant l'arrivée de nos régiments. Je suis très touché du zèle et du dévouement des Catholiques. Eux, du moins ne se laissent pas battre sans se battre. Les hommes partent, et les bourses s'ouvrent. »

Mais ce qu'il convient surtout d'admirer dans ces lettres, c'est le père, le mari, l'ami qui, revenant par la pensée sur les pertes qu'il a subies, à travers de longues années, trouve pour célébrer ses deuils, des paroles d'une si poétique et si suave mélancolie :

« La solitude me convient : je dirai presque qu'elle me plaît. J'y vis avec mon passé, entouré d'ombres chères et charmantes. La longueur des

regrets leur enlève quelque chose de leur amertume. »

« J'ai immensément perdu dans le cours de ma vie ; mais c'est que j'avais immensément possédé ; et quoique rien ne remplace ce que j'ai perdu, je jouis beaucoup de ce qui me reste..... Mon fils François (1) m'est sans cesse présent ; lui, sa mère, la mère de mes filles, toute cette famille de qui j'ai reçu tout ce que j'ai goûté de vrai bonheur en ce monde ! Je ne les ai plus là, autour de moi ; mais je puis penser à eux, quelquefois même en parler sans supplice..... C'est toujours la tristesse de l'absence, ce n'est plus le déchirement de la séparation ! »

« Dieu ne permet pas, je pense, que nous ayons une vue claire des relations qui subsistent encore entre nous ici-bas et ceux que nous avons aimés... Mais je suis sûr, malgré les ténèbres qui nous séparent, qu'ils sont touchés de la tendre fidélité de notre cœur ! »

En 1880, lorsque parut le livre de Mme de Witt, *M. Guizot dans sa famille et avec ses amis*, Mgr de Cabrières était à Paris, chez M. le baron de Larcy,

---

(7) Le fils aîné de M. Guizot, jeune homme d'une distinction et d'un talent rares, mort à vingt et un ans, le 15 février 1837.

l'ancien adversaire de M. Guizot. « Quel ne fut pas mon étonnement, raconte aujourd'hui Mgr l'Evêque de Montpellier, en voyant M. de Larcy me tendre ces deux volumes, dont chaque page portait déjà, en signes évidents, la trace d'une lecture très attentive ? Prenez cela, me dit-il, et lisez-le. Vous admirerez ce talent et ce cœur ! »

Je ne puis que dire la même chose à mes lecteurs, en leur annonçant les *Lettres à M. et à Mme Lenormant*. M. Charles de Loménie ne saurait être trop remercié de nous les avoir données. Et maintenant, à quand la *Correspondance* complète de M. Guizot ?

Février 1902.

LE DUC DE NEMOURS [1]

On a dit de Madame la duchesse d'Angoulême « C'était le plus loyal gentilhomme, et qui n'a jamais menti (2). » Ce mot, on le pourrait dire aussi du duc de Nemours. Il fut de ceux qui font partout leur devoir, et plus que leur devoir. Il avait la noblesse du cœur comme celle du sang, sage dans le conseil, héroïque sur le champ de bataille, admirablement désintéressé, pur de toute ambition, d'une élégance et d'une distinction suprêmes ; très instruit, ami des arts, unissant à la solidité du jugement l'art de bien dire, il était par-dessus tout bon, charitable, d'une vertu sans apparat et d'une piété sans ostentation.

---

(1) *Le Duc de Nemours*, par René Bazin, de l'Académie française. Un volume in-4°, orné de 41 gravures, dont 4 tirées en héliographie. Tours, Maison Alfred Mame et fils, 1906.

(2) Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, tome V, page 76.

Il n'avait peut-être qu'un seul défaut, car c'en est un chez un prince : il était timide ; il avait, lui si brave, peur de se mettre en avant, de prendre la première place. Le 1er avril 1832, au plus fort de l'épidémie, avec son aîné le duc d'Orléans et avec Casimir Périer, qui prit dans cette visite les germes du mal dont il mourut le 16 mai, il traversa les salles de l'Hôtel-Dieu, s'approchant des malades, ne manifestant ni répugnance ni appréhension. Seulement, tandis que son frère se répandait en paroles de consolation et d'encouragement, il parlait très peu, parce qu'il n'était qu'en second, et le duc d'Orléans de lui dire :

« Allons, Nemours, parle donc ! Tu emboîtes trop le pas !

— Près de toi, je n'ai qu'à m'effacer.

— Tu as tort ; je veux que tu sois aimé autant que moi.

— Que faire pour cela ?

— Te montrer.

Montrer le duc de Nemours, c'est ce que vient de faire M. René Bazin dans son très beau livre.

